QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12255 – 4 F

– JEUDI 21 JUIN 1984

M. Mitterrand à Moscou

LIRE PAGE 3
LES ARTICLES DE JACQUES AMALRIC
DANIEL VERNET
et DOMINIQUE DHOMBRES



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 19 à 27

- *« Maria Chapdelaine » en superproduction*
- *Pierre de Fenoyl, le photographe buissonnier*

Morts en Turquie

Jusqu'où peut aller la volonté de nuire! Si l'on en croit les autorités militaires turques, c'est dans le seul but de discréditer leur pays aux yeux de l'étranger que trois détenus (cinq selon des sources officieuses) viennent de se laisser mourir à Istanbul après s'être infligé pendant plus de soixante jours le lent supplice de la grève de la faim. Quinze de leurs camarades étaient morts avant eux dans la prison de Diyarbakir en janvier, suivant l'exemple donné il y a trois ans par les dix nationalistes irlandais de la prison de Long Kesh. D'autres, à Istanbul, à Elgazig dans l'Est, poursuivent le mouvement.

S'ils ont choisi ainsi de tenter d'émouvoir par cette protestation désespérée l'opinion internationale, c'est qu'elle reste, huit mois après le rétablissement d'un gouvernement civil en Turquie, leur unique recours. Que demandent-ils? Le statut de prisonnier politique. Mais les autorités, tant civiles que militaires, ont dit clairement qu'elles ne le leur accorderont pas. Militants pour la plupart de groupes extrémistes armés, ils sont considérés comme terroristes et responsables de la guerre civile larvée qui faisait vingt morts par jour avant le coup d'Etat militaire de septembre 1980. Ils réclament aussi l'abolition de la torture et celle de la peine de mort, la fin des interminables procès, le droit de rencontrer librement et en tête à tête leurs avocats, celui de recevoir des visites, de lire des journaux, la fin des humiliations qu'ils ont à subir sous prétexte de discipline carcérale, toutes choses qu'un pays qui entend rétablir la démocratie chez lui devrait en priorité et très rigoureusement respecter. Toutes choses que se gardent bien de pratiquer des militaires déterminés à veiller eux-mêmes au maintien de la loi et de l'ordre.

Quelque chose pourtant a changé depuis huit mois en Turquie, avec le timide réveil d'une opinion publique. Non seulement des parents de détenus, pour la première fois après trois ans de silence, ont osé protester publiquement contre le sort fait à leurs fils, mais mille deux cents intellectuels ont signé le mois dernier une pétition demandant au président de la République, le général Evren, le « plein rétablissement de la démocratie », notamment le respect de la liberté d'expression, de la presse et des droits de l'homme. Le Parti social démocrate (légal, mais qui n'a pu se présenter aux élections législatives) leur a fait écho. L'idée d'une amnistie au moins partielle fait d'autre part lentement son chemin dans l'opinion.

Les autorités ne peuvent plus se permettre de n'opposer que mépris et indifférence aux récriminations venant de l'étranger : elles ont dû officiellement reconnaître l'existence de grèves de la faim et la mort de certains grévistes ; elles ont autorisé pour la première fois il y a quelques semaines une mission du Conseil de l'Europe à visiter l' « enfer de Diyarbakir » et celui de Mamak, la prison militaire d'Ankara ; elles ont pour la première fois la semaine dernière condamné un tortionnaire à la peine de mort.

Autant de signes qui, bien que très largement insuffisants, montrent que les pressions internationales ne sont pas vaines. Deux pouvoirs existent aujourd'hui en Turquie. L'un civil, celui du premier ministre, M. Özal, attelé à une œuvre difficile de redressement économique, mérite certes – quoi qu'on puisse penser de ses méthodes – d'être encouragé. Mais l'Europe ne saurait se satisfaire pour autant d'une situation dans laquelle l'autre pouvoir, celui du général Evren et de l'armée, fait tout pour maintenir le pays sous sa botte.

DEUX DÉCLARATIONS AU « MONDE » APRÈS LE SCRUTIN EUROPÉEN

M. MAUROY : la défense des libertés est un des axes fondamentaux de notre politique

Le premier ministre estime que les peuples d'Europe ont voulu marquer leur « réticence » face aux mesures d'assainissement économique et que l'opposition met en péril l'unité nationale

Nous publions ci-dessous un article de M. Pierre Mauroy qui tire les leçons du scrutin européen.

Appelés à voter pour l'Europe, les peuples de la Communauté ont voté contre la crise. Dans les dix pays, les oppositions ont marqué des points, au détriment de ceux qui exercent les responsabilités gouvernementales. Et cela indépendamment des orientations politiques des uns et des autres.

Cette situation révèle le trouble des opinions publiques européennes. Elles n'ont plus de repères et cherchent à échapper à l'effort qui est nécessaire pour rattraper le retard accumulé et enrayer le déclin de notre continent.

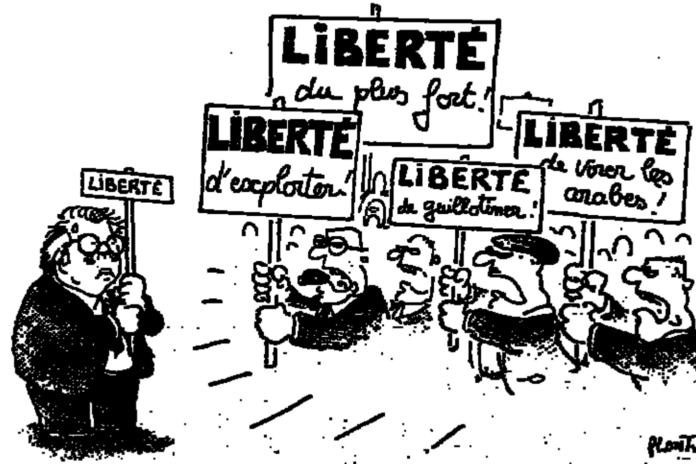
La période est donc propice pour les démagogues, qui, avec quelques idées simples, prétendent pouvoir faire l'économie de la rigueur nécessaire au redressement.

Car, si les peuples d'Europe ont voté dimanche contre la crise, ils ont témoigné aussi de leurs réticences face aux mesures économiques qu'impose, dans tous les pays, la mutation industrielle actuelle. En France, nous avons refusé toute méthode brutale pour procéder à l'indispensable assainissement. La production industrielle se maintient, la protection sociale est sauvegardée et le pouvoir d'achat, préservé. Bref, c'est la déflation sans récession, et nous sommes, avec la République fédérale d'Allemagne, le pays de la Commauté qui compte le moins de chômeurs en pourcentage de la population active.

Ces comparaisons, pour aussi justifiées qu'elles soient, ne sont pourtant pas de nature à convaincre. Elles ne font pas mieux accepter une politique de rigueur nécessaire aujourd'hui et qu'il faudra poursuivre demain.

A gauche, il est aisé de voir l'origine du doute. Les couches populaires pour lesquelles la vie est la plus dure restent les premières victimes du chômage. Elles attendaient un changement profond de leur niveau de ressources, et les gestes important qui ont été accomplis ne leur paraissent jamais suffisants. La crise les frappe durement, et les efforts du gouvernement pour les protéger sont peu perçus et jugés trop faibles.

A droite, l'effort économique engagé par la gauche devrait, en principe, être mieux compris. Le rejet est pourtant total sur des critères qui ne sont pas, en réalité, techniques mais culturels. La droite française se considère propriétaire du pouvoir. La présence de la gauche aux responsabilités gouvernementales est perçue par elle comme illégitime. Les plus tonitruants des porte-parole de l'opposition ne se gênent pas pour le répéter depuis trois ans.



A la crise, et à son corollaire, la rigueur, est venu s'ajouter, en France, un débat de société qui entremêle plusieurs thèmes : les libertés bien sûr, mais aussi la sécurité et l'immigration.

Et, là encore, la démagogie a pu s'exprimer et – hélas ! – dans une certaine mesure triompher.

(Lire la suite page 10.)

M. CHIRAC : j'exclus toute négociation avec M. Le Pen

Le président du RPR affirme qu'il n'entend pas changer de stratégie et qu'il fera tout pour « éviter le débordement des impatiences »

Tout au long de la campagne électorale, M. Chirac s'est adressé à ses auditoires en les adjurant de voter avec *« leur cerveau »* et non avec *« leurs tripes »*. Pour justifier cette mise en garde, il a chaque fois expliqué qu'il comprenait très bien les raisons de ceux qui voulaient exprimer leur *« ras-le-bol »* par un *« vote-sanction »*. Beaucoup d'électeurs habituels du RPR se sont donc sentis excusés par avance de porter leurs suffrages sur M. Le Pen, qui exprimait leur exaspération avec le plus de véhémence. L'avertissement qu'ils ont ainsi donné au pouvoir en est également un pour le président du RPR.

M. Jacques Chirac retire néanmoins du résultat du 17 juin un certain nombre de satisfactions, on serait tenté de dire de consolations : Mme Veil est nettement arrivée en tête et, sans quelques listes de diversion encouragées, en sous-main, pour la gêner (comme par exemple celle de Mme Gomez), elle aurait pu facilement dépasser les 45 % de suffrages exprimés.

Le maire de Paris constate aussi que, malgré toutes les critiques faites à la personne de l'ancien ministre de la santé et malgré les attaques dirigées contre la composition de sa liste, visant plus spécialement M. Robert Hersant, elle distance largement (onze points) le total des suffrages communistes et socialistes.

C'était là l'objectif que M. Chirac avait toujours visé, ayant jugé tout à fait utopique d'atteindre la barre des 50 % dans un scrutin à la proportionnelle.

M. Chirac ne partage pas l'avis de ceux qui, dans son entourage, se réjouissent que Mme Veil n'ait pas obtenu un succès qui aurait pu faire ombrage au président du RPR. Pour lui, *« dans une élection, plus on gagne de voix, mieux cela vaut »*, et il nie les risques de concurrence supplémentaire qu'un triomphe de Mme Veil aurait introduits dans la *« guerre des chefs »* de l'opposition. La liste unique a donc été, en définitive, une bonne solution à ses yeux.

Il juge comme un procès d'intention rétroactif l'éloge du système des deux listes fait par certains UDF. Il s'indigne qu'on oublie un peu trop *« qu'après tout les listes de gauche ont été battues par la liste de l'opposition »*.

Hormis une déclaration lue dans la nuit de dimanche depuis son bureau de l'Hôtel de ville, M. Chirac s'est refusé à répondre aux demandes d'interviews et à participer aux débats qui ont suivi le scrutin. Il estime que la nature particulière de l'élection du 17 juin – la désignation des représentants de la France à l'Assemblée de Strasbourg – et l'éloignement relatif des élections législatives de mars 1986 ne justifient aucune précipitation.

Pour M. Chirac, *« l'essentiel est de sortir la France de la mauvaise voie dans laquelle elle est engagée sur le plan économique et social, et surtout sur le plan politique »*.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Choix

On dit que le chef de l'Etat cherche un successeur au premier ministre. On soupèse les chances de l'un, de l'autre. Chacun a ses qualités, mais tous ont des défauts.

Il y a en vérité un homme, et un seul, capable de mobiliser l'opinion. Cet audacieux a la faveur du peuple. Il a fait ses preuves. C'est un chef, bon tacticien et excellent stratège.

Il faut charger Michel Hidalgo de constituer la prochaine équipe gouvernementale.

BRUNO FRAPPAT.

Le PCF entre l'État et la révolution

par ANDRÉ FONTAINE

11,28 % des voix, contre 20,6 % aux européennes de 1979 : où est le temps où le PCF, avec 28,2 % des voix aux législatives de novembre 1946, pouvait se targuer d'être le *« premier parti de France »* ? Le voici ramené à son niveau le plus bas, celui de 1928, et il n'aura pas plus de députés, à Strasbourg, que Jean-Marie Le Pen.

La pilule doit paraître d'autant plus amère à Georges Marchais que le même scrutin fait du PCI, qui a suivi une ligne totalement différente, le *« premier parti d'Italie »* (1). C'est une belle suite d'erreurs qu'il va falloir passer au crible de l'*« analyse approfondie »* annoncée par Pierre Juquin.

Ces erreurs ont une cause commune : l'optimisme, ce péché originel de la gauche; mais comment, lorsque l'on croit avoir déchiffré le sens de l'histoire, ne pas sous-estimer ceux qui ne le voient pas de la même façon ?

1972. – La création de l'union de la gauche est déjà révélatrice de la capacité des communistes français à surévaluer leurs chances. Contrairement à François Mitterrand, pour qui le programme commun constitue un *« seuil maximum »*, Marchais veut en faire *« le point de départ pour une puissante action de masse, susceptible d'engager effectivement notre pays dans une étape démocratique nouvelle, ouvrant la voie au socialisme »* (2).

Le PS vient à peine de ressusciter, après une période de querelles internes et de scissions qui a eu sur son « image » l'effet le plus corrosif. Secrétaire général d'un grand parti musclé et discipliné, Marchais est convaincu qu'il n'aura pas grand-peine à satelliser une formation qui ne fait que fédérer des « courants » allergiques les uns aux autres. S'il s'était douté qu'il lui faudrait, en 1981, se contenter de quatre portefeuilles au sein d'un gouvernement complètement dominé par les socialistes, se serait-il allié à Mitterrand ?

1977. – Cinq années ont passé. Marchais, qui jusqu'alors n'a tenu aucun compte des avertissements des Soviétiques et de leurs alliés contre Mitterrand, s'avise soudain que celui-ci entend se servir de lui – c'est son mot – comme d'un *« marchepied »*. Il refuse de participer avec lui à la *« gestion de la crise du capitalisme »*. Il le somme d'accepter une *« actualisation »* du programme commun, qui doit, entre autres, élargir sensiblement le champ des nationalisations. Refus de Mitterrand, fortement poussé dans ce sens par Robert Fabre, alors président du MRG. Marchais s'était-il imaginé qu'il le ferait céder ? C'est l'avis de divers connaisseurs, encore qu'on ne puisse écarter l'hypothèse qu'il ait joué délibérément, en cette occasion, la carte de la rupture. L'erreur en l'occurrence n'est donc pas sûre.

(Lire la suite page 2.)

(1) Avec 33,3 % des voix, le PCI ne retrouve pas son score maximum des législatives de juin 1976 : 34,4 %. C'est le recul de la démocratie chrétienne (38,7 % en 1976, 33 % aujourd'hui) qui fait de lui, d'une courte tête, le premier parti de la Péninsule.

(2) Rapport au comité central du 29 juin 1972, rendu public trois ans plus tard.

Villeurbanne fête les cinquante ans de ses gratte-ciel

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT PAGES 13 A 16

Les évêques ne seraient pas présents à la manifestation du 24 juin pour l'école privée

LIRE NOS ARTICLES PAGES 30 ET 31

Les échanges extérieurs ont été excédentaires en mai

LIRE PAGE 37

Le pouvoir à la rencontre de l'opinion publique

I. – *« Les médias sont contre nous »*

par YVES AGNÈS

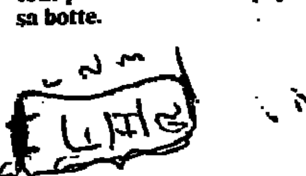
« Pierre Mauroy a parfois reçu des conseillers en marketing. Leur point de vue est qu'il faut changer de premier ministre... On confond sans cesse communication et politique. »

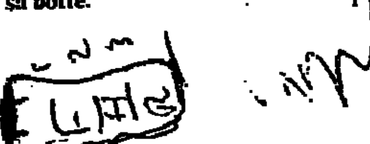
Cette remarque désabusée d'un des hôtes de Matignon situe les difficultés du pouvoir socialiste confronté à la baisse des sondages, aux campagnes de presse virulentes et à une opinion publique en proie au désenchantement. Faites-moi une bonne politique et je vous ferai une bonne communication ? Pas si simple, surtout pour ce gouvernement-ci.

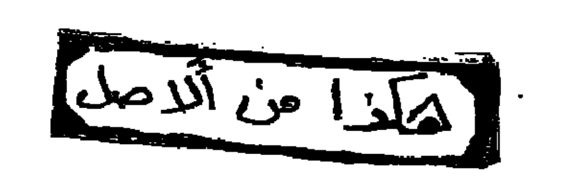
Les socialistes et leurs alliés communistes étaient peu préparés à ces rapports délicats que tout pouvoir entretient avec l'opinion publique. Lorsqu'ils gagnent les élections en 1981, ils n'ont guère réfléchi à la question. Ce sont avant tout des militants, et leurs chefs de file ont forgé leur image dans les réunions publiques, pas dans les grandes conférences internationales.

Ils sont si peu préoccupés de la question qu'ils n'ont – pour le PS du moins – pas de relais clairs dans le monde des médias. Qui connaît l'hebdomadaire du parti, *l'Unité*, au-delà des adhérents ?

(Lire la suite page 28.)







Le Monde

idées

Lendemains d'élections

Les élections du 17 juin n'ont fait qu'un heureux : le Front national, de Jean-Marie Le Pen. Du coup, toutes les autres formations sont à l'heure de la réflexion. Lionel Stoléru pense qu'il est grand temps pour l'opposition libérale de se doter d'une aile gauche. Suzanne Citron appelle le PS à une clarification générale, à l'exemple de celle à laquelle la social-démocratie allemande a procédé, en 1959, au congrès de Godesberg. Enfin, André Fontaine examine le cas du PCF, qui a bien besoin, lui aussi, d'une redéfinition de son identité et de ses ambitions.

L'opposition a besoin d'une aile gauche

par LIONEL STOLÉRU (*)

VOICI trois ans que mes amis et moi-même dénonçons une dérive droitière de l'opposition comme si l'UDF et le RPR allaient récupérer l'électorat parti à gauche en 1981 en faisant de la surenchère sur la droite.

Les élections du 17 juin comportent dans ce domaine deux enseignements majeurs :

– Le premier est que cette surenchère à droite *n'a servi à rien pour* l'UDF et le RPR, puisque c'est M. Le Pen qui en a tiré tout le bénéfice. Quand un grand parti veut faire de l'extrémisme, il trouve toujours quelqu'un qui en fait plus que lui.

– Le second est que, à l'inverse, ceux qui ont voulu virer à gauche en *quittant l'opposition, comme c'est le* cas d'O. Stirn, ont été totalement désavoués par leur électorat. On mesure cet échec en constatant que, par rapport au score habituel de 3 % du MRG, O. Stirn et B. Lalonde n'ont apporté que 0,4 % de plus ! La leçon est claire : les électeurs qui n'apprécient pas le socialisme veulent voter pour l'*opposition et non* pas « ailleurs ».

Ces deux enseignements convergent vers une conclusion claire : il faut *rééquilibrer l'opposition en créant une aile gauche au sein de l'opposition.* Cette tâche est urgente si l'on ne veut pas que l'opposition dépende de M. Le Pen en 1986. Elle *est aussi indispensable si l'on veut* que l'opposition tire progrès de la baisse de la majorité, ce qui n'est toujours pas le cas.

⁂

Une aile gauche d'une opposition libérale, cela a-t-il un sens ?

Non, si le mot « gauche » est *compris comme un prolongement du* socialisme. Le projet de l'opposition pour demain n'est pas un compromis mou entre un socialisme sur le déclin et une droite nostalgique. Nous ne reconstruirons pas à l'identique, ni à l'identique d'avant 1981, ni, a fortiori, à l'identique d'après 1981. Une aile gauche de l'opposition *n'est pas une aile droite* de la majorité.

Oui, si le mot « gauche » est compris dans son sens progressiste de réformisme audacieux, pour contrebalancer les tendances conservatrices ou, pis encore, revanchardes. Ainsi conçu, le projet d'une aile gauche de l'opposition se caractérise par trois priorités essentielles :

1) *Humaniser le libéralisme :* Dans une démocratie industrielle moderne, la liberté s'exerce dans le respect d'autrui. Certains socialistes, toujours aussi archaïques, se *plaisent à dénoncer dans le libéralisme* la liberté du renard libre dans *le poulailler libre, en oubliant que* leur socialisme du mouton résigné dans le troupeau asservi ne vaut guère mieux. Le libéralisme moderne respecte la liberté d'initiative dans le cadre de règles du jeu équilibrées. Nous voulons un pouvoir syndical fort et représentatif qui équilibre un pouvoir patronal également *fort et pleinement responsable.* Nous voulons que ces partenaires sociaux aient ensemble dans l'entreprise le pouvoir de décision sur leur mode de vie en commun et sur le partage de la productivité, dans le respect du client. Nous approuvons les lois Auroux et les lois Badinter, qui – enfin – traitent les problèmes *posés par le rapport* Sudreau : on aurait pu, certes, les traiter mieux, mais on ne pouvait pas ne pas les traiter. Nous pensons que nous avons beaucoup à apprendre des entreprises américaines par leur souplesse et leur flexibilité, et des entreprises japonaises par leur qualité de concertation interne à tous les *niveaux.*

2) *Vivre à l'heure de la planète : Le socialisme des affiches de F. Mitterrand* de 1981 se plaçait sous le signe rassurant du clocher du village. C'est tromper les Français que de leur faire croire que nous pouvons dire « pouce » et nous isoler des grandes mutations de l'Europe et du monde : on l'a bien vu depuis 1981. L'aile gauche de l'opposition doit dépasser *le nationalisme* du Front national et l'isolationnisme du pouvoir *en place, pour prêcher résolument* l'ouverture sur le monde, toujours dans le respect de règles du jeu équilibrées.

Oui à une France ouverte sur l'Europe, oui à une Europe ouverte sur le monde, non à une Europe ouverte à tout le monde. Et cette dernière restriction vise non pas l'indispensable élargissement au Portugal et à l'Espagne, mais l'organisation des échanges à l'extérieur de l'Europe.

3) *Préparer l'an 2000 :* L'aile gauche de l'opposition est progressiste, c'est-à-dire éprise de progrès et de modernité. Le monde change ? Tant mieux. *Les technologies* des robots et des puces révolutionnent le travail des hommes ? Tant mieux. Elles créent du chômage ? Temporairement ; mais ce n'est pas en interdisant le transport en camions pour revenir au transport en brouettes que l'on rétablira le plein emploi. Nous avons à changer les *comportements d'emploi pour nous* adapter à ces technologies extraordinairement performantes qui suppriment la peine des hommes mais qui ne suppriment pas les hommes.

Nous voulons que nos enfants franchissent le 1er janvier du troisième millénaire dans un pays moderne, amoureux fou de son époque, et non nostalgique de je ne sais quelle Belle Epoque, qui ne l'était *pas vraiment.*

⁂

Voilà ce qui aurait dû être fait depuis trois ans par l'UDF et le RPR, et qui ne l'a pas été. L'UDF, en particulier, est grandement coupable d'avoir *failli* à sa mission d'être le parti pluraliste fédérateur *de courants divers et mutuellement* enrichissants.

Cela ne peut plus durer. M. Le Pen est là, qui nous interpelle. Il ne sera pas dit que cette interpellation restera sans réponse. Dès le mois de septembre prochain, avec l'UDF si elle est capable de surmonter ses querelles internes, sans l'UDF si elle en est incapable, nous répondrons à la demande des électeurs du 17 juin *en créant une aile gauche* de l'opposition républicaine, aussi résolument à gauche que résolument *dans* l'opposition.

(*) Ancien ministre.

Pour une « mise au net » du PS

par SUZANNE CITRON (*)

LA nécessaire clarification à laquelle l'exercice du pouvoir conduit le Parti socialiste n'a pas encore eu lieu. Le résultat des élections du 17 juin la rend indispensable. La persistance des tabous, les occultations, les faux-semblants, traduisent des attachements sentimentaux et idéologiques périmés. Le ralliement du PS, lors du débat sur le compromis Savary, aux positions sectaires et anachroniques du CNAL, en a été l'attestation *désastreuse. L'incapacité* à concevoir que la formule centralisatrice de *l'« unification laïque » était* en discordance avec toute l'évolution *sociale et culturelle* fut une grande faute.

Le courage intellectuel et politique exige du PS une clarification dans les mœurs, dans les têtes et dans la stratégie.

Dans les mœurs

Le PS dans l'opposition pouvait se dire parti démocratique parce que largement et publiquement ouvert aux « débats internes ». Débat de « chefs », de leaders, débats d'appareil, mais débat quand même. Aujourd'hui ce style de débat est devenu suicidaire pour le PS. Quel sens, quelle justification devant l'opinion (et pour les simples militants), Jean Poperen peut-il donner à ses réquisitoires contre la « deuxième » ou « nouvelle » gauche, contre les « catholiques », tous qualifiés de « révisionnistes » ? Esotérisme *au mieux, sectarisme* anachronique et sclérose idéologique au pis ! Est-il acceptable qu'une fraction *d'un parti au pouvoir* prône, par la bouche de J.-P. Chevènement et de D. Motchane, une AUTRE politique, alors que celle-ci a *été* officiellement et « unanimement » cautionnée à Bourg-en-Bresse ? Je ne parle ici que des mœurs du PS, car, comment critiquer Marchais et Krasucki, si l'on n'a pas balayé devant sa propre porte ?

Dans les têtes

Y a-t-il *un seul* ou *deux* partis socialistes dès lors qu'un discours alternatif (sortie du SME, protectionnisme, croissance) s'énonce face à la politique de rigueur cautionnée par le même PS ? En réalité, ce qui est « en jeu » – *et J.-P. Chevènement* le sent bien, qui n'oublie jamais *d'évoquer* le rôle « historique » du CERES au congrès d'Epinay, – c'est *le parti socialiste d'Epinay,* son idéologie, sa stratégie. La notion de majorité, soudée en 1981 par l'élection de François Mitterrand, doit aujourd'hui se clarifier, se décanter, s'actualiser. Cela suppose *la mise au net du Parti socialiste* et une réflexion sur le discours traditionnel de la gauche française : nous sommes acculés à faire la part du rêve, du fantasme et de l'illusion lyrique *hérités de nos « grands ancêtres »,* tout en sauvegardant, de leur *héritage, la générosité,* la *volonté* de justice et le respect humain. Le discours *qui s'imagine réalisé* au futur dès lors qu'il a seulement été *énoncé, l'incantation* idéologique qui se veut *opératoire,* quels que soient les faits, ne sont plus de saison : trois ans de dur labeur et de difficiles épreuves ont scellé ce constat.

A fortiori doit être définitivement proscrit le discours de type stalinien, qui substitue à l'analyse du PRÉSENT un texte ancien, une charte, une bible, sortie de son contexte et figée en vérité éternelle et exclusive : programme commun autrefois, promesses, contrats et projets de 1981, aujourd'hui références intemporelles et sacrées permettant toutes les critiques et les espoirs *fallacieux,* puisqu'on ignore délibérément et radicalement *les nouvelles* données du moment.

La clarification dans les têtes exige donc des socialistes français un « Godesberg », *incontestablement* plus difficile et douloureux pour *le PS d'Epinay que pour le* SPD de 1959 (1). Elle implique *aussi une clarification stratégique.*

Dans la stratégie

L'*union de la gauche, ancrée* historiquement autour du programme commun et axée politiquement autour du PS et du PCF, est en déroute. Un nouveau *consensus* devrait être recherché ouvrant en France un espace démocratique et social qui rallierait une nouvelle majorité présidentielle autour de quelques idées fortes et simples :

– Consensus *démocratique, antitotalitaire* et *antiraciste,* dénonçant toutes les formes de dénégation des droits de la personne humaine *dans* la société française et en *tous pays.* Antiraciste, mais, face à Le Pen, prenant à bras-le-corps les problèmes de coexistence nés de l'immigration. Antitotalitaire, tolérant, pluraliste, c'est-à-dire respectueux non seulement des différences de culture et d'identité, mais de *points de vue.* Sur ce plan, le discours ébauché par Stirn, Doubin, Lalonde, pour mettre fin à la guerre idéologique franco-française devrait être repris et élargi malgré leur échec *électoral.*

– Politique de rigueur, mais qui soit reconnue comme assurant au maximum la prise en compte et en charge des plus *démunis,* des plus frappés par le chômage et les reconversions. *Politique inventive, qui* sache faire appel à l'*imagination sociale,* créatrice de travail.

– Nouvelle pratique gestionnaire *qui, faisant la part* du rôle social de l'Etat, lutterait contre le bureaucratisme et ses scléroses. On s'engagerait à réduire l'emprise et l'interventionnisme réglementaire des administrations centrales. On « désétatiserait » (au sens de l'Etat napoléonien) le secteur de l'*éducation* au lieu de vouloir l'uniformiser autour du modèle traditionnel. On cesserait de confondre service *public* et gestion *étatique.* On se mettrait enfin au travail, toutes passions cessantes, pour bâtir un grand service d'éducation, diversifié et pluraliste, *au service des enfants,* en faisant collaborer toutes les volontés novatrices, là où elles sont.

Pareille clarification ne pourra se faire sans geste ni initiative du pouvoir. La reconquête d'une majorité présidentielle passe par une mise au net du PS et de nouvelles références politiques qui déborderont les clivages historiques de type manichéen.

(1) Réuni à Bad-Godesberg en 1959, le Parti socialiste allemand s'est défini comme un parti de réformes écartant toute référence au marxisme et à la lutte des classes. *Cf.* Joseph Rovan, *Histoire de la social-démocratie allemande,* Seuil, 1978, p. 282-283.

(*) Maître-assistante en sciences de l'éducation.

Le PCF entre l'Etat et la révolution

(Suite de la première page.)

Janvier 1980. – Marchais avait longtemps battu froid aux Soviétiques, *dont il appréciait peu les* conseils sur la politique française. En juin 1976, lors de la rencontre des PC européens, à Berlin-Est, il était allé jusqu'à déclarer publiquement, en présence de Brejnev, que des réunions de ce genre avaient peu d'intérêt et qu'il ne fallait pas compter sur son parti pour y participer à l'avenir. Mais, depuis la rupture de l'union de la gauche, il a renoué avec le Kremlin. Il n'hésite pas, de Moscou, à approuver l'invasion de l'Afghanistan, *ni à signer* avec le même Brejnev un communiqué selon lequel *« une grande mutation du genre humain est engagée. Notre époque,* poursuit ce texte, *est celle du passage du capitalisme au socialisme. Voilà bien l'enjeu de la lutte engagée au niveau planétaire ».* L'hebdomadaire du PCF, *France nouvelle,* est rebaptisé *Révolution,* avec pour sous-titre : *« Nous vivons le temps des révolutions ».*

Emporté encore une fois par son optimisme, le secrétaire général du PCF s'imagine sans doute que le mouvement qui, en quelques années, a fait tomber l'Indochine, l'Afghanistan, le Yémen du Sud, l'Ethiopie, l'Angola, le Mozambique, la Grenade *dans la sébille de Moscou va* continuer de se répandre comme une traînée de poudre. Mais c'est le moment que les Américains choisissent pour mettre à leur tête, à la place de l'inconsistant Carter, un justicier du Far-West. Et les Français, de leur côté, même ceux qui aiment la révolution chez les autres, n'ont aucune envie de la faire chez eux. Par-dessus le marché, il y a la Pologne : il suffit de regarder le petit écran pour se convaincre que le pouvoir, qui, à Varsovie se réclame de la classe ouvrière, est en réalité vomi par elle. Déjà ternie par Budapest et Prague, l'image de l'URSS en subira, dans l'opinion française, un coup dont elle n'est pas près de se relever.

1981. – Georges Marchais se présente à l'élection présidentielle, alors *qu'en 1974 il avait soutenu la candidature* Mitterrand au nom de l'union de la gauche. Il partage équitablement ses coups entre le candidat du PS et ceux de la droite et fixe aux militants un objectif : 25 % des voix. Il n'a pas compris l'ampleur du ras-le-bol à l'égard de VGE. Plus du tiers de l'électorat communiste traditionnel choisit de voter « utile » en ignorant les consignes du parti. Du coup Marchais n'obtient que 15,34 % des voix.

Le tête-à-queue de 1981

Ce *n'est évidemment pas* ce qu'il avait escompté. S'il prône l'abstention, comme le PCF l'avait fait au second tour de l'élection présidentielle de 1969, quand seuls restaient en lice Pompidou et Poher, il a toutes chances d'être désavoué par la grande majorité de ses électeurs. D'où le brutal tête-à-queue dont tout le monde se souvient. Le PCF entre au gouvernement, mais il lui faudra se contenter de quatre portefeuilles.

1984. – Au début, tout s'est à peu près bien passé, le gouvernement appliquant à la lettre la plupart des articles de l'accord conclu avec les communistes au lendemain des législatives, quitte à leur faire avaler, entre autres couleuvres, *les euromissiles.* Mais tout commence à se *gâter lorsque les partisans de la politique* de rigueur l'emportent. Que vont faire Marchais et ses amis ? Dire *amen* ? Impossible. Rentrer dans l'opposition ? Tout aussi impossible : ce serait se condamner à y rester longtemps, et d'ailleurs leurs électeurs, visiblement, ne le souhaitent pas.

Mieux vaut donc rester dans le gouvernement pour tenter d'infléchir son action. Mais, pour l'essentiel, les communistes ont beau se désolidariser bruyamment de la politique suivie, notamment en matière de restructurations *industrielles,* ils se heurtent à un mur. Après avoir *déclaré avec force, par la bouche de* Georges Marchais, qu'ils ne *« toléreraient pas un chômeur de plus »,* ils sont dans l'incapacité d'empêcher qu'il y en ait des dizaines de milliers.

Porté une fois encore par son optimisme, le secrétaire général croit cependant que le peuple reconnaîtra, au moment de voter, où sont ses vrais amis ; que l'écart va se réduire aux européennes entre les scores du PS et du PCF ; qu'il pourra alors intervenir dans le débat avec une autorité accrue. Il laisse entendre qu'il réclamera un ministre de plus. *D'où sa déception devant le verdict* des urnes. Et le voilà, lui qui faisait taire les autres, obligé de se taire à son tour : il ne pourrait plus parler qu'au nom de 11,28 % des Français, ou plus exactement, si l'on tient compte de l'ensemble des inscrits, d'un peu plus de 6 %.

Une double tentation

Il est certes tentant pour le PCF de se consoler en se rappelant que les nombreux revers qu'il a subis au moment du pacte germano-soviétique, lors du retour de de Gaulle au pouvoir ou après mai 1968, ne l'ont pas empêché de repartir du bon pied. Mais il ne manque pas d'exemples de PC de la diaspora qui ont sombré corps et biens, à commencer par l'allemand, qui a obtenu jusqu'à 6 millions de voix dans la République de Weimar et qui, aujourd'hui, en RFA est marginalisé. Tout comme les PC d'Autriche, de Belgique, des Pays-Bas, du Danemark, de Norvège.

Une autre tentation, au demeurant complémentaire de celle-là, est celle du repli sur soi, sur ce qu'Althusser appelait, en 1978, *« la forteresse ».* Le caractère quasi tribal de la société que constitue le Parti communiste, au sein de laquelle on se retrouve entre camarades, parlant le même langage, honorant les mêmes valeurs et les mêmes mythes, partageant une même détestation à l'égard des impérialistes et des capitalistes de tout poil, facilite un tel choix. Mais la défensive passive, enseigne un bon auteur, encore que non marxiste, le maréchal Foch, conduit immanquablement *à la défaite, et* le propre des réduits c'est d'avoir tendance à se *réduire encore plus.*

Le sens de l'histoire n'est pas rec*tiligne. Le Kremlin a déjà perdu,* de la Chine à la Grenade, en passant par la Somalie ou la Guinée, plus d'un de ses grands ou petits alliés. Il ne parvient ni à empêcher le Mozambique et l'Angola de tomber lentement sous la coupe de l'Afrique du Sud. Ni à réduire vraiment la dissidence afghane, éthiopienne, polonaise, ni à empêcher la Roumanie de flirter avec Pékin, la Hongrie avec le capitalisme et l'Allemagne de l'Est avec celle de l'Ouest.

Au sein de la diaspora enfin, le temps est révolu où un Maurice Thorez faisait de la *« fidélité inconditionnelle »* à Moscou la pierre *angulaire* de l'adhésion au communisme. Au Japon, en Inde, en Suède, *en Finlande, les* PC se *sont* largement ouverts à la contestation. Berlinguer a carrément *rompu* avec la Mecque soviétique, n'hésitant pas à déclarer que la veine de la révolution d'Octobre était désormais *« tarie »,* tandis que son collègue en eurocommunisme, l'Espagnol Carrillo, mettait en cause ce qu'il appelait l'*« arriération culturelle »* soviétique.

Il serait excessif d'expliquer la spectaculaire vitalité du parti italien par la seule distance qu'il a prise par rapport à l'URSS. Les PC grec et chypriote-grec se portent eux aussi fort bien, alors qu'ils se font gloire de leur prosoviétisme mais le soutien donné par Moscou aux thèses d'Athènes *dans sa bagarre avec la* Turquie n'y est évidemment pas pour rien. Au Portugal, le PC d'Alvaro Cunhal, le plus stalinien d'Europe, a gagné près de deux points, de 16,8 à 18,5 % entre les élections de décembre 1980 a avril 1983.

Il n'empêche que le PCF souffre de devoir soutenir à la fois la quasi-totalité des positions soviétiques et un gouvernement français qui, sur presque tous les fronts, combat ces positions. Dans la France d'aujourd'hui, où les électeurs mettent au premier plan de leurs préoccupations, comme le montrent les sondages, la défense des libertés, le Parti communiste ne peut que pâtir de l'existence entre Moscou et lui de liens trop étroits et sur la nature desquels il ne s'est jamais franchement expliqué.

Mais il ne lui faut pas seulement se définir par rapport à l'URSS. Il lui faut aussi se définir par rapport à lui-même. Il a abandonné, en un tour de main, il y a quelques années, un des dogmes essentiels du marxisme-léninisme la dictature du prolétariat, alors que Georges Marchais disait, en 1964, au dix-septième congrès du PCF, que le remettre en cause *« serait glisser sur le terrain de la démocratie bourgeoise ».*

Qu'a fait le Parti depuis lors en participant *au gouvernement, sinon* précisément « glisser » sur ce « terrain » ? Mais là encore il *n'a pas* voulu vraiment choisir ; il est comme Mme Thatcher dans le Marché commun, à la fois dedans et dehors. Il n'ose pas se demander ce que cela peut signifier d'être communiste dans une France, dans un monde, qui ressemblent si peu aux schémas réducteurs des pères fondateurs. La grande force de Berlinguer, outre d'avoir italianisé, ou réitalianisé son parti, ç'a été de prendre la mesure des choses : de se persuader, *par exemple, que les nationalisations* n'étaient pas une panacée, et *qu'il ne suffirait pas d'avoir la majorité* des voix pour pouvoir transformer un pays de fond en comble. En un mot d'avoir réussi l'*aggiornamento* de son parti.

Une ambiguïté fatale

C'est de cela que le PCF a besoin. Le congrès de Tours de 1920, les vingt et une conditions qu'il a acceptées alors pour adhérer à une Inter*nationale maintenant dissoute,* appartiennent à la préhistoire. La France est moins mûre que jamais pour une société de type léniniste. En revanche, il y a place, dans ce pays, pour un parti qui se situerait résolument dans une tradition jacobine toujours très vivace et qui, à l'heure où l'Etat est de plus en plus contesté, soutiendrait que lui seul peut remédier à ces inégalités dont les Français s'accommodent si mal.

Le dévouement et le désintéressement de tant de militants permettraient au PCF de jouer ce rôle *mieux que personne.* Encore faudrait-il qu'il se débarrasse de ses réflexes totalitaires et de ses excessives complaisances vis-à-vis de Moscou. Qu'il n'essaye plus de faire croire qu'il suffit de faire payer un peu plus quelques milliers de Français pour permettre à tous les autres d'augmenter leur pouvoir d'achat. Enfin et surtout qu'il renonce à vouloir plaire à tout le monde. Car à persister dans son actuelle ambiguïté, un pied dans l'Etat bourgeois, l'autre dans la révolution prolétarienne, il ne ferait que déconcerter et inquiéter un peu plus, aussi bien ceux qui le voudraient plus engagé que ceux qui le préféreraient plus démocratique.

Il ne resterait plus alors à Georges Marchais, pour meubler les loisirs de sa retraite, qu'à écrire, une fois évanoui *l'Espoir au présent,* un espoir... au passé.

ANDRÉ FONTAINE.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

étranger

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN UNION SOVIÉTIQUE

Le programme des entretiens reste entouré d'un flou artistique

De notre envoyé spécial

Moscou. – C'est ce mercredi 20 juin en fin de journée que M. Mitterrand commence son voyage en URSS. Le président de la République devait être accueilli à 21 heures par M. Gromyko à l'aéroport de Vnoukovo, et une heure plus tard par M. Tchernenko au Kremlin. C'est là, en effet, que résidera M. Mitterrand puisqu'il est en visite officielle. Le fait que le secrétaire général du parti ne se déplace pas à l'aéroport ne doit pas surprendre : cette pratique a été abandonnée du temps de Iouri Andropov, et l'état de santé précaire de M. Tchernenko n'a pas incité les dirigeants soviétiques à la remettre en vigueur. Quant à M. Gromyko, c'est en sa qualité de premier vice-président du conseil qu'il recevra M. Mitterrand, le chef du gouvernement soviétique, M. Tikhonov, étant actuellement absent de Moscou, sans doute en vacances.

Les véritables entretiens politiques ne commenceront que jeudi matin et se poursuivront vendredi. On était incapable mardi soir encore de préciser du côté français dans quel ordre ces discussions auront lieu ; on faisait seulement état d'un probable tête-à-tête avec M. Tchernenko, d'un autre avec M. Gromyko et d'une séance de travail élargie. Cette imprécision du programme – qui ne constitue pas ici véritablement une nouveauté – peut s'expliquer par la volonté de ménager au maximun M. Tchernenko. La même explication ne peut pas, en revanche, s'appliquer au flou artistique entretenu à propos d'une éventuelle prestation de M. Mitterrand à la télévision soviétique. C'est que les négociations se poursuivent encore à ce sujet, les Français voulant être certains que M. Mitterrand ne sera pas censuré s'il fait une déclaration ou s'il donne une interview. De la même façon, c'est avec intérêt qu'ils prendront connaissance de la *Pravda* de vendredi prochain pour vérifier si le toast que doit prononcer jeudi soir le président de la République au cours du dîner officiel que M. Tchernenko offrira au Kremlin, aura ou non été « caviardé ».

Cérémonies

La presse et la télévision soviétiques ont jusqu'à présent adopté un profil bas pour traiter du voyage de M. Mitterrand. C'est ainsi que le journal télévisé de mardi soir ne comportait qu'un bref reportage sur les ventes de voitures Lada en France. Quant à la *Pravda* de mercredi matin, outre la traditionnelle biographie (accompagnée de la non moins traditionnelle photographie) de l'honorable invité, elle ne publie qu'un article de son correspondant à Paris consacré aux échanges commerciaux entre les deux pays, qui, en ces temps de crise, permettraient à la France de lutter contre le chômage. Au passage, le journaliste soviétique s'en prend aux « entraves » à ces échanges qu'impose Washington par le biais du COCOM, et rappelle avec satisfaction que Paris n'avait pas accepté de se plier à l'embargo sur les livraisons de certains matériels pour la construction du gazoduc eurosibérien. C'est un sujet qui tient d'autant plus au cœur des dirigeants soviétiques que les Etats-Unis sont en train d'élaborer une nouvelle législation pour limiter encore les exportations vers l'Est de produits de haute technologie.

Ce thème sera sans doute abordé par les Soviétiques tant au cours de leurs entretiens avec M. Mitterrand que pendant les discussions avec Mme Cresson ; le ministre français du commerce extérieur soulèvera, de son côté, avec insistance le problème du déséquilibre persistant au détriment de la France des échanges entre les deux pays.

La journée de jeudi commencera pour le président de la République par deux cérémonies rituelles : le dépôt d'une gerbe au monument aux morts sur la tombe du Soldat inconnu au pied du mur du Kremlin et quelques instants plus tard par le dépôt d'une nouvelle gerbe devant la plaque qui célèbre les exploits des pilotes du Normandie-Niemen. C'est tout de suite après, vers 10 heures, que devraient avoir lieu les premiers entretiens au Kremlin. Après un déjeuner privé, M. Mitterrand reprendra ses conversations avant de participer au dîner officiel offert par M. Tchernenko.

Vendredi, de nouveaux entretiens sont prévus : un le matin, l'autre l'après-midi. Peu avant le déjeuner, M. Mitterrand se rendra à l'ambassade de France pour rencontrer certains des lecteurs et assistants français travaillant en URSS, puis pour recevoir la communauté française. La journée se terminera par une conférence de presse du président de la République au cours de laquelle il pourrait procéder aux « mises au point » qui s'imposeraient, puis par une soirée au Bolchoï. C'est samedi matin que M. Mitterrand quittera Moscou pour se rendre à Stalingrad (Volgograd), où il sera accueilli par le maire de la ville et où il prononcera un discours. Le retour de M. Mitterrand à Paris est prévu pour la soirée de samedi.

JACQUES AMALRIC.

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

Le président de la République est accompagné de quatre ministres : MM. Cheysson (relations extérieures), Fiterman (transports), Mme Cresson (commerce extérieur et tourisme) et M. Laurain (anciens combattants). La délégation française comprend en outre : MM. Bianco, secrétaire général de la présidence ; Attali, conseiller spécial ; Vedrine, conseiller technique au secrétariat général de la présidence ; Andréani, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay ; Boutet, directeur général des relations culturelles au Quai d'Orsay. Deux personnalités font également partie de la délégation, MM. Eugène Tesseyre, député socialiste de la Nièvre et président du groupe d'Amitié France-URSS à l'Assemblée nationale, et Jacques Chaumont, sénateur RPR de la Sarthe, président du groupe d'Amitié France-URSS au Sénat.

M. Mitterrand a également convié M. Théo Klein, président du CRIF, qui regroupe des associations juives françaises.

A la veille de son départ pour Moscou, ce mercredi 20 juin, M. Mitterrand a eu, mardi, un entretien téléphonique avec le chancelier Kohl, avec lequel il a évoqué aussi bien les relations Est-Ouest que les préparatifs du Conseil européen de Fontainebleau le 25 juin. Le même jour, le président de la République avait reçu pour un entretien à l'Elysée M. Helmut Schmidt, le prédécesseur social-démocrate de M. Kohl à la tête du gouvernement de Bonn.

A Washington, un haut fonctionnaire de la Maison Blanche a indiqué à l'AFP que les dirigeants américains attendent *« avec un vif intérêt »* la visite de M. Mitterrand à Moscou et, en particulier, *« l'accueil qui lui sera réservé »*. Washington a été *« déçu par l'accueil dur et récalcitrant réservé par les Soviétiques à plusieurs dirigeants européens »* en visite récente à Moscou, a ajouté cette personnalité, qui a exprimé l'espoir que *« cela ira mieux pour M. Mitterrand »*. Le gouvernement américain ne tient pas notamment à *« diriger les projecteurs »* sur l'affaire Sakharov pendant la visite du président français, indique-t-on toujours de même source.

Du côté soviétique, ce sont toujours les problèmes d'armement, et notamment des armements spatiaux, qui restent au premier plan. Le délégué de l'URSS à la conférence du désarmement de Genève, M. Israelian, a déclaré, mardi, que son gouvernement est prêt à *« commencer immédiatement »* des négociations sur les armes antisatellites et s'est fait une *« obligation »* de n'envoyer aucune arme de ce type dans l'espace *« aussi longtemps que les autres Etats s'abstiendront de le faire »*. Ce nouvel appel à la négociation a suscité à Washington une réaction prudente. *« Notre position reste souple et nous n'avons pas fermé la porte »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, pour qui le gouvernement américain *« étudie actuellement certains aspects de la question qui pourraient offrir la possibilité d'engager à une date ultérieure des discussions préliminaires »*. – (AFP.)

La répression contre les dissidents s'est durcie

De notre correspondant

Moscou. – M. Mitterrand est le second chef de l'Etat occidental, après le roi Juan Carlos, à être reçu par M. Tchernenko. Le souverain espagnol avait créé une certaine surprise, le 10 mai dernier, en prononçant un vibrant plaidoyer en faveur de la démocratie et des droits de l'homme au cours du dîner officiel au Kremlin. M. Mitterrand fera-t-il de même ?

Le président de la République avait indiqué, avant son départ, qu'il souhaitait *« pouvoir être utile à Andrei Sakharov »*. Il devrait donc évoquer, lors de ses entretiens, le sort de l'académicien dissident, mais il ne soulèvera pas le problème en public. Le mur du silence créé par le KGB autour du prix Nobel et de sa femme est tel que si l'un ou l'autre venait à mourir pendant le séjour du président français, la nouvelle ne filtrerait vraisemblablement pas.

D'autres « cas humanitaires » seront mis en avant par la délégation française. Tout d'abord, celui de ressortissants français retenus contre leur gré en URSS. Certains dossiers sont à l'étude depuis... 1956. On indique, de source française, que le chiffre de plusieurs centaines avancé par un ancien correspondant de l'AFP à Moscou Patrick Meney, dans un livre récent, est certainement exagéré (*le Monde* du 23 février). Il y a peut-être eu dans l'immédiat après-guerre un tel nombre de Français, surtout des Alsaciens-Lorrains, enrôlés de force dans l'armée allemande, puis faits prisonniers et pris dans la machine du goulag. La plupart sont morts, et l'on a perdu la trace des rares survivants.

Il reste, en revanche, une trentaine de familles, d'Arméniens français surtout, venus en URSS après la guerre, ou des Français d'origine russe arrêtés au cours d'un voyage dans les années 50 et 60, qui font l'objet de demandes répétées de la part de l'ambassade. La réponse des autorités est invariablement qu'ils sont Soviétiques au regard de la loi soviétique, soit parce qu'ils sont nés sur le territoire de l'URSS, soit qu'ils ont renoncé à un moment à leur citoyenneté française, sous la contrainte ou pour d'autres raisons. Il y a en effet le cas de ressortissants soviétiques devenus Français par mariage, mais auxquels Moscou refuse le droit d'émigrer.

L'attitude des autorités s'est, de façon générale, considérablement durcie ces derniers mois en ce qui concerne les droits de l'homme. Un dissident de Leningrad, M. Boris Mitiachine, déjà condamné en 1970 à trois ans de camp pour avoir protesté contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, a été de nouveau arrêté le 22 mai dernier pour *« possession de littérature interdite »*. Les membres du groupe pacifiste de Moscou fondé en juin 1982, qui souhaitent l'établissement de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis et distribuent occasionnellement des tracts, sont persécutés plus que jamais. C'est aussi le cas des Lituaniens et des juifs qui attendent depuis de longues années le droit d'émigrer.

Un couple de dissidents, Nikolaï et Nadedja Pankov, a été placé en hôpital psychiatrique pendant plusieurs semaines au début de l'année et traité avec des drogues modifiant le comportement pour avoir révélé l'existence d'une salle de projection réservée à certains dignitaires où passaient des films occidentaux ignorés du grand public. Mme Natalia Khmelnitskaya, qui avait tenté de faire parvenir à l'ambassade de France une lettre de son mari au président Mitterrand demandant le droit pour tous deux de quitter le pays, a été également internée de force à l'asile Kachenko le 17 mai dernier et libérée seulement le 14 juin.

L'arbitraire reste la règle. Un archiviste sans aucune activité politique, Alexi Bogolovski, chez qui avait été saisi en octobre 1983 un exemplaire des *Lettres de Russie* du marquis de Custine – un livre hostile au régime tsariste datant de 1839, – a été arrêté il y a une dizaine de jours. On lui reproche la possession de livres anciens et de quelques revues contemporaines publiées en russe à l'étranger. Il a été inculpé de *« propagande et agitation antisoviétiques »* et sera jugé le 9 juillet.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Tribune internationale

Relancer le dialogue

par NIKOLAI MOLTCHANOV (*)

A la différence du développement fructueux des contacts commerciaux et scientifiques entre l'URSS et la France, les rapports politiques actuels entre les deux pays laissent à désirer. Telle est, malheureusement, la réalité de ces dernières années.

On doit constater que l'antisoviétisme, qui s'est accentué, ces dernières années, en Occident, acquiert, on ne sait pourquoi, une forme particulièrement virulente en France. L'hystérie antisoviétique, les propos ressassés au sujet de la « menace soviétique », revêtent, sur les rives de la Seine, un caractère hypertrophié. Comme si l'Union soviétique était traditionnellement un « ennemi héréditaire » de la France ! En réalité, pendant les épreuves tragiques des deux guerres mondiales, notre pays a rempli, on le sait, une tout autre mission. A en juger par de multiples témoignages de Français prestigieux, le rôle joué par notre pays en tant qu'ami éprouvé et allié de la France ne peut être rayé de l'histoire.

Certains pourront objecter que les événements et les situations historiques ne se répètent jamais sous une forme adéquate. Bien entendu, c'est vrai. Néanmoins, il est impossible de nier une régularité évidente dans l'histoire complexe des relations soviéto-françaises marquée, pendant six décennies, aussi bien par une hostilité extrême que par une coopération étroite : les périodes d'ascension particulière de la France, d'accroissement de son prestige international, de renforcement de ses positions en tant que grande puissance indépendante, coïncident invariablement avec une étroite coopération soviéto-française.

Prenons l'année 1944. L'épopée sanglante de la deuxième guerre mondiale touchait à sa fin. La France se libérait de l'occupation ennemie. Déchirée par Hitler et déshonorée par les collaborateurs du genre de Pétain ou de Laval, elle semblait pour certains être rayée à jamais de la liste des grandes puissances. Heureusement, cela ne s'est pas produit, et la France a rétabli son statut de grande puissance. Est-ce que cela n'a pas été favorisé par la coopération soviéto-française pendant la guerre, par le traité d'alliance en date du 10 décembre 1944 ? Le rôle international indépendant joué par la France avant 1947 répondait non seulement à ses proppres intérêts, mais aussi à la cause de la stabilisation du système de relations internationales d'après-guerre.

Puis, au fur et à mesure que la France entrait dans le sillage de la politique pro-américaine, atlantique, son prestige, son poids et son influence diminuaient dangereusement. Les guerres coloniales ont sapé ses positions.

A cette époque-là, la France était considérée comme un « être malade en Europe ». Ses positions internationales s'affaiblirent à la suite du drame algérien, à cause de l'aventure de Suez, en 1956, et de nombreuses autres circonstances, parmi lesquelles figurait l'orientation ostensiblement antisoviétique des gouvernements de la Quatrième République qui se succédaient.

MAIS la France a de nouveau repris du souffle. Ayant hardiment mis fin à la guerre en Algérie, ayant modifié ses institutions étatiques, elle aborda résolument l'application d'une politique extérieure indépendante, dont la manifestation la plus brillante fut son retrait du système d'intégration militaire de l'OTAN. Son opinion jouissait d'une audience inouïe lors de la discussion des problèmes mondiaux, et la France devint, en Occident, l'initiateur de la détente internationale. Un rôle immense a été joué dans ce domaine par la visite effectuée, en été 1966, par le général de Gaulle en Union soviétique, visite qui a inscrit une page nouvelle dans la coopération soviéto-française diversifiée.

Par la suite, les contacts politiques étroits entre l'URSS et la France devenaient un facteur important et bénéfique de la politique européenne. Nombreux étaient ceux qui considéraient, non sans raison, les rapports entre l'URS et le France comme une sorte d'étalon, d'exemple de rapports qui peuvent et doivent être entretenus entre les grandes puissances appartenant à des systèmes sociaux différents.

Mais l'aggravation, au seuil des années 80, de la tension internationale s'est répercutée, non sans liaison avec les événements de la vie politique intérieure de la France, de façon non point positive sur les relations soviéto-françaises. Ensuite, dans la crise soviéto-américaine dans le domaine des missiles, la France a occupé une position pro-américaine. En même temps, par la faute de Washington, les choses en sont venues à la cessation des négociations soviéto-américaines sur les missiles de moyenne portée. Je tiens à signaler, d'ailleurs, que ce fait ne peut réjouir que les ennemis invétérés de la paix.

Il convient de rappeler, sous ce rapport, la thèse du général de Gaulle affirmant que les problèmes européens doivent être considérés dans le cadre européen. Mais, dans ce cadre, une grande responsabilité appartient à l'URSS et à la France. Etant donnée l'aggravation actuelle de la situation internationale, il serait très opportun de relancer le dialogue politique franco-soviétique direct. Personnellement, je suis profondément persuadé que cela contribuerait à régler de nombreux problèmes majeurs qui poussent le monde, et en premier lieu l'Europe, vers l'abîme nucléaire.

(*) Historien soviétique.

LES INTERLOCUTEURS DU PRÉSIDENT

Il n'y a pas de jeunes au Kremlin

Conformément à la tradition pieusement respectée au Kremlin, M. Mitterrand ne devait connaître ses interlocuteurs qu'au dernier moment, en arrivant mercredi soir à Moscou. Mais il n'est pas difficile d'imaginer que, outre M. Tchernenko, il rencontrera M. Gromyko, ministre des affaires étrangères ; M. Oustinov, ministre de la défense, et, peut-être, M. Gorbatchev, dont l'Elysée a demandé spécialement, dit-on, la présence sur la liste.

L'intérêt de M. Mitterrand pour M. Gorbatchev est compréhensible. A cinquante-trois ans, M. Mikhaïl Gorbatchev est le plus jeune membre de cet aréopage restreint, formé des dirigeants du Parti qui sont membres à la fois du bureau politique et du secrétariat du Comité central. L'expérience prouve qu'il faut appartenir à ce groupe pour avoir une chance d'accéder au secrétariat général. M. Gorbatchev a raté une occasion à la mort d'Andropov, dont il paraissait être le protégé, mais l'occasion peut se représenter.

Son ascension a été extrêmement rapide. Premier secrétaire du territoire de Stravropol, il est « monté » à Moscou sous Brejnev, comme spécialiste de l'agriculture. Suppléant du bureau politique en 1979, membre à part entière l'année suivante, il a – fait remarquable – survécu à quatre mauvaises récoltes. Très vite, ses responsabilités se sont étendues à l'ensemble de l'économie (civile). A la mort d'Andropov, il est apparu comme le numéro deux du Parti, donnant en quelque sorte l'investiture des « andropoviens » à M. Tchernenko. Il a maintenant tous les attributs du « deuxième secrétaire », bien que le titre n'existe pas officiellement : il est président de la commission des affaires étrangères du Soviet de l'Union, ce qui lui donne un droit de regard sur la diplomatie ; au secrétariat du comité central, il s'occupe de l'idéologie et, partiellement, des cadres, ce qui lui permet de se constituer une clientèle.

La « troïka » au complet

Il n'est pas le seul à la direction suprême à n'avoir pas atteint les soixante-dix ans. M. Romanov, qui est, comme M. Gorbatchev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, MM. Aliev, Vorotnikov, Dolguikh, Chevarnadzé, ont autour de soixante ans, même s'il est vrai que le bureau politique et le secrétariat restent dominés par la vieille garde.

Et pourtant, il n'y a pas de vrais jeunes à la tête du Parti ! D'abord, ce sont toujours les vieux qui donnent le ton, un ton plutôt dur en ce moment. La « troïka » Tchernenko, (soixante-douze ans), Gromyko (soixante-quatorze ans), Oustinov (soixante-quinze ans), sort au complet dans les grandes occasions, sans que l'on sache lequel des trois est là pour surveiller les deux autres. Ces trois vétérans n'ont visiblement pas l'intention de passer la main. La mort d'Andropov – que l'on avait crédité de quelques velléités de rajeunir l'appareil – aurait pu leur en fournir l'occasion. Ils se sont, au contraire, empressés de coopter l'un des leurs à la tête du Parti et de l'Etat. Il y a fort à parier qu'ils mourront à leur poste.

En attendant, les sexagénaires ont le temps de vieillir, si tant est que les rivalités qui ne peuvent manquer de les opposer ne les amènent pas à s'exclure mutuellement de la direction. Les dernières années du règne de Brejnev, pourtant marquées par une forte stabilité, ont montré que les remplacements au bureau politique avaient lieu souvent au détriment des jeunes. Car c'est une situation très difficile et finalement très risquée que de rester des années dans l'attente du pouvoir suprême, *a fortiori* d'être l'héritier présomptif ou supposé. Peu de dirigeants soviétiques, au cours de l'histoire, y ont survécu politiquement, voire physiquement.

Mais, surtout, il n'y a pas de jeunes à la direction soviétique, si l'on entend par là, des porteurs d'idées neuves. Certes, la génération montante de dirigeants n'a pas connu la révolution, ne porte aucune responsabilité dans les crimes de Staline et n'a qu'un souvenir vague de la guerre. Mais *« la jeunesse est un concept relatif dans la vie politique soviétique* [et] *soixante ans n'est pas exactement l'âge de l'innocence* Bien que leur formation soit souvent plus technique qu'idéologique, les jeunes ont fait leurs classes et leur carrière dans l'appareil du Parti ; ils ont été façonnés par lui. L'erreur courante chez les observateurs occidentaux est de croire que les nouvelles générations seront modernes, réformistes, intéressées à un meilleur fonctionnement du système économique, voire plus libérales, et – en politique extérieure – plus accommodantes. Rien – et surtout pas le court interrègne d'Andropov qui avait soulevé bien des illusions à l'Ouest – n'est venu conforter cette opinion.

M. Gorbatchev qui, contrairement à nombre de ses pairs, a fait quelques voyages en Occident, notamment au Canada où il s'est montré fort à son avantage, est présenté parfois comme un *« nouveau Khrouchtchev »*... Raison de plus pour penser que sa position doit être terriblement inconfortable.

DANIEL VERNET.

DIPLOMATIE

LA PRÉPARATION DU SOMMET EUROPÉEN DE FONTAINEBLEAU

Une inquiétante décontraction

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Mardi soir 19 juin, à l'issue de la dernière réunion des ministres des affaires étrangères des Dix avant le Conseil européen des 25 et 26 juin à Fontainebleau, M. Cheysson n'a pas dévoilé grand-chose de ses impressions quant aux chances d'un règlement du contentieux communautaire.

Les Britanniques assurent vouloir négocier de manière constructive. Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a prononcé un discours où son engagement européen était fortement exprimé et — une attention qui mérite d'être relevée — formulé dans des termes qui tenaient mieux compte qu'à l'habitude des préoccupations et des centres d'intérêt de ses interlocuteurs.

Qu'en a pensé le président en exercice du conseil des ministres des affaires étrangères ? M. Cheysson s'est contenté d'observer que les Britanniques, depuis le lendemain du Conseil européen de Bruxelles, en mars, n'ont fait aucune proposition pour essayer d'alléger le différend sur le montant de la compensation budgétaire à leur accorder au cours des années à venir.

On assiste actuellement — c'est, en tout cas, une impression largement partagée — à une étrange tentative de banalisation de l'affaire britannique. L'ordre du jour de Fontainebleau, que les chefs d'Etat et de gouvernement peuvent remanier à leur gré, est chargé. Premier temps : les affaires du monde, le Golfe, le Proche-Orient, les relations Est-Ouest. Deuxième temps : la relance politique et économique de la Communauté. Troisième temps : le conflit budgétaire, et les autres dossiers qui, depuis le Conseil européen de Stuttgart, lui sont liés. L'air de dire à Mme Thatcher : *nous ne voulons pas recommencer l'exercice impossible de Bruxelles. Si on ne trouve pas rapidement un terrain d'entente, on passera à autre chose et la Communauté continuera à vivre !*

Une manière, aussi, de faire comprendre qu'à Bruxelles on est allé trop loin. Quel est le sens d'une telle attitude ? Sans doute le souci d'indiquer à Mme Thatcher qu'elle n'a pas, comme elle le croit, toutes les cartes en main dans la négociation. Que, si elle fait défaut, ses partenaires ne se laisseront pas déborder par la contrainte budgétaire. Qu'ils appliqueront au besoin des procédures empiriques pour continuer à faire fonctionner le Marché commun, y compris sans son concours.

Les Français et les autres interlocuteurs du Royaume-Uni agissent donc comme s'il n'existait pas, comme s'il ne pouvait exister, de difficultés budgétaires immédiates de nature à semer le désordre dans la vie quotidienne de la Communauté. Mardi, les ministres ont renvoyé tranquillement à un conseil de la mi-juillet le problème de savoir comment financer l'important dépassement des dépenses par rapport aux crédits inscrits dans le budget de la Communauté pour 1984, comme s'il s'agissait là d'une affaire de routine.

La détermination, même tardive, peut être une vertu. Mais peut-on rendre ainsi parfaitement ordinaire un conflit qui l'est d'autant moins qu'il n'a jamais été traité comme tel ? Il y a quelque chose d'artificiel, et donc de peu rassurant, dans l'apparente décontraction des représentants de la France.

PHILIPPE LEMAITRE.

EUROPE

Pologne

AU COURS D'UNE VISITE PRIVÉE A PARIS

Le porte-parole du gouvernement de Varsovie a l'intention de donner une conférence de presse

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Sarcasmes à l'endroit de M. Walesa, refus de toute concession à l'opposition, fermeté envers l'Eglise et silence total sur une éventuelle libération de prisonniers politiques : le régime du général Jaruzelski semble avant toute autre chose vouloir savourer ce qu'il présente comme sa victoire aux élections locales du dimanche 17 juin. Les chiffres officiels définitifs de la participation électorale (74,95 %) ont été publiés mardi 19 juin avant que Solidarité ait pu établir ses propres estimations.

Le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a même conseillé aux journalistes occidentaux d'aller demander aux clandestins ce qu'ils pensaient de leur *« défaite »*. *« Nous ne voulons d'aucune espèce de conciliation avec l'opposition »*, nous confirmait ensuite M. Urban, tout en se refusant à donner la moindre indication concernant une éventuelle amnistie logiquement espérée avant le quarantième anniversaire du régime, le 22 juillet prochain. Des propos qui sont bien loin de répondre au vœu des évêques, à savoir l'instauration d'un *« nouveau climat politique susceptible d'éliminer les causes des tensions et de la répression »*, selon les termes du communiqué publié mardi, à l'issue de la conférence épiscopale de Radom.

Pas de quoi non plus donner de grands espoirs aux détenus politiques qui refusent de sortir de prison s'il leur faut pour cela s'engager à garder le silence en cas de nouvelles arrestations, inéluctables selon eux, dans le climat actuel.

Négociations sur les prisonniers politiques

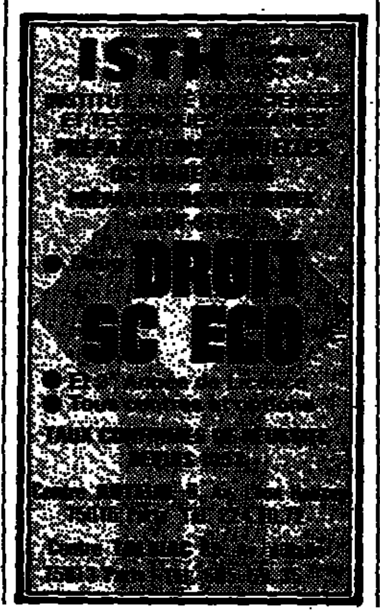
Des négociations secrètes se poursuivent actuellement à ce sujet entre l'Eglise et l'Etat, mais elles sont singulièrement compliquées par le fait que le procès des quatre inculpés du KOR est annoncé pour le 13 juillet. Le risque est grand de voir le sort de ces quatre hommes séparé durablement de celui des autres prisonniers, d'autant qu'ils ont toutes les qualités requises pour faire d'excellents boucs émissaires. Aucune information ne filtre sur ces négociations, mais on sait que les prisonniers concernés ont longtemps essayé d'obtenir du pouvoir un geste, une déclaration d'intention, qui leur permettent d'espérer que le régime envisage l'avenir autrement que comme une simple normalisation passant par l'écrasement pur et simple de l'adversaire.

Ce serait le cas en particulier si les autorités admettaient le principe d'un retour à terme au pluralisme syndical (que la loi actuelle n'exclut pas complètement). Mais là encore, si l'on en croit M. Urban, toutes les portes sont fermées à double tour. Le pouvoir, explique-t-il, exclut complètement tout *« pluralisme »*. Si les dispositions régissant les activités syndicales devaient évoluer, ce serait seulement à la demande des actuels syndicats uniques et dans le sens d'un élargissement de leurs prérogatives, rien de plus.

Le porte-parole du gouvernement polonais a affirmé, par la même occasion, qu'il avait décidé de se rendre pour quelques jours en France, à la fin du mois de juin, à l'occasion d'une « escale » sur le chemin de Cuba. Simple visite privée, en principe, puisque M. Urban n'a nullement été invité, semble-t-il, par les autorités françaises. Mais visite d'un genre un peu particulier tout de même : le porte-parole, qui a rang de ministre et qui est devenu un personnage notoire de la scène politique polonaise, compte en effet profiter de ce séjour pour donner une conférence de presse. A l'occasion, M. Urban n'exclut pas la possibilité de rencontrer certaines personnalités politiques françaises, si elles en expriment le désir.

Cette visite, un peu inattendue (M. Urban se défend pourtant de vouloir forcer la porte), intervient à un moment où les relations franco-polonaises sont des plus médiocres. Après quelques signes d'amélioration, marqués par un séjour à Varsovie de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, en février, puis par une visite de parlementaires polonais à Paris, les autorités de Varsovie ont très mal pris la déclaration publiée par le Quai d'Orsay, après les manifestations du 1er mai en Pologne. Et la détention de deux Français à Szczecin n'a pas arrangé les choses. L'un d'eux, M. Olivier Roux, a finalement été expulsé. Mais, après une volte-face des autorités polonaises, M. Jacky Challot, accusé d'avoir voulu introduire en mars dernier du matériel d'imprimerie en Pologne, passera en jugement le 27 juin, soit à la veille de la conférence de presse que M. Urban doit donner à Paris.

JAN KRAUZE.



Yougoslavie

DIX NATIONALISTES ALBANAIS ONT ÉTÉ CONDAMNÉS A DES PEINES ALLANT JUSQU'A DOUZE ANS DE PRISON

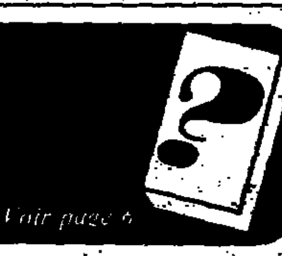
La répression se poursuit contre les partisans du nationalisme albanais Kosovo, province autonome de Yougoslavie dont, en majorité, les habitants sont de souche albanaise.

Dix condamnations ont été prononcées le lundi 18 juin 1984 à Pristina, capitale du Kosovo, selon l'agence officielle yougoslave Tanjug. Sur les dix séparatistes accusés d'avoir tenté de former *« une république albanaise du Kosovo »*, neuf ont été condamnés à des peines de trois à douze ans de prison. Le chef du groupe a été interné en hôpital psychiatrique pour *« schizophrénie paranoïaque »*. Ce procès, selon les observateurs, est le premier d'une série de trois intentés à plusieurs mouvements nationalistes. Tanjug a fait savoir que le procès de vingt membres du Front de libération populaire albanais a été ouvert à Pristina le mardi 19 juin.

La date des entretiens albano-yougoslaves sur les échanges culturels entre les deux pays a cependant été fixée mardi. Ils devraient avoir lieu du 25 au 29 juin à Belgrade, selon l'agence albanaise Ata, bien que l'Albanie ait protesté à plusieurs reprises contre la répression qui a suivi les émeutes nationalistes au Kosovo, au printemps 1981, et qui s'est soldée par sept cents condamnations.

D'autre part, quarante-huit intellectuels slovènes ont adressé une pétition à la présidence collégiale yougoslave en faveur des six dissidents arrêtés en mai dernier à Belgrade et à Sarajevo (*le Monde* du 15 juin). Ils demandent le *« respect des libertés garanties par la Constitution yougoslave »*. Trois de ces dissidents poursuivent une grève de la faim depuis près de quatre semaines pour protester contre leur *« arrestation illégale »*. — (AFP.)

Shade you bun to back Don Matta' batty- Eire,
Shade you bun to back, tune on Nora Pa',
Shone aid you fan', aid you be Ann rap' eh,
Keenness rap Pa port on fee shoe neigh'.



Voir page 6

L'Ouganda sous la terreur

II. – LA RECONSTRUCTION, TOUJOURS RECOMMENCÉE...

Les forces de l'« ordre » sèment la terreur en Ouganda sous prétexte de chasse à des dissidents actifs dans plusieurs régions. Répression, persécutions et exactions ont atteint un tel degré que certains Ougandais en viennent presque à regretter la dictature d'Idi Amin Dada. (*Le Monde* du 20 juin.)

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Kampala. – Chaque semaine, l'hebdomadaire *Munnansi (le Citoyen)* publie une liste d'environ soixante-dix personnes dont il a authentifié l'assassinat. La dernière *victime – Bikwaso, du village de* Kiwoko – dont le nom figure dans l'édition du 5 juin, porte le numéro 1 700. A ce rythme-là, il faudra à cet hebdomadaire presque trois décennies pour dresser l'inventaire de tous ceux qui ont disparu depuis le retour au pouvoir, en décembre 1980, de M. Milton Obote, si tant est que le chiffre de cent mille morts, avancé par M. Paul Ssemogerere, *président du* Parti démocratique (DP), se confirme. Tâche sans fin, cependant, car, en Ouganda, la violence est quotidienne.

On avait pourtant cru, à l'automne dernier, que le pays était peut-être *en train de sortir* d'un long tunnel. Les troupes gouvernementales semblaient marquer des points sur l'Armée nationale de résistance (NRA), conduite par Yoweri Musuweni, qui manquait d'appuis extérieurs. On entrevoyait même les signes d'un « décollage » économique, et les experts des Nations unies ne tarissaient pas d'éloges sur ce pays qui avait à cœur d'appliquer scrupuleusement les recettes du Fonds monétaire international (FMI). Fragile impression...

Comme si le retour à la normale tenait à un homme, la mort, en *décembre dernier, dans un accident* d'hélicoptère, du général David Oyite Ojok, alors chef d'état-major des forces armées, ruinait tous ces frêles espoirs. En janvier, pour la première fois depuis la chute d'Idi Amin Dada, en avril 1979, quatre Européens – trois Suisses et un Britannique – étaient abattus près de Kampala, dans des circonstances encore mal élucidées. En février, les *guérilleros de la NRA investissaient* la caserne de Masindi, au nord de la capitale, et s'emparaient d'un énorme stock d'armes et de munitions.

La décomposition de l'armée

L'impression que la NRA a repris l'initiative sur le terrain vient d'être confirmée par le coup de main lancé, le 2 juin, par les dissidents sur Hoima, située à 150 kilomètres au nord-ouest de Kampala. Maîtres de la ville pendant plusieurs heures, les *guérilleros ont* dévalisé la caserne, le poste de police, un entrepôt de nourriture, un magasin de chaussures et la Banque commerciale d'Ouganda, où ils ont fait main basse sur 15 millions de shillings, soit 300 000 francs. Ils ont ensuite organisé entre eux un match de football à l'issue duquel Yoweri Musuweni s'est adressé à la population. « *Nous ne sommes pas des bandits mais des combattants de la liberté* », a-t-il dit. Puis, avant de quitter les lieux, le « patron » de la NRA s'est rendu au domicile du responsable du district pour y signer le livre d'or... On ne pouvait mieux s'y prendre pour ridiculiser le pouvoir central.

La réussite de pareils coups d'audace s'explique par l'état de décomposition avancée dans lequel se trouve l'armée gouvernementale après la disparition du général Ojok, qui avait sur elle un certain ascendant. Tout le monde s'accorde à reconnaître que celui-ci arrivait à se faire obéir et n'hésitait pas à aller sur le terrain pour remettre au pas les *indisciplinés*. Le chef d'état-major, qui présidait en outre l'Office de commercialisation du café, dont le pays tire plus de 95 % de ses devises, pouvait, à terme, représenter une menace pour M. Milton Obote, avec lequel il entretenait, les derniers temps, des relations plutôt tendues. Ne se trouvait-il pas alors dans la même position que le général Amin Dada lorsque celui-ci, en janvier 1971, confisqua le pouvoir à ce même Milton Obote ?

Le poste de chef d'état-major n'est toujours pas pourvu. Les rivalités tribales, notamment entre Acholis et Langis – deux ethnies du nord du pays – qui forment le gros des troupes, *retardent le choix* d'un successeur. Plus divisée que jamais, l'armée est placée sous le « commandement » du général Tito Okello, que beaucoup d'observateurs considèrent comme une vieille baderne. Pour se démarquer de ses excès, M. Obote a coutume de dire : « *Cette armée-là, ce n'est pas moi qui l'ait créée.* » Il est vrai qu'il s'agit d'une armée de libération, *montée en toute hâte, de toutes* pièces, avec des éléments très composites et parfois peu recommandables, pour chasser Amin Dada du pouvoir. Livrés à eux-mêmes, ces soldats sans foi ni loi ont tôt fait d'abuser de l'autorité que confère le port d'un vague uniforme.

Beaucoup doutent qu'il soit possible de récupérer ces « *soldats perdus* ». Le concours à la formation des cadres militaires, apporté jusqu'en mars 1984 par certains pays du Commonwealth et, depuis lors, par les Britanniques, n'est pas à la mesure du mal. L'anarchie est telle que la notion même d'armée ougandaise est on ne peut plus floue. Personne n'est capable de dire combien d'hommes celle-ci rassemble : « *Peut-être 15 000, peut-être 50 000* », s'interroge un diplomate. Ces militaires semblent d'autant moins disposés à s'assagir qu'ils craindraient de s'engager ainsi dans un processus au terme duquel ils perdraient le contrôle des événements et auraient alors à payer très cher leur mauvaise conduite.

Cette peur d'une revanche, que certains mauvais conseillers s'emploient, semble-t-il, à attiser – « *C'est eux ou c'est vous* » – les conduit à d'autres excès.

En définitive, cette armée divisée, désorganisée, apeurée, est, d'une certaine manière, un « atout » pour le régime de M. Obote. *A priori*, il n'est, en effet, ni dans le pouvoir de celle-ci ni dans son intérêt de modifier le *statu quo*. Encore convient-il qu'elle demeure en état de contrer la rébellion. Malgé tout, l'exemple guinéen a récemment montré qu'une armée faible et déconsidérée pouvait réserver de mauvaises surprises au gouvernement en place. « *Lorsque Amin Dada a fait son coup de force, il n'avait pas derrière lui toutes les unités du pays* », remarque un autochtone.

Pour l'heure, l'Ouganda affiche les signes extérieurs d'une démocratie parlementaire bâtie sur le modèle britannique. Le DP a formé un « *cabinet fantôme* » et joue le rôle d'« *opposition de Sa Majesté* ». A ce titre, M. Ssemogerere bénéficie d'une maison, d'un bureau, d'une voiture de fonction et d'une garde personnelle. Il existe une presse libre, comme l'hebdomadaire *Munnansi* ou le quotidien catholique *Munno*, qui ne se prive pas de critiquer le gouvernement en termes parfois très sévères. Alors de quoi se plaint-on ?

Façade en trompe l'œil, en réalité. Au lendemain des élections de décembre 1980, après maintes manipulations, le DP s'était vu attribuer cinquante et un sièges à l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, trente-cinq députés seulement occupent les bancs de l'opposition. Huit se sont ralliés au Congrès du peuple ougandais (UPC), le parti au pouvoir, trois se sont exilés, deux sont en détention, deux ont été assassinés, un a disparu depuis le 27 janvier dernier... C'est dire que l'exercice d'un mandat parlementaire est périlleux si l'on se trouve du mauvais côté de la barrière.

Quant à la presse dite libre, elle paye très cher son existence. Le pouvoir pratique à son encontre une politique d'intimidation : descentes de police, arrestations de journalistes, confiscations de machines, vols de documents, pillage des locaux. *Munnansi*, qui tire à environ 16 000 *exemplaires en anglais et en* luganda, sort sous forme de feuilles ronéotypées depuis qu'en septembre 1981 le gouvernement lui a retiré l'autorisation d'imprimer un vrai journal.

Pourquoi maintenir cette façade libérale, anachronique, sur le continent africain où presque partout le *système du parti unique* est de rigueur ? Peut-être les autorités de Kampala cherchent-elles ainsi à satisfaire, à moindres frais, la bonne conscience de la communauté internationale dont elles sollicitent le concours pour relever une économie ruinée par Amin Dada ? « *Il y a aussi, au sein de l'équipe dirigeante, quelques gens raisonnables qui prêchent la modération* », reconnaît-on au DP. Il n'empêche que, dans ce système, le pouvoir en place est mieux à même d'identifier ses adversaires que dans un régime ouvertement autoritaire où chacun se tient sur ses gardes.

Cette « *démocratie à l'ougandaise* » n'en est que plus dangereuse. Elle incite, en effet, les opposants à se découvrir et à s'exposer ainsi aux attaques d'un gouvernement qui montre alors son vrai visage. Même si un certain dosage ethnique a présidé au partage des responsabilités, ce sont, aujourd'hui, les tribus nilotiques, installées dans le nord du pays, qui ont le pas sur les tribus bantoues, installées dans le *sud*. A celles-ci se rattachent les Bougandais, parmi lesquels le DP recrute bon nombre de ses partisans. Ces Bougandais n'ont toujours pas pardonné à M. Obote d'avoir, en mai 1966, déposé le kabaka, leur souverain. Or ils représentent près du tiers de la population totale. Il est donc difficile de gouverner sans eux et, *a fortiori*, contre eux et de gouverner à partir de Kampala, au cœur de l'ancien royaume du Bouganda. Aussi, le chef de l'Etat avait-il imaginé de déplacer la capitale vers le nord, dans son district natal d'Apach, en pays lango.

Une comédie démocratique

Cette bataille politique sur fond de décor tribal, les membres du DP, d'obédience démocrate chrétienne, souhaiteraient, en quelque sorte, la moraliser. « *Il faut absolument éviter de tomber dans le cercle vicieux de la violence,* insiste M. Ssemogerere. *Malheureusement, M. Obote refuse de faire la paix avec ses principaux adversaires. Pour lui, réconciliation nationale signifie simplement ralliement à l'UPC.* » Même si « *la bonne volonté de* [son] *parti n'a pas été récompensée* », le chef de l'opposition ne s'avoue pas vaincu : « *Nous existons depuis trente ans, malgré le gouvernement*, explique-t-il. *Nous sommes le plus vieux parti africain après le Congrès national africain (ANC). Comme l'Eglise d'Ouganda, nous survivrons, même aux persécutions.* »

Le DP doit-il continuer de jouer les figurants dans cette comédie démocratique ? Le débat est ouvert. M. Ssemogerere ne se dissimule pas que « *le prochain round électoral, annoncé pour 1985, sera beaucoup plus dur que celui de 1980. Déjà, notre proposition de réforme électorale vient d'être rejetée sans débat au Parlement* ». L'opposition serait prête à courir sa chance si une large amnistie met fin aux violences et si, d'autre part, l'armée cesse de se ranger derrière le drapeau de l'UPC. Il y a bien peu de chances que ses requêtes soient entendues. Alors, se retirera-t-elle du jeu ?

« L'arme de l'aide »

Impuissants à modifier, de l'intérieur, le cours des choses, beaucoup d'Ougandais comptent sur la communauté internationale pour les y aider de l'extérieur. « *Pourquoi ne pas utiliser l'arme de l'aide pour contraindre les autorités de Kampala a ramener la paix ?* suggère un observateur. *Nos amis étrangers ont mis six bonnes années à réagir contre Amin Dada. Leur faudra-t-il autant de temps pour réaliser ce qui se passe, aujourd'hui, ici ?* » Chantage à l'aide ? Peut-être. Mais, comment sortir le pays du néant où le *régime précédent* l'avait plongé sans qu'au préalable soient jetées les *bases d'une politique de réconciliation nationale ?*

« *On ne peut pas attendre cette réconciliation,* rétorque un expert des Nations unies. *Il faut mettre de l'argent tout de suite, même si l'on sait qu'il y aura beaucoup de pertes.* » Effectivement, la communauté internationale a apporté à l'Ouganda, pendant la période 1979-1982, une aide globale de 372 millions de dollars en moyenne par an et, l'an dernier, de 401 millions de dollars. Le besoin de concours extérieurs est évalué, pour 1990, à 541 millions de dollars. Déjà, le service de la dette atteint un ratio alarmant : en 1983, il représentait 51,6 % du total des exportations de biens et de services.

Cette aide massive n'a pas permis le « décollage » du pays, quoi qu'en laissent paraître les indicateurs économiques à la hausse : le revenu national par tête d'habitant est inférieur d'un tiers à son niveau de 1970. Les entreprises industrielles tournent à moins de 30 % de leur capacité. *Grosso modo*, l'Ouganda règle avec les recettes tirées du café sa facture pétrolière et, pour le reste, dépend artificiellement de l'étranger. Il n'y a pas d'investissements privés. Le seul secteur où il y a de l'argent à gagner rapidement est celui du commerce, et les Indo-Pakistanais ne sont pas les derniers à *s'en être aperçu...*

A l'évidence, l'insécurité contrarie le développement. Selon un rapport officiel, en 1982-1983, les activités de maintien de l'ordre ont « mangé » le quart du budget, ainsi qu'« *une large proportion* » des dépenses extra-budgétaires. En 1982, 43 % des importations gouvernementales ont profité au ministère de la défense. Cette anarchie perturbe les circuits économiques : moins de la moitié de la récolte de café parvient à sortir des régions hautement productrices, comme le Mengo, affectées par la guérilla. Le prix des bananes, aliment de base des Ougandais, est trois fois plus élevé à Kampala que dans la campagne environnante. « *Nous avons beaucoup de mal à faire venir des experts ici, même pour des missions de courte durée* », constate un diplomate.

L'Ouganda s'en va à vau-l'eau. La chute d'Amin Dada n'en a pas fondamentalement modifié le paysage politique et économique. Dans un tel *climat de violence, la commauté* internationale peut-elle continuer de participer comme si de rien n'était à une tâche dont elle ne verra jamais le bout, à une reconstruction toujours recommencée ?

FIN

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

L'achèvement du troisième « mur » de défense marocain coupe la route de l'Atlantique au Polisario

De notre envoyé spécial

Agadir. — Haouza et Jdiria ont été pratiquement rayées de la carte. Du moins pour le moment. Ces deux agglomérations du Sahara occidental — « du Sahara marocain », rectifie le colonel Arzaz, commandant du secteur de l'oued Draa — ont été isolées par le troisième « mur » de défense, long de 320 kilomètres, édifié par les forces armées royales en bordure du Zag, entre le 19 avril et le 10 mai.

« Haouza n'est pas un lieu stratégique. Il n'y a pas d'eau et c'est un cul-de-sac », avait expliqué, au PC de son état-major à Agadir, le colonel-major Bennani, commandant de la zone sud, qui a succédé au général Dlimi dont il avait été le principal adjoint. « *Mais*, ajoute-t-il, *nous commençons à être agacés de voir le prétendu gouvernement sahraoui dater ses communiqués d'Haouza, et le Polisario nous narguer en prétendant contrôler le territoire et en emmenant des journalistes jusqu'à l'Atlantique.* »

Pour la République arabe sahraouie démocratique, proclamée par le Front Polisario le 27 février 1976, Haouza, en revanche, n'avait pas seulement valeur de symbole. Après l'avoir reprise aux Marocains en 1979, les Sahraouis avaient tiré parti du site rocailleux et accidenté pour aménager des cavernes en caches et creuser des galeries dans lesquelles ils s'étaient installés. *« C'étaient des labyrinthes, assez élaborés qu'on ne pouvait repérer du ciel »*, reconnaît un officier marocain. De même, les combattants sahraouis profitèrent-ils des arbres de la vallée pour se réunir à l'abri des regards, comme nous avions pu le constater lors d'une précédente visite en 1981 (*le Monde* des 26 février et 7 avril 1981).

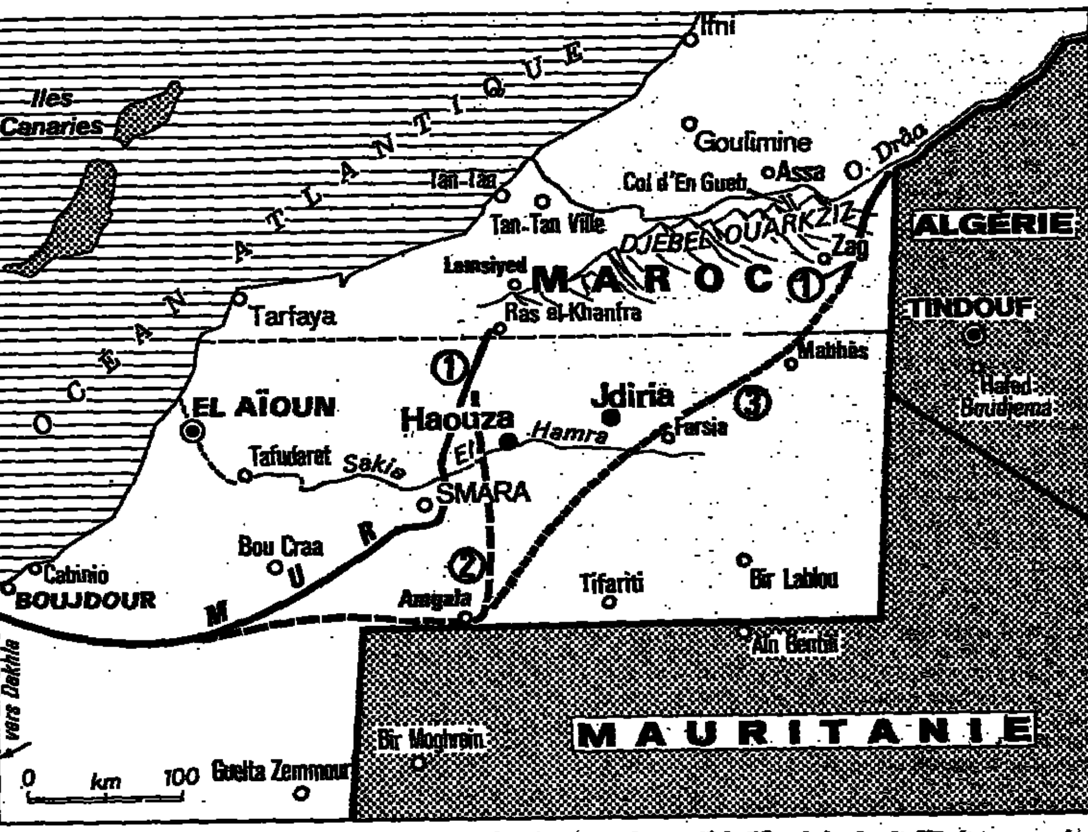
Notre hélicoptère survole la localité avant de se poser près d'un groupe de bâtiments qui ne sont plus que ruine. Les lieux sont parfaitement reconnaissables, en particulier le fortin que des Britanniques avaient construit au sommet d'un piton, au siècle dernier, vers 1880, nous avaient dit des combattants du Front Polisario, et le potager que ces derniers cultivaient sur le bord de l'oued. Aujourd'hui, c'est un autre Maure, le lieutenant Salek, vétéran de la tribu des Aït-Lahsen, qui s'en occupe.

« Du point de vue tactique, nous avait dit à Agadir le colonel-major Bennani, *Jdiria offre plusieurs avantages. Elle permet de contrôler les territoires du massif de l'Aïder et d'assurer la sécurité de la province de Tan-Tan et de la plaine de Zag.* » Lorsque notre Puma se pose, j'ai du mal à retrouver cette bourgade de quelque huit mille habitants récupérée par le Front Polisario le 4 juin 1979. Il y a trois ans, les maisons, les bâtiments de l'administration espagnole et les casernes du Tercio étaient encore debout, mais la plupart des toits s'étaient effondrés et quelques murs étaient troués ou lézardés. *« Les Marocains ont dynamité et bombardé en partant »*, nous avaient dit les Sahraouis. Cette fois, les Marocains leur renvoient l'argument. Je ne reconnais qu'un des deux châteaux d'eau — l'autre est apparemment neuf — sur lequel flottait alors le drapeau sahraoui. Ils dominent maintenant une centaine d'imposants tas de gravats rassemblés par les bulldozers des FAR.

La vigilance est de rigueur

C'est tout ce qui reste de Jdiria. Les FAR ont aménagé des aires d'atterrissage pour les hélicoptères et un bâtiment où nous sont servis des rafraîchissements. En route pour Smara, ville sainte de Ma-el-Aïnin, l'appareil longe le « mur » mais en se tenant nettement à l'intérieur du périmètre protégé. Malgré une certaine décontraction, la vigilance reste de rigueur. *« Nos adversaires ont des moyens anti-aériens »*, dit en guise d'explication le colonel Ouali, commandant du secteur de la Saguia-el-Hamra. Le gouverneur de Smara, M. Dkhil Khalil, un commerçant rguibat, nous expliquera que la reconstruction de Haouza et de Jdiria est envisagée. « *Mais*, ajoute-t-il, *le problème sera de persuader les habitants qui vivent ici et qui se sont habitués à un certain confort d'y retourner.* »

Autre étape importante : Amgala, reconnaissable à ses maisons en pierre plate de couleur brun-noir, à ses puits et au puissant massif qui la protège, est située sur la frontière mauritanienne. C'est une plaque tournante avec ses pistes et ses passages obligés conduisant à Tifariti, Bir-Lahlou puis Tindouf en Algérie, à Bir-Moghrein en Mauritanie et à El-Aïoum et Boucraa au nord-ouest du Sahara occidental. Le « mur » a verrouillé ces passages : pour se rendre à Gelta-Zemmour, ou pour attaquer Dakhla sur l'Atlantique le Front Polisario devra désormais passer par la Mauritanie. Dans ce cas, Rabat estimera-t-il que c'est un *casus belli* avec Nouakchott, où exercera-t-il un droit de poursuite ?



Commencé en août 1980, le premier « mur » (600 kilomètres), partant du massif de l'Ouarkziz, devait délimiter un an plus tard le « Triangle utile » et protéger El-Aïoun, Smara, Bou-Craa et Boujdour. Le deuxième « mur » (300 kilomètres) a été construit entre le 19 décembre 1983 et le 10 janvier 1984 pour intégrer Amgala. Le troisième (320 kilomètres), réalisé entre le 19 avril et le 10 mai, isole Haouza, capitale provisoire du Front Polisario, jumelée avec Le Mans en janvier 1982. Les autorités marocaines ont demandé l'annulation de ce jumelage.

Le colonel Keji, commandant du secteur, *nous fait visiter un point* d'appui du « mur », à 5 kilomètres de l'agglomération qui s'était vidée de ses habitants sous les bombardements et les mitraillages marocains, à la suite de l'affrontement qui avait opposé, au début de 1976, les forces algériennes aux FAR qui détiennent toujours plus d'une centaine de prisonniers. Cette position fortifiée, pointant ses mitrailleuses sur l'oued Ouentergat et la vallée située en territoire mauritanien, met en évidence l'intérêt stratégique d'Amgala. Et, comme dans le Nord, les combattants sahraouis ont livré de dures batailles pour empêcher la progression de la ligne de défense, mais dans ce secteur, affirme le colonel-major Bennani, Fretit, inspecteur du Front Polisario, et Hmada, commandant des blindés sahraouis, ont été tués tandis qu'Ahmed-El-Battal, commandant de région, a été blessé, après avoir abandonné sur le terrain cinq chars T-55 fabriqués en Tchécoslovaquie et n'ayant que 1 800 kilomètres au compteur.

Parti d'Agadir en hélicoptère avec un groupe d'une quinzaine de journalistes, j'ai donc survolé en quelques heures les milliers de kilomètres que j'avais mis plusieurs jours à parcourir dans une Land Rover du Polisario. L'extension du « mur » de protection est impressionnante. Elle s'est faite en quatre phases qui illustrent les étapes de cette guerre des sables.

Au début du conflit, les Marocains avaient aménagé autour des principales agglomérations des enceintes fortifiées semi-circulaires que les Sahraouis, qui connaissaient parfaitement le terrain, n'avaient guère de difficultés à contourner. La stratégie du Polisario consistait alors à obliger les FAR à étirer au maximum leurs défenses pour frapper par surprise les convois de ravitaillement et les garnisons disséminées dans les localités isolées. Ils pouvaient aussi effectuer des incursions dans le Sud marocain et avoir une action psychologique et politique directe sur les populations sahraouies restées à El-Aïoun, leur capitale politique et à Smara, leur capitale religieuse.

1200 km de remblai

Le retrait de la Mauritanie du conflit et l'accord de paix conclu avec le Front Polisario en août 1979 permettent à ce dernier de concentrer ses attaques sur le Nord et d'infliger aux FAR d'humiliantes défaites. Le tournant a lieu pour Rabat après la bataille de l'Ouarkziz, en particulier à Lebouirate et à Zag : renonçant à tenir des positions isolées trop vulnérables, le général Dlimi propose à Hassan II la construction d'un « mur » de 600 kilomètres destiné à isoler le « triangle utile » où se trouvent le gros de la population et les phosphates. Commencés en août 1980, les 300 premiers kilomètres atteignent Smara en mars 1981 et sont prolongés vers El-Aïoun en contournant Boucraa, puis vers Boujdor.

En septembre 1983, le Front Polisario, qui circule à sa guise sur l'ensemble du territoire mais bute contre le « mur », déclenche une offensive sur un front de 50 kilomètres de large à hauteur de Smara. Il engage cinq bataillons mécanisés quatre-vingts chars et quelque cinq mille hommes, et affirme avoir occupé pendant plusieurs jours cinq positions et désorganisé le système de détection radar, pièce maîtresse du dispositif de défense.

C'est cette attaque, suivie de quelques autres de moindre envergure, qui aurait incité le roi à décider la construction du deuxième « mur » long de 300 kilomètres. Partis de Boucraa le 19 décembre 1983, les bulldozers parvinrent à Amgala le 10 janvier 1984 et achèvent leur boucle à Krebichet le 20 février. Destiné à englober Jdiria et Houza, le troisième « mur » (320 kilomètres) parti de Zag le 19 avril rejoint le deuxième le 10 mai. *« Depuis le début, nous avons construit au total 2 000 kilomètres. Compte tenu des parties obsolètes, il reste actuellement 1 200 kilomètres opérationnels, y compris la ceinture de 150 kilomètres sur 30 kilomètres de profondeur protégeant Dakhla »*, précise le colonel-major Bennani.

Il explique que c'est *« un ensemble électronique, magnétique et balistique »* dans lequel les parties invisibles sont plus importantes que les parties visibles, à savoir le remblai de sable de 2 à 3 mètres de haut, protégé par des barbelés et des champs de mines. Selon lui, 120 000 kilomètres carrés sur les 266 000 que compte le territoire seraient ainsi *« sécurisés »*. « *Nous avons*, affirme-t-il, *interdit les infiltrations de la guérilla et mis les populations à l'abri de son influence. Nous avons créé des axes de communication, construit des routes goudronnées et étendu le téléphone de la zone d'El-Aïoun à celle de Zag, de façon à intensifier les échanges entre le nord et le sud du pays.* »

Actuellement le « mur » n'est, en certains points, qu'à 40 ou 50 kilomètres de la frontière algérienne et à Amgala il jouxte celle de la Mauritanie. Le commandant de la zone sud insiste sur le fait qu'il s'agit d'une *« tête de pont militaire mobile »* et il laisse entendre que le « mur » pourrait encore être avancé et étendu de façon à coïncider avec les 3 500 kilomètres que le Maroc considère comme la frontière terrestre de ses *« provinces sahariennes récupérées »*.

« La guerre est finie »

Depuis notre dernière visite dans le « triangle utile », le climat a évolué dans l'armée. Les soldats se sentent moins vulnérables et les officiers marocains ont acquis plus d'assurance et une bonne connaissance du terrain. Certains tabous sont même tombés : ils parlent avec naturel du Polisario, admettent qu'il compte de « bons » combattants et ne recourent plus systématiquement au mot « mercenaires » pour les désigner. Sobres et précis dans leur analyse, ils mettent en valeur les points qu'ils ont marqués, mais se gardent de tout triomphalisme et évitent de dire comme certains civils : *« La guerre est finie »* ou *« Nous avons gagné la guerre »*.

Il est vrai que l'emprise des FAR sur le terrain suppose de lourds sacrifices financiers, de même que les investissements considérables consentis par l'Etat dans tous les domaines à El-Aïoun et à Smara pour s'attacher les populations. Les dirigeants du Polisario savent qu'il leur suffit de maintenir leur pression pour immobiliser une armée de quelques deux cent mille hommes et ils n'ont pas caché leur espoir de voir la crise économique entraîner la chute de la monarchie ou contraindre le roi à accepter les « négociations directes » prônées par l'OUA. A l'inverse, une moindre activité et l'absence de succès spectaculaires peuvent aussi entraîner une certaine démobilisation dans les rangs sahraouis ou engendrer chez eux un sentiment de lassitude.

Sur le double plan diplomatique et militaire, le Polisario, au dire des Marocains, aurait compensé la défection — partielle semble-t-il — du colonel Kadhafi par un soutien accru de l'imam Khomeiny qui nourrit de multiples griefs à l'égard du royaume pour avoir accueilli le chah. De plus, alors que l'action diplomatique demeure le point faible du Maroc, ses adversaires ont réussi à grignoter ses positions en Afrique noire. Et c'est sans doute pour prévenir une défaite au prochain sommet de l'OUA que Hassan II menace de quitter l'Organisation si la RASD y siégeait et qu'il multiplie, sur le terrain, les « faits accomplis », espérant ainsi rendre la situation irréversible.

PAUL BALTA.

AFRIQUE

Tunisie

LA GRACE EN FAVEUR DES HUIT CONDAMNÉS A MORT A LA SUITE DES « ÉMEUTES DU PAIN »

La mansuétude du président Bourguiba pourrait permettre de réamorcer le dialogue avec l'opposition

De notre correspondant

Tunis. – Pour beaucoup de Tunisiens, le soulagement a succédé à l'inquiétude à l'annonce, mardi 19 juin, de la décision du président Bourguiba de gracier les huit « émeutiers du pain » condamnés à mort et de commuer leur peine en travaux forcés à perpétuité. Certes, la sanction demeure sévère, mais l'irrémédiable a été évité, et, plus tard, une remise de peine sera peut-être possible.

La Ligue des droits de l'homme, qui avait ardemment milité en faveur de la grâce, a aussitôt adressé au président Bourguiba un télégramme soulignant notamment : *« Cet acte humanitaire par lequel vous avez contribué à restaurer la confiance dans les esprits et dans les cœurs ne peut que nous encourager à persévérer dans la voie de la défense des libertés et des droits de l'homme, pour le plus grand bien de la Tunisie, sa stabilité et son invulnérabilité. »*

Soulagement aussi au Mouvement des démocrates socialistes, dont le secrétaire général, M. Ahmed Mestiri, nous a déclaré qu'*« il souhaite que ce geste soit suivi d'autres mesures conséquentes telles que l'élargissement des condamnés politiques et le retour des exilés qui sont de nature à contribuer à l'assainissement du climat politique dans le pays »*. Même satisfaction au Parti communiste où l'on relevait que la décision présidentielle devrait permettre de *« mieux affronter les véritables raisons de la crise de janvier afin de pouvoir complètement les surmonter »*.

Toujours sensible aux problèmes humains, M. Bourguiba a souvent eu l'occasion, par le passé, de manifester sa clémence. Mais celle-ci ne s'est que très rarement exercée à l'égard des condamnés de droit commun. Mais il a très probablement tenu compte de l'arrière-plan politique des « émeutes du pain ». D'autre part, l'avocat qu'il a été au début de sa carrière n'est sans doute pas resté indifférent aux multiples critiques dont a été l'objet la conduite des procès et au doute qui planait sur la culpabilité des condamnés.

Si – il faut le souligner – une partie de l'opinion, encore sous le choc des violences de janvier, s'est montrée favorable aux verdicts les plus sévères, le président n'a pu ignorer toutefois les protestations des organisations humanitaires, politiques, syndicales et professionnelles et les appels à la clémence qui lui ont été adressés de l'étranger, et notamment de France.

Mme Wassila Bourguiba, croit-on, a aussi beaucoup fait, et plusieurs ministres, à commencer par M. Mohamed Mzali, sont aussi intervenus après le rejet du pourvoi en cassation. Soucieux de l'indépendance de la justice, le premier ministre a attendu la fin de la procédure judiciaire avant de faire part de ses sentiments au chef de l'Etat, explique son entourage, qui déplore les violentes critiques de l'opposition interprétant son silence comme une approbation des condamnations à mort.

La mansuétude du Combattant suprême devrait contribuer à détendre le climat politique qui, s'est dégradé depuis le début de l'année. Elle pourrait aussi être l'occasion de réamorcer le dialogue avec l'opposition, qui reproche au pouvoir de s'être retranché depuis six mois dans la seule voie de la répression. Elle est, en tout cas, la confirmation que la Tunisie demeure une terre de tolérance et se refuse à verser dans la vengeance aveugle et sanglante. Et la vaste campagne de protestation contre la peine capitale qui a pu se développer librement et publiquement témoigne, au-delà des réactions prévisibles de l'opposition, de la vitalité de la nouvelle vie associative qui se développe dans le pays et d'une liberté d'opinion et d'expression encore rare dans les pays du tiers-monde.

MICHEL DEURÉ.

● *M. Guiga à nouveau mis en cause.* – L'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, déjà condamné par la Haute Cour de justice à dix ans de travaux forcés (*le Monde* du 19 juin), est à nouveau mis en cause par deux journaux tunisiens, qui l'ont accusé, mardi 19 juin, d'avoir *« camouflé une affaire frauduleuse »* dans laquelle un Tunisien aurait escroqué plusieurs hommes d'affaires d'Allemagne fédérale et d'Arabie Saoudite. Le journal *l'Action*, organe du Parti socialiste destourien, qui cite des sources gouvernementales, précise que les tribunaux compétents ont été saisis. – *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

RFA

● LE RÉFÉRENDUM DES PACIFISTES. – Selon les estimations des pacifistes, plus de cinq millions de personnes ont déposé un bulletin dans les dix-huit mille urnes disposées à proximité des bureaux de vote officiels, le dimanche 17 juin, pour les élections européennes : 87 % d'entre elles se seraient prononcées pour le retrait de RFA des fusées américaines Pershing-2.

Seychelles

● *LA RÉELECTION DE M. FRANCE ALBERT RENE.* – *Réélu, dimanche 17 juin*, à la présidence, à laquelle il était candidat unique, avec 92,6 % des suffrages exprimés, M. René a reconduit, mardi, dans leurs fonctions, les membres de son gouvernement, à l'exception de M. Ferrari, ancien ministre des relations extérieures, qui avait demandé à quitter le gouvernement. Ministre depuis 1982, M. Ferrari a été le principal artisan du rapprochement entre Victoria et les puissances occidentales. Le président René assure désormais lui-même les fonctions de ministre des relations extérieures, du plan, de la fonction publique, des finances et de l'industrie. Il est assisté de cinq ministres. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

Les Forces libanaises rejettent catégoriquement le plan Khaddam de restructuration de l'armée

De notre correspondant

Beyrouth. – Aussitôt élaborée par le vice-président syrien, M. Khaddam, durant sa visite lundi à Beyrouth, la solution de compromis concernant l'armée est contestée par les Forces libanaises, seule milice du camp chrétien, et, dans une moindre mesure, par Amal, principale milice du camp musulman, largement dominante à Beyrouth-Ouest. Par voie de conséquence, le plan de sécurité annexe bat de l'aile avant d'avoir vu le jour.

« Que ceux qui pensent encore une fois rénover l'armée libanaise sur les bases qui ont déjà fait fiasco fassent leur expérience dans un désert. En cas de succès, nous transposerons cette expérience dans les agglomérations urbaines. (...) Cela étant, nous sommes favorables à la poursuite des tentatives visant à consolider l'accalmie sur le terrain, sans renoncer à aucune possession, à aucun gain, car la société chrétienne ne peut plus supporter les tentatives infructueuses dans les domaines de la sécurité ou dans celui de la politique », a affirmé sans ambages le porte-parole des Forces libanaises. Il confirme ainsi sur place et dans les faits les thèses fédératives développées par son chef, M. Fadi Frem, qui sillonne actuellement les Etats-Unis, les ressassant inlassablement. En même temps, il s'oppose aux caciques du camp chrétien, MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, qui se sont déclarés satisfaits du plan Khaddam et recherchent de plus en plus la coopération avec Damas. Partage des rôles ou clivage entre les jeunes ou les vieux de ce camp ?

Les institutions fédérales prônées par les milices chrétiennes comme solution de la crise libanaise s'appliqueraient en premier lieu à la sécurité et en conséquence à l'armée, chaque région, chaque communauté ayant la sienne propre.

C'est en bonne partie ce qui s'est déjà produit sur le terrain et ne cesse de s'accentuer, l' « armée » chrétienne étant en position à Beyrouth-Est, l' « armée » chiite à Beyrouth-Ouest, l' « armée » druze dans la montagne druze – l' « armée » sunnite restant neutre, – chacune en quasi-osmose et en tout cas en parfaite coopération avec la milice des milieux respectifs, les Forces libanaises, Amal et le PSP.

L'autre partie est la milice chiite Amal. Son chef, M. Nabih Berri, a donné de son lit de convalescence un accord de principe à la solution Khaddam, subordonnée à la suppression immédiate et simultanée de la ligne de démarcation divisant la capitale en deux. Quand on sait la quasi-impossibilité d'une telle entreprise en l'état actuel des choses, on mesure que le « mais » l'emporte finalement sur le « oui, mais... » de M. Berri.

Le plan Khaddam comporte d'ailleurs des aspects en nette opposition avec les principes unitaires et centralisateurs auxquels M. Berri a quand même souscrit, concernant principalement la nomination des officiers aux postes de commandement. Tacitement, il serait convenu que chaque communauté désignerait les « *siens* », et sur cette base le général Michel Aoun, le « *directeur du camp chrétien* » qui a mené la bataille de Souk-el-Gharb, deviendrait le commandant en chef de l'armée – mais d'une armée censée devenir un commandement collégial – en échange de la désignation de l'officier druze à la tête de l'état-major par M. Joumblatt et d'officiers chiites, avec deux postes nouveaux : le vice-commandement de l'armée et les renseignements généraux.

La troisième objection, contradiction supplémentaire, vient de M. Soleman Frangié, le plus fidèle allié des Syriens. Celui-ci compte manifestement sur un échec du gouvernement national parrainé par la Syrie, pour s'y opposer.

Quant à M. Walid Joumblatt, confortablement replié sur sa montagne, il observe les événements et laisse venir.

LUCIEN GEORGE.

● *La mort de trois personnes à Saïda.* – Un responsable de la Croix-Rouge libanaise à Saïda (chef-lieu du Sud-Liban) a affirmé mardi que les trois personnes tuées lundi 18 juin à l'entrée sud de la ville avaient été abattues lors d'une opération israélienne et ne préparaient pas d'attentat contre les forces israéliennes. Un porte-parole de l'armée israélienne avait affirmé lundi que trois *« terroristes »* qui s'apprêtaient à placer une charge explosive à l'entrée sud de Saïda avaient été tués par les forces israéliennes.

Selon la Croix-Rouge libanaise, une patrouille israélienne a en fait ouvert le feu *« indistinctement »* lors d'une *« opération de ratissage »*, tuant deux jeunes gens âgés de dix-sept et dix-huit ans. La troisième victime aurait, elle aussi, été touchée par des balles israéliennes dans un autre secteur de la ville et aurait succombé à ses blessures par la suite. – *(AFP.)*

Egypte

Le président Moubarak nomme dix députés à la nouvelle Assemblée du peuple

(Correspondance.)

Le Caire. – Le président égyptien Hosni Moubarak a procédé, le mardi 19 juin, à la nomination de dix députés à l'Assemblée du peuple en vertu des prérogatives que lui confère la Constitution, portant ainsi à quatre cent cinquante-huit le nombre des membres du Parlement. La personnalité la plus marquante nommée par le raïs est M. Milad Hanna, membre du Rassemblement progressiste unioniste (RPU-marxiste nassérien), professeur d'architecture et expert dans les questions d'habitat. Malgré le fait que M. Hanna ait été nommé en sa qualité de « personnalité chrétienne éminente », il n'en demeure pas moins qu'il sera l'unique député représentant le RPU au Parlement. Ce subterfuge a été utilisé pour tourner l'obstacle représenté par le refus du parti de M. Khaled Mohieddine d'être représenté au Parlement par un député nommé par le chef de l'Etat. C'est la première fois depuis 1979 (1) que le RPU, qui n'a pas réussi à passer la barre des 8 % des voix au niveau national lors des élections du 27 mai dernier, verra un de ses membres siéger au Parlement.

Un autre parti d'opposition – le Parti socialiste du travail (PST-Centre gauche) qui n'avait pas réussi à remplir la condition des 8 % lors des dernières élections – verra quatre de ses membres, dont notamment le chef du parti, M. Ibrahim Choukri, siéger dans l'hémicycle. Le PST, qui avait obtenu 7 % des voix lors des dernières élections, était le chef de file de l'opposition parlementaire depuis 1979.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, respecté la tradition qui veut que la communauté copte (environ cinq millions sur quarante-sept) soit représentée par une dizaine de députés (généralement nommés) en procédant à la nomination de quatre personnalités chrétiennes (à part M. Milad Hanna) ce qui porte à neuf le nombre de députés chrétiens. En effet, quatre coptes figurant sur les listes du Parti national démocrate (PND 87 % des sièges) avaient été élus.

Enfin, M. Moubarak a nommé M. Rifaat El Mahgoub (PND), que la presse du Caire donne comme prochain président de l'Assemblée. L'élection officielle du président de l'Assemblée doit se dérouler samedi lors de la séance inaugurale de la nouvelle Chambre.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Le RPU, qui avait remporté quatre sièges lors des élections législatives de 1976, n'était plus représenté au Parlement depuis 1979 à l'exception de la période allant de décembre 1983 à mai 1984 quand un de ses membres avait réussi à remporter un siège lors d'élections partielles à Alexandrie.

Koweït

● *Pas de missiles Stinger.* – Le gouvernement américain a confirmé, mardi 19 juin, sa décision de ne pas livrer des missiles antiaériens Stinger au Koweït, tout en affirmant que Washington *« n'abandonnerait pas »* ce pays arabe modéré.

« Nous n'avons pas l'intention de fournir de missiles Stinger au Koweït, mais nous étudions des moyens plus efficaces d'améliorer sa défense antiaérienne », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes. Un responsable du département d'Etat a indiqué en privé que le refus américain de livrer des Stinger au Koweït – l'Arabie Saoudite en a récemment acquis quatre cents exemplaires – a été motivé par des considérations *« techniques, géographiques et politiques »*. Il s'est refusé à fournir toute autre précision. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

« Nous maintenons notre volonté de dialogue direct avec les Etats-Unis »

nous déclare le commandant Bayardo Arce, membre de la direction sandiniste, en visite à Paris

M. Bayardo Arce, l'un des neuf « commandants » membres de la direction sandiniste, en « visite de travail » à Paris jusqu'au 21 juin, devait être reçu ce mercredi 20 par MM. Mauroy, Jospin et Marchais. Il devait aussi avoir un entretien à l'Elysée avec M. Régis Debray, conseiller de M. Mitterrand. Venant de la République fédérale (où il a rencontré M. Willy Brandt), de Suède, et de Finlande, le dirigeant nicaraguayen doit encore se rendre en Espagne.

Objectif prioritaire de cette tournée européenne : expliquer la *« vraie situation du Nicaragua sandiniste »*, réaffirmer *« la volonté de dialogue et de négociation de Managua afin de trouver une solution pacifique aux conflits d'Amérique centrale »*.

C'est ce qu'il nous a précisé à l'occasion d'un entretien à son arrivée à Paris. De cette escale française, il attend plus précisément une *« relance de la coopération entre la France et le Nicaragua, l'exploration de nouvelles possibilités de travail en commun après la récente signature d'un protocole franco-nicaraguayen »*.

« Qu'est-ce que le Nicaragua peut espérer de la visite de Daniel Ortega (coordinateur de la junte sandiniste) en Union soviétique ?

— Exactement la même chose que ce qui est attendu du voyage de Bayardo Arce à Paris. Une meilleure coopération, une meilleure compréhension de nos vrais problèmes, une relance de la solidarité. Faire comprendre que nous aspirons avant tout à la paix, et que les élections du 4 novembre sont un élément décisif de ce processus de paix...

— Vous ne souhaitez pas un accroissement de l'aide militaire soviétique ?

— Humberto Ortega (frère de Daniel et ministre de la défense) s'est récemment arrêté à Moscou à l'occasion d'un voyage en Corée. Il a eu des échanges de vues avec son homologue soviétique, le maréchal Oustinov. Daniel a été reçu hier par M. Tchernenko. Mais nous ne sommes pas nécessairement intéressés par une plus grande aide militaire. Ce que nous recherchons, c'est d'abord une assistance économique, et pas seulement en Union soviétique (1).

— Le Sénat de Washington vient de confirmer son soutien à la politique Reagan en Amérique centrale et d'approuver le maintien de l'aide américaine à la « contra ».

— Sans doute. Et nous avions précisé que nous ne pourrions pas poursuivre le dialogue amorcé à Managua avec la visite de M. Shultz si Washington persistait dans sa politique hostile à notre égard. Je suis en contact permanent avec Daniel et avec les autres dirigeants à Managua. Nous n'avons pas encore pris de décision. Nous maintenons notre volonté de dialogue direct avec les Etats-Unis, mais nous ne pouvons pas non plus nous prêter à une manœuvre purement électorale de Reagan, s'il s'avérait que le voyage de M. Shultz était seulement cela. Encore une fois, et jusqu'à plus ample informé, nous nous efforçons d'élargir les bases de ce dialogue. Nous nous en tenons à ce qui a été confier la poursuite des négociations à Shlaudeman et à Tinoco (2). Si les Etats-Unis voulaient bien faire preuve de bon sens, ils admettraient qu'il y a en ce moment une occasion exceptionnelle d'accord raisonnable...

« Des problèmes » avec les droits de l'homme

— La réalité, sur le terrain, est que l'offensive de la « contra » se poursuit.

— C'est vrai. Plusieurs milliers de contre-révolutionnaires armés sont toujours installés dans les montagnes du nord, proches de leurs bases du Honduras. Notre contre-offensive ne vise pas à les contenir, mais à les expulser totalement. Mais nous notons que, parallèlement, les incidents de frontière provoqués par des commandos ont repris. C'est ainsi qu'ils ont attaqué la ville d'Ocotal, pendant la visite de Shultz à Managua. En revanche, au sud, nous sommes en train de refouler la « contra » vers le Costa-Rica.

— De ce point de vue, l'élimination provisoire de Pastora vous arrange.

— Le Nicaragua n'a rien à voir dans l'attentat contre Pastora. Il a lui-même accusé la CIA, puis fait allusion à d'autres pistes. Nous pensons que cette affaire est liée aux contradictions internes de la « contra ». Et notre offensive au sud a commencé bien avant cette agression.

— Donnerez-vous d'autres garanties à l'opposition avant les élections de novembre ?

— L'état d'urgence doit être levé le 20 juillet, et la campagne électorale commence en août. La liberté de la presse sera rétablie. Nous comprenons les plaintes de *La Prensa*, mais nous avons aussi nos problèmes. Nous affirmons, en tout cas, que toutes les garanties seront données à l'opposition et aux partis pour qu'ils puissent faire campagne.

— Les Etats-Unis disent que ces élections ne seront pas démocratiques, en toute hypothèse.

— Pourquoi ne disent-ils rien de la situation en Haïti, ou au Chili, ou au Paraguay, ou encore en Uruguay ? Il y aurait beaucoup à dire là-dessus.

— L'Organisation des Etats américains vous accuse encore de ne pas respecter les droits de l'homme.

— Il y a eu des problèmes, et pas seulement avec les Miskitos. Nous nous efforçons de les corriger. Ces incidents ne sont pas désirables. Nous devons les résoudre. Mais comment oublier que la politique américaine au Nicaragua est source de violence ?

— On dit beaucoup, en particulier aux Etats-Unis, que M. Reagan interviendra militairement au Nicaragua s'il est réélu en novembre.

— On le dit en effet. Et nous le pensons aussi. Ce ne sera pas une promenade de santé. Les Nicaraguayens ne peuvent pas oublier que le véritable objectif de l'actuelle administration américaine est le renversement du gouvernement de Managua. C'est pourquoi nous nous préparons à l'éventualité de cette intervention. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG

(1) On estime dans les milieux diplomatiques de Moscou que l'URSS ne souhaite pas actuellement accroître son aide militaire au Nicaragua.

(2) M. Harry Shlaudeman est le nouvel ambassadeur spécial de M. Reagan en Amérique centrale, et M. Tinoco est vice-ministre des affaires étrangères de Managua.

LE SÉNAT AMÉRICAIN APPROUVE LA POLITIQUE DE M. REAGAN EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le Sénat a rejeté lundi 18 juin par 58 voix contre 38 un texte visant à réduire de façon importante l'aide militaire des Etats-Unis aux *contras*, les rebelles antisandinistes opposés au gouvernement du Nicaragua.

Le texte défendu par les sénateurs démocrates Edward Kennedy (Massachusetts) et Daniel Inouye (Hawaii) aurait limité l'aide aux *contras* à 6 millions de dollars, dont 2 millions destinés à soutenir leur *« retrait rapide »* du Nicaragua et 4 millions pour les aider à s'installer hors de ce pays à condition qu'ils déposent les armes. Le gouvernement a demandé que l'aide aux antisandinistes pour l'année fiscale 1985 s'élève à 28 millions de dollars. En outre, le Sénat a refusé d'interdire l'envoi éventuel de troupes de combat américaines au Nicaragua ou au Salvador.

États-Unis

Les autorités veulent réduire le flot des immigrants latino-américains

La Chambre des représentants a approuvé l'amnistie des clandestins

Washington. — La Chambre des représentants a accordé mardi 19 juin, à une large majorité, l'amnistie à tous les immigrants illégaux qui se sont installés aux États-Unis avant le 1er janvier 1982. Le nombre total des personnes résidant clandestinement dans le pays varie, selon les estimations, de 2 à 12 millions. Mais les services de l'immigration s'attendent que la mesure adoptée par les représentants bénéficie à environ 2 millions de personnes, originaires pour la plupart d'Amérique centrale.

Cette amnistie constitue le second des deux principaux volets d'une loi destinée à réduire le flot migratoire vers le État-Unis, c'est-à-dire principalement et bien que ce ne soit pas explicitement spécifié, par leur frontière sud. Approuvé la semaine dernière par la Chambre, le premier volet fait obligation aux employeurs, sous peine de lourdes amendes, de s'assurer que les personnes qu'ils embauchent ont le droit de travailler aux États-Unis. Évidente en Europe, cette obligation est une sorte de révolution dans un pays où il n'existe pas de carte d'identité et où le permis de conduire, par exemple, en tient le plus souvent lieu.

On a ainsi vu se dresser contre cette loi les employeurs d'une main-d'œuvre clandestine sous-payée, et les libéraux, pour lesquels toute mesure semblant ouvrir la voie à un système d'identification individuel dessine les fondements d'un État policier.

A l'inverse, les partisans de l'ordre ne se trouvaient pas dans cette affaire du même côté de la barricade que les patrons, et toute la loi représentait en fait un véritable casse-tête pour tous les courants d'opinion.

Parce qu'ils craignent la pression sur les salaires et la concurrence à l'embauche qu'exercent les clandestins, les syndicats défendaient ardemment le projet en acceptant l'amnistie comme une concession nécessaire à l'humanisme et surtout... aux capacités limitées des services de police. Ils ont en revanche durement combattu la seule disposition approuvée par les employeurs : l'octroi, chaque année, à quelque trois cent mille personnes de permis de travail pour les travaux agricoles saisonniers.

De notre correspondant

Les hésitations des Noirs et des Hispaniques

Les autorités des Etats les plus concernés, ceux du Sud, étaient partagées entre le souci de ne pas nuire aux intérêts économiques dépendant des clandestins et la crainte de voir indéfiniment s'alourdir les frais sociaux que suscite leur présence. Mobilisés contre une loi qu'ils considèrent discriminatoire et qui risque de transformer en suspect tout Latino-Américain, fût-il muni d'un permis de tavail, les hommes politiques de la communauté dite « hispanique », qui sont citoyens des Etats-Unis, se trouvaient légèrement en porte-à-faux par rapport à leur base. Au-delà d'un réel sentiment de solidarité, les Hispaniques des Etats-Unis ne voient pas d'un très bon œil le développement de l'immigration à partir de leur pays d'origine, car elle menace les positions qu'ils ont durement acquises.

Les Noirs y sont encore plus hostiles, car les Hispaniques les concurrencent dans les emplois les moins qualifiés et parviennent, bien que fraîchement arrivés, à s'intégrer beaucoup plus vite, car on souffre d'autant moins du racisme qu'on a la peau moins foncée. Il s'agit là d'un sujet doublement sensible parce qu'il touche à l'immigration, fondement de cette nation que personne n'ose répudier en tant que tel, et surtout au phénomène de l'élargissement continu de la place des Hispaniques dans la société américaine.

La communauté d'origine hispanique — forte de seize millions de personnes venues pour moitié du Mexique — représente en nombre la deuxième minorité du pays, et à ce titre pèse politiquement lourd. Ni le Parti démocrate ni le Parti républicain ne voudraient donc se l'aliéner, et cela d'autant moins que, si 61 % des Américains estiment que les immigrants prennent le travail des ouvriers du pays, ils sont exactement aussi nombreux à penser que l'immigration enrichit la culture américaine.

Il n'en est pas moins vrai que la communauté hispanique, après avoir presque doublé en quinze ans, commence à susciter une réaction de rejet. 53 % des Américains trouvent qu'il y a « trop » d'immigrés latino-américains, et le bilinguisme a pris des proportions si importantes dans le Sud qu'un mouvement se dessine avec une certaine force en faveur d'une loi faisant de l'anglais la langue légale du pays.

Dans ce réseau de contradictions, les démocrates, traditionnels bénéficiaires du vote hispanique, ont attendu que les primaires soient terminées pour laisser la Chambre, où ils sont majoritaires, se saisir du projet. Le Sénat, que dominent les républicains, l'avait déjà adopté par deux fois en 1982 et en 1983, sous une forme moins libérale. Il ne reste plus maintenant qu'à concilier les deux versions d'un texte qui prévoit également un renforcement des mesures de contrôle aux frontières et un abaissement du plafond du nombre des visas d'immigration annuellement délivrés par Washington.

Il reste aussi surtout à trouver des solutions aux conflits armés et à la misère de l'Amérique centrale, qui sont les deux causes fondamentales de l'énorme poussée de populations vers la frontière sud des Etats-Unis.

BERNARD GUETTA.

● *Hommage à Juan Rulfo.* — Le Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail, à Paris, inaugure ce mercredi 20 juin une exposition-hommage à l'écrivain mexicain Juan Rulfo, avec la participation d'une vingtaine d'artistes, particulièrement des peintres, d'Amérique latine.

ASIE

Inde

L'ARMÉE AMORCE UN RETRAIT PARTIEL DU TEMPLE D'OR D'AMRITSAR

L'armée indienne continuait, mardi 19 juin, de pourchasser les extrémistes sikhs qui ont échappé au dispositif de sécurité mis en place au Pendjab, après l'assaut du Temple d'or d'Amritsar, le 6 juin. Vingt-huit extrémistes avaient été arrêtées le jour même dans le temple. La plupart étaient membres de l'organisation estudiantine interdite, la Fédération des étudiants sikhs de toute l'Inde, dont le président, M. Bhai Amrik Singh, a été tué au cours de l'assaut. Le nombre des arrestations opérées par la suite était estimé à mille six cents. Des contrôles militaires sont effectués tous les 20 kilomètres sur la route du Pendjab à New-Delhi.

Mardi soir, le ministre des affaires parlementaires, cité par l'agence Press Trust of India, a indiqué que l'ordre de retrait de la majorité des soldats du Temple d'or avait été donné et que ce retrait devait commencer mercredi. Cependant, un porte-parole du gouvernement précisait que l'armée avait entamé un repli progressif, mais qu'un retrait total du temple ne serait envisageable qu'après la récupération de toutes les armes qui auraient pu y être cachées.

A Oslo, le chargé d'affaires indien, M. Harinder Singh, de confession sikh, a annoncé, mardi, qu'il avait demandé l'asile politique à la Norvège, pour protester contre l'assaut de l'ensemble religieux d'Amritsar. — *(AFP, Reuter.)*

Afghanistan

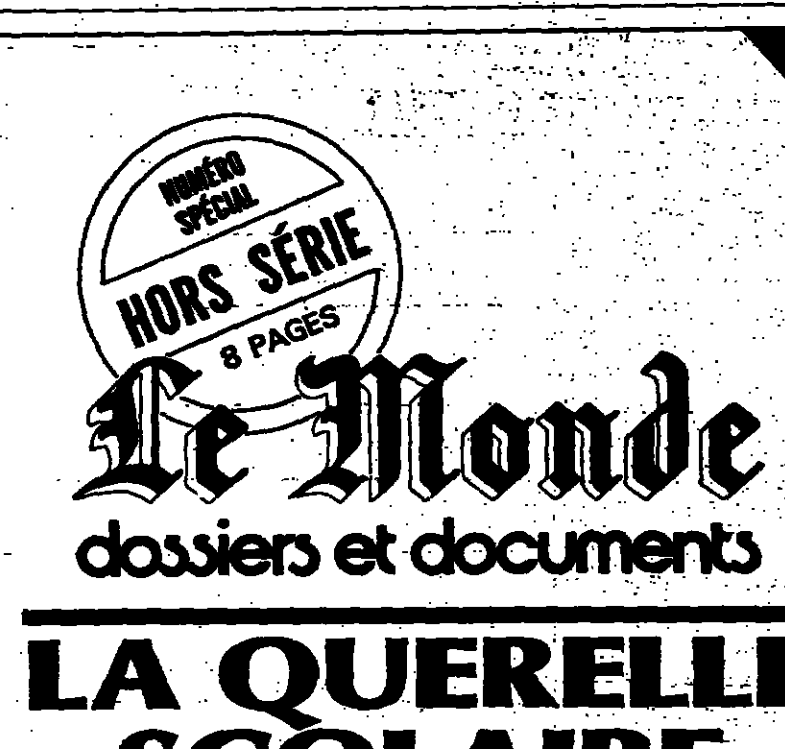
DES HEURTS AURAIENT EU LIEU ENTRE ÉLÉMENTS DE LA RÉSISTANCE AU PANSHIR

Des rivalités sur l'opportunité d'engager une contre-attaque après l'occupation de la vallée du Panshir par les forces soviéto-afghanes auraient dégénéré en combats entre chefs de la résistance locale, sous les ordres du commandant Massoud, a-t-on appris le mardi 19 juin de sources diplomatiques occidentales à Islamabad et à New-Delhi. Les affrontements auraient fait plusieurs victimes et entraîné une réduction des activités de la résistance à la fin du mois de mai.

D'autre part, près de dix mille soldats soviétiques ont participé, la semaine dernière, à l'offensive contre les résistants afghans dans la province de Herat, indiquait-on, mardi, de sources diplomatiques. Plus de trois cents chars et blindés ont pris position aux portes de la ville de Herat, puis la troupe a entrepris une fouille systématique des habitations. Simultanément, de très intenses bombardements sur la plupart des villages ont eu lieu au sud et à l'ouest de la province, faisant, selon la résistance, un millier de victimes *(le Monde du 19 juin)*.

On constate, d'autre part, selon les mêmes sources diplomatiques, une augmentation du nombre des assassinats à Kaboul, où le ministre des finances, M. Abdul Kakil, aurait échappé le 29 mai à un attentat. — *(AFP, UPI, AFP.)*

Voir page 10



les élections européennes

LE NOUVEAU RECUL ÉLECTORAL DU PCF

Un congrès à refaire

La longue discussion qui a occupé le bureau politique du PCF pendant la journée du 19 juin a abouti à une conclusion prévisible et néanmoins inhabituelle pour les communistes : le dernier congrès du parti — le vingt-quatrième, réuni en février 1982, — *est à refaire.*

La déclaration du bureau politique indique en effet, à propos de l'analyse des causes *« les plus générales »* du recul communiste, qui avait été *« au centre »* de ce congrès : *« Il convient de reprendre cette analyse, en tenant bien compte des évolutions profondes et complexes de la société française. »*

Le vingt-quatrième congrès avait attribué l'échec de 1981 au *« retard »* pris par le PCF, en 1956, dans la définition d'un projet de socialisme qui lui fût *propre. Faute d'avoir mené à* bien cette entreprise, le Parti communiste, selon cette analyse, s'était enfermé, d'une part, dans la référence au modèle soviétique et, d'autre part — ce modèle ne pouvant être transposé en France, — dans une stratégie intermédiaire inspirée du Front populaire et qui se traduisait, sous la V[e] République, par le renoncement du PCF à présenter son propre candidat à l'élection présidentielle. La responsabilité du recul était donc rejetée sur les anciens dirigeants, qui, à la fin des années 50 et dans les années 60, avaient engagé le parti sur la voie de l'union de la gau*che et du programme commun.*

En même temps, le vingt-quatrième congrès avait confirmé les choix de la direction lors de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, puis lors des événements de Pologne. Le seul reproche que s'adressaient les communistes était de ne pas avoir pris assez tôt ni assez vigoureusement, dans les années 70, la défense du *« socialisme réel »* face à ses détracteurs.

Voici donc que le bureau politique invite les communistes à revenir, de façon *« ouverte et rigoureuse »*, sur la manière dont la direction du parti avait tenté, en 1982, de concilier la participation au gouvernement et la justification de la politique suivie entre 1977 et 1981. Ce compromis a fait ses preuves : loin de permettre la *« remontée de l'influence »* annoncée il y a deux ans, il a accentué le déclin du PCF. Sa révision s'impose.

Cette révision ne porte pas sur l'orientation du Parti communiste telle qu'elle avait été mise au point selon les dirigeants du parti lors de ses trois derniers congrès. La confirmation du choix d'*« une voie démocratique vers un socialisme lui-même démocratique »* ne peut tenir, cependant, dans une simple formule du bureau politique.

Celui-ci, en s'engageant à maintenir cette ligne, apporte à la future discussion une *« contribution »* — selon ses propres termes — évidemment essentielle, mais qui ne peut garantir que d'autres points de vue ne tenteront pas de s'affirmer. L'un des enjeux de la discussion à venir est, précisément, de savoir si la direction acceptera qu'apparaisse, au sein du parti, une opposition favorable au retour vers les références traditionnelles du communisme français et vers un soutien plus affirmé à l'Union soviétique.

Dans l'immédiat, l'application actuelle de l'orientation du parti, qui consiste dans sa présence au gouvernement, n'est pas remise en cause par le bureau politique. Il n'est pas exclu qu'elle le soit dans le débat qui va s'ouvrir. Les dirigeants du parti tiennent à souligner que son recul électoral n'en fait pas, pour autant, un otage des socialistes.

Le comité central, dont la réunion a été fixée aux 26 et 27 juin, devra lui-même arrêter la date du prochain congrès. Celui-ci devrait se tenir au début de l'année 1985. C'est M. Claude Poperen, membre du bureau politique, chargé de la coordination des fédérations, qui présentera le rapport au comité central. Ce choix, relativement « neutre », indique que les questions de fond ne sont pas encore tranchées au bureau politique.

PATRICK JARREAU.

Le bureau politique invite les communistes à une « discussion ouverte et rigoureuse »

Le bureau politique du Parti communiste, réuni le mardi 19 juin, a rendu publique une déclaration indiquant qu'il avait *« procédé à un premier examen de la situation créée par le résultat des élections européennes, en premier lieu par le nouveau recul* [du PCF] *». « Les conséquences en sont graves,* déclare le bureau politique. *Les causes en sont multiples : l'analyse des plus générales d'entre elles, qui avaient conduit à notre recul en 1981, a été au centre de notre vingt-quatrième congrès. Il convient de reprendre cette analyse, en tenant bien compte des évolutions profondes et complexes de la société française.*

» Le bureau politique considère comme indispensable l'ouverture d'une discussion de l'ensemble des communistes. Une discussion ouverte et rigoureuse, n'esquivant aucun problème et tendant à favoriser la mise en œuvre par notre parti de la politique neuve de transformation socialiste à la française élaborée par ses trois derniers congrès. »

Rétablir la confiance populaire envers la gauche

Le bureau politique a fixé aux 26 et 27 juin la réunion du comité central et indique que, pour sa part, il *« contribue, aujourd'hui, à l'indispensable réflexion collective, en rendant publiques ses toutes premières réflexions, limitées à la dimension politique immédiate des élections européennes ». « Celles-ci révèlent,* déclare-t-il, *chez les électrices et les électeurs qui ont permis à la gauche de devenir majoritaire en 1981, une déception, un mécontentement profonds devant le fait que les problèmes les plus pressants de leur vie quotidienne ne sont pas pris à bras-le-corps et ne reçoivent pas de solutions. L'abstention sans précédent (plus de 43 %) qui a marqué le scrutin en est l'expression principale.*

» Ce phénomène a permis à la droite de recueillir la majorité des suffrages exprimés. La démagogie effrénée, la violence de ton, la haine contre la gauche, dont le RPR et l'UDF ont fait preuve durant cette campagne, leur ont permis de mobiliser leur électorat, tout en en poussant une fraction importante dans les bras de Le Pen. Celui-ci recueille ses succès les plus significatifs là où la droite est traditionnellement la plus forte : à Paris ou à Lyon, à Versailles ou à Neuilly, à Nice ou à Toulon... »

Le bureau politique souligne, ensuite, que *« la baisse de la gauche et, à l'intérieur de celle-ci* [du PCF], *constitue un handicap sérieux pour résoudre les problèmes posés. Une période difficile s'ouvre,* estime-t-il, *pendant laquelle la droite et l'extrême droite vont utiliser ce résultat pour renforcer leurs pressions. Déjà, la plupart des dirigeants de l'opposition exigent le renoncement à la politique de 1981, voire des élections législatives anticipées.*

» Ce n'est pas ce que la majorité des Françaises et des Français a demandé dimanche. Les électrices et les électeurs qui ont voté pour la liste communiste se sont prononcés clairement pour poursuivre avec plus d'efficacité la politique engagée en 1981. En outre, le simple examen des chiffres montre de façon évidente que l'affaiblissement de la gauche, et tout particulièrement de notre parti, ne provient pas d'un glissement vers le vote de droite, mais d'un phénomène massif d'abstention. La déception, le mécontentement de nombreux électeurs et électrices communistes, face aux problèmes graves qui restent en suspens, ont été les plus forts. Tout en regrettant leur geste, qui a contribué à un renforcement dangereux de la droite, le Parti communiste considère que ces électeurs ont, sans doute, voulu exprimer la profondeur de leurs préoccupations face aux problèmes de la crise : emploi, pouvoir d'achat, école, conditions de vie, libertés. »

Le bureau politique du PCF indique enfin : *« Dans la situation difficile créée depuis dimanche, notre parti va poursuivre résolument son action pour que les engagements pris en 1981 soient tenus. Son attitude ne souffre d'aucune ambiguïté : le suffrage universel a voulu que la France soit gouvernée à gauche ; et le Parti communiste est dans la gauche.*

» Tous ses efforts, le Parti communiste français va les consacrer à contribuer à une relance vigoureuse de l'action de la gauche pour réussir le redressement indispensable. Il n'y a pas d'issue, ni pour elle ni pour notre peuple, hors de l'union, du rassemblement le plus large possible en faveur d'une politique permettant de commencer à résoudre les graves problèmes posés ; sollicitant l'opinion, la participation, l'intervention de tous les intéressés ; rétablissant, en un mot, la confiance populaire envers la gauche. (...) »

● *M. Jean-Maxime Lévêque,* président d'UNIR, a déclaré : *« Vouloir se maintenir en place, après un vote si net, constituerait un détournement des institutions de la V[e] République. UNIR a, au lendemain des municipales de 1983, demandé au président de la République de procéder à des élections législatives anticipées, comme il l'avait déjà fait en 1981. Les refuser aujourd'hui serait contraire à la démocratie. »*

● *M. Jean-Louis Delecourt,* secrétaire général du MGP (gaulliste de gauche), a déclaré : *« Il nous semble urgent que la politique économique et sociale soit complétée par la relance et le développement de la participation à tous les niveaux afin de permettre enfin une réelle mobilisation des Français. Les gaullistes, pour leur part, notamment ceux qui restent encore au RPR, ne doivent plus tolérer qu'après avoir servi de colleurs d'affiches à M. Giscard d'Estaing ils en soient aujourd'hui réduits au rôle de sergents recruteurs du Front national. »*

● *Le tribunal administratif de Paris refuse le licenciement du directeur du consevatoire de musique de Levallois-Perret.* — Depuis son élection, en mars 1983, M. Patrick Balkany (RPR), maire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), s'est illustré par plusieurs mesures « spectaculaires » marquant sa rupture avec l'ancienne municipalité (M. Parfait Jans, PC). M. Balkany avait notamment décidé, en octobre dernier, le licenciement de M. Jacques Rebotier, directeur du conservatoire de musique de Levallois, et titulaire de ce poste depuis le 1[er] février 1983. C'est ce licenciement, prononcé sans motif ni préavis, et en dehors de toute procédure légale, que le tribunal administratif de Paris vient d'annuler dans une décision datée du 23 mai. Saisi par le préfet des Hauts-de-Seine pour *« excès de pouvoir, violation de la loi et vice de forme »*, le tribunal a donné raison dans cette affaire à M. Rebotier. — *(Corresp.)*

Chez les socialistes : le PC fait « plonger » la gauche

Passé la stupeur des premiers moments, les députés socialistes gardent de la tenue dans la morosité. Au soir du 17 juin, ils étaient, à l'évidence, « sonnés », presque KO debout, choqués plus par la percée de l'extrême droite que par leur propre recul. Le jour s'est levé sur le champ de bataille et les perdants veulent maintenant prendre le temps de réfléchir à leur défaite.

Le premier secrétaire du PS lui-même a donné le ton, mardi 19 juin, devant les parlementaires socialistes : invité à exprimer son sentiment sur les résultats des élections européennes, M. Lionel Jospin s'est contenté de rappeler quelques évidences : le nombre élevé d'abstentions relativise la portée du recul de la gauche ; la bonne campagne des socialistes leur a permis de limiter les dégâts...

Le débat au fond, sur les leçons du scrutin — débat que M. Jacques Delors a amorcé, lundi 18 juin à la télévision, — n'aura lieu, pour le groupe parlementaire, que le mercredi 27 juin, et, pour le parti lui-même, le samedi suivant, lors du comité directeur, après avoir été évoqué, selon toute vraisemblance, par le bureau exécutif du parti, ce mercredi 20 juin.

En attendant, les socialistes cherchent un réconfort provisoire dans les premiers éléments d'une analyse qu'ils veulent froide et réaliste. Ainsi ne cherchent-ils pas à nier l'expression, dans le vote de milieux populaires pour M. Le Pen, d'un *« ras le bol »* indifférencié contre les immigrés, contre la petite délinquance quotidienne, contre des conditions de vie dégradées.

En soi, le poison porte son antidote : *« C'est un exorcisme. Un exorcisme dangereux »*, affirme M. Jean-Jack Queyranne (Rhône). M. Jean-Paul Planchou, qui fait partie, avec M. Alain Billon, des députés parisiens qui ont eu le « privilège » douloureux de voir près de 20 % des électeurs de leur circonscription voter Le Pen, refuse de céder à la panique : *« Ce vote est politiquement signifiant, mais n'a pas tellement de sens électoralement. Il y a un côté « soufflé » qui peut retomber. »* Pour M. Billon, la retraite n'est que la phase préparatoire de l'attaque : *« Il n'est pas question de baisser les bras sur le terrain de l'antiracisme. Il faut rafraîchir un peu la mémoire des gens. Faire de la pédagogie. Je vais me battre. Et je pronostique un afflux de nouveaux adhérents. »*

A l'inverse, M. Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin), qui a vu, dans son département, le PS faire à peine un point de mieux que le Front national, ne cache pas son désarroi. Dans l'ensemble toutefois, les députés socialistes ne semblent pas craindre que le PS soit *« sur le toboggan ». « C'est rattrapable »*, grommelle M. Planchou. M. Billon renchérit : *« Le PS tient le choc. »*

Ce qui, à l'évidence, n'est pas, à gauche, le cas de tout le monde. M. Michel Sapin (Indre), souligne : *« C'est le PC qui nous fait plonger. »* M. Planchou *« a bien peur »* que le nouveau recul du PC ne soit irréversible. Le premier secrétaire du PS lui-même, devant le groupe socialiste, s'interrogera sur la dimension nationale d'un parti qui est descendu, dans certains départements, au-dessous de 5 % des voix.

Enfin, M[me] Martine Frachon (Yvelines), affirme : *« L'interrogation, à gauche, c'est l'effondrement du PC. Même si le PS aura aussi à s'interroger. » « En tout cas,* ajoute avec un bon sourire la suppléante de M. Michel Rocard, *cela laisse les mains libres au président de la République... »*

JEAN-LOUIS ANDREANI.

M. MERMAZ : MOBILISER, AU-DELA DE LA GAUCHE, CONTRE LE PHÉNOMÈNE LE PEN.

« Le succès de M. Le Pen peut être durable si on ne se donne pas les moyens intellectuels, moraux et matériels de lutter contre lui », a déclaré le mardi 19 juin M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, au cours de son point de presse hebdomadaire.

Analysant le succès du Front national comme le résultat d'une *« dislocation du corps électoral »* et la confirmation que *« les grandes peurs, cela marche tout seul »*, le député de l'Isère a souhaité que *« la gauche mobilise son électorat contre le racisme »*, mais aussi qu'elle aille au-delà : *« Il faut,* a-t-il déclaré, *que l'on entende les Eglises et notamment l'Eglise catholique. »*

Aussi, pour M. Mermaz, *« en 1986, le problème sera culturel autant qu'économique »*, c'est pourquoi il juge que *« l'union de la gauche est nécessaire mais pas suffisante et pas seulement pour des raisons arithmétiques »*. Ainsi le « phénomème Le Pen » lui paraît suffisamment sérieux pour qu'il souhaite une réaction *« très, très vite »* et qui dépasse les frontières de la gauche.

M. CHEVÈNEMENT : « Il nous faut un gouvernement d'action »

« La gauche a encore une chance. J'ai toujours pensé qu'elle se ressaisirait au bord du gouffre. Nous y sommes », a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, mardi 19 juin, à TF 1. L'ancien ministre a estimé : *« Les élections montrent qu'il y a en France un projet politique — le plan Delors — qui est difficilement vendable, et le projet du PCF qui n'a pas d'écho. Il faut donc que la gauche enfante d'un autre projet politique. »*

M. Chevènement, selon lequel l'électorat a donné *« un avertissement clair »* au gouvernement, considère qu'il est nécessaire de *« remobiliser le noyau dur de la gauche »* et, pour ce faire, de *« balayer les clivages »*, notamment à l'intérieur du Parti socialiste. Il sera ensuite possible, a-t-il ajouté, d'*« ouvrir* [vers d'autres forces politiques] *sur la base d'une politique de salut public ». « Il nous faut un gouvernement d'action »*, a affirmé M. Chevènement.

RECTIFICATIFS ET PRÉCISIONS

Dans les Vosges, nous avons par erreur publié *deux fois les résultats* de la ville d'Épinal. Les résultats du département *sont les suivants :*

Inscr., 273362, vot., 150628; abst., 122734 (44,89); blancs ou nuls, 8871 (5,88); suff. ex., 141757.

UDF-RPR, 66135 (46,65) ; PS, 27 604 (19,47) ; FN, 15 579 (10,98) ; PCF, 8 245 (5,81) ; VERTS, 5801 (4,09) ; ERE, 4584 (3,23) ; LO, 4479 (3,15) ; REUSSIR, 3455 (2,43) ; PCI, 1758 (1,24) ; I 84, 1202 (0,84) ; UTILE, 1202 (0,84) ; PSU-CDU, 1046 (0,73) ; EUE, 663 (0,46) ; POE, 4 (0,00)

D'autre part, le nombre des inscrits pour la ville d'Épinal était de 23883 et non de 23383 comme nous l'avons indiqué.

Les résultats récapitulatifs publiés dans les tableaux de la page 3 doivent donc être modifiés comme suit :

Dans les Vosges, le PC a recueilli 5,81 % des suffrages ; le PS 19,47 % ; la liste UDF-RPR, 46,65 % ; l'ERE, 3,23 % ; les Verts, 4,09 % et le Front national, 10,98 %.

Dans la région Lorraine, le PC a recueilli 8,10 % des suffrages ; le PS, 18,03 % ; la liste UDF-RPR, 43,56 % ; l'ERE, 3,40 % ; les Verts, 4,39 % et le Front national, 12,43 %.

∴

Les résultats de l'Isère publiés dans nos éditions du 19 juin étaient inexacts. Les résultats définitifs se présentent comme suit :

Inscr., 576 376 ; vot., 317 986 ; Abst., 258 390 (44,83); Blancs ou nuls, 7 778 (2,44); Suff. exp., 310 208.

UDF-RPR, 126 580 (40,80 %) ; PS, 73 008 (23,53) ; FN 36 076 (11,62) ; PCF, 34 542 (11,13) ; VERTS, 10 400 (3,35) ; ERE, 10 105 (3,25) ; REUSSIR, 5 007 (1,61) ; LO, 4 317 (1,39) ; UTILE, 3 272 (1,05) ; PSU-CDU, 2 432 (0,78) ; PCI, 1 959 (0,63) ; I 84, 1 506 (0,48) ; EUE, 1 003 (0,32) ; POE, 1 (0,00).

Nous avions toutefois tenu compte de ces chiffres définitifs pour l'établissement des tableaux récapitulatifs publiés le même jour en page 3.

∴

VAL-DE-MARNE. — Une erreur de transcription nous a fait écrire dans le commentaire consacré au département du Val-de-Marne que le PCF ne garde la majorité absolue qu'à Vitry. La lecture des résultats indique qu'il s'agit en fait de la ville d'Ivry, où le PCF obtient 55,09 % des suffrages, alors qu'il ne recueille à Vitry que 31,26 % des voix.

∴

● Une erreur s'est glissée dans le *tableau relatif aux sondages effectués à la sortie des urnes et aux estimations.* A 23 heures, la SOFRES indiquait 10,50 % pour M. Le Pen et non 10,05 %.

M. Chirac : j'exclus toute négociation avec M. Le Pen

(Suite de la première page.)

Selon lui, le bilan le plus négatif de la gestion socialiste et communiste est d'avoir *« accru les tendances naturelles de notre peuple à la division ».*

Un certain nombre de décisions du gouvernement depuis trois ans ont, nous a-t-il déclaré, *« accentué les sentiments de déception, d'amertume et d'agressivité, portant ainsi atteinte à l'unité nationale ».* De plus, *« en faisant passer le collectif avant l'individuel, le gouvernement a donné prise au reproche de porter atteinte aux libertés ».*

Ce langage ferme sur le fond mais modéré dans l'expression, M. Chirac le tient depuis de nombreux mois déjà. Il exprime le nouveau profil que le président du RPR s'est donné peu de temps après la victoire de la gauche en 1981. L'irruption sur la scène politique de M. Le Pen avec sa fougue oratoire, ses anathèmes qui ne s'embarrassent d'aucune nuance, fait d'un coup paraître le maire de Paris bien raisonnable. Son discours est-il adapté aux aspirations des foules qui piaffent devant une alternance qui tarde à venir ? N'aurait-il pas pu se lancer dans une compétition démagogique avec le bouillant leader du Front national, se mesurer avec lui dans un concours d'agitation ?

Ce serait, selon lui, céder à des raisons contingentes que de se livrer à une surenchère qui n'aurait pour effet que d'accentuer encore les divisions du pays. Il repousse les invitations dans ce sens qui lui sont adressées par certains députés RPR inquiets des progrès de M. Le Pen dans leurs circonscriptions.

M. Chirac s'en tient donc à l'objectif qu'il s'était fixé dès la fondation du RPR en 1976 et qui n'est pas à ses yeux obsolète, celui de réaliser un rassemblement. Cette notion ne doit toutefois pas — ou plus — se limiter à la stricte définition qu'il en donnait il y a huit ans en créant son parti. Il ne souhaite plus aujourd'hui confondre dans une organisation monolithique l'ensemble des opposants. L'*« union »* de ceux-ci peut se traduire dans une *« alliance »* organisée entre formations séparées par de simples nuances mais unies sur un projet de société.

« Eviter le débordement des impatiences »

En attendant que ce *principe* soit mis en œuvre, on observe depuis l'Hôtel de Ville de Paris la fébrilité qui traverse l'UDF, on s'interroge sur les ambitions de M. Léotard, secrétaire général du Parti républicain, en se souvenant qu'il n'a pas pris part à la campagne européenne et que cette absence dans une entreprise unitaire de l'opposition risque de lui être longtemps reprochée, on s'étonne des relations que, dit-on au RPR, MM. Barre et Le Pen auraient discrètement nouées ; on note enfin — pour s'en amuser — la précipitation mise par certains à réclamer une dissolution de l'Assemblée nationale.

Le phénomène Le Pen est d'autant moins ignoré par M. Chirac que beaucoup d'électeurs de la liste du Front national sont des sympathisants du RPR. Mais le maire de Paris est formel : *« Je ne changerai pas de stratégie politique,* nous a-t-il affirmé. *Je ne ferai rien qui risquerait d'aggraver les tensions. Je ferai tout pour renforcer l'unité nationale et éviter le débordement des impatiences. »* Cependant, M. Chirac rappellera désormais avec plus de force son opposition sans concession. Il l'argumentera davantage sans devenir aussi tonitruant que le chef de file de l'extrêmedroite. *En somme,* il n'est pas plus question pour lui de se *« droitiser »* que de se *« centriser ».*

Il tient à relativiser le vote du 17 juin en soulignant qu'il a offert aux électeurs l'occasion d'une protestation spectaculaire, sans conséquence sur les institutions. Lui-même ne demande pas la dissolution de l'Assemblée nationale, attendant seulement que le chef de l'Etat tire les leçons de ce vote. Il ne doute pas que, pour désigner leurs dirigeants — aux législatives ou à la présidentielle, — le *« cerveau »* des électeurs les guidera alors davantage que leurs *« tripes »*. Dimanche dernier, estime-t-il, *« M. Le Pen a trouvé une conjonction de conditions optimales grâce au scrutin proportionnel ».*

M. Chirac sera donc guidé par deux attitudes parallèles, nous indique-t-il : *« Refuser tout compromis avec M. Mitterrand, repousser tout accord avec les socialistes, même s'ils se séparent des communistes, et écarter toute éventualité d'une négociation avec M. Le Pen tant son idéologie diffère de la nôtre. »*

Selon lui, en effet, l'idéologie réelle de l'extrême droite a été quelque peu passée sous silence pendant cette campagne pour mettre en pleine lumière des problèmes sensibles mais contingents, comme l'insécurité et la place des immigrés, dont la seule solution ne suffirait pas à définir une politique globale pour le pays ni à fonder un projet de société.

Quoi qu'en dise M. Chirac, le vent du boulet lancé par M. Le Pen a bel et bien soufflé sur les forts bataillons de la troupe RPR. Une reprise en main de l'appareil du mouvement s'impose donc. M. Bernard Pons sera confirmé dans ses fonctions de secrétaire général du RPR (*le Monde* du 16 juin), mais l'organisation du parti va être renforcée tant au niveau national que local. Il s'agit de donner davantage de dynamisme à des structures qui commençaient à se « fonctionnariser », d'offrir aux militants des raisons de ne pas déserter et d'attirer davantage de sympathisants et d'électeurs. C'est surtout à la base que ce travail de consolidation doit se faire.

Restera au sommet une tâche à remplir dont M. Chirac répugne pour le moment à se saisir : donner plus de cohérence et plus de dynamisme au groupe parlementaire de l'Assemblée nationale, qui sera la base de départ des offensives pour les élections législatives de 1986. Trop de députés actuels s'y conduisent en francs-tireurs, et les déclarations de son président, M. Labbé, semblent trop souvent contradictoires avec celles de M. Chirac pour que ce groupe donne une image cohérente et flatteuse de cette vitrine du parti qu'est sa représentation parlementaire.

ANDRÉ PASSERON.

M. Mauroy : la défense des libertés est un des axes fondamentaux de notre politique

(Suite de la première page.)

Le terrain, il est vrai, a été préparé depuis des années. Déjà, sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, la montée de ce que l'on appelait la « nouvelle droite » avait marqué le refus de la solidarité, l'exaltation de l'élitisme et une certaine forme de xénophobie. Relayée par certains grands organes de presse, cette idéologie a préparé les mouvements électoraux de dimanche. Car, que nul ne s'y trompe, en démocratie le discours n'est jamais innocent.

En écrivant cela, je pense aussi à cette nouveauté singulière qui amène les médias à débattre, dans la minute qui suit la clôture d'un scrutin, sur la base de chiffres qui s'avéreront erronés deux heures plus tard. Je pense à la manière dont M. Le Pen a été transformé en vedette depuis quelques mois, comme si le débat politique devait obéir aux mêmes règles que la promotion des détergents !

Non, le débat d'idées n'est pas un jeu. Et les règles de la société marchande ne pourront, en permanence, faire illusion sur ce terrain. Je veux bien être tenu pour archaïque en affirmant cela, mais il est des valeurs et des principes qui, en politique, ne supportent pas les faux-semblants.

François Mitterrand l'illustre, il existe heureusement bien des exemples qui prouvent que la fermeté dans l'ancrage politique vaut mieux que l'abandon aux modes du temps !

Que les apprentis sorciers s'en prennent à eux-mêmes !

Le débat de société que j'évoquais aurait pu être conduit avec sérieux et sérénité. Dejà, il y a un an, lors du scrutin municipal, le RPR et l'UDF avaient préféré faire peur pour en tirer profit dans les urnes. A l'époque, j'avais plusieurs fois mis en garde contre le risque qu'une telle propagande pouvait faire courir à l'unité du pays. Chacun en mesure aujourd'hui le résultat. Il s'inscrit dans un chiffre : 11 % des suffrages exprimés pour l'extrême droite !

L'opposition avait déjà un double problème. Elle était écartelée entre les ambitions concurrentes de ses chefs, et ses composantes s'opposaient sur des options politiques essentielles.

On l'a bien vu lors de la campagne européenne, avec le curieux ballet des présences aux tribunes de meetings. Tous y sont allés, mais au prix de quelques exclusives et de bien des contorsions. Quant à parler de l'Europe, c'était difficile puisque, sur les progrès de l'union politique comme sur l'élargissement, des désaccords de fond subsistent entre le RPR et l'UDF.

A présent il lui faut, en outre, composer avec ceux qui l'ont trop bien écoutée depuis trois ans. On leur annonçait des catastrophes, ils y ont cru ! On leur a répété que le pays était colonisé par des marxistes, et on s'étonne qu'une partie de la droite choisisse l'extrémisme ? Que les apprentis sorciers s'en prennent à eux-mêmes !

Plutôt que de parler de l'Europe, les porte-parole de l'opposition ont préféré, depuis un mois, traiter de la situation française en puisant dans le pot-pourri des thèmes traditionnels de la droite. MM. Chirac et Lecanuet se sont, par exemple, retrouvés pour profiter de la campagne afin de rameuter pour la manifestation de l'enseignement privé !

Ne nous leurrons pas, ils cherchent à mobiliser leur clientèle et leurs réseaux. Ce n'est pas ainsi qu'ils déposséderont la gauche de sa fonction de défenseur des libertés. La liberté est une notion relative. De nouvelles libertés sont toujours à conquérir. Des libertés, anciennement reconnues, sont toujours à assurer, même dans une démocratie comme la France, même dans un État de droit comme le nôtre. Et tous ceux qui se mobilisent au nom des libertés ont donc raison d'être vigilants. La liberté mérite une telle attention.

Pourtant, il ne suffit pas de brandir le mot « liberté » pour que le débat soit clos et que les camps soient tranchés. Les proclamations les plus solennelles, en ce domaine, ont souvent masqué des situations inacceptables.

L'égalité entre les hommes, affirmée en 1789, n'a pas empêché le maintien de l'esclavage jusqu'en 1848. Le suffrage universel n'a longtemps été que le droit de vote des hommes, qui plus est, propriétaires. Les exemples pourraient être multipliés.

En réalité, entre la droite et la gauche le débat sur les libertés a toujours été ouvert. Car deux conceptions sont en cause, deux éthiques même.

Pour ceux qui se réclament du libéralisme, derrière la défense de la liberté s'est toujours cachée la loi du plus fort. C'est au nom de cette conception de la liberté que le tiers-monde est exploité depuis des décennies, que la paysannerie d'Amérique centrale est, par exemple, asservie. Sous prétexte de la concurrence d'un système totalitaire, la notion de liberté, la défense des libertés, servent à couvrir l'exploitation de peuples, la mise en coupe réglée de pays.

Car la liberté n'a de sens que si elle peut concrètement s'exercer. Voilà pourquoi la gauche et tous les démocrates parlent plus volontiers des libertés. La liberté reste trop souvent une idée. Les libertés doivent se traduire dans les faits, elles doivent être des actes politiques.

Prenons un exemple. En 1950, la convention européenne des droits de l'homme était élaborée. Tout au long de la Ve République les majorités d'alors refusèrent de la ratifier. Il faudra attendre 1974 pour que la France, pour que le pays des droits de l'homme, accepte enfin ce texte ! Et encore, il aura fallu, à l'époque, qu'un prix Nobel, René Cassin, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, annonce son intention de démissionner de ses fonctions à la cour des droits de l'homme. Il aura fallu un appel lancé par dix-neuf personnalités dont six lauréats du prix Nobel pour qu'il soit mis fin à cette situation indigne de notre pays !

Et pourtant, ceux-là mêmes qui viennent de faire campagne pour « L'Europe des libertés » refusèrent alors de donner un contenu à cette formule. La convention européenne des droits de l'homme fut ratifiée, certes, mais, en dépit des protestations de la gauche, les citoyens français se virent refuser le droit de requête individuel. La droite, fidèle à sa tradition, reconnaissait — contrainte et forcée — *un principe mais refusait sa mise* en œuvre concrète.

La dimension confessionnelle des projets éducatifs

Dès 1981, nous avons eu le souci de remédier à cette situation. La France a reconnu le droit de requête individuel qui ouvre à tout citoyen ou groupe de citoyens qui se prétendent victime d'une violation des droits de l'homme la possibilité d'en appeler au jugement de la Cour européenne. L'Europe des libertés avait ainsi concrètement progressé. La trop longue défiance de la France à l'égard des institutions européennes était terminée.

La gauche, dès l'aube du septennat de François Mitterrand, renforçait ainsi les libertés des citoyens français. Elle acceptait de voir ses futures réformes soumises au jugement d'une juridiction supranationale sur la simple initiative d'un citoyen. Quelle preuve plus fondamentale pouvions-nous donner de notre attachement aux libertés ?

Cela signifie, par exemple, que si un citoyen français ou un groupe de citoyens estimaient que la nouvelle loi relative aux rapports entre l'État, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privés, met en cause leur liberté individuelle, ils pourraient en appeler à l'Europe contre leur propre gouvernement. Et c'est très bien ainsi. Mais ils le doivent à la gauche ! Que l'on me permette de le souligner.

Chacun comprend bien que je ne choisis pas cet exemple au hasard. Je n'accepte pas, en effet, d'entendre dire que le gouvernement menacerait les libertés, alors qu'il n'a cessé de les renforcer et de les élargir. Comme déjà lors des nationalisations, lors de l'instauration de l'impôt sur les grandes fortunes, lors du blocage des prix et des revenus ou de l'instauration d'un carnet de change, lors des lois sur les nouveaux droits des travailleurs, sur le mode de scrutin municipal pour Paris, Lyon et Marseille, sur les offices agricoles par produits, sur l'enseignement supérieur, sans parler bien sûr de la loi sur la transparence et le pluralisme de la presse, les mêmes propos excessifs, les mêmes accusations non fondées sont à nouveau lancés à propos de ce texte.

J'ai entendu dire que la liberté de choix des parents était supprimée. Elle figure expressément dans le texte de loi. Bien plus, la dimension confessionnelle des projets éducatifs est, pour la première fois, reconnue par la législation française !

J'entends à nouveau parler de mise en cause de la liberté d'enseignement. C'est faux. Le chanoine Guiberteau le reconnaissait lui-même au lendemain de la manifestation de Versailles. *« Ce dont nous discutons,* expliquait-il, *c'est de la manière de créer de nouvelles conditions de l'exercice de cette liberté »* (1).

Nous voici donc à nouveau au cœur du débat : les conditions d'exercice des libertés.

Si tous ceux qui se sont affichés au nom de l'Europe des libertés acceptaient de faire taire la passion pour laisser parler les faits, que constateraient-ils ?

Mme Simone Veil, qui est magistrat, le sait mieux que quiconque. Elle sait que le projet de loi élaboré par le gouvernement et adopté par l'Assemblée nationale respecte non seulement la convention européenne des droits de l'homme, mais va même au-delà du strict minimum qu'elle exige. En effet, la jurisprudence, tant de la commission que de la cour des droits de l'homme, a toujours confirmé que le droit à l'instruction n'entraîne pour les Etats aucune obligation positive de prestation, et que, *« pour respecter les convictions religieuses et philosophiques des parents, les Etats n'ont pas l'obligation de subventionner une forme particulière d'enseignement ».*

L'intolérance érigée en dogme

En matière d'enseignement privé, le gouvernement est donc allé au-delà de ses obligations.

Mais le texte de loi n'est pas le véritable motif de cette mobilisation. Les masques sont tombés. Après les appels à manifester des chefs de l'opposition, voici que la presse de M. Robert Hersant part en guerre contre les évêques qui maintiennent les rassemblements diocésains prévus pour le 24 juin, c'est-à-dire qui préfèrent leurs activités d'Eglise aux cortèges politiques !

Nous allons voir dimanche les pères de la loi anticasseurs, les défenseurs de la Cour de sûreté de l'Etat, les adeptes de la loi sécurité et libertés, les auteurs des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale, les tuteurs sourcilleux des chaînes de radio et de télévision, les mainteneurs de la peine de mort, s'ériger en défenseurs des libertés ! Curieux paradoxes de la vie politique !

Qui peut être dupe ? Qui a oublié que tous ces verrous que je viens d'énumérer avaient été mis en place ou maintenus au cours des dernières décennies ? C'est la gauche qui, depuis 1981, s'est attachée à les faire sauter.

S'il fallait une preuve supplémentaire de la volonté du gouvernement de faire de la défense des libertés un des axes fondamentaux de sa politique, il suffirait de se reporter au *Journal officiel* du 5 juin 1984. Je sais bien que sa lecture est moins spectaculaire que certains appels à manifester. Pourtant, un décret y figure qui permet à chaque citoyen d'exercer un droit de requête individuel non plus seulement devant la cour de Strasbourg mais, désormais, devant le Comité des droits de l'homme des Nations unies. Un comité qui, je le note, a délivré récemment à la France un satisfecit dans le domaine des libertés !

Ce débat pourrait paraître un peu formel si, malheureusement, les résultats du scrutin européen n'amenaient à s'interroger. La droite française, pour proposer au pays une majorité d'alternance, va-t-elle se résoudre à mettre en cause, avec l'unité nationale, l'image même de la France dans le monde ? Est-elle prête à sacrifier son âme en cherchant à concurrencer les démagogues sur leur terrain ? Les chrétiens, plus que tout autres, devraient s'insurger de voir l'intolérance érigée en dogme, la xénophobie théorisée, la solidarité foulée aux pieds.

Déjà, il y a quelques semaines, l'éditorialiste du luxueux supplément hebdomadaire d'un quotidien parisien n'hésitait pas à accuser la gauche de vouloir pervertir les enfants et plaidait pour la restauration d'un « ordre moral ». M. Le Pen n'a pas fait autre chose tout au long de sa campagne. Les vieilles règles vichyssoises abrogées par le gouvernement devraient-elles être rétablies par ces bien curieux « défenseurs » des libertés ?

De proche en proche, tout ce qui est différent, tout ce qui est étranger, devient ainsi une cible. Avec la mise en cause de la tolérance sociale, ce sont aussi nos libertés qui sont visées.

Comme quoi le combat pour les libertés ne peut se limiter à un slogan. Il doit aussi se traduire chaque jour dans la démarche et les prises de position.

Le gouvernement, depuis trois ans, a eu le souci constant de donner des armes aux citoyens face aux institutions, de manière qu'ils puissent se faire entendre et défendre leurs droits. Les contre-pouvoirs, qui favorisent l'exercice réel des libertés, n'ont cessé de se renforcer à travers la décentralisation, la représentation des minorités dans les conseils municipaux, le restauration des élections à la Sécurité sociale ou les droits des travailleurs dans l'entreprise.

En conséquence, et au point où en est parvenu le débat politique, dès lors que l'opposition a voulu faire du thème des libertés l'axe central de sa démarche, elle doit parler clair. Elle doit dire si, pour atteindre une hypothétique majorité, elle est prête à passer un compromis avec l'extrême droite. Le RPR et l'UDF sont-ils prêts à conclure un accord avec M. Jean-Marie Le Pen ? L'ambiguïté entretenue depuis deux ans ne pourra plus être prolongée.

Je voudrais, à ce propos, verser à la réflexion des responsables de l'opposition qui professent si volontiers un anticommunisme archaïque la mise en garde par laquelle Georges Pompidou a conclu le « nœud gordien ». L'ancien président de la République écrivait en effet : *« Le fascisme n'est pas si improbable, il est même, je crois, plus près de nous que le totalitarisme communiste. A nous de savoir si nous sommes prêts, pour l'éviter, à résister aux utopies et aux démons de la destruction. »*

Non, il ne suffit pas de brandir le mot liberté !

Dire, par exemple, comme le fait l'opposition, qu'il y a trop de règlements ou trop de fonctionnaires est ambigu. Certes, cela est parfois vrai, mais ce n'est le plus souvent qu'un prétexte pour s'affranchir des contraintes destinées à préserver les plus faibles face aux plus puissants.

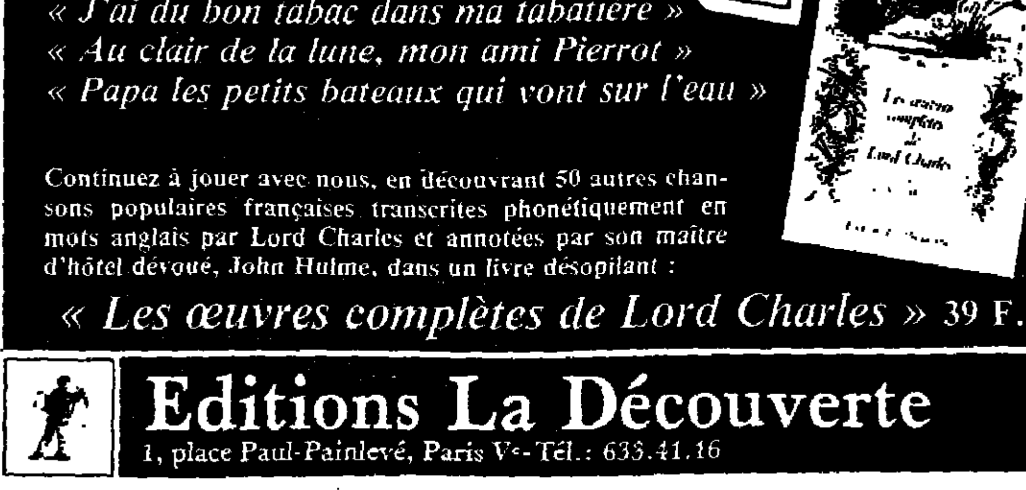
Un certain discours sur la liberté a toujours conduit à préférer Versailles à la Commune, le fascisme au Front populaire, c'est-à-dire l'ordre étranger plutôt que la justice chez soi. Et n'est-ce pas une pensée de ce type qui affleure parfois dans l'opposition lorsque l'Europe était présentée, ces dernières semaines, comme un moyen d'empêcher la gauche de gouverner ?

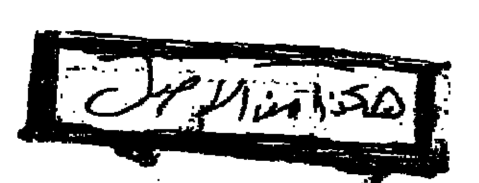
Puisque l'opposition veut mobiliser les libertés au service de sa propagande, il importe de remettre les choses au point et de rappeler qui a créé les conditions d'une Europe des citoyens et des libertés et qui s'y était constamment et farouchement opposé. Il importe de rappeler qui a instauré en France une justice digne de notre pays et a élargi les droits des citoyens.

La gauche demeure synonyme de libertés. Et puisque, à l'évidence, il convient de remobiliser, il est indispensable de revenir à des idées claires. Léon Blum expliquait déjà que, lorsqu'on se bat pour le progrès et la justice, il n'y a pas de slogan simpliste, de mots d'ordre primaires. Les règles de la communication contemporaine sont, à cet égard, un handicap. Voilà pourquoi, inlassablement, nous continuerons d'expliquer, d'expliquer encore et toujours, en faisant confiance à la démocratie, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus noble dans l'individu. Que la droite se satisfasse du salaire de la peur prouve bien son mépris pour nos contemporains.

PIERRE MAUROY.

(1) Dans une interview au *Provençal* du 14 mars.





EUROPÉENNES

Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : rechercher l'entente

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était, mardi 19 juin, dans l'Ain, a commenté à Bourg-en-Bresse les résultats des élections européennes : « Deux Français sur trois ont jugé que le socialisme n'était *pas la réponse adaptée aux problèmes de la France. Il faut maintenant* trouver cette réponse, et c'est ce que j'appelle la recherche de l'entente (...). L'entente, c'est la volonté de travailler *ensemble.* »

Pour l'ancien président de la République, l'enjeu de cette entente est « fondamental ». « Par malheur, *si* la France échouait dans la prochaine alternance, son avenir serait gravement compromis. C'est un pays qui se retrouverait dans une situation très difficile avec un fort chômage et un endettement extérieur très fort. » *Il a ajouté :* « Il faut tenir compte de la diversité politique de la France : elle ne doit pas être en contradiction avec l'entente, mais doit en tenir compte. »

M. Gaudin (UDF) : à Latché...

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé, mardi 19 juin, que « ce n'est pas à Moscou que M. François Mitterrand doit aller, mais à Latché ». *Il a expliqué que le président de la République* « avait perdu 8 millions de voix ». « En mille jours, M. Mitterrand a perdu 8000 voix chaque jour. Le gouvernement ne peut plus qu'expédier les affaires courantes », *a-t-il ajouté.*

Il a expliqué d'autre part : « Les gens qui ont voté pour Le Pen sont des Français à part entière. Ils nous intéressent beaucoup. Pour ces électeurs, voter pour Simone Veil ou voter pour Le Pen, c'était voter contre ceux qui gouvernent. C'est ça la leçon à tirer du scrutin (...). Nous aspirons à gouverner en 1986. Nous ne sommes pas inquiets quant au résultat, même *si* nous avons contre nous des candidats du Front national. Vraisemblablement, cela mettra en ballottage nombre des nôtres, mais au deuxième tour les électeurs de M. Le Pen voteront pour nos candidats. »

M. Labbé (RPR) : remise en jeu

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a jugé mardi que les conséquences du scrutin de dimanche « doivent être tirées par le premier responsable, celui qui a reçu l'échec de plein fouet, c'est-à-dire le président de la République ». *Citant la possibilité soit d'un référendum, soit d'une dissolution de l'Assemblée nationale, M. Labbé a estimé que ce n'était pas à l'opposition de* « faire pression » *sur le pouvoir, mais à M. Mitterrand,* « qui s'est engagé », *à décider de ce qu'il doit faire.*

« Nous ne voulons pas d'une décision de façade, mais d'une remise en question », *a-t-il dit.* « Un changement de premier ministre ne nous satisferait pas. (...) La solution pour nous, c'est la remise en cause, la remise en jeu dans l'esprit du général de Gaulle. »

LES RÉSULTATS

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Inscr., 92 072 ; vot., 53 841
Abst., 38 231 (41,52)
Blancs ou nuls, 1 084 (2,01)
Suff. exp., 52 757

UDF-RPR, 33 181 (62,89) ; PS, 13 997 (26,53) ; FN, 2 155 (4,08) ; ERE 1 711 (3,24) ; PCF, 1 047 (1,98) ; PSU-CDU, 578 (1,09) ; EUE, 68 (0,12) ; VERTS, 18 (0,03) ; I 84, 2 (0,00).

1979. – Insc., 71 539 ; vot., 42 009 ; abst., 41,27 ; suff. exp., 40 341.
DIFE, 18 058 (44,76) ; UFE, 16 433 (40,73) ; PS-MRG, 4 113 (10,19) ; Déf. Interprof., 971 (2,40) ; PCF, 766 (1,89).

1981. – Insc., 78496 ; vot., 52018 ; abst., 33,73 ; suff. exp., 51036.
Giscard d'Estaing, 26 241 (51,41) ; Chirac, 18 323 (35,90) ; Mitterrand, 4 249 (8,32) ; Laguiller, 519 (1,01) ; Lalonde, 376 (0,73) ; Garaud, 351 (0,68) ; Debré, 306 (0,59) ; Marchais, 273 (0,53) ; Crépeau, 254 (0,49) ; Bouchardeau, 144 (0,28).

AU LUXEMBOURG

FORMATIONS	1984 %	1984 SIÈGES
PCS (chr.-s.)	35,33	3
POSN (social.)	30,28	2
PD (démocr.)	21,15	1
Verts	6,13	0
PCL (commun.)	4,11	0
PSI (soc. indép.)	2,59	0
LCR (lig. com. rév.)	0,38	0

● Le *Journal officiel* du 19 juin publie un décret du président de la République disposant que « *M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, est chargé d'exercer les fonctions de porte-parole du gouvernement* ». Le décret indique qu'« *il est mis fin sur sa demande aux fonctions de M. Max Gallo* ». Ce dernier a été élu le 17 juin député (PS) à l'Assemblée européenne de Strasbourg.

ILES WALLIS-ET-FUTUNA

Inscr., 7 135 ; vot., 5 179
Abst., 1 956 (27,41)
Blancs ou nuls, 16 (0,30)
Suff. exp., 5 163

UDF-RPR, 4 268 (82,66) ; PS, 799 (15,47) ; ERE 62 (1,20) ; PCF 34 (0,65).

1979. – Insc., 5 829 ; vot., 4 338 ; abst., 25,57 ; suff. exp., 4 314.
UFE, 2 356 (54,61) ; PS-MRG, 106 (2,45) ; DIFE, 1 852 (42,92).

1981. – Insc., 6 606 ; vot., 4 845 ; abst., 26,65 ; suff. exp., 4 834.
Giscard d'Estaing, 2 911 (60,21) ; Mitterrand, 26 (0,53) ; Marchais, 6 (0,12) ; Chirac, 1 868 (38,64) ; Lalonde, 4 (0,08) ; Laguiller, 2 (0,04) ; Crépeau, 1 (0,02) ; Garaud, 5 (0,10) ; Debré, 8 (0,16) ; Bouchardeau, 3 (0,06).

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Insc., 111 827 ; vot., 40 047 ; abst., 64,18 % ; suff. exp., 39 390.

UDF-RPR, 23 991 (60,90) ; PS, 6 284 (15,95) ; FN, 3 818 (9,69) ; ERE, 1 284 (3,25) ; VERTS, 1 228 (3,11) ; RÉUSSIR, 760 (1,92) ; PCF, 671 (1,70) ; LO, 371 (0,94) ; PSU-CDU, 364 (0,92) ; I 84, 317 (0,80) ; UTILE, 285 (0,72) ; EUE, 15 (0,03) ; PCI, 2 (0).

1979. – Inscr., 48 375 ; vot., 21 305 ; abst., 55,95 % ; suff. expr., 21 079.
UFE, 11 638 (55,21) ; DIFE, 3 691 (17,51) ; PS-MRG, 2 598 (12,32) ; EUR. ÉCOL., 961 (4,55) ; EEE, 650 (3,08) ; EURODROITE, 612 (2,90) ; PCF, 522 (2,47) ; DEF. INTERPROF, 228 (1,08) ; TROTSKISTES, 179 (0,84).

1981. – Inscr. 132 059 ; vot., 99 494 ; abst., 24,65 % ; suff. exp., 98 755.
GISCARD D'ESTAING, 44 926 (45,49) ; CHIRAC, 21 788 (22,06) ; MITTERRAND, 18 112 (18,34) ; LALONDE, 4 103 (4,15) ; GARAUD, 2 473 (2,50) ; BOUCHARDEAU, 1 794 (1,81) ; MARCHAIS, 1 680 (1,70) ; CRÉPEAU, 1 534 (1,55) ; DEBRÉ, 1 453 (1,47) ; LAGUILLER 892 (0,90).

Une session extraordinaire du Parlement au mois de juillet devient de plus en plus probable

Une session extraordinaire du Parlement, au mois de juillet, est de plus en plus probable. Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste, l'a annoncé le mardi 19 juin à l'Assemblée : les députés PS sont en train de prendre leurs dispositions pour assurer éventuellement une permanence au Palais-Bourbon tout au long du mois de juillet. De leur côté, les vice-présidents de l'Assemblée ont commencé à se répartir les « tours de garde » pour présider les séances jusqu'au 20 juillet.

L'ordre du jour, adopté mardi par la conférence des présidents, confirme que les députés auront – au mieux – achevé l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur *la presse quand prendra fin*, le 30 juin, la session ordinaire constitutionnellement. Or, M. Georges Fillioud a clairement annoncé l'intention du gouvernement de ne pas laisser le Parlement se mettre en vacance avant que ce texte ne soit adopté définitivement, ce qui nécessite encore deux lectures au Sénat et deux à l'Assemblée nationale.

En fait, le gouvernement voudrait bien voir adopter définitivement, avant la session d'automne, outre son projet sur *la* presse, ceux sur *la* Nouvelle-Calédonie, celui sur l'*enseignement* privé, *voire ceux sur* la retraite des hauts fonctionnaires. *Mais* il lui faut tenir compte de la volonté du Sénat. Or, les sénateurs ont déjà fait connaître leur intention de prendre leur temps pour examiner le texte sur l'enseignement privé qui n'a pas été véritablement discuté à l'Assemblée.

De toute façon, il apparaît déjà que, étant donné le délai nécessaire aux navettes – voire la procédure d'engagement de responsabilité que le gouvernement sera probablement contraint d'utiliser à plusieurs *reprises*, – il sera difficile de venir à bout de l'ordre du jour avant le 20 juillet.

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE EST SUSPENDUE

La discussion du projet de loi sur la presse a été suspendue le mardi 19 juin à l'Assemblée nationale, peu avant minuit. D'après l'ordre du jour adopté par la conférence des présidents, elle reprendra le mercredi 27 juin en soirée, puis les 29 et 30 juin.

Après cinq séances théoriquement *consacrées* à *ce projet*, les députés n'avaient pu qu'adopter par 326 voix (PS-PC) contre 159 (RPR-UDF) un amendement du groupe socialiste supprimant l'article « premier A » introduit par le Sénat, indiquant notamment : « *La presse est libre* », la majorité estimant que cela est un principe constitutionnel qui n'a pas besoin d'être réaffirmé, et repoussé trois amendements de l'opposition *tentant* de reprendre cette idée.

Le RPR et l'UDF ont réussi, de rappels au règlement en suspensions de séance, à empêcher toute discussion du projet lui-même au cours de la séance du mardi après-midi sous le prétexte que les amendements déjà déposés (93 du PS et 5 du PC sur l'ensemble du texte, 225 de l'UDF et 65 du RPR sur les seuls deux premiers articles) n'avaient pas *été examinés* par la commission des affaires culturelles. L'opposition a déjà annoncé son intention de multiplier les sous-amendements au cours de la suite de la discussion.

Le Sénat adopte à l'unanimité la réforme de la détention provisoire

Les députés RPR n'avaient pas *pris part au vote, ceux de l'UDF* s'étaient abstenus (*le Monde* des 26 et 27 avril, 16 et 17 mai). Après l'adoption approuvée par M. Robert Badinter, ministre de la justice, des modifications souhaitées par sa commission des lois – qui devait renoncer aux amendements qui ne recevaient pas l'aval du garde des sceaux, – *c'est à l'unanimité que* le Sénat a adopté les droits des personnes en matière de placement en détention provisoire et d'exécution d'un mandat de justice.

Parmi les changements apportés au texte, figure l'allongement des délais maximum de présentation de l'inculpé devant le juge d'instruction, portés de trois à quatre jours pour la France métropolitaine et de *cinq à six jours en cas de transfert* entre un département d'outre-mer et la métropole. D'autre part, la possibilité prévue par le texte, pour le juge d'instruction, de renvoyer le débat contradictoire préalable au placement initial en détention provisoire, instauré par le projet, dans un délai maximum de cinq jours et d'incarcérer *entre-temps l'inculpé*, pour le motif qu'il ne pouvait être assisté immédiatement d'un avocat, a été supprimé. Pour la commission des lois, il appartient à l'inculpé et non au juge d'instruction de prendre la responsabilité de ce débat différé.

∴

Le Sénat, qui avait auparavant définitivement adopté une proposition de loi réservant aux pharmaciens la délivrance au public de certaines substances végétales (*le Monde* du 17 mai), avait examiné le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social voté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 1er juin) et qui permet notamment aux commerçants et aux artisans de prendre leur retraite à soixante ans. Le Sénat s'est opposé par 209 voix contre 104 à la création d'un conseil *général* des hôpitaux, proposé avec l'assentiment du gouvernement *par* les sénateurs socialistes.

L'état de santé de M. Mitterrand

« RÉSULTATS TOUT A FAIT SATISFAISANTS »

Le sixième bulletin de santé de M. François Mitterrand a été publié le mardi 19 juin. Le docteur Claude Gubler, médecin personnel de M. Mitterrand, écrit :

« *A la demande de M. François Mitterrand, président de la République française, un bilan de son état de santé a été établi à la fin du sixième semestre de son septennat. Comme les précédents, ce bilan a comporté des examens cliniques et biologiques permettant l'exploration des différentes fonctions physiologiques. Les résultats obtenus sont tout à fait satisfaisants.* »

Le président de la République s'est engagé à faire connaître tous les six mois son état de santé, depuis son installation à l'Elysée. Le dernier bulletin, publié le 21 décembre 1983, traduisait également des résultats « *tout à fait satisfaisants* ».

Le Monde

société

La France va rechercher de nouveaux sites pour stocker ses déchets radioactifs

Faute de pouvoir entreposer éternellement à La Hague (Manche) les déchets radioactifs de faible et moyenne radioactivité qu'elle produit, la France se devait de rechercher de nouveaux sites de stockage. C'est désormais chose faite ou presque. Mardi 19 juin, devant le Conseil supérieur de sûreté nucléaire (CSSN), le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, M. Jean Auroux, a invité le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à se préoccuper d'un tel choix.

La mission du CEA consistera à lancer une suite d'études pour sélectionner dans des *« régions favorables, une demi-douzaine de sites au moins »* sur lesquels seront conduits des *« travaux de confirmation »* destinés à réduire l'éventail des choix. Ainsi, dans le courant du deuxième semestre 1985, le CEA sera-t-il en mesure de proposer au gouvernement deux nouveaux sites de stockage pour les déchets à vie courte. Cette recherche doit s'accompagner de celle d'un autre site destiné, lui, à la mise en place d'un laboratoire souterrain où seront étudiées les conditions de stockage, en profondeur, des déchets radioactifs à vie longue (1).

Ces décisions, plusieurs fois retardées, étaient attendues avec une certaine impatience de la part des producteurs de déchets. Le centre de La Hague qui, depuis quinze ans déjà, accueille l'ensemble des déchets nucléaires de faible et moyenne activité produits sur le territoire, est sur le point d'être saturé. Prévu pour stocker quelque 400 000 m³ de matières, il devrait être plein dans le courant de 1988. La décision du gouvernement n'arrive pas trop tôt puisqu'il s'écoulera quatre à cinq ans entre la sélection des nouveaux sites de stockage et leur mise en service opérationnelle.

Prudence

L'annonce du choix des nouveaux sites risque de susciter quelque émotion. M. Auroux se souvient sans doute du tollé provoqué, voici quelques années, par le choix un peu rapide — mais aujourd'hui annulé — de Saint-Priest-la-Prugne. Renouveler l'expérience serait catastrophique. Aussi le secrétaire d'État a-t-il, dans son message au CSSN, fait preuve de la plus grande prudence.

A l'horizon 2000 seront entreposés en France plus de 870 000 m³ de matières radioactives représentant les volumes cumulés des déchets conditionnés produits depuis le début de l'ère nucléaire. Sur ce total :

● *800 000 m³ de déchets contenant* des radioéléments à courte et moyenne période de vie (moins de trente ans), et dont l'essentiel provient des centrales nucléaires, des hôpitaux, des laboratoires de recherche et des usines du cycle du combustible ;

● 70 000 m³ de déchets contenant des quantités significatives de radioéléments de période longue émettant des rayonnements alpha. L'essentiel de ces productions vient des usines travaillant dans le cycle du combustible ;

● 3 000 m³ enfin, de produits présentant une très forte radioactivité, issus du retraitement des combustibles irradiés dans les centrales nucléaires.

Concertation

Ces chiffres illustrent la nécessité de trouver de nouveaux sites de stockage et de poursuivre des recherches sur le conditionnement et le stockage de certains déchets. Si le commissariat *maîtrise* actuellement toutes les étapes de la gestion des déchets émetteurs de rayonnements bêta et gamma (depuis le traitement initial jusqu'au stockage définitif), des progrès restent à faire sur d'autres types de déchets. C'est la raison d'être du laboratoire souterrain que le gouvernement envisage de réaliser dès qu'un site favorable aura été identifié. Si l'on en croit M. Auroux, cela devrait être fait dans trois ans, ce qui permettrait alors de mener des études sur le comportement des déchets alpha et des déchets de très haute activité dans certaines conditions géologiques de stockage.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de créer à cet endroit un cimetière de déchets très radioactifs, mais plus simplement d'étudier, dans un contexte européen, la manière dont on peut les conditionner pour les entreposer pendant une longue période. Il s'agit aussi de mieux cerner les qualités des milieux — argile, granit ou dôme de sel — dans lesquels ils reposeront.

Toutes ces opérations ne sauraient être menées à bien sans une concertation sérieuse avec les communes concernées. L'affaire de Saint-Priest-la-Prugne a marqué les esprits. C'est pourquoi M. Auroux a demandé qu'une large information soit faite pendant les recherches de site et que *« personne ne soit mis devant le fait accompli »*.

J.-F. AUGEREAU.

(1) Le budget annuel de recherche et développement nécessaire à ces opérations — depuis les études de conditionnement jusqu'à la construction des pilotes de vitrification des déchets et aux études de stockage définitif — devrait s'élever à environ 200 millions de francs par an sur dix ans. Le CEA devrait financer le coût de ces travaux qui réclameront, à partir de 1987, 300 millions de francs, avec une pointe à 325 millions de francs entre 1989-1990.

UNE NOUVELLE RÈGLE

En annonçant la décision d'engager la France dans la recherche de nouveaux sites de stockage en surface de déchets nucléaires, M. Auroux a présenté ce que l'on pourrait appeler une nouvelle règle de sûreté pour de tels centres.

Elle prévoit :

— Qu'aucune dissémination de radioactivité ne doit avoir lieu pendant toute la période (trois cents ans) d'exploitation et de surveillance de ces centres ;

— Que ces sites seront, après cette période, rendus à la nature sans précaution particulière ;

— Que ces centres devront faire l'objet d'études hydrogéologiques poussées et être notamment à l'abri de montées des nappes phréatiques ;

— Que la teneur des éléments à vie longue dans les déchets à stocker en surface sera telle que leur activité soit en moyenne de 0,01 curie α par tonne.

POUR LA FORCE D'ACTION RAPIDE

L'armée de terre veut acheter trente nouveaux hélicoptères Super-Puma

Pour les besoins de la force d'action rapide (FAR), l'état-major de l'armée de terre française a l'intention d'acquérir trente exemplaires d'un nouveau modèle d'hélicoptères conçu par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le Super-Puma. Du même coup, c'est la composition prévue de l'actuelle division aéromobile de la FAR qui sera réexaminée, une unité de six mille quatre cents hommes chargée plus spécialement de la lutte anti-char.

Annoncée en novembre 1982, la création de la FAR consiste à réunir, sous les ordres d'un même état-major confié au général Gilbert Forray, un ensemble de quarante-sept mille hommes destiné à intervenir, dans les plus brefs délais, en Europe, aux côtés des alliés de l'OTAN, comme outre-mer sur décision du président de la République. Outre trois divisions d'infanterie déjà existantes, la FAR comprend deux nouvelles divisions : la sixième division légère blindée, installée à Nîmes et composée pour l'essentiel de légionnaires et de « marsouins » de l'infanterie de marine, et la quatrième division aéromobile (DAM), dont le PC se trouve à Nancy.

La quatrième DAM devait rassembler, à l'origine, outre des éléments de commandement et de soutien, un régiment d'infanterie et deux compagnies du génie, quatre régiments d'hélicoptères de combat. Soit, au total, plus de deux cents hélicoptères, pour la plupart des Gazelle équipés de missiles antichars Hot pour l'attaque des blindés adverses à 4 000 mètres de distance. L'infanterie de la DAM est dotée de missiles antichars Milan.

Selon de nouvelles études en cours à l'état-major, la DAM ne comptera plus, désormais, que trois régiments d'hélicoptères de combat. Chacun de ces régiments recevra trente hélicoptères Gazelle équipés du missile Hot, vingt-deux hélicoptères de manœuvre Puma (qui sont de véritables « bonnes à tout faire » pour le transport de l'infanterie antichars, des munitions, du carburant et de la logistique » et dix hélicoptères Gazelle armés de canons pour la lutte antihélicoptères. C'est cette escadrille de dix hélicoptères légers Gazelle qui devrait être remplacée par l'hélicoptère d'appui et de protection (HAP) dont la construction est, en principe, prévue aux termes de l'accord récemment conclu entre la France et la République fédérale d'Allemagne.

En revanche, les trois régiments d'hélicoptères de combat de la DAM seront complétés par un régiment de commandement et de services qui recevra, lui, le nouvel hélicoptère Super-Puma.

Orchidée

Produit par la SNIAS, le Super-Puma peut transporter jusqu'à vingt-deux passagers et atteindre des vitesses de 290 kilomètres à l'heure. Dans une autre configuration de vol, il peut acheminer jusqu'à 4 tonnes de matériel ou soulever, à l'élingue, des masses de l'ordre de 4,5 tonnes. Selon la version retenue, le Super-Puma peut franchir, avec des réservoirs supplémentaires, des distances supérieures à 1 000 kilomètres (version standard) ou à 1 800 kilomètres (dans une version allongée).

L'état-major de l'armée de terre a estimé ses besoins à une trentaine de Super-Puma et il a prévu de financer cette acquisition dans le cadre des sommes qui lui ont été allouées par la loi de programmation militaire 1984-1988. Pour la SNIAS, il s'agit d'une décision de principe importante car, jusqu'à présent, cet hélicoptère n'avait été l'objet que de commandes à l'exportation, par une clientèle civile aussi bien que militaire.

A la FAR, dont il accroît les capacités de manœuvre, le Super-Puma devrait surtout apporter la possibilité de déplacer sur le terrain même des opérations, en le soulevant à l'élingue, un nouveau blindé léger antichars que l'état-major de l'armée de terre veut acquérir. Ce nouveau blindé léger est armé de quatre missiles antichars Hot prêts à être tirés, avec un système de rechargement depuis l'intérieur du véhicule. Deux modèles de ce véhicule de combat antichars sont en compétition.

De plus, le Super-Puma pourra recevoir le système Orchidée de renseignement et d'acquisition des objectifs adverses sur le champ de bataille, qui est en cours de définition dans les services techniques. Le système Orchidée est, essentiellement, un radar héliporté qui détecte des cibles mobiles, sur un front de 80 kilomètres et dans une profondeur de 80 kilomètres au-delà de la zone des contacts, et qui transmet les observations à une station au sol chargée de l'exploitation de ces renseignements au bénéfice des PC des forces installés plus en arrière.

JACQUES ISNARD.

EN BREF

Nominations de magistrats

De nombreuses nominations de magistrats ont été publiées au *Journal officiel* du 17 juin comme cela est désormais traditionnel deux fois par an. On relève notamment celle de M. Jean Douvreuleur, qui devient premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, ainsi que celle de M. Jean Gourlet, qui devient vice-président de ce tribunal. Cet ancien premier juge d'instruction au tribunal de Paris est remplacé par M. Yves Corneloup, précédemment juge d'instruction au même tribunal et qui fut l'un des cinq signataires du texte de soutien à M. Jacques Genthial lorsque ce dernier dut quitter la brigade criminelle de Paris.

M. Paul Weisbuch a, pour sa part, été nommé procureur de la République du tribunal de grande instance de Digne. Ancien juge d'instruction à Grenoble, il a notamment contribué au démantèlement d'un réseau de proxénètes dans les Alpes, qui trouvait ses racines en Italie.

Légère diminution de la population pénale

La population pénale a diminué le mois dernier. Au 1er juin, 40 870 personnes étaient détenues dans les prisons françaises contre 41 166 au 1er mai. Cette diminution, enregistrée pour la deuxième fois consécutive, est également sensible pour ce qui concerne les prévenus, c'est-à-dire les personnes en attente de leur jugement de première instance ou d'un arrêt d'appel. Au 1er juin, il y avait 20 931 prévenus, soit 51,21 % de la population pénale, contre 21 689 (52,68 %) au 1er mai.

Deux inculpés dans le service d'ordre de Mme Veil

Le quotidien *Sud-Ouest* a publié, le mardi 19 juin, une photo d'archives montrant Patrick de Carvalho et Roland Sanpietro — tous deux inculpés, dimanche, de tentative d'assassinat par explosifs pour l'attentat du 15 juin, à Biarritz, contre deux Basques espagnols — auprès de Mme Simone Veil, de M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, et de responsables UDF et RPR des Pyrénées-Atlantiques. Cette photographie de presse avait été prise le 7 juin, lors d'une réunion politique à Pau. Sur un autre cliché, publié le 8 juin, on distingue moins nettement Patrick de Carvalho derrière la voiture ayant transporté Mme Veil et M. Pons. Les deux hommes semblent, de toute évidence, assurer le service d'ordre des personnalités politiques qu'ils accompagnent.

M. Jean Gougy, responsable départemental du RPR, s'est interrogé sur une éventuelle *« provocation politique »*, notant : *« La police surveillait ces deux hommes depuis début mai et pressentait, selon des indications concordantes, qu'ils préparaient quelque chose. Comment a-t-elle pu les laisser approcher de notre réunion ? »*

M. François Bayrou, responsable départemental de l'UDF, a assuré que l'UDF locale n'avait jamais eu recours aux services de de Carvalho et de Sanpietro. M. Gougy, qui a été candidat aux dernières législatives contre M. André Labarrère, ministre et maire de Pau, a précisé : *« Nous n'avions pas de service d'ordre et pas moins de mille personnes, dont beaucoup m'étaient inconnues, ont assisté à la réunion. »*

L'enlèvement et l'évasion de l'ancien P D G du Patrimoine foncier

L'ancien P-D G du Patrimoine foncier, M. Claude Lipsky, a été enlevé et séquestré du 14 au 19 juin dans une ancienne ferme de Chaufour-les-Bonnières (Yvelines). Il a pu fausser compagnie à ses ravisseurs en sautant par une fenêtre du premier étage.

M. Lipsky a été enlevé à proximité de sa résidence à Parly-2 (Yvelines) par une bande de six ou sept personnes. Par téléphone elles ont d'abord réclamé 10 millions de francs à la famille. Les exigences ont ensuite été rabaissées à un million et demi de francs. Les ravisseurs n'avaient pas été retrouvés mercredi matin. M. Lipsky, dont le visage était couvert d'hématomes, s'est plaint d'avoir été frappé durant sa détention.

Le Patrimoine foncier était une société civile de placements immobiliers, faisant appel à l'épargne publique et regroupant huit mille cinq cents souscripteurs. Une partie importante des fonds ainsi recueillis avait été détournée. Incarcéré en 1972, après son extradition d'Israël, M. Lipsky avait été condamné en appel à huit ans d'emprisonnement en 1976.

Le deuxième propriétaire foncier de Grenoble est écroué

Grenoble. — Deuxième propriétaire foncier de Grenoble après la Ville, M. Yves Collin Dufresne, cinquante-quatre ans, loge depuis le 19 juin à la prison de Varces. Ce multimillionnaire a été inculpé d'abus de biens sociaux, de détournement d'actifs, de banqueroutes simple et frauduleuse, par le juge d'instruction Paul Weisbuch. Expert auprès de la cour d'appel de Grenoble, M. Collin Dufresne est le gestionnaire d'un patrimoine estimé à plus de deux cents appartements et six cents baux commerciaux rien qu'à Grenoble, auxquels il faut ajouter plusieurs centaines d'autres baux à Lyon, Nice, Nancy, Chalon-sur-Saône, et dans le Midi de la France.

M. Collin Dufresne n'était apparu qu'en de rares occasions sur le devant de la scène grenobloise. Il avait dû cependant se découvrir, il y a deux semaines, lors d'un procès dans lequel on lui reprochait d'avoir établi un faux destiné à faire prononcer la liquidation d'une société hôtelière pour ne pas assurer son passif et réaliser, de surcroît, par l'intermédiaire d'un complice, une opération financière très rentable.

M. Collin Dufresne sera fixé sur son sort le 29 juin dans cette affaire. Le procureur de la République a requis une peine de dix-huit mois de prison, dont six mois ferme, et une amende *« à la mesure de ses revenus »*.

Cette affaire a permis d'autre part au juge Weisbuch d'ouvrir un dossier particulièrement explosif, celui du syndic grenoblois Me Jean-Louis Cavat (*le Monde* du 17 avril). Ce dernier utilisait habilement la procédure de liquidation des sociétés qu'il était chargé de gérer temporairement, en bradant celles-ci à des « complices ». Une douzaine de personnes sont aujourd'hui inculpées dans cette vaste escroquerie. — *(Corresp.)*

La rage aux portes de Paris

Une recrudescence des cas de rage est observée ces derniers mois en région parisienne : soixante-treize cas enregistrés en Seine-et-Marne depuis le début de l'année — dont quatorze en mai et juin ; vingt-deux cas dans l'Oise pour la même période et, tout dernièrement, deux cas aux alentours de l'aéroport de Roissy (Val-d'Oise), dans un département qui était encore indemne en 1983.

Devant cette recrudescence, le comité interministériel de lutte contre la rage a décidé de rendre obligatoire dans toute la France, à partir du mois d'août, la vaccination des chiens et des chats pour l'accès aux terrains de camping et centres de vacances. Les propriétaires d'animaux doivent se dépêcher : la vaccination doit comporter deux injections espacées d'au moins 15 jours et n'est efficace qu'un mois après la deuxième injection.

A l'Institut Pasteur, on rappelle que la vaccination est déjà obligatoire dans vingt-neuf départements contaminés (y compris la Seine-et-Marne, l'Oise et le Val-d'Oise) pour les chiens non tenus en laisse et ne portant pas de muselière sur la voie publique. Même attaché dans une cour ou un jardin, un chien peut être contaminé.

Mandat d'arrêt international contre le conservateur du musée de Cleveland (Ohio)

M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction à Paris, a délivré un mandat d'arrêt international contre M. Sherman-Emery Lee, conservateur du musée d'art de Cleveland (Ohio), pour complicité d'exportation en contrebande.

Une enquête des douanes menée depuis près de deux ans semble avoir établi, en effet, que M. Lee acheta en janvier 1981 à M. Philippe Bertin-Mourot, Français résidant au Canada, directeur de sociétés au Canada et en Suisse, un Poussin, *la Madone à l'escalier* : pour 2,2 millions de dollars sans respecter le droit de préemption des Musées de France, sans déclaration d'exportation et avec une fausse déclaration d'importation aux Etats-Unis, puisque le tableau était présenté comme étant sans valeur.

M. Bertin-Mourot encourt également des poursuites, tant en France qu'aux Etats-Unis.

La tuerie d'Auriol : le cas de M. Debizet sera réexaminé

L'ouverture du procès des auteurs présumés de la tuerie d'Auriol et de leurs complices devant les assises des Bouches-du-Rhône devra être retardée. La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Ledoux, a en effet cassé partiellement, le 19 juin, l'arrêt de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence du 29 mars renvoyant devant la cour d'assises les cinq membres du commando, Lionel Collard, Ange Poletti, Jean-Bruno Finochietti, Didier Campana et Jean-Marie Massonni, ainsi que MM. Jean Maria, responsable du SAC (Service d'action civique) de Marseille, et Pierre Debizet, secrétaire général de l'ex-SAC sur le plan national.

La cassation concerne uniquement M. Debizet, tenu par les magistrats d'Aix-en-Provence pour complice de tous les faits ayant abouti à la mort de Jacques Massié et des cinq personnes de sa famille se trouvant à son domicile, dont son fils de huit ans, dans la soirée du 18 juillet 1981 et les premières heures du lendemain. Les magistrats ont estimé que, en l'état des énonciations de son arrêt, les motifs retenus par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence sont hypothétiques et insuffisants pour caractériser la complicité des crimes et délits qui est imputée à M. Debizet. Ils ont décidé de renvoyer l'examen du cas de ce dernier devant la chambre d'accusation de Paris. Ils précisent toutefois que, pour le cas où cette juridiction déclarerait qu'il existe des charges suffisantes contre M. Debizet, elle devrait obligatoirement le renvoyer devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

● *Cinq ans de prison pour le meurtrier d'un jeune Algérien.* — Michel Lebrun, reconnu coupable d'avoir tué le 20 février 1981, à Marseille, Zahir Boudjellal, un jeune Algérien, a été condamné le 19 juin à cinq ans de prison dont deux avec sursis, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. M. Lebrun, trente-deux ans, avait le 20 février 1981, tiré une balle de revolver 22 long rifle sur Zahir Boudjellal, seize ans, pour protester contre les pétarades de la voiture conduite par ce dernier (*le Monde* du 24 février 1981).

VILLEURBANNE FÊTE LES CINQUANTE ANS DE SES GRATTE-CIEL

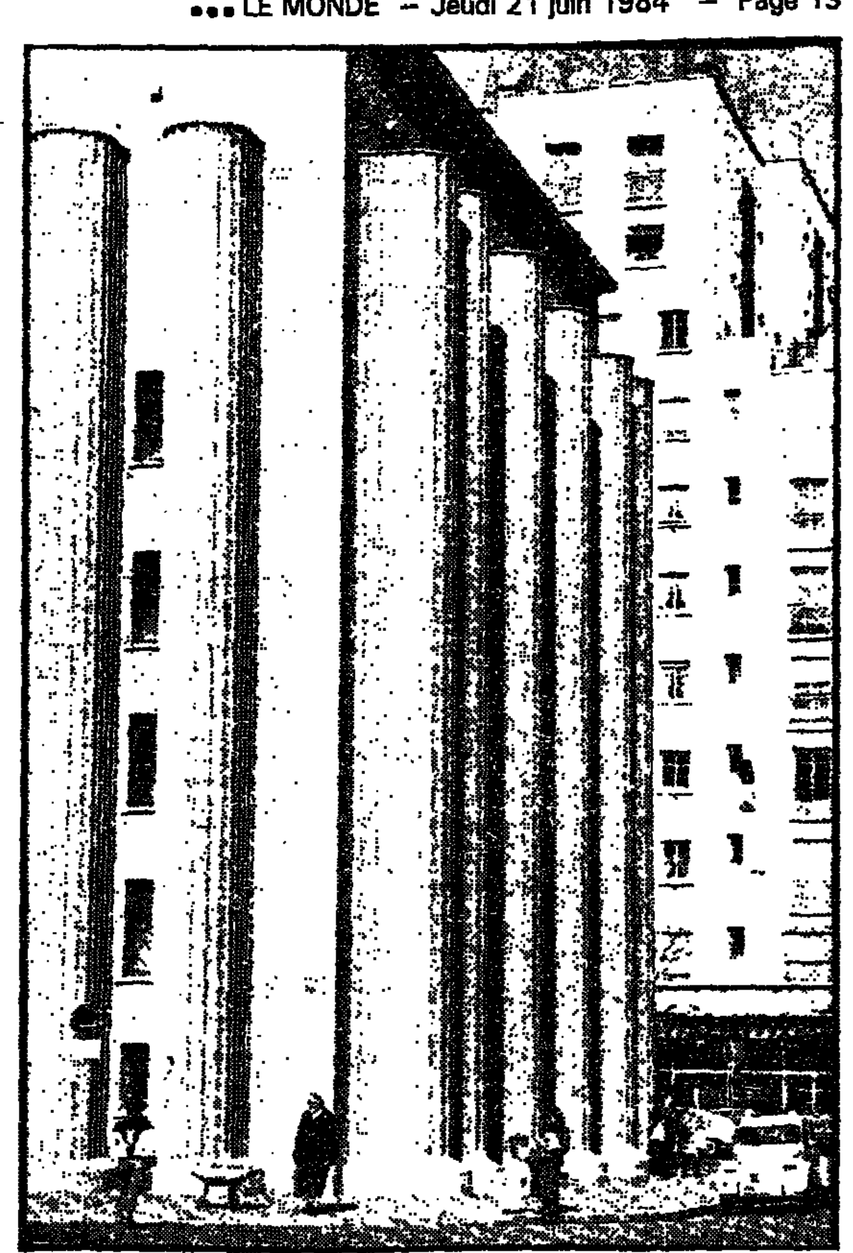
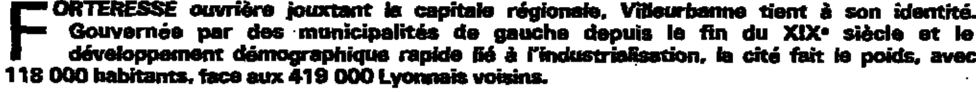


Photo Marc Riboud.



FORTERESSE *ouvrière jouxtant la capitale régionale, Villeurbanne tient à son identité. Gouvernée par des municipalités de gauche depuis la fin du XIXe siècle et le développement démographique rapide lié à l'industrialisation, la cité fait le poids, avec 118 000 habitants, face aux 419 000 Lyonnais voisins.*

Un théâtre « national », une équipe de basket portent haut les couleurs de la cité. En célébrant avec faste le cinquantenaire des gratte-ciel, opération d'urbanisme originale qui a donné sa personnalité au centre de la ville, Villeurbanne veut donner un exemple, au moment où les banlieues se demandent comment cesser de l'être...

Une ville, une vraie ville

« C'EST un homme chaleureux » ; tous les avis convergent : l'homme public Charles Hernu a le contact facile. « *Je tutoie, c'est vrai, la moitié des habitants.* » Démagogie ? « *Non, je les connais.* » Le maire ministre reçoit beancoup dans son bureau haut perché. Il a la médaille de « sa » ville plutôt facile et décerne sans trop de parcimonie le diplôme de « citoyen d'honneur de Villeurbanne ». Visiblement heureux de faire partager les émotions locales et d'ajouter son nom à une longue liste de maires républicains, il n'a oublié qu'une chose : naître ici. C'est à Quimper, il y aura soixante et un ans le 9 juillet prochain, qu'il a vu le jour. Il suivra son père, gendarme, dans le Rhône dès l'âge de deux ans ; son enfance et son adolescence seront villeurbannaises. Il sera scout (« *pas dans la même troupe* ») en même temps que l'autre grand nom de la ville, un certain Roger Planchon.

Maire depuis 1977, ministre de la défense depuis 1981, il est certes moins présent dans sa mairie depuis que le président de la République – dont il est depuis toujours l'un des plus sûrs « fidèles » – lui a confié sa charge gouvernementale. Mais il est toujours présent en fin de semaine et un cabinet confortable dirigé par M. Jean-Régis Borius assure la liaison avec la rue Saint-Dominique. « *Il n'est jamais là* » ; ses adversaires politiques insistent sur son éloignement. A l'hôtel de ville, on préfère souligner que Charles Hernu est le premier maire ministre de Villeurbanne, et l'on assure que sa photo trône en bonne place sur les buffets de bien des foyers, notamment chez les « anciens ».

« *L'homme n'a pas que des défauts sur le plan humain. Ce n'est pas le plus mauvais des ministres* », indique M. Michel Forien, chef de file RPR des élus de l'opposition. Ce satisfecit en demi-teinte est, il est vrai, vite tempéré : « *Mais c'est un notable au sens plein du terme, un notable avec un double visage. Il a de bons contacts humains avec les gens, mais dans le même temps il tient sa propre majorité d'une main de fer. C'est un Poperen, à la différence que Poperen est aussi sectaire à l'intérieur qu'à l'extérieur.* »

Sectaire ou non, Charie Hernu, reconnu comme « *bête politique* » par son principal adversaire local, veut s'inscrire dans l'histoire politique de la cité. Son arrivée à la mairie il y a sept ans coïncide avec une partie de bras de fer impressionnante avec le parti communiste. Après une primaire remportée d'extrême justesse, il est parvenu – à l'image de ce qui se produira en 1981 sur le plan national – à faire considérablement baisser l'influence du PCF. En 1947, ce parti mobilisait 42 % des électeurs villeurbannais. Aujourd'hui, il obtient dans la ville un score inférieur à ses résultats nationaux. M. Forien parle de « *l'erreur historique* » qui a consisté à renouer en mars 1983 une alliance qui a représenté une véritable « *bouée de sauvetage* » pour les communistes et leur a permis de « *s'introduire dans les rouages du pouvoir* ». C'est M. Jean-Jack Queyranne, premier adjoint et député – il était suppléant du ministre Charles Hernu – qui répond : « *L'opposition ne trouve pas de bons thèmes et elle en change souvent. La baisse du PC s'explique par une mutation sociologique, la diminution de sa puissance sur le terrain et des erreurs politiques.* »

L'histoire de Villeurbanne, c'est aussi l'opposition quasi permanente avec Lyon. Les projets d'annexion ont toujours buté sur une farouche opposition villeurbannaise. Les armées de la Convention venues remettre Lyon dans le droit chemin révolutionnaire étaient cantonnées à Villeurbanne, à la Doua précisément.

La barrière du Rhône

Paraphrasant M. François Mitterrand, M. Hernu rappelle qu'« *un peuple sans mémoire est un peuple sans identité* ». Il ajoute : « *Ce n'est pas l'histoire qui façonne les peuples, c'est la géographie qui façonne l'histoire.* » Ce rappel vaut bien sûr pour Villeurbanne sur la rive est du Rhône, un fleuve qui a été « *infranchissable pendant des siècles* ».

Les conscrits villeurbannais d'aujourd'hui, qui choisissent plus volontiers qu'ailleurs de servir dans la marine nationale – le ministre de la défense a des statistiques, – ignorent sans doute qu'ils sont, sans le savoir, les héritiers des tisseurs de chanvre installés sous Richelieu à la Doua (la Gadoua en dauphinois). Les terrains inondables permettaient l'humidification du chanvre et donc l'installation de fabriques de cordages.

La révolution industrielle du XIXe siècle va donner le signal de l'essor économique de Villeurbanne. D'abord, au nom de la loi de proximité, la ville va bénéficier de l'expansion de l'industrie textile de Lyon, qui descend de la colline de la Croix-Rousse et traverse le Rhône. Les petits jardins qui bordent le fleuve vont peu à peu laisser la place à un réseau très dense de petites usines de transformation de métaux, puis les machines-outils prendront le relais. L'ingénierie ou l'informatique perpétuent aujourd'hui la tradition d'une industrie à taille humaine. Il y a, en 1984, 30 000 ouvriers à Villeurbanne et plus de 2 000 entreprises.

« *Ce ne sont pas les entreprises qui sont venues s'implanter dans la ville, mais la ville qui s'est construite autour des entreprises.* » Ce constat de l'opposant Michel Forien peut être repris mot pour mot par les représentants de la gauche majoritaire. Villeurbanne est certes le siège de grandes entreprises – Delle Alsthom et ses transformateurs ; Martin emballages ; Société mécanique de Villeurbanne ex-Richard Continental, filiale de Renault-Véhicules industriels, – mais l'essentiel du tissu industriel se perçoit dès que l'on regarde la ville de haut : on aperçoit une multitude de petites entreprises totalement enserrées dans le tissu urbain. L'originalité de Villeurbanne par rapport à la presqu'île ou aux quartiers occidentaux de Lyon est, dans ce domaine, très frappante.

Les vertus des PMI sont connues. Plus souples, elles sont mieux adaptées pour réagir en période de crise. Le taux de chômage par rapport à la population active est ici inférieur à la moyenne régionale et nationale. Le taux actuel est de 8,8 %, soit 4 300 chômeurs pour 54 000 actifs. Et cela, n'en déplaise à M. Jean-Marie Le Pen, malgré – faut-il écrire à cause de – la présence de très nombreux étrangers : 14 % de la population auxquels s'ajoutent 5 % de Français naturalisés. Villeurbanne est, de ce point de vue, une mosaïque. « *Parcourez l'annuaire, c'est très instructif* », conseille M. Hernu. Les Italiens, les Maghrébins, les juifs originaires d'Europe centrale ou d'Afrique du Nord, sont particulièrement nombreux. Quant aux quatre mille habitants formant la communauté arménienne, ils sont parmi les Villeurbannais les plus actifs.

Le métro, trait d'union

Que sera Villeurbanne demain ? « *Une ville où sera respecté l'équilibre entre l'habitat, l'industrie et l'artisanat* », répond le maire, qui espère que le plan d'occupation des sols sera un instrument efficace « *pour éviter la marginalisation de certains quartiers ou de certaines ethnies* ». Les jours de la dernière « barre » du célèbre ghetto d'Olivier-de-Serres sont comptés. Mais des immeubles d'HLM seront prochainement édifiés dans le centre de la ville. En outre, les plans de développement qui auraient pu conduire à une ville de deux cent mille habitants noyés dans une mégalopole lyonnaise de deux millions d'âmes sont totalement abandonnés. La croissance sera qualitative.

L'identité villeurbannaise, qui s'est affirmée au long des siècles, a engendré des rapports de confiance avec la grande ville voisine après des affrontements parfois très vifs. La première ligne de métro de l'agglomération relie les deux centres : c'est plus qu'un symbole. Villeurbanne-la-socialiste prend toute sa place au sein de la communauté urbaine de Lyon – la COURLY – modérée. M. Hernu n'oublie pas qu'il doit à la COURLY d'avoir pu édifier « *un gymnase par an* ». Cette gratitude a des prolongements : Lyon et Villeurbanne ont même, dans un passé récent, gommé leurs différences idéologiques pour limiter leurs parts dans l'imposition communautaire.

CLAUDE RÉGENT.

(Lire la suite page 14.)

A LIRE

BERNARD MEURET : *le Socialisme municipal - Villeurbanne 1880/1982.* Presses universitaires de Lyon.

MARC BONNEVILLE : *Naissance et métamorphoses d'une banlieue ouvrière. Villeurbanne.* Presses universitaires de Lyon.

CHARLES HERNU : *Villeurbanne, cité bimillénaire.* Groupe d'action et d'études villeurbannais.

COLLOQUE

Comment cesser d'être une banlieue ?

MIEUX connue de certains spécialistes étrangers que du grand public et même, jusqu'à une date récente, des architectes et urbanistes français, l'opération des gratte-ciel est unique en son genre.

Au début des années 30, un maire socialiste, Lazare Goujon, fait construire quinze cents logements pour des familles modestes, un nouvel hôtel de ville et le Palais du travail avec théâtre, brasserie, piscine et services sociaux. Ces divers éléments sont ordonnés le long d'une avenue, autour d'une place de belles dimensions, afin de donner à l'ensemble un caractère de centre-ville, devenu par la suite le symbole de la ville.

Cinquante ans plus tard, cet exemple de politique municipale volontariste mérite d'être étudié et médité, à l'heure où l'on souhaite donner du corps à certaines banlieues, où l'on veut essayer d'« attacher » psychologiquement à leur lieu de vie les populations désemparées des grands ensembles. Ce sera l'un des thèmes du colloque organisé sur place du 20 au 22 juin où trois à quatre cents personnes sont attendues.

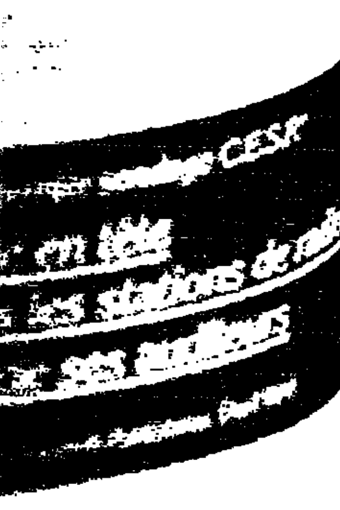
Après la présentation détaillée de la politique urbaine menée à Villeurbanne dans les années 30 et des informations qui ont pu être réunies sur le mystérieux architecte des gratte-ciel, Morice Leroux, des exemples étrangers de la même époque seront analysés : New-York, Berlin, Madrid, l'URSS, les Pays-Bas et l'Angleterre. C'est-à-dire des expériences d'avant-garde qui sont restées marginales dans chaque pays et dont on ne retrouve pas les qualités ou les leçons dans l'urbanisme de masse de l'après-guerre : logements à la chaîne, équipements qui tardent à venir, éloignement des centres traditionnels, manque de personnalité, d'identité urbaine des quartiers nouveaux, etc.

Les projets de la mission Banlieues 89 en France seront confrontés à des expériences italiennes et autrichiennes.

Bien sûr, on ne résoudra pas tous les problèmes des quartiers neufs par une meilleure architecture. La concentration de populations défavorisées, d'étrangers et d'inactifs, l'isolement, le sous-équipement, ne peuvent pas être compensés par des symboles, une monumentalité, l'ordonnance riche des espaces. Mais les excès du fonctionnalisme ont créé un tel malaise, nourri de tels doutes, que certains sont prêts aujourd'hui à construire pour le peuple de modernes palais (voir l'exemple de Montpellier dans *le Monde Aujourd'hui* daté 17-18 juin).

Comment l'autonomie du pouvoir local et sa capacité à prendre des décisions pratiquement sans concertation ont-elles permis de mener en quelques années un tel chantier ? C'est l'une des questions qui seront posées... même si la réponse risque d'aller à contre-courant des idées prônées, notamment au Parti socialiste, sur un urbanisme plus démocratique.

★ **Renseignements au service culturel de la mairie : *Ghislaine Le Berre,* place Lazare-Goujon, *69100 Villeurbanne.* Tél : (7) 885-38-05.**



ASSISTANCE SOCIALE

Cinq ans d'expérience au service des femmes battues

C'EST une jolie maisonnette très « début de siècle » au nº 156 du cours Tolstoï ; au mur une plaque : « Villeurbanne : Information Femmes Familles » (VIFF). Depuis le mois de septembre 1979, une association s'est donné pour mission d'accueillir ici des femmes en difficulté et, plus précisément, des femmes battues.

Présidé par l'épouse du maire, Mme Dominique Hernu, et dirigé au quotidien par une adjointe de la municipalité, Mme Brigitte Theveniau, le VIFF porte dans sa raison sociale un autre sigle : SOS Femmes.

Peu à peu, un réseau informel (voisinage, amis, élus locaux mais aussi avocats et policiers) a essaimé dans toute la France pour faire connaître ce lieu aux femmes frappées par leur conjoint. Dans cette maison, où les femmes volontaires tentent d'échapper à un enfer quotidien – souvent nié individuellement et collectivement, – les échanges et les contacts sont les meilleures thérapies.

Une expérience de cinq ans permet de cerner l'image des femmes reçues par le VIFF : jeunes (entre vingt-cinq et trente-cinq ans), elles éprouvent, pour la plupart, des difficultés de dépendance économique à l'égard de leur conjoint. L'alcoolisme de celui-ci est souvent avancé comme une raison première des mauvais traitements subis. Caractéristique commune : le sentiment de culpabilité, presque toujours manifesté par des femmes qui « *ont affaire à un bourreau qu'elles ont malgré tout choisi* ».

A la détresse morale s'ajoutent parfois des séquelles physiques très importantes : le VIFF accueille des femmes, à leur sortie de l'hôpital, portant des blessures à la tête – les hommes violents frappent surtout à la face ou aux bras qui tentent de protéger le visage. Ajoutons les sévices sexuels, dont on peut imaginer les dégâts sur le plan physique le plan et psychique.

Une prétendue passivité

Pourquoi certaines femmes mettent-elles brutalement un terme à leur martyre – le mot n'est pas trop fort – quotidien ? « *Il y a*, explique Mme Theveniau, *deux déclics qui précipitent un départ déjà confusément programmé. Les femmes avaient déjà conservé notre adresse dans un tiroir. Elles s'enfuient dans deux cas très précis : lorsque le ou les enfants sont à leur tour victimes de violences ; lorsque le mari ou le compagnon introduit, ou tente d'introduire, une autre femme dans le couple.* »

Au passage, il convient de tordre le cou à un mythe très largement répandu chez les hommes, bien sûr, mais aussi chez certaines femmes : la prétendue « *passivité complice* » des femmes battues, des « histoires d'O » qui tourneraient court pour des raisons complexes. Mme Theveniau est formelle : « *Aucune des femmes accueillies ne nous a jamais déclaré qu'elle aimait les coups.* » Les témoignages concrets que nous avons entendus confirment cette opinion.

Ces femmes appartiennent à tous les milieux sociaux. Elles se confient avec réticence au début, « *parce qu'il est aussi dur de parler des coups qu'on a reçus que de les recevoir* » (Odette, quarante-quatre ans). Puis, la confiance aidant, les témoignages se font plus précis. Sur les violences subies : « *Un jour, il m'a envoyé une perceuse dans la figure ; une autre fois, une chaise ; chez lui, c'était naturel* » (Marguerite, trente-quatre ans). Sur les raisons de leur départ : « *Ça a duré six ans, depuis la naissance de ma fille. J'ai commencé à réagir quand ça a atteint les gosses. A une certaine époque, je croyais que j'allais finir ma vie comme ça. Les lois sont mal faites, parce que, pour partir de chez soi, il faut être massacrée* » (Marylyne, vingt-sept ans). Sur la difficulté d'établir un rapport de confiance avec tous les autres hommes : « *Je deviens indifférente ; je n'imagine pas un homme pouvant être doux et sensible, même avec mon garçon, je me demande parfois s'il va devenir comme son père* » (Annie, quarante ans).

Malgré la diversité des situations vécues, les traumatismes subis, l'unanimité est parfaite dès qu'il s'agit d'évoquer le rôle du VIFF, ce lieu où « *des femmes aident des femmes* ». Les témoignages concordent sur « *l'efficacité et la discrétion* » des employées. « *Elles se débrouillent dans toutes les situations ; elles improvisent sans arrêt, tout en vous donnant l'air que tout a été préparé pour vous.* »

La principale mission assumée par l'association, la plus urgente aussi pour des femmes qui arrivent, la plupart du temps, avec une seule valise à la main, consiste à fournir l'hébergement en un lieu sûr. Une trentaine d'appartements modestes de la ville sont affectés pour des délais relativement courts, de trois à six mois. Cette période est mise à profit pour tenter de résoudre la deuxième question délicate : l'emploi. Les femmes mesurent l'enjeu : « *Notre réhabilitation passera par notre réinsertion sociale.* » Objectif ardu en période de crise, plus encore pour des femmes qui ont très souvent abandonné toute activité professionnelle à l'occasion de la création de leur premier foyer.

Aussi, parfois, certaines d'entre elles retournent auprès de leur mari. Pour des raisons affectives parfois, matérielles aussi. L'an dernier, sur les quatre-vingt-neuf femmes reçues et aidées, seize sont « *reparties chez elles* ». Il arrive aussi que cette nouvelle tentative de vie commune se solde par un échec et... de nouveaux coups. Les jeunes femmes qui reviennent une seconde fois trouver refuge auprès du VIFF abandonnent définitivement tout espoir de « *recoller les morceaux* ».

Au total, bien peu d'hommes font un effort suffisant pour ne pas frapper à nouveau leur épouse. Ils préfèrent s'en prendre à l'institution du VIFF, accusé de « *bourrer le crâne* » de leurs compagnes ou encore jouer les ingénus : « *Mais, enfin, de quoi te plains-tu ?* »

C.R.

★ VIFF, SOS Femmes, 156, cours Tolstoï, 69100, Villeurbanne. Tél. : (7) 885.76.47. L'association bénéficie de subventions municipales et de l'aide du ministère des affaires sociales. La mairie perçoit un loyer symbolique pour le local.

DÉCENTRALISATION RÉUSSIE

Trois cent cinquante techniciens d'EDF troquent la Seine contre le Rhône

LE service Etudes et projets thermiques et nucléaires (SEPTEN) d'EDF s'installera à Villeurbanne le 23 juillet prochain. La décision politique de transférer *un des services pilotes de* la grande société nationale a été prise le 13 mars 1981 et confirmée le 19 novembre de la même année. Un peu plus de trois ans ont été nécessaires pour réussir ce déménagement de grande ampleur. C'est le premier pari gagné dans l'aventure décentralisatrice à laquelle l'Association pour le développement de la région lyonnaise (ADERLY) a pris une très large part. C'est aussi une expérience à plus d'un égard exemplaire.

Le SEPTEN vit ses derniers jours dans une tour de la Défense où il s'est installé il y a treize ans. Quatre cent cinquante personnes, dont la majorité sont des ingénieurs de haut niveau, ont été sollicitées. 27 % d'entre elles ont accepté de s'installer définitivement à Villeurbanne.

Des agents d'EDF acceptant de partir en province ont en outre été, dans un premier temps, mutés au SEPTEN-la Défense. Au total, trois cent cinquante salariés du SEPTEN seront le mois prochain à Villeurbanne où sera recruté localement le reste du personnel nécessaire.

Ce renouvellement en trois ans des trois quarts d'un service de haute technicité ne va pas sans créer d'importantes difficultés. Sans aller jusqu'à craindre une perte irrémédiable de la « mémoire scientifique » du service, la direction reconnaît qu'elle a dû mener des opérations de formation de grande ampleur. « *Pas facile*, admet M. Pierre Maerten, directeur adjoint du SEPTEN, *de remplacer, par exemple, un ingénieur spécialiste des pompes primaires.* » Et des cas analogues sont nombreux dans un service qui doit maîtriser des compétences très « pointues » : les ingénieurs travaillent essentiellement sur les réacteurs de 1 500 mégawatts à eau pressurisée modèle Chooz. On ne s'improvise pas « *gardien de la doctrine technique d'EDF en matière de centrales nucléaires* ». Le SEPTEN doit en effet définir les options de base de la sûreté nucléaire : « qualifier », puis valider les matériels.

La compétence des personnels étant assurée, reste ce que l'on pourrait appeler l'intendance. Avec une première difficulté : le logement. A EDF, on avoue aujourd'hui avoir eu à ce propos quelques frayeurs. En 1982, le marché de l'immobilier lyonnais était en mauvais état (à la suite notamment de la loi Quilliot) et les trois cent cinquante demandes simultanées sont arrivées, alors que les offres étaient très peu nombreuses. Le SEPTEN s'est porté acquéreur de cent logements, les autres demandeurs se sont retrouvés sur le marché libre. La plupart de ces nouveaux lyonnais ont demandé à être logés dans l'ouest de l'agglomération. « *Ils reproduisent le schéma parisien* », constate M. Maerten. Quelques-uns ont cependant cédé aux attraits du logement de proximité dans le nouveau quartier du Tonkin à Villeurbanne.

Autre difficulté majeure : l'emploi des conjoints. C'est sans doute la question la plus épineuse dans une période de crise ; en tout cas, la plus dissuasive pour ceux qui sont restés fidèles à la région parisienne. La direction du SEPTEN gère cent vingt dossiers de conjoints qui cherchent une activité professionnelle équivalente à celle qu'ils occupaient antérieurement. « *Il a fallu créer une véritable agence pour l'emploi*, indique M. Maerten, *notamment pour les trente-cinq femmes institutrices ou professeurs.* » La DATAR y est allée de ses « *interventions vigoureuses* », des dossiers ont été envoyés dans toutes les directions mais il reste, aujourd'hui encore, une quarantaine de cas en suspens.

Un siège moderne, efficace et... beau

Un transfert d'activité de cette importance nécessitait un lieu d'accueil particulièrement adapté aux besoins de chercheurs qui travaillent en équipe de cinq à six personnes. A partir de ces contraintes, des architectes – Claude Parent, René Guimbert et Jacques Vergely – ont conçu un immeuble fonctionnel et, pour dire les choses simplement, beau. Le visiteur ne devra pas manquer l'immense cour intérieure dont le décor ornemental est signé par le Lyonnais Jérôme Vital-Durand.

La fréquentation d'une tour de la défense a influencé les réponses du personnel qui a été interrogé sur ce qu'il attendait de son futur lieu de travail. A Villeurbanne, la climatisation n'imposera pas la fermeture perpétuelle des fenêtres ; la lumière naturelle sera généreuse, facteur important dans des bureaux dotés de cent vingt écrans d'ordinateurs. Les communications internes ménagées par des transitions en pente douce entre les quatre ensembles situés aux quatre points cardinaux ne devront plus rien aux rencontres de hasard près des ascenseurs ou de nécessité au restaurant d'entreprise.

Après avoir souligné la rapidité de réalisation de cet ensemble – de décembre 1981 à juillet 1984 tout a été conçu, dessiné et construit dans les délais, – signalons une dernière particularité qui fera du SEPTEN-Villeurbanne une réalisation très efficace dans les années futures ; l'informatisation quasi totale des locaux. « *L'informatique est distribuée comme l'eau, le gaz et l'électricité dans les immeubles traditionnels* » souligne M. Maerten. Un atelier informatique de 500 mètres carrés sera relié en permanence au gros ordinateur central « Cray One ». Le cordon ombilical avec la capitale n'est donc pas coupé mais la région Rhônes-Alpes devrait voir, grâce au seul SEPTEN, augmenter ses capacités de calculs scientifiques de 25 %.

C'est la première retombée quantifiable d'une opération très riche de promesses. EDF estime le coût global du transfert à 300 millions de francs, somme équivalant au montant des contacts d'études passés annuellement par le SEPTEN. Aux entreprises régionales de (bien) jouer pour obtenir une place de choix dans l'attribution de marchés « haut de gamme ».

C.R.

Une ville, une vraie ville

(Suite de la page 13.)

Et le maire de Villeurbanne salue en Francisque Collomb le maire de Lyon, un « *ami* » d'origine modeste « *qui aurait pu, après tout, être de gauche* ».

Une seule fois, dans l'euphorie de la victoire de François Mitterrand, Charles Hernu avait publiquement souhaité que « *Lyon à son tour tombe à gauche* ». En mars 1983, il n'a pas tenu de meeting chez ses grands voisins. Les Lyonnais se sont bien gardés de franchir les limites administratives de leur ville. Au nom des opposants villeurbannais, M. Michel Forien dénonce la « *complicité des notables* », tonne contre cette sorte de « *Yalta* » qui perpétuerait l'ordre établi entre « *l'Est lyonnais et tout le reste* ». M. Hernu répond que son adversaire « *en campagne permanente* » souhaite « *la guerre civile* ». Il rejette pour lui toute idée d'autarcie ou de « *nationalisme municipal* » au nom d'une analyse réaliste. « *Si nous sommes majoritaires au niveau national*, déclare-t-il, *nous ne le sommes ni dans l'agglomération ni dans la région. S'il y a conflit permanent avec Lyon, c'est Villeurbanne qui en souffrira.* »

Villeurbanne a montré sa force et sa volonté, ses atouts, mais les responsables municipaux respectent leur puissant voisin. Montrer sa force sans s'en servir pour des combats à l'issue incertaine : cela porte un nom, qui ne doit pas désorienter un ministre de la défense : la dissuasion.

CLAUDE RÉGENT.

ENTREPRISE D'AVANT-GARDE

Une PME à l'assaut du marché international

PAS d'enseigne lumineuse ; pas même de plaque d'entrée. C'est en toute discrétion que la SEITHA occupe 8 250 mètres carrés en plein centre de Villeurbanne. Cet anonymat bien lyonnais abrite les activités d'une PME qui ressemble étrangement au portrait robot de « l'entreprise de demain » recherchée activement par toutes les économies occidentales. Innovation et exportation y riment avec expansion. Rime riche.

Spécialisée à sa création, en 1962, dans la conception, la réalisation et la maintenance d'équipements thermiques du bâtiment (chauffage et climatisation), la SEITHA connaît aujourd'hui une santé florissante, alors que de l'aveu de son PDG, M. Jean Rieu, « *en France le bâtiment, c'est fichu* ». Laissant « *les géminseurs réclamer éternellement des travaux aux pouvoirs publics* », ce self-made man est allé voir ailleurs. Son entreprise a déjà travaillé pour trente-cinq pays et, sur un chiffre d'affaires de 316 millions de francs en 1983, elle en a réalisé 215 à l'exportation.

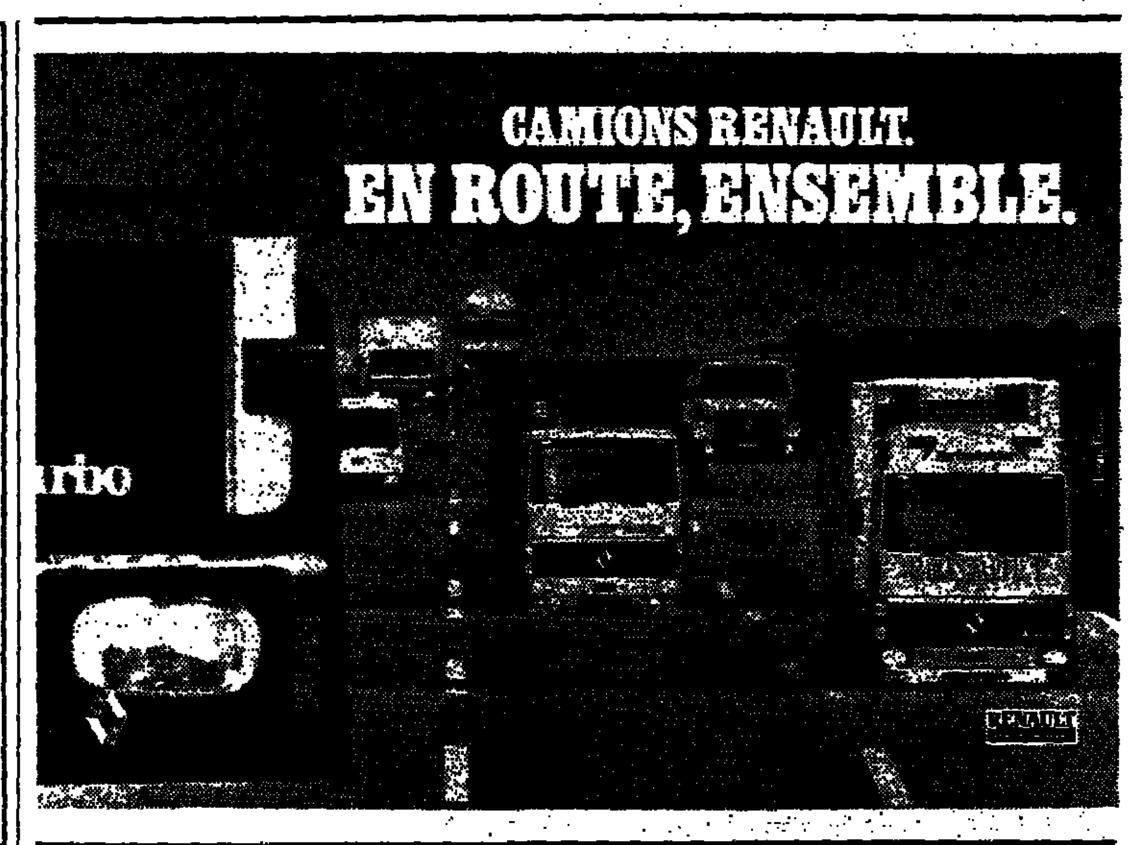
Sûr de sa technologie, l'industriel villeurbannais veut aller au-delà de la simple livraison du produit. Ainsi, après avoir construit, clé en main, à Benghazi en Libye, une usine de traitement du lait d'une capacité de 64 000 litres par jour, il s'intéresse à son fonctionnement futur. « *Ces grandes firmes ne sont un créneau d'avenir*, dit M. Rieu, *qu'à condition de l'aborder par l'angle de la gestion.* » Dans cette optique, la SEITHA collabore avec les écoles nationales vétérinaires françaises à la mise au point d'un programme de gestion informatisé et automatisé.

Autre illustration du souci permanent d'« *adaptation au marché* » : les énergies nouvelles. Si plusieurs de ses réalisations font appel au solaire et à la biomasse, la SEITHA veut aller encore plus loin dans « *l'exploration des possibilités réelles* ». A cet effet elle vient d'entreprendre, avec une société grenobloise, l'inventaire systématique des ressources énergétiques de la vallée du Grésivaudan, dans l'Isère. Ce financement privé pour une étude d'intérêt général a été décidé « *sans idée préconçue* ». La rentabilisation à tout prix de ce genre d'investissement n'habite pas M. Rieu, qui avoue « *ne pas courir après le chiffre d'affaires* ».

« *Mon véritable capital, ce sont les hommes* », confie ce chef d'entreprise qui apporte un soin scrupuleux au recrutement du personnel. « *Nous dépensons*, dit-il, *700 000 francs par an pour l'embauche de dix personnes en moyenne. Mais les diplômes, on s'en fout. Ce qui nous intéresse, ce sont les qualités humaines.* » La formation interne fait le reste. Le certificat d'études du directeur commercial à l'exportation témoigne de l'efficacité d'un système « *où chacun peut s'épanouir et donner son maximum* ».

Pour les 278 salariés de la SEITHA – dont la moitié de femmes – la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt-neuf ans. 150 d'entre eux détiennent 23 % du capital et tous se sont prononcés, lorsque l'entreprise cherchait des locaux plus vastes, pour son maintien à Villeurbanne. « *Quand on a une forte activité de bureau d'études, on travaille l'esprit plus tranquille ici qu'à Paris* », dit M. Rieu. Tout en admettant qu'une implantation parisienne serait plus prestigieuse aux yeux de certains clients étrangers, il constate : « *Cela ne nous a jamais fait perdre une affaire.* » Et puis, finalement, quand on a une agence à Paris et une autre à Marseille, Villeurbanne c'est assez central.

J.-J. B.



CULTURE POUR TOUS

Roger, Antoine, Jean-Louis... et quelques milliers de spectateurs militants

LE bonheur à Villeurbanne a changé de définition en cinquante ans. A la croisade hygiéniste, chère à Lazare Goujon, le « maire des gratte-ciel », a succédé depuis l'arrivée de l'équipe Hernu une sorte de croisade culturelle. Symbole de ce changement : à chaque mois de juin, « Villeurbanne en fête » installe ses tréteaux devant ce temple de l'éducation populaire où un maire-médecin idéaliste *rêvait d'instituer le culte de la santé physique et morale et qui est devenu, contre toute attente, un second TNP.*

Il a fallu aussi tenir compte *d'une mutation sociale marquée par l'ascension des classes moyennes,* auxquelles on a dû proposer des produits *culturels de plus en plus élaborés.* Les solides nourritures planchoniennes sont, aujourd'hui, volontiers pimentées de saveurs d'avant-garde très goûtées par la jeune municipalité socialiste.

Celle-ci est arrivée au pouvoir en 1977, avec une grande foi dans le « socio-culturel ». Elle envisageait de favoriser les loisirs créatifs plutôt que la consommation de produits artistiques. Pourtant, *elle s'est vite* convaincue de *l'intérêt de servir* les grands professionnels de la création. Jean-Paul *Bret,* l'adjoint à *l'action culturelle,* s'efforce aujourd'hui *d'abolir* l'antinomie entre pratiques de masse et explorations élitistes. Le budget de la culture, bien qu'il ne dépasse guère 8 à 9 % du budget de fonctionnement global (il était de 2,5 % avant 1977), permet à cette équipe des initiatives *novatrices que* les élus de Lyon *ne pourraient pas se permettre avec un budget de 20 %.*

Car Villeurbanne *ne croule pas,* contrairement à Lyon, *sous le poids* de grandes *institutions ruineuses* comme l'Opéra. Le *TNP* est *en majeure partie financé par l'Etat et il faut* ajouter que Lyon, plus d'une fois, a involontairement aidé Villeurbanne à améliorer son image culturelle...

Depuis le geste historique de l'ancien maire Louis Pradel, qui, offrant à Roger Planchon un bouton de culotte pour tout subside, l'a invité à aller voir ailleurs, Lyon n'a pas toujours su retenir les talents. Démis de ses fonctions de directeur de l'ELAC par le maire de Lyon, Jean-Louis Maubant a fini par trouver à Villeurbanne un local *pour son Nouveau Musée.* Et *c'est Villeurbanne qui* a eu l'idée de *s'attacher Antoine* Duhamel, *rencontré par l'équipe* Hernu, *alors qu'il faisait les beaux jours de l'Opéra de Lyon,* en offrant au *compositeur le moyen d'expérimenter cette nouvelle* pédagogie de *la musique,* dont il rêvait depuis des années.

Or la culture *aujourd'hui* à Villeurbanne, *c'est bien* Roger, Antoine et *Jean-Louis...* entourés chacun de *quelques milliers de spectateurs* très *actifs* qui constituent, autour de chaque « maison », des micro-publics bien distincts.

La « famille » Planchon

Celui du TNP, rajeuni au fil des années (une majorité de dix-huit-trente-cinq ans), a un peu oublié *le temps de la* « famille » Planchon, quand on fraternisait avec les piliers de la troupe, les Bouise, les Lochy, les Sadoyan. Il lui plaît de trouver aujourd'hui des spectacles de prestige, d'être confronté « *aux grands archétypes théâtraux contemporains* ». Il y a gagné en *compétence.* S'il a protesté *naguère contre* l'intellectualisme de *certaines saisons* ambitieuses, il *est devenu* plus *curieux, accepte des œuvres* difficiles *comme les Céphéides* ou *Par les villages.* Public bon élève donc : mais où les « branchés » sont peu représentés et la classe laborieuse pas davantage (3 %).

Planchon reste pour lui une figure tutélaire qui fascine, une caution aussi. On redoute vaguement son départ, pourtant nullement prévu. Même le tournage de son film au printemps prochain – un montage de farces de Molière pour parler des vicissitudes du désir chez un homme de cinquante ans, avec Michel Serrault dans le rôle *principal* – *ne l'éloignera pas longtemps de* Villeurbanne. Il *cherche toujours,* en revanche, *un autre* Chéreau avec qui partager le pouvoir. Lavaudant répondra-t-il à l'invitation ?

A *l'image* « *clean* » du TNP, *l'école de musique* oppose l'agitation *un peu brouillonne* d'une maison qui *bouscule* la rigidité des conservatoires traditionnels. La barbiche grise d'Antoine Duhamel, constamment frémissante de passions et d'idées, a rallié un peuple composite de balbutieurs de solfège et de jeunes compositeurs distingués, de rockers *et de* folkeux. Pas de limite *d'âge à l'école de musique, pas d'instrument imposé ; une* place également noble *pour la* musique baroque et la chanson. On conjugue la rigueur des classes instrumentales à la chaleur des ateliers, dont la scène est souvent une finalité. Ouverte en 1980 avec quatre cent cinquante élèves, l'école a connu un succès fulgurant, au point qu'on a dû limiter les inscriptions à 1 200. Les productions de son théâtre musical se succèdent : on crée cette semaine *le Baladin du monde occidental,* d'après Synge, tandis qu'on termine les répétitions d'un spectacle monté avec les enfants d'un quartier déshérité.

Une nouvelle conception de l'amateurisme

Le socio-culturel et le professionnalisme font bon ménage. Antoine Duhamel prophétise que de cette union pourrait naître une nouvelle conception de l'amateurisme, hors des contraintes du commerce.

A quelques *centaines de mètres* de l'école, le *Nouveau Musée* abrite ses ambitions plus internationales dans une ancienne école à la façade jaune et bleu faussement naïve. Jean-Louis Maubant *y joue* la double *carte audacieuse* d'un financement par le mécénat privé et d'un « *musée sans collection* » pour exposer l'éphémère, le conceptuel.

Les *artistes accueillis,* de Tony Kragg à Paolini, ont su exploiter le *charme du lieu,* travaillant sur l'enfilade un peu labyrinthique des salles, disposant des objets comme autant de signes de piste où le visiteur cherche à repérer les orientations d'un art aux trucages délicieusement pervers. Les efforts pédagogiques de l'animateur du Nouveau Musée, l'*estime de* la presse *spécialisée et des services* ministériels, *encouragent* la mairie de Villeurbanne à *soigner* Jean-Louis Maubant. *D'autant* que, précise Jean-Paul Bret, « *les arts plastiques sont aujourd'hui très porteurs et ils représentent des traces par lesquelles on jugera un jour notre travail* ».

Les sculptures *modernes se sont* multipliées dans la ville, la moins passionnante – *et la moins contestée – n'étant pas celle* que les Poirier *sont en train d'implanter sur une* place du Tonkin : un éboulis de blocs *de marbre mélangés aux* fragments *d'une statuaire géante pulvérisée.*

Un comité d'habitants a crié au scandale, mais Jean-Paul Bret tient bon : « *Aucune sculpture ne sera déboulonnée à Villeurbanne* », assure-t-il, jetant *une petite* pierre dans le jardin lyonnais. Et *comme il n'est pas rancunier, il offre* à la population *un beau cadeau* d'architecture : *une bibliothèque-vidéothèque* signée Mario Botta. Ouverture prévue fin 1987.

BERNADETTE BOST.

SPORTS D'ÉQUIPE

Le dessus du panier

M. RAPHAËL DE BARROS compte *sur ses doigts.* En président *combié,* il doit fouiller longtemps dans ses souvenirs pour récapituler un palmarès unique dans l'histoire du basket-ball français : quinze titres de champion de France, cinq Coupes de France, demi-finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions, finaliste de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes.

Depuis trente-cinq ans, l'ASVEL, c'est le dessus du panier. Sans temps *mort.* Des saisons *en demi-teintes, mais jamais complètement noires. Dominée cette année en championnat, l'équipe a tout de* même *soufflé* la Coupe de France au Stade français et partira ainsi une nouvelle fois à la conquête de l'Europe. Standing intact.

La fusion, en 1947, de l'AS Villeurbanne et de l'Eveil lyonnais pour donner l'ASVEL, avait pourtant tout du mariage de la carpe et du lapin. L'une était laïque et villeurbannaise, l'autre était un club de patronage lyonnais. Double incompatibilité. Mais le contrat signé par les deux présidents de l'époque, dans un hôtel situé sur la frontière des deux *communes,* a tenu bon, *consolidé par un premier titre national* dès 1949.

La dynamique du succès a drainé vers Villeurbanne la plupart des bons joueurs français. *Mais le vrai secret de cette longévité exceptionnelle,* c'est la fidélité des plus grands. Des frères *Buffière à Alain Gilles.* Ce dernier a promené le maillot vert sur tous les planchers d'Europe. Sa longue silhouette osseuse, surmontée d'une barbe rebelle et d'un éternel *sourire en coin,* fait *partie du* décor. « Monsieur Basket » est villeurbannais. Qui se souvient qu'il est arrivé de Roanne il y a vingt ans ?

Avant lui, un autre joueur prestigieux, Henri Grange, a *choisi,* sa carrière terminée, de s'enraciner au pied des gratte-ciel. Villeurbanne sait retenir ses stars. Mais pas à coups de chèques, car M. de Barros, en industriel adepte de la gestion à la lyonnaise, n'est pas de ceux qui « *dépensent 100 F quand ils n'en ont que 50* ». Il déplore le *côté* panier percé du basket *moderne.* « *Tous les clubs français vivent au-dessus de leurs moyens,* dit-il, *si la surenchère continue, le basket court à sa perte.* »

Pour la prochaine campagne européenne, l'ASVEL cherche donc un Américain « *moyen mais de bonne mentalité* », plutôt qu'un « *farfelu* » génial. Un budget de 3 millions de francs n'autorise aucune folie, d'autant que le public s'*amenuise sur les gradins de la salle des sports.* « *Ils ont tout vu, ils sont blasés* », explique M. de Barros, constatant que son équipe remplit les salles lorsqu'elle joue à l'extérieur.

Après les firmes régionales *GIM* et Palladium, l'ASVEL va étrenner cette année un nouveau sponsor : le nationalisé Thomson. Merci monsieur le Ministre ! Supporter numéro un du club depuis son élection à la mairie, M. Charles Hernu verse, rubis sur l'ongle, *une subvention annuelle de* 950 000 F. « *Nous sommes dans la bonne moyenne nationale* », estime M. de Barros.

Mais, de son côté, l'adjoint au sport, M. Jean Mollier, sollicité par la multitude des autres clubs locaux, voit l'ASVEL engloutir les deux tiers du gâteau avec un brin d'agacement. « *Pour la ville, c'est une notoriété qui coûte cher, car,* dit-il, *personne ne peut démontrer qu'il y a des retombées économiques.* » Dans un geste fataliste, il admet cependant : « *On ne démolit pas les cathédrales.* »

J.-J. BOZONNET.



URBANISME MUNICIPAL

Un modèle de modernité raisonnable

DESCENDRE à la station de *métro Gratte-ciel.* Lever la tête. Ils sont là, flèches blanches soulignées d'une crête de métal noir, style arts déco, la verrière qui éclaire l'escalier. Ils commandent l'avenue *Henri-Barbusse, succession d'immeubles* en gradins, sur 300 mètres, qui conduit à l'hôtel de ville, masse austère confortée par de puissantes colonnes et solennisée par un beffroi.

Pompeux et pompier du meilleur aloi, le hall du premier étage et ses boiseries sombres sont annoncés par des escaliers dont l'ascension laisse au visiteur le loisir de prendre conscience de l'autorité qui s'exerce en ce lieu.

« Le seul monument stalinien que je connaisse en France », a confié au maire, *M. Charles Hernu,* qui en tire gloire, le cinéaste Andrej Wajda en se déclarant prêt à écrire une pièce pour l'endroit.

Architecture d'autorité peut-être (due à un Grand Prix de Rome, Robert Giroud), mais accueillante au citoyen avec l'orgue de la salle des mariages qui donne aux unions laïques un faste dont les églises ont *ailleurs le privilège...*

Au *service du peuple aussi,* le théâtre d'abord baptisé « Palais du travail » (piscine couverte, brasserie aujourd'hui disparue, dispensaire, etc.), *qui ferme,* au sud, sur un ton moins grave, la grande place bordée par les masses blanches et découpées des immeubles de logements en gradins.

Le tout date des années 30. Un chantier rapide : trois ans; une volonté municipale très affirmée : donner un centre à une ville dont la population (80 000 habitants) avait triplé en trente ans ; offrir l'hygiène et le confort ; s'affirmer par rapport à Lyon en profitant d'une période de relations cordiales entre les deux villes.

Edouard Herriot, maire de Lyon, bénit l'opération lors du banquet inaugural de sept cents couverts, salue *« l'audace raisonnée »* du maire de Villeurbanne, Lazare Goujon, et déclare : *« Cette ville moderne qui surgit d'un seul bloc du sol, baignée de lumière et d'hygiène, frappe l'imagination. »*

Cinquante *ans* après, *la proportion* des places et des avenues, la densité et la hauteur des immeubles et l'animation qui en résulte, donnent au centre de Villeurbanne un caractère qui n'a pas d'équivalent, dans *le style « moderne », sinon, en moins plaisant,* dans certaines des villes entièrement reconstruites après la dernière guerre. Si les logements eux-mêmes ont besoin d'être rénovés, agrandis et modernisés, l'urbanisme, *lui, n'a pas vieilli.*

Une Amérique « féerique »

En français, gratte-ciel désigne *l'Amérique. Le mot est admiratif,* jamais péjoratif, et il est frappant de constater que ceux de Villeurbanne (modestes pourtant avec leurs 60 mètres) sont *les seuls à oser le porter. On ne parle pas des gratte-*ciel des Minguettes... ni même de ceux du quartier de la Défense, dont certains le mériteraient pourtant.

Pourquoi ? Sans doute parce qu'ici les *formes* ne sont pas *gratuites ou déplacées,* que la silhouette urbaine correspond à un vrai besoin de centralité dense. Salués comme un événement et visités comme une véritable *curiosité à l'époque,* les gratte-ciel étaient suffisamment « raisonnables » pour prouver par la suite leur opportunité. Victoire posthume d'un architecte pragmatique et *réaliste,* curieux des avant-gardes, travaillant à la demande et sous le contrôle d'un élu décidé et réfléchi.

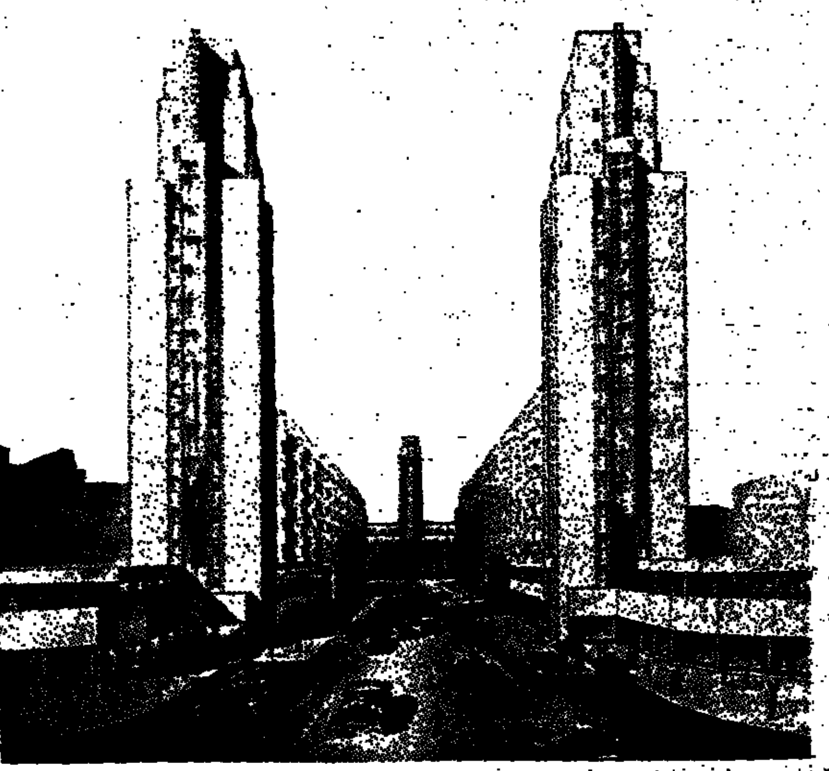
Ce fut un beau succès de presse. *« Grandiose », « féerique », « sans précédent ».* La presse de juin 1934 *ne mâche pas son enthousiasme pour* le nouveau centre urbain et rend hommage à l'énergie, à la *« foi »* des constructeurs, saluant une *« belle leçon de grandeur française ». « Au moment où sonne de toutes parts le réveil national, il est bon qu'un tel exemple soit donné à tous par une collectivité laborieuse » (Sciences et Monde).* »

Le journaliste de *l'Illustration* souligne la tendance fâcheuse, en matière d'urbanisme, *« au chimérique et à l'imcomplet »* et s'enflamme : *« Dans ce coin de banlieue lyonnaise où l'usine aux maçonneries noires et allongées est maîtresse, le bloc nouveau surgit comme un élan de l'esprit vers la lumière. »* Enfin, écrit-il, *« un acte d'urbanisme complet : agrandir, assainir, embellir ».*

Mais *« le moderne fait toujours un peu peur ». « C'est l'époque,* rappelle Charles Hernu, *où sortent les 11 CV Citroën et personne n'en veut. On-dit qu'elles vont se cabosser. »*

Les boutiques resteront vides et murées jusqu'aux années d'après-guerre. Lazare Goujon, maire depuis 1924, sera battu en 1935 par les communistes, qui mènent campagne sur le coût de l'opération (mais il reviendra en 1947).

Les aléas de l'histoire immédiate n'enlèvent rien à l'originalité d'une entreprise qui doit sa réussite à la rencontre de deux personnages. Le maire, Lazare Goujon, médecin, fanatique d'hygiénisme est préoccupé à juste raison par les taudis et les conditions de vie de la population laborieuse, *immigrée* ou paysanne, enrôlée dans l'industrie.



Entrée de l'avenue Henri-Barbusse, inaugurée en 1934, avec les deux « gratte-ciel » de dix-neuf étages. Au fond, l'hôtel de ville.

Ambitieux pour sa ville, il vise les cent mille habitants et n'hésite pas à marquer symboliquement le territoire municipal. *La* statue d'un homme appuyé au repos sur un outil (elle a pour titre *Répit*) marque l'entrée de l'avenue triomphale ; elle avait été dressée avant même que le chantier commence (on le voit *sur* les photos exposées à la mairie) et donne l'esprit socialo-paternaliste de l'affaire.

L'autre personnage, Môrice Leroux, sort de l'ombre à l'occasion du concours du « Palais du travail ». Son projet plaît. Il est inconnu. Tony Garnier, membre du jury, architecte qui fait autorité à Lyon, où il construit à la même époque son quartier *des « États-Unis »* et *bientôt* les fameux abattoirs de La Mouche, s'informe à Paris auprès d'un confrère qui emploie ce Môrice Leroux. *« Très sérieux, très travailleur, esprit pratique »,* répond l'autre par retour du courrier. *« On peut lui faire confiance pour tenir les prix »,* ce qui, de tout temps, est une recommandation qui vaut son pesant d'or.

Alors que le « palais » qui abrite *aujourd'hui le théâtre national* populaire est en chantier, le maire, séduit par son esprit d'entreprise, confie bientôt à Môrice la construction des quinze cents logements qui vont donner vie au nouveau centre.

Les recherches *menées* avec ses étudiants par Michel Barrès, professeur à l'école d'architecture de Lyon, sur la personnalité et l'œuvre de cet architecte (qui ne se remettra pas des procès et des *ennuis* financiers consécutifs à l'affaire des gratte-ciel) le montrent curieux de nouveauté plutôt que personnellement très inventif et soucieux d'efficacité.

Du métal et des briques

Il propose par exemple un système de construction métallique, *assez économique* et vite *monté,* avec un remplissage de briques. Les parois sont très minces et posent aujourd'hui des problèmes d'isolation, mais les transformations intérieures *sont* en revanche *plus aisées* que dans le béton.

La silhouette des immeubles (redents formant des sortes de cours et brisant la monotonie de la rue), leur couronnement en gradins qui ménage de nombreuses terrasses sont *inspirés des projets de Sauvage,* qui construit deux immeubles à Paris mais n'a pas encore dessiné sa pyramide pour le front de Seine. Mais elle permet aussi une exploitation *maximale* des surfaces de terrain et un grand développement de façades.

Architecture blanche, toitures-terrasses, allure très découpée, coiffée *aujourd'hui d'un joyeux foisonnement* d'antennes de télévision, rapprochent le travail de Leroux des dogmes de l'architecture moderne. Au point que les couloirs qui font communiquer les *immeubles* entre eux, *aux étages,* s'appellent des allées, comme dans la cité radieuse de Le Corbusier. Esprit libre et pragmatique, il se détache au contraire de la « bible » des urbanistes *qui* veulent la mort de la *rue,* ce *« chemin des ânes »* : lui la conserve, la renforce même, maintient une structure d'îlots, de pâtés de maisons traditionnels, en donnant à ses immeubles une façade noble et un « arrière » (d'ailleurs particulièrement bien dessiné).

C'est sans doute en cela que la leçon des gratte-ciel est très actuelle. Il n'est pas surprenant qu'on les redécouvre au moment où les théories de l'urbanisme moderne (séparation des fonctions, circulation automobile *séparée des piétons,* dalles et tout ce qui s'ensuit) ont dramatiquement avoué leurs limites.

Sans tomber par le péché inverse dans les mignardises du décoratif, ou céder *aux* nouvelles *formes* de néoclacissisme brillamment mises en œuvre à Montpellier notamment, on peut concilier l'architecture moderne et l'urbanisme classique : une forme *urbaine solide et* des édifices qui pourront subir des transformations.

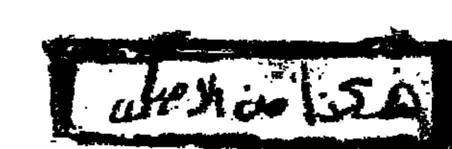
Si les habitants sont heureux dans le quartier des gratte-ciel – comme *en témoigne le reportage* photographique de Marc Riboud, qui a sonné aux portes et immortalisé l'intimité et la vie collective, – s'ils y restent volontiers, ce n'est pas seulement parce *que* les loyers sont bas et même soumis à la loi de 1948 (à cause d'un confort plus que sommaire s'il n'a pas été amélioré par les occupants eux-mêmes).

Logements plutôt petits (un seul fait 100 mètres carrés après transformations, la plupart sont des studios ou de minuscules deux-pièces), problèmes d'isolation (on envisage de *l'améliorer par l'extérieur, une* fois pour toutes), locataires âgés dont beaucoup sont là depuis l'origine : la Société villeurbanaise d'urbanisme, propriétaire de *l'ensemble,* a *des soucis et des projets.*

De leur côté, les responsables de l'urbanisme réfléchissent à l'aménagement des alentours, qui ont peu « bougé » *depuis 1934,* après le transfert de l'usine de chauffage urbain, contemporaine du quartier (encore une innovation d'époque !). On songe aux parcs de stationnement qui manquent, au *renforcement* du commerce, considéré comme très florissant sur ce boulevard qui attire le chaland (juste après La Part-Dieu et sa galerie couverte). *On pense* même reconstruire l'entrée de la rue, à condition de ne pas altérer l'effet de contraste avec l'élancement des deux gratte-ciel...

Mais, cinquante ans après Lazare Goujon, une question subsidiaire est posée aux socialistes d'aujourd'hui, comme le souligne Jean-Jack Queyranne, adjoint au maire : *« C'est un individu seul qui a décidé tout cela. Ce serait très difficile aujourd'hui. La concertation, les critiques variées conduisent souvent à un affadissement des formes et à une méfiance à l'égard de la nouveauté. Peut-on pratiquer un urbanisme démocratique ? Comment ? »*

MICHÈLE CHAMPENOIS.



SPORTS

FOOTBALL : LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS 1984

La France et le Danemark en demi-finales

Il fallait avoir les nerfs solides le 19 juin pour suivre le dernier tour qualificatif, fertile en rebondissements, du groupe 1 pour les demi-finales du Championnat d'Europe des nations.

Virtuellement éliminés à la mi-temps par les Belges, les *« diables rouges »* danois ont réussi, dans l'enfer de la Meinau, à faire fondre leurs adversaires (3-2) en seconde période après avoir commencé à retourner la situation sur pénalty. Un pénalty tiré à deux fois en fin de match n'a pas évité aux Yougoslaves, qui menaient 1-0 après quarante-cinq minutes de jeu, de subir leur troisième défaite successive (3-2) après un nouveau triplé de Michel Platini dans le « chaudron » de Geoffroy-Guichard.

C'était trop d'émotions pour Bodjan Milenovic, le médecin de la formation yougoslave (dont l'entraîneur Veselinovic s'était déjà senti *mal lors de la défaite (5-0)* face au Danemark) : il s'est effondré victime d'un grave malaise en début de seconde période. Son état est critique.

Dans le groupe 2, les entraîneurs devaient aussi avoir les nerfs à toute épreuve car les quatre formations pouvaient encore mathématiquement se qualifier le 20 juin à l'occasion des matches RFA-Espagne et Portugal-Roumanie pour rencontrer en demi-finales, le *23 juin à Marseille*, la France et, le 24 juin à Lyon, le Danemark.

Platini frappe toujours trois fois

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. – Vu des vertigineuses tribunes du stade Geoffroy-Guichard rénové, le football est un sport simple. Surtout lorsque Michel Platini, en un quart d'heure, marque par trois fois – entre la 60ᵉ et la 76ᵉ minute – des buts surprenants d'aisance. Le premier, classique, avec une passe venue de la droite et reprise du pied gauche. Le dernier, sur coup franc : ultra classique. Quant au second, il entrera dans les collections privées des amateurs de football en cassette. Un centre de la droite, par l'arrière Patrick Battiston, un vol à l'horizontale, un mouvement très rapide du torse, une impulsion finale de la tête du capitaine des « bleus ». Un geste parfait à 15 mètres du but. L'équipe de France prenait définitivement l'avantage sur la Yougoslavie. Le but sur penalty de Dragan Stojkovic (82ᵉ mn), que l'arbitre avait autorisé à retirer, estimant que Joël Bats avait bougé pour intercepter le premier tir de Radanovic, ne pouvait changer le cours des choses.

Dans un match sans autre enjeu que la localisation du stade de la demi-finale, les Français ont mis une mi-temps pour trouver leur marque. Leurs adversaires avaient profité de l'aubaine pour marquer après une demi-heure de jeu par Sestic. *« Notre organisation de jeu était un peu déséquilibrée »*, reconnaissait l'entraîneur français Michel Hidalgo. En deuxième période, la rentrée de l'arrière Thierry Tusseau, la montée en milieu de terrain de Luis Fernandez, la présence de Michel Platini aux avant-postes, ont apporté après le « 3-5-2 », qui avait terrassé les Belges, une nouvelle réponse tactique plus satisfaisante. Les trois buts de Platini ne doivent pas faire oublier cette première période délicate où seul le Bordelais Jean Tigana – le meilleur homme du match – maintenait la pression.

Côté yougoslave, l'entraîneur adjoint Ante Mladinic, tout en saluant la *« classe mondiale »* de Platini, pouvait légitimement insister sur le *« meilleur match »* de son équipe dans un tournoi européen très décevant pour elle.

C'est une constante dans ce pays de football : présents aux stades terminaux des compétitions mondiales, les Yougoslaves ne parviennent pas, pour des raisons difficiles à cerner, à se surpasser. La technique individuelle est un atout nécessaire mais pas suffisant, surtout lorsque des défaillances comme celles des gardiens de but Simovic ou Yvkovic (respectivement contre la Belgique puis contre le Danemark) s'ajoutent à une absence de fond de jeu. Les Yougoslaves avaient, dans un passé récent, une grande école de gardiens de but. On se souvient des exploits marseillais de Dragan Pantelic ou stéphanois d'Ivan Curkovic. Leurs successeurs devront suivre des cours de formation accélérée.

Les malheurs yougoslaves *n'étaient pas la seule note de nostalgie* ce mardi à Saint-Etienne. Dans la foule enrubannée de tricolore pour soutenir l'équipe de France se trouvaient une majorité de spectateurs stéphanois supporters des « verts ». Ils ont retrouvé un stade tout neuf, au confort visuel très intéressant. Rien n'indique qu'ils auront, dans les mois prochains, l'occasion d'y revenir pour des événements aussi importants. L'AS-Saint-Etienne jouera la saison prochaine en seconde division. Ce ne sont pas des rencontres avec Le Puy, Valence ou Grenoble qui pourront faire « bouillonner » ce chaudron tout neuf. En pariant sur la permanence du phénomène « football » dans la cité forézienne, les responsables politiques nationaux et locaux ont pris des risques. La rénovation de grande ampleur du stade aura coûté plus de 80 millions de francs. C'est beaucoup pour une seule rencontre de gala. La triple signature de Michel Platini, qui retrouvait son ancien public, vaut vraiment de l'or...

CLAUDE RÉGENT.

TENNIS

NOAH ET LECONTE FORFAITS POUR WIMBLEDON

Souffrant encore d'une douleur abdominale qui avait déjà perturbé sa préparation pour Roland-Garros, Yannick Noah, qui avait été classé tête de série numéro sur la base du classement mondial retenu pour la première fois par les organisateurs du Tournoi de Wimbledon qui commence lundi 25 juin. Le numéro un français, qui aurait dû rencontrer au premier tour le Britannique Jonathan Smith, sera remplacé par un joueur issu des qualifications.

Blessé en 1982, suspendu en 1983, Noah n'a pas joué à Wimbledon depuis 1981, où il avait été battu au premier tour par l'Américain Eric Fromm. Son partenaire de double, Henri Leconte, qui s'était blessé à l'épaule gauche lors du premier tour du Tournoi du Queen's, a dû également déclarer forfait.

Les Belges ont fondu

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Il fait encore 27 degrés centigrades lorsque l'arbitre est-allemand Adolphe Prokop siffle, *mardi 19 juin à 20 h 31*, au stade de la Meinau à Strasbourg, le coup d'envoi de Belgique-Danemark. Au coup de sifflet final, à 22 h 17, la température, indiquée sur les deux tableaux électroniques, n'a baissé que de quatre degrés. Mais, dans les tribunes, et plus particulièrement dans le secteur est où étaient groupés des milliers de supporters, la fièvre n'a cessé de monter au cours d'un match joué à un rythme infernal et riche en émotions. Car les Danois ont eu triplement chaud.

En premier lieu, parce que la capitale de l'Europe a vécu une journée caniculaire. Les porteurs du drapeau rouge à croix blanche, venus du froid, ont dû, par manque d'aptitude à la fournaise, se désaltérer encore plus que d'habitude. A un tel point que les CRS interdisaient l'entrée du stade à tout spectateur blond muni de canettes de bière...

Ensuite, parce que, à la mi-temps du match, le Danemark était éliminé. Renversant les pronostics, les Belges, qui avaient retrouvé la vivacité montrée face aux Yougoslaves, ont donné le tournis, durant une grande partie de la première période, à la défense commandée par le capitaine Morten Olsen. Une valse ponctuée par deux buts limpides : un tir du gauche du capitaine *Jean Ceulemans (27ᵉ minute)* et un magnifique tir croisé plongeant de Francky Vercauteren (40ᵉ minute). Heureusement pour les Danois, Franck Arnesen, qui joue à... Anderlecht, réduisait la marque dans la minute suivante, sur pénalty. C'était *du délire* dans les tribunes.

Chaque clan – moins fourni mais tout aussi tonitruant du côté belge – avait alternativement reçu un coup de cœur et une douche froide.

Enfin, les Danois ont eu chaud ou ont eu des sueurs froides – au choix – *une troisième fois : deux minutes* après la reprise, sur une attaque belge, la défense de Sepp Piontek, croyant à un hors-jeu, s'arrêtait net, figée comme la petite sirène de Copenhague à 35 mètres des buts d'Ole Qvist. L'avant-centre anderlechtois, Erwin Vanderbergh, s'échappait sans être poursuivi. On ignore comment on dit *« Je ne veux pas voir ça »* en danois, mais à cet instant des milliers d'yeux ont dû se fermer dans les tribunes du secteur est. Une immense clameur de ... déception retentit alors de l'autre côté du terrain : Vanderbergh venait de buter piteusement sur le gardien danois accouru en kamikaze à sa rencontre.

Tournant du match s'il en fut. A 3-1, c'en était virtuellement fait des chances de Morten Olsen et de ses coéquipiers. Ces derniers parurent très bien le sentir : exactement comme on reprend goût à la vie après avoir échappé à un sort *a priori* mortel, ce furent eux qui, au fil des minutes, devinrent des *« diables rouges »*, surnom habituel de leurs adversaires. Ils en avaient du reste la couleur de maillot. A la *56ᵉ minute, Kenneth Brylle*, autre Danois d'Anderlecht, entrait en jeu. Quatre minutes plus tard, il assommait la Belgique d'un coup de tête : à 2-2, c'était le Danemark qui était qualifié. Mais il restait une demi-heure à jouer. Le suspense demeurait entier.

Tout de suite après l'égalisation danoise, une partie du stade allait exploser. Non en raison de ce qui se passait sur la pelouse de la Meineau, où se produisirent alors quelques sérieux accrochages entre des joueurs passablement tendus, mais parce que défilaient, sur les deux tableaux électroniques, des informations en provenance de Saint-Etienne et le nom magique, scandé par le public alsacien : Platini, Platini, Platini. Il était 21 h 49 et un vent de folie soufflait sur le stade.

Entre Belges et Danois la sarabande continuait. Et ce fut, à 7 minutes de la fin, le superbe *exploit individuel de Preben* Elkjaer-Larsen, celui-là même qui avait « provoqué » le pénalty de l'espoir et qui fut, avec Morten Olsen et Arnesen, le principal animateur de la formation nordique : une course folle de quelques quarante mètres, un *« passage en revue »* de toute la défense belge et Jean-Marie Pfaff s'inclinait pour la troisième fois.

Le rêve en noir-jaune-rouge, entretenu pendant une heure de jeu par Jan Ceulemans et par le jeune Enzo Scifo, dix-huit ans – qui paraît très doué mais qui n'est peut-être *pas encore* le prodige annoncé, – s'envolait définitivement. Les supporters danois pouvaient alors revenir dans les brasseries de Strasbourg fêter une équipe qui s'est si brillamment rachetée de son élimination de la Coupe du monde 1982. Elles *étaient* ivres de joie, ces chères têtes blondes. Tout comme, si le sort avait été contraire, elles auraient été ivres de tristesse...

MICHEL CASTAING.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Lever de rideau

Panique dans les coulisses : Jacky a oublié l'heure et Isabelle souffre, paraît-il, d'une extinction de voix depuis le dernier conseil de classe. Et la salle du Théâtre de l'Est parisien (TEP) murmure d'impatience. A quelques minutes du lever de rideau, deux parmi les principaux rôles de la pièce manquent encore à l'appel. Enfin ! Les deux retardataires essoufflés et penauds enfilent leurs costumes. L'atelier-théâtre du lycée Voltaire au grand complet va jouer *To cry or not to cry*. Ce sera le seul couac de la représentation.

Le Théâtre de la Jacquerie, en aidant les lycéens à monter sur les planches, ainsi que le TEP, qui a subventionné l'expérience avec le ministère de la culture et prêté sa salle, voulaient éviter le style « kermesse de fin d'année ». Ils ont réussi. Le spectacle qu'ils ont donné à trois reprises, en mai et juin, devant le public difficile des scolaires de l'Est parisien était digne de professionnels. Les éclats de rire provenaient du jeu des acteurs et non d'une quelconque maladresse dans leur diction. Le souffleur n'avait même pas été convoqué.

« La preuve est faite que l'on peut faire du théâtre dans un lycée parisien », commente Sabine Stepanoff, l'une des animatrices de la Jacquerie. Cette troupe complète son travail de création et de résurrection du théâtre populaire par un effort de sensibilisation et de formation du public. C'est aussi la philosophie de Guy Rétoré, directeur du TEP, qui, en initiant les spectateurs de demain au jeu de l'acteur, souhaite *« redonner au public son pouvoir critique sur le théâtre »* et en finir avec les salles passives. Et puis, *« on arrive bien à entrer dans les usines, pourquoi pas dans les lycées ? »*, remarque-t-il. Le défi du théâtre est lancé au système scolaire.

La troupe de la Jacquerie souhaitait, au départ, travailler avec des élèves de lycées d'enseignement professionnel (LEP). Mais la non-mixité de la plupart de ces établissements et les difficultés d'accueil les ont fait renoncer à ce projet. A Voltaire, vieux lycée parisien, les comédiens ont trouvé un contexte plus favorable : un cercle théâtral déjà très actif, un professeur de français doublé d'une comédienne professionnelle, un proviseur favorable et un gymnase pour les répétitions. Dès la rentrée 1983, plus de trente lycéens, de la quatrième à la terminale, se sont portés volontaires.

Après un travail d'initiation au mime et à l'expression corporelle, conduit par la troupe de la Jacquerie, les élèves ont été invités à « apporter » un personnage ! C'est ainsi qu'est née *« Ginette Lambert, dix-huit ans et toutes ses dents »*, l'héroïne de la pièce créée en juin, qui symbolise les émois et les angoisses du jeune Français moyen. Autour de ce rôle principal bâti par les lycéens eux-mêmes, un écrivain professionnel a construit un scénario. Sur les trente-deux comédiens en herbe, une demi-douzaine à peine avaient déjà eu une expérience théâtrale : la mobilisation s'est opérée autour d'un projet professionnel ambitieux, mis au point à raison de six heures de travail hebdomadaire en dehors de l'emploi du temps normal dans le gymnase du lycée *« à l'acoustique épouvantable »*. A deux reprises, pendant les congés scolaires, la troupe s'est transportée dans des locaux plus adaptés à Noirmoutiers.

Timidité vaincue

Les répercussions sur la vie scolaire n'ont pas tardé à se faire sentir : élocution améliorée, timidité vaincue. *« Certains élèves se sentent mieux en classe »*, reconnaît Christine Fouché-Friedel, professeur de lettres. Pourtant, des enseignants extérieurs à l'atelier-théâtre ont remarqué que les élèves ne pensaient à rien d'autre. *« Le prof de français était ravi*, rappelle une lycéenne. *Mais jamais je n'ai osé parler du théâtre à celui de maths. »* La pièce a permis d'aborder publiquement des sujets souvent refoulés : gêne des adultes devant l'éducation sexuelle, angoisse d'une vie stéréotypée, besoin de s'exprimer. Quand naît Ginette, l'héroïne, on lui tape dessus pour qu'elle crie ; ensuite, on procède de même *« pour qu'elle la ferme »*. Les lycéens de Voltaire ont exploité la faille de l'imaginaire : *« Rêvez, rêvez,* conseillent-ils aux spectateurs, *il en naîtra toujours quelque chose. »*

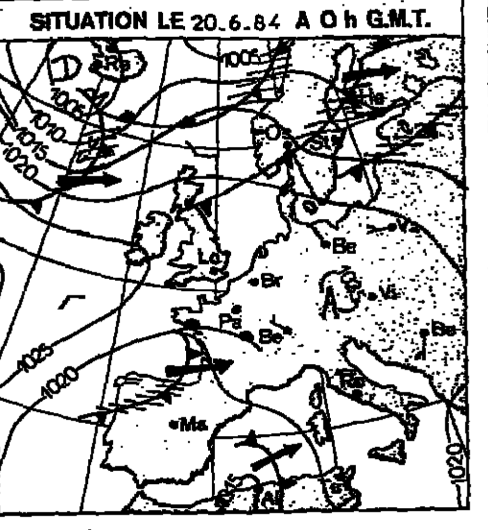
Le rideau s'est baissé sous les applaudissements. Le Théâtre de la Jacquerie ne demande qu'à persévérer avec des lycéens enthousiastes. Et le TEP, dont l'expérience en milieu scolaire est ancienne, veut continuer son dialogue avec tous les publics afin que, selon son directeur, *« le théâtre cesse d'être un article de Paris »* et que *« la société entière se le réapproprie »*.

PHILIPPE BERNARD.

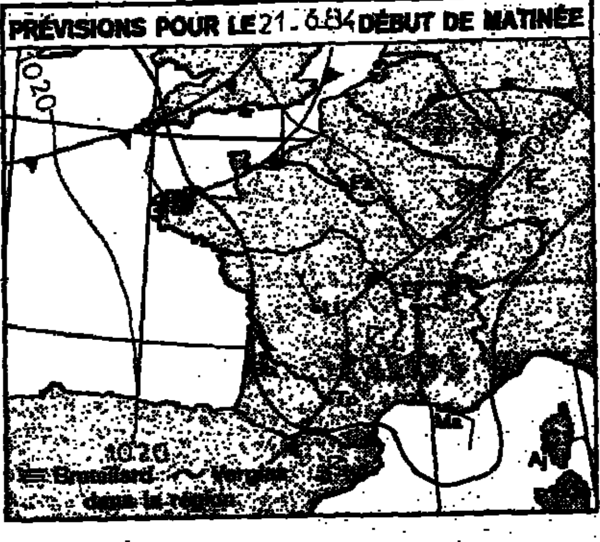
★ Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, 75020 Paris. Tél. : 364-80-80.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.6.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21.6.84 DÉBUT DE MATINÉE



Front quasi stationnaire – Front chaud – Front froid – Pluie – Brouillard – Verglas – Neige – Averses – Vent fort – Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUIN A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 juin à 0 heure et le jeudi 21 juin à 24 heures.

Les masses d'air chaud et instable qui affectent aujourd'hui mercredi l'ouest et le sud-ouest du pays gagneront progressivement l'est et le nord-est. Simultanément, un temps plus frais et stable venant des îles Britanniques pénétrera à partir du nord-ouest.

Mercredi en matinée, le temps sera lourd et orageux sur l'ensemble du pays. Les éclaircies prédomineront encore des Alpes à la Provence et à la Corse, mais sur les autres régions, le temps sera très nuageux après les orages nocturnes. Dans l'après-midi, l'activité orageuse se déclenchera sur les Alpes et les régions méditerranéennes. Ailleurs, le temps sera variable, un peu plus frais et il n'y aura que de faibles averses près de la Manche. Les températures atteindront dans l'après-midi un maximum allant de 22 degrés à 30 degrés du nord au sud du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 juin à 8 heures, de 1020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juin ; le second, le minimum de la nuit du 19 juin au 20 juin) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 26 et 19 ; Bourges, 28 et 17 ; Brest, 27 et 15 ; Caen, 27 et 13 ; Cherbourg, 24 et 15 ; Clermont-Ferrand, 27 et 16 ; Dijon, 28 et 15 ; Grenoble-St-M.-H., 29 et 17 ; Grenoble-St-Geoirs, 27 et 16 ; Lille, 27 et 14 ; Lyon, 28 et 17 ; Marseille-Marignane, 27 et 19 ; Nancy, 27 et 11 ; Nantes, 30 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Montsouris, 28 et 19 ; Paris-Orly, 28 et 17 ; Pau, 24 et 17 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 30 et 20 ; Strasbourg, 27 et 12 ; Tours, 28 et 16 ; Toulouse, 24 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 36 et 19 degrés ; Amsterdam, 24 et 18 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 24 et 14 ; Bonn, 27 et 11 ; Bruxelles, 26 et 14 ; Le Caire, 35 et 20 ; îles Canaries, 26 et 18 ; Copenhague, 20 et 14 ; Dakar, 30 et 24 ; Djerba, 27 et 19 ; Genève, 29 et 13 ; Istanbul, 26 et 15 ; Jérusalem, 25 et 16 ; Lisbonne, 25 et 18 ; Londres, 26 et 18 ; Luxembourg, 27 et 15 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 17 et 12 ; Nairobi, 25 (maxi.) ; New-York, 29 et 19 ; Palma-de-Majorque, 31 et 21 ; Rio-de-Janeiro, 29 (maxi) ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 22 et 13 ; Tozeur, 37 et 24 ; Tunis, 33 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EXPOSITION

PARIS CAPITALE INTERNATIONALE DE LA ROSE

Du 21 au 25 juin, le troisième Salon international de la rose réunira, sur les 35 hectares du Parc floral du bois de Vincennes, les exposants d'une douzaine de nations et d'une quinzaine de villes françaises.

Après Monaco en 1981 et Nantes en 1982, ce troisième Salon transformera le Parc floral en une roseraie de quarante-cinq mille pieds. Vingt-cinq mille rosiers, représentant plus de trois cents variétés créeront, avec le grand hall et les pavillons d'exposition, un jardin couvert de 12 000 mètres carrés. Les cent vingt-cinq milles visiteurs attendus y découvriront, dans une diversité infinie de couleurs et de formes, rosiers tiges, pleureurs, grimpants, miniatures, couvre-sol, arbustes, buissons polyanthas, hybrides de thé et, bien sûr, roses coupées.

Parmi les pays représentés figurent l'Allemagne fédérale, l'Autriche, le Canada, l'Espagne, les Pays-Bas, le Japon, la principauté de Monaco, la Suède et la Suisse.

Ce salon, placé sous le patronage de la mairie de Paris et de la Société nationale d'horticulture de France, sera l'événement le plus important organisé au Parc floral du bois de Vincennes depuis les Floralies de 1969 et 1979.

Un « baptême » marquera, le 21 juin, cette manifestation : celui de « Rêve de Paris », une rose dont le colori rose soutenu, la floraison abondante et la fleur a vingt-cinq pétales sont signés Meilland. Des formations de musique classique (l'Ensemble orchestral de Paris, ballets du Marais), de jazz et des groupes folkloriques animeront ces journées florales.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 20 juin :

UN DÉCRET

- Relatif aux modalités de la compensation des charges transférées en matière de transports scolaires aux départements et aux autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains.

DES ARRÊTÉS

- Relatif à l'organisation des directions du ministère de la justice.
- Portant création d'une Commission nationale agronomique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3736

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III		■				■		■	
IV									
V		■							
VI		■							■
VII						■		■	
VIII						■		■	
IX					■				
X			■						
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Entreprises où l'on est assuré de faire « fortune ». – II. Ficelle à embobiner. Personnel. – III. Préfixe. – IV. Occupent une partie du vestibule dans un *pavillon*. – V. Marque un but. – VI. Repris en chœur dans un chœur. – VII. Tend donc et détend par la même occasion. – VIII. Genre de ménage qui *n'est pas proprement fait*. – IX. Pièce populaire. Fait travailler les uns et promener les autres. – X. Passe avant la discipline. Tout ce qu'il y a de plus simple ou de plus complexe. – XI. Elue avec un certain pourcentage d'abstentions. Dont le « jeu » est devenu une épreuve.

VERTICALEMENT

1. Fines lames. – 2. Fait baver de plaisir ou de dépit. Exemple d'entente dans le travail. – 3. Une manière de refaire dont il vaut mieux se défaire. – 4. Fait le malin mais est loin d'être amusant. – 5. Finissent par rendre la vie impossible. Symbole chimique. – 6. Note. Article indéfini ou articles bien définis. *Unité* de mesure anglo-saxonne. – 7. Produit destiné à la vaisselle. – 8. Agent de liaison. Changement de timbre ou d'enveloppe (inversé). Scène antique. – 9. Solidement construit. Ses pièces ont toujours du succès.

Solution du problème n° 3735

Horizontalement

I. Gosier. Or. – II. Obituaire. – III. UL. Adiré. – IV. Ville. Reg. – V. Egoïste. – VI. Raie. Rate. – VII. NT. Tolet. – VIII. Aod. Anier. – IX. Ni. Prêt. – X. Trousser. – XI. Sensé. As.

Verticalement

1. Gouvernants. – 2. Obligatoire. – 3. Si. Loi. On. – 4. Italie. Pus. – 5. Eudes. Tarse. – 6. Rai. Trônes. – 7. Irréalité. – 8. Orée. Tee. Râ. – 9. Ré. Guêtre.

GUY BROUTY.

ARTS PLASTIQUES

SUR LE TROTTOIR. – Les artistes *peintres, sculpteurs, graveurs*, etc., sont invités à se joindre aux musiciens de la Fête de la musique, à exposer leurs œuvres sur le trottoir et à se rencontrer entre habitants du quatorzième arrondissement de Paris, jeudi 21 juin. *Une initiative des associations* culturelles du quatorzième.

★ Culture dans la ville, 36, avenue Jean-Moulin, 75014 Paris, tél. : 542-95-41.

DROITS ET DÉMARCHES

DERNIER CRU. – La sixième édition du *Guide des droits et démarches, réalisé par le Service d'information* et de diffusion du premier ministre (SID), vient de sortir en librairie. Ce guide fait l'inventaire de tout ce qui concerne les rapports entre les Français et leur administration : logement, consommation, environnement, loisirs, etc. Chacune des 275 rubriques analyse le contenu de la mesure décrite, les bénéficiaires, les formalités à accomplir et les interlocuteurs.

★ « *Guide des droits et démarches* », éditions Albin Michel, 65 F.

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 JUIN

« La maison des artistes à Nogent-sur-Marne », 15 heures, 14, rue Charles-VII, Mme Bachelier.

« La place Royale devenue place des Vosges », 15 heures, centre de la place, Mlle Brossais.

« L'église Saint-Sulpice », 15 heures, entrée, M. Jacomet.

« Les Invalides », 15 heures, cour d'honneur, pied de la statue de Napoléon, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, angle du quai d'Orléans et du pont Saint-Louis, Arcus.

« L'Arsenal », 14 h 30, entrée de la bibliothèque (Arts conférences).

« L'Opéra », 14 h 30, hall, D. Bouchard.

« L'Opéra », 13 h 30, entrée, P.-Y. Jaslet.

« Le château de la Reine-Blanche », 14 h 30, angle avenue des Gobelins et rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Le palais de Justice », 15 heures, grille du palais, boulevard du Palais (Paris et son histoire).

AUTOMOBILE

UNE BOITE AUTOMATIQUE QUATRE VITESSES POUR LA CITROEN BX 16

A compter du 1er juillet, les modèles BX 16 RS et 16 TRS pourront être commandés équipés en option d'une nouvelle boîte de vitesses automatique ZF à quatre rapports. Les BX ainsi équipées pourront être livrées dès septembre à la clientèle.

L'originalité de cette boîte de vitesses tient à ce que la transmission est totalement mécanique sur le quatrième rapport, ce qui élimine tout glissement. Sur le troisième rapport, la transmission est à 60 % mécanique et à 40 % hydraulique.

L'élimination totale du glissement en quatrième et partielle en troisième procure une économie de carburant non négligeable, indique Citroën.

Le prix de l'option devrait être compris entre 5000 F et 6000 F. Rappelons que les prix actuels des BX 16 RS et 16 TRS sont fixés respectivement à 67 800 F et 72 200 F.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



« Maria Chapdelaine » sur les écrans



En cette année de festivités franco-québécoises, pour célébrer Jacques Cartier, la sortie sur les écrans d'une superproduction tirée de Maria Chapdelaine s'imposait... Ce roman français considéré comme *« l'œuvre la plus représentative de la littérature canadienne »* – comme l'explique drôlement le *Dictionnaire des œuvres Laffont Bompiani* – n'avait encore jamais été adapté pour le cinéma outre-Atlantique, alors qu'il avait donné lieu à deux films.

Gilles Carle, qui a mis en scène la version 1983 de *Maria Chapdelaine*, avec Carole Laure *dans le rôle-titre, nous avait* habitués, avec ses premiers films surtout *(les Mâles, la Vraie Nature de Bernadette)*, à considérer avec un humour mordant les contradictions de la société qui est la sienne. Depuis quelques années, il s'est tourné vers un cinéma plus populaire, notamment avec la saga familiale des *Plouffe* (1).

***Déjà, dans la Mort du bûcheron,* symbolique du Québec *contemporain, deux personnages s'appelaient* Maria Chapdelaine *et François Paradis ;* Carole Laure interprétait le rôle *d'une jeune fille de la campagne* venue à Montréal...**

(1) La série télévisée des « Plouffe » sera présentée par TF 1 à partir du mois d'août.

L'amour d'un seul été

AUJOURD'HUI, Carole Laure est la vraie Maria *Chapdelaine. Gilles Carle* n'a pas, pour autant, retourné sa veste. *Il a recréé l'œuvre de* Louis Hémon dans son contexte historique (1913), *il a raconté* une belle, simple et triste histoire d'amour, liée à la *réalité* d'un pays, d'une nature, pour lesquels lui, cinéaste québécois, éprouve une profonde passion. S'il a quelque peu transformé l'intrigue, en changeant l'ordre de certains épisodes, en inventant, aussi, des personnages supplémentaires, c'est pour mieux affirmer le rapport d'une communauté à la vie et à la mort, selon le cycle des saisons.

Ni l'adaptation, plus fidèle à la lettre et réussie de Julien Duvivier, en 1934 (avec Madeleine Renaud et Jean Gabin), ni celle, tournée au Tyrol autrichien (!), et *ratée, de Marc Allégret, en 1949* (avec Michèle Morgan et Philippe Lemaire), *ne sauraient être comparées*, en admettant qu'on puisse les revoir, à ce chant de la terre canadienne, débarrassé de vieux poncifs.

Au début du film, Maria revient à Péribonka, chez ses parents, après un voyage qui lui a permis de réfléchir à un projet de mariage avec le fermier Eutrope Gagnon. Elle ne l'aime pas. Ailleurs, le bûcheron et trappeur François Paradis (auquel Nick Mancuso prête la stature d'un mâle aventurier) s'apprête à descendre vers *la région du lac* Saint-Jean, pour vendre ses *peaux. Lorsqu'il surgit* chez les Chapdelaine, Maria et lui se sentent *irrésistiblement* attirés l'un vers l'autre.

Dans cette *région, l'été* est la saison la plus courte. Chez Gilles Carle, elle *paraît* être la plus longue parce que le bonheur voudrait connaître l'éternité. A la fête de la Saint-Jean, en forêt, au bord du lac, Maria et François se disent leur amour sans faire de manières. Il repartira au Grand Nord, elle l'attendra. *Mais* comme les amoureux ne sont pas *seuls* au monde, toute une société rurale poursuit, autour d'eux, ses activités. Si les *images en couleurs* sont magnifiquement composées, Gilles Carle *décrit, avec un réalisme minutieux*, les maisons de bois inconfortables, *les hameaux dispersés*, les façons de faire la cuisine, les *habitudes de bon voisinage et, çà* et là, les campements d'Indiens nomades. Tout cela passe, sans heurts, sans ruptures de ton, dans une mise en scène lyrique soutenue (un peu trop) par la musique de Lewis Furey.

Tout en gardant son amitié à Eutrope, tout en hésitant devant les propositions du riche Lorenzo qui veut l'emmener aux Etats-Unis, Maria suit l'élan de son cœur, et la sauvage grandeur des paysages reflète ses états d'âme. L'automne est la saison des loups, s'approchant des maisons pour dévorer les animaux *domestiques, l'hiver celle de la* claustration. Carole Laure donne, *instinctivement, à Maria la jeunesse*, les sentiments de la petite *paysanne qui rêve de changer sa* vie sans rompre l'ordre de la *famille et l'attachement à Péribonka*. Superstitieuse, elle récite des « Ave Maria » pour que se réalise son vœu : le retour de François.

L'hiver précipite le crescendo dramatique. La mère de Maria (admirable figure incarnée par Amulette Garneau) meurt d'épuisement, après avoir fait découvrir à sa fille le sens de son existence. Sur un chantier forestier, un bûcheron est écrasé par la chute d'un chargement de bois. L'intrépidité de François, partant *à pied pour rejoindre Maria, est* vaincue par la neige, le blizzard, *le froid implacable. L'amour d'un* seul été enracinera la jeune Canadienne au pays natal. Que Gilles Carle se soit rallié au cinéma romanesque en préservant la vérité sociale, humaine, du Québec, est une prouesse. Et un grand attrait pour les spectateurs.

JACQUES SICLIER.

★ *Voir les films nouveaux.*

Gilles Carle et le livre

« TOUS les Québécois ont un rapport avec Maria-Chapdelaine », *dit, pince sans rire, Gilles Carle*. Seulement, les rapports ont changé. Comme dans un mariage... Au début, c'étaient des rapports très chrétiens ! Quand j'ai fait *la Mort d'un bûcheron*, je n'avais que le mythe en tête, *je n'avais pas relu le roman, je me* souvenais du nom des personnages, *d'un climat, j'avais vu le film* de Duvivier et j'avais cru alors que cela *se passait en France,... et je trouvais* que la France ressemblait beaucoup au Canada (*rires*).

» Quand TF 1, Radio-Canada et Astral Films m'ont demandé de tourner ce film, je l'ai relu à contrecœur. J'ai été très, très surpris. Je croyais que Louis Hémon était un écrivain mineur qui ressemblait à toutes les copies de son livre qui ont été faites depuis. Vous savez que *Maria Chapdelaine* est le livre le plus copié au monde : *les éditions* Arlequin – qui sont originaires de Toronto – *l'ont pris comme modèle*. C'est toujours la même romance de base : *la femme passive à la maison* et l'homme qui doit franchir des *distances incroyables*, des *tempêtes* effroyables, le désert, la steppe, la neige, etc. Une littérature fabriquée par le marketing et qui s'adresse à la femme qui rêve de tromper son mari sans en avoir le courage.

» On est donc venu m'offrir *Maria Chapdelaine*, que je croyais tout à fait aseptisé. Mais quand je l'ai relu, je me suis aperçu que c'était un *grand livre, un livre formidable*, et pas seulement une dramati*que histoire* d'amour. *Hémon, son* malheur, c'est de n'appartenir à aucune littérature, ni québécoise, ni française, ni américaine, ni anglaise. C'est un auteur qui est le contraire de sa légende.

– C'était un livre catholique pour familles, pour jeunes filles...

– Oui. Pendant trente ans Bernard Grasset a travaillé avec les curés, les archevêques, les missions. Alors que Hémon, lui, était tout le contraire. Il fuyait sa famille grande bourgeoise de Paris, il ne pouvait pas supporter les hiérarchies sociales. Un peu comme Jack London...

» *Maria Chapdelaine*, c'est un livre qui est aux confins de tout, qui est comme Hémon lui-même. C'est un livre qui n'a rien de catholique. Hémon n'était pas un mauvais chrétien, il n'était pas anticlérical, seulement il fuyait le catholicisme, il fuyait les valeurs bourgeoises, il fuyait la tradition. C'est un homme très moderne : il faisait du jogging, il faisait de la boxe, il était sportif et végétarien. Il ressemble plus à un jeune homme des années 60 qu'à un jeune bourgeois du début du vingtième *siècle ! Et, par un marketing* extraordinaire, on a retourné complètement *et l'auteur et le livre*. Marie, on en a fait presque la Sainte Vierge... *En 1908, il avait écrit M. Ripois et la Némésis*, un roman un peu scandaleux ; pour ne pas nuire à *Maria*, les éditions Grasset l'ont retenu... jusqu'en 1950 !

» En 1980, on a fait la première vraie édition de *Maria* (chez Boreal Express) ; il y avait cent quatre-vingt-dix-neuf *changements* dans le texte, des petits changements insidieux, *sournois, qui transforment* la langue et la pensée.

– Quel a été l'accueil fait au film au Québec ?

– J'ai été assassiné par la critique, mais curieusement pour des détails qui étaient tous vrais. On m'a démoli *au nom de détails qui étaient* dans le livre, mais personne ne s'est donné la peine de relire le livre, parce que tout le monde préfère le mythe à la réalité.

– On vous a reproché d'avoir rhabillé Carole Laure ?

– Je *ne l'avais jamais tellement* déshabillée, contrairement à ce qu'on croit.

– Peut-on dire que, depuis les Plouffe, *vous faites un retour au nationalisme ?*

– Moi, j'ai été élevé dans une *famille qui ressemblait à la famille* Plouffe. Je n'ai pas la nostalgie du passé, vous savez ; je fais la vie quotidienne du passé. Mais je ne suis pas nationaliste. Je suis plutôt un émotif politique. Je souhaite l'indépendance du Québec pour des raisons plus culturelles que politiques ou économiques. J'aime les petits pays et j'aime les petites cultures. Je trouve que le Québec devrait être un pays, mais je n'attache pas à la nation politique l'importance qu'on y attache parfois. Je suis pour l'humour de toutes les minorités. »

Propos recueillis par
par NICOLE ZAND.

[Né le 12 octobre 1880 à Brest dans une famille d'origine bretonne, élevé à Paris, où son père est professeur de lettres, Louis Hémon est admis à l'école coloniale, mais démissionne. Fasciné par l'Angleterre, il s'y fixe en 1903, devient correspondant de journaux *sportifs, écrit des contes et deux* romans, exerce divers métiers puis, en 1911, émigre au Canada. En juin 1912, il s'engage comme journalier à Péribonka, près du lac Saint-Jean, dans une famille de bûcherons, qui seront les modèles de son livre, *Maria Chapdelaine. Il en a expédié le manuscrit au* journal *le Temps* avant de partir à pied vers l'Ouest. Un train le fauche près de Chapleau (Ontario), en juillet 1913, à l'âge de trente-trois ans.

Publié en 1914 en feuilleton dans *le Temps* et en volume au Canada, ce roman, qui sera traduit dans toutes les langues, fera de lui le chef de file des écrivains régionalistes canadiens. Publié en 1921, par Bernard Grasset, il *aura un succès considérable. Louis* Hémon a été aussi le précurseur des romanciers sportifs avec *Battling Malone pugiliste.*]

« NOSTALGIA », PAR KLAUS GRUBER A MILAN

Le théâtre des solitudes

HAMBOURG ou bien ailleurs, un port sur la Baltique. Un pays d'éternel crépuscule. Un bar. Au-delà des vitres, on ne voit pas la mer, mais des pylônes, des formes verticales, indéfinies. On ne voit pas la mer et pourtant c'est un port, indéniablement, et c'est un bar à matelots des années 30, décoré art nouveau, avec un aquarium. La seule tache de couleur, c'est un gros poisson rouge qui nage, affairé.

Le patron (Lino Troisi), un géant, s'appuie sur une béquille. Deux hommes sont assis – l'un d'eux *s'appelle Rudolph*, c'est Raf Vallone, – deux tas sombres dans le jour pauvre. Ils boivent sans hâte, murmurent des lambeaux de phrases. Un Chinois entre avec une fille saoule (Delia Boccardo), dont les cheveux en désordre sont collés de sueur, de brouillard. Elle cherche les caresses de son homme, mais il s'assoit et converse, lisse sa coiffure gominée... Du Mac Orlan tragique. Du Klaus Grüber, qui rencontre à nouveau des hommes perdus, frères des spectres entassés contre le mur blanc, au bout de la *Grand-Route*, cette pièce de Tchékhov qu'il a montée à Berlin.

Cette fois, le spectacle se passe à *Milan*, au *Piccolo Teatro*. Il s'appelle en italien *Nostalgia*, c'est *l'adaptation* par Eugenio Bernardi d'une pièce allemande dont le titre *pourrait plutôt se traduire par le Mal du pays*, dans ce que l'expression a de plus sentimental et larmoyant.

L'auteur, Franz Jung, naît en 1888 en Silésie du Nord et meurt en 1963, après avoir habité dans le monde entier, après avoir mené une existence heurtée, jalonnée d'exils. Très jeune, il appartient au mouvement dada berlinois, beaucoup plus politisé que celui de Bâle.

Après la première guerre, il entre au KPD (le parti communiste allemand) puis s'en sépare pour une fraction dissidente, le KAPD, anarcho-gauchiste. Journaliste, il se spécialise dans les problèmes de l'économie, et conseille les responsables de coopératives ouvrières. Il part d'Allemagne en *1933 et aboutit* aux Etats-Unis, après s'être posé partout où il le *pouvait* en Europe. C'est un homme tourmenté, sinon névrotique, du moins bizarre, qui écrit une thèse sur la fabrication des allumettes... Son œuvre la plus importante est son autobiographie, *Une vie vers le bas*.

∴

Le Mal du pays a été créé en 1928 (l'année de *Mahagonny* et d'*Homme pour homme*). Le spectacle inaugure la petite salle du théâtre de Piscator. La musique est de Hanns Eisler – sa première musique pour le théâtre. Le décor du peintre dada John Heartfield. Franz Jung participe à la mise en scène. *Il raconte qu'il a ajouté au* texte des numéros de variétés *folkloriques*, danses du sabre, jongleurs chinois, une fanfare. Il a cherché dans les studios de cinéma des figurants de toute nationalité qui interviennent dans leur langue respective. Les spectateurs sont invités par haut-parleur à se livrer à l'amour libre...

∴

Ce n'est pas tant la provocation qui déconcerte la presse et le public. Personne ne s'attendait à voir, dans le temple du constructivisme, de la nouvelle objectivité, sur la scène du théâtre prolétarien, une œuvre aussi subjective, fondée sur *« le plus privé des sentiments privés »*. Piscator tenait à donner la parole à un ami, *« capable de transformer en rêverie les statistiques économiques »*, mais la pièce ne lui parlait pas, ces *« mots à peine formulés, gestes vagues, bribes de phrases... »* Ces personnages qui *« n'ouvrent la bouche que comme pour prononcer leurs dernières paroles... »*

Alors, on voit que Klaus Grüber ne tire pas le texte à lui, mais qu'il l'a choisi parce qu'il colle à sa détresse, à son obsession des humains à bout de vie, lessivés, sans plus d'espoir ni d'avenir, sans rien d'autre que la souffrance des vaines révoltes, des lucidités inutiles.

La pièce est bizarrement *construite, en quatre actes. Le premier* se termine par une bagarre *confuse*. Le second et le troisième se passent dans un port des mers du Sud. Il s'agit probablement d'un retour en arrière. On retrouve les personnages précédents, mais ils n'ont pas la même fonction. Rudolf porte un costume blanc. Il est administrateur. – comme le prince de Hombourg il joue avec une couronne de fleurs, – vit avec la fille saoule, devenue une belle *jeune femme amoureuse*. Il fait venir son frère pour prendre sa *place et sa maîtresse*. Il a escroqué la compagnie qui l'emploie, veut fuir avec la geisha d'une maison de thé voisine, qui, elle, refuse. Tous ces gens sont liés plus ou moins par un passé douteux, auquel ils font allusion en petites touches, mais qui ne se reconstruit pas. *« Des tranches d'atmosphère »*, écrivait Franz Jung.

∴

L'entracte se situe entre le deuxième et le troisième acte, si *bien que les changements se font* à vue. Ce n'est pas coquetterie de *mise en scène, c'est l'inexorable* simplicité des bascules de la mémoire. Le décor d'Arroyo est une merveille. Quand on passe du premier au second acte, les parois du bar s'effacent et brusquement se dévoile un paysage chromo, un cyclo bleu éclatant sur lequel se *détache un bateau en bois blanc*. Plus tard avancera la masse démesurée et stylisée, menaçante, d'un paquebot sombre. Le plateau est traversé par un tronc de cocotier, auquel est accroché un hamac. La lumière est jaune. L'ouragan fera tomber un autre tronc, la scène semble éclater. Les éclairs creusent la nuit, et de nouveau c'est le bar.

Le bar est seulement éclairé par l'aquarium et une ampoule suspendue. Tout est sens dessus dessous. De loin, des voix parviennent. Celle d'un homme qui dit *« Je l'ai tué, c'était son heure. »* Une dispute, un rire de femme. Le patron écoute, le visage à hauteur de l'ampoule, et parle pour lui-même *« Je l'ai reconnu, ce chien... Ils me dégoûtent... Ce qu'ils font ne me regarde pas, qu'ils aillent au diable... Qu'est-ce que je n'aurais pas fait pour eux »*... Il plonge la main dans l'aquarium, brasse l'eau, cherchant à saisir le gros poisson rouge qui lui échappe. Ses paroles se pressent, son ton s'intensifie, jusqu'à l'exaspération, la folie jusqu'au trop plein de solitude *« Qu'on jette ce truc à la poubelle »*, crie-t-il, seul dans sa tête, seul dans ce bar désert d'un port sans bateau.

COLETTE GODARD.

★ *Piccolo Teatro, Milan.*





Expositions d'été

PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
- *Granet : aquarelles de Paris et Versailles.* Jusqu'à fin août. *Le Chénier. Peintures récentes.* Du 28 juin au 30 septembre. Musée Granet.
- La tenture des Indes. Musée des Tapisseries. Du 25 juin au 1er octobre.

ANTIBES
- *Picasso, tête-à-tête : la parabole du sculpteur. Jean-Michel Folon.* Musée Picasso. Du 7 juillet au 30 septembre.

ARLES
- *Arman. Accumulations photographiques. Jacques-Henri Lartigue, Raoul Ubac. Essais photographiques. Eliot Porter.* Musée Réattu. Du 5 au 31 juillet.

AVIGNON
- *Un retable avignonnais de la fin du Moyen Age.* Petit Palais, été.
- *Jean Vilar et les peintres.* Maison Jean Vilar. Du 8 juillet au début août et en octobre et novembre.

CAGNES-SUR-MER
- *Festival international de peinture.* Château-musée. Du 30 juin au 30 septembre.

CABRIÈS
- *Monticelli.* Château. Jusqu'en septembre.

GORDES
- *Alechinsky. Frontières et bordures.* Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 3 septembre.

MARSEILLE
- *Cantini 84.* Musée Cantini. Jusqu'à fin août.
- *Peintures italiennes du XVIe au XVIIIe siècle des collections du musée.* Musée des beaux-arts. A partir du mois de septembre.
- *Le dessin et ses techniques dans les collections du musée, du XVe au XIXe siècle.* Musée Grobet-Labadie. Jusqu'au 31 août.
- *François Bret. Le temps qui passe.* Chapelle de la vieille Charité. Jusqu'au 15 août.
- *Marseille et les grands ports français vus par Louis Garneray.* Musée de la Marine, palais de la Bourse. Jusqu'au 3 septembre.

MENTON
- *Rétrospective Limouse.* Palais de l'Europe. Jusqu'au 28 juillet.

NICE
- *Marc Chagall. Vitraux et sculptures, 1957-1984.* Musée national message biblique Marc Chagall. Du 8 juillet au 8 octobre.
- *Helmut Newton, Alice Springs. Photographies.* Musée des beaux-arts Jules Chéret. De juillet à fin septembre.
- *Picasso. Peintures et sculptures du fonds J. Picasso.* Galerie des Ponchettes. Du 15 juillet au 15 septembre.
- *Jean Eve.* Musée international d'art naïf Anatole Jakovsky, château Sainte-Hélène. De juillet à septembre.
- *Fêtes et traditions carnavalesques. Pays niçois, Provence, Alpes du Sud, Piémont.* Palais Lascaris. Jusqu'au 31 août.
- *Estampes japonaises du XVIIe au XIXe siècle.* Enac-Nice Etoile. De juillet à fin octobre.
- *Ecritures dans la peinture.* Villa Arson. Jusqu'en septembre.

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME
- *Sonnailles, cloches et campaniles.* Collège d'échanges contemporains. Août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
- *Marc Chagall. Rétrospective de l'œuvre peint.* Fondation Maeght. Du 7 juillet au 15 octobre.

TOULON
- *Robert Jacobsen, Pierre Dimitrienko, Sans titre-suite.* Musée. Du 14 juillet au 30 septembre.

VALRÉAS
- *Jean Le Moal. Peintures, maquettes de vitraux, gravures. Jean Arène. Peintures et dessins.* Château de Simiane. Du 15 juillet au 2 septembre.

RHONE-ALPES

AMBÉRIEU-EN-BUGEY
- *Dessins d'archéologie et d'architecture, du romantisme à l'informatique.* Château des Allymes, été.

ANNECY
- *Les quilts américains contemporains.* Du 29 juin au 30 septembre. *Vingt ans d'archéologie subaquatique en France.* Jusqu'au 31 octobre. Musée du château.

BOURG-EN-BRESSE
- *Peinture refigurée.* Musée de Brou. Du 28 juin au 2 septembre.
- *Peintres bressans, des XIXe et XXe siècles.* Centre Albert-Camus. Juillet-août.

CHAMBÉRY
- *Pierre Buraglio. Fenêtres. Dessins d'après.* Musée savoisien. Jusqu'au 30 juillet.

DIEULEFIT
- *Symposium international de sculpture en terre.* Ecole maternelle. Juillet-août.

GRENOBLE
- *Nicolas de Staël. Peintures et dessins.* Musée. Jusqu'au 24 septembre.

LACHASSAGNE
- *Festival d'art actuel 1984.* La Cuvée. Centre d'art actuel. Du 19 juillet au 15 octobre.

LYON
- *Paysagistes lyonnais, 1800-1900.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 septembre.
- *René Jacques.* Fondation nationale de la photographie. Jusqu'au 29 juillet.

SAINT-ÉTIENNE
- *Joseph Beuys. Dessins.* Musée d'art et d'industrie. Jusqu'en septembre.
- *Paul Strand.* Maison de la culture. Jusqu'au 15 juillet.

VILLEURBANNE
- *Jeunes artistes français : Bourget, Dauriac, Faucon, Friedman, Guinochet, Krauth, Leccia, Varini, Verjux.* Le Nouveau Musée. Du 23 juin au 20 septembre.

BOURGOGNE

ANOST-LUCENAY-L'ÉVÊQUE
- *Tendres boucheries.* Jusqu'en septembre.

AUXERRE
- *John Craven. Un œil du vingtième siècle.* Maison du tourisme. Jusqu'au 30 septembre.
- *Musique et rythme.* Centre culturel de l'Yonne. Du 23 juin au 22 octobre.

BOURBON-LANCY
- *Gérard Garouste : la cinquième saison.* Musée municipal. Du 8 juillet à fin août.

CLUNY
- *André Masson. Peintures et tapisseries.* Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 16 septembre.

DIJON
- *François Rude au Musée des beaux-arts. De Liotard à Hodler : deux siècles de dessins genevois.* Musée des beaux-arts. Du 22 juin au 17 octobre.
- *L'art celtique en Gaule. Collections des musées de province.* Musée archéologique. Jusqu'au 20 août.

MAILLOT-SENS
- *De l'étrange au merveilleux.* Le Temps de voir. Du 23 juin au 9 juillet et du 4 août au 15 octobre.

RATILLY
- *Charles Marq. Peintures.* Château, été.

SAINT-GENGOUX
- *Paysages de Bourgogne et d'ailleurs : Maugri, Munier, Ubac - Hommage à Charles Ravier.* Centre de création rurale. Du 29 juin au 15 août.

TANLAY (YONNE)
- *Alberto Giacometti : Dessins, gravures, lithographies. Souvenirs d'un musée à la campagne : Ancy-le-Franc 1965-1981.* Château. A partir du 30 juin.

ILE-DE-FRANCE

BRÉTIGNY
- *Dedans.../Dehors.../ Proposition III. Coignet, Gérard, Skoda, Larrière, Hellinger.* Jusqu'en septembre. *Haussmann, Gomez Perez, Houcmant. Photographies.* Du 23 juin au 29 septembre, Centre culturel communal.

MAGNY-LES-HAMEAUX
- *Les belles amies du Port-Royal.* Musée national des Granges de Port-Royal. Jusqu'au 29 juillet.

MELUN
- *André Derain.* Musée, maison de la Vicomté. Jusqu'au 13 juillet.

NOINTEL
- *Des artistes et un château : Nointel – La sculpture est une fête : millésime 84.* Musée du château. Jusqu'au 16 septembre.

PONTOISE
- *Carlos Cairoli, sculptures. Aurélie Nemours, peintures.* Musée Tavet-Delacour. Jusqu'au 28 octobre.
- *Gustave Caillebotte, 1848-1894.* Musée Pissarro. Jusqu'au 21 octobre.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
- *Les Russes au présent.* Centre culturel de La Villedieu. Jusqu'au 30 août. Fermé du 23 au 29 juillet.

SCEAUX
- *Une girafe pour le roi.* Musée de l'Ile-de-France, château. Jusqu'au 15 juillet.

NORD-PAS-DE-CALAIS

BEAUVAIS
- *Un palais-musée à Beauvais : tours et détours de l'ancien hôtel épiscopal.* Musée départemental de l'Oise. Jusqu'au 10 septembre.

BLÉRANCOURT
- *La peinture américaine dans les collections du Louvre.* Musée national de la coopération franco-américaine. Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS
- *Les collections du Fonds régional d'art contemporain Nord-Pas-de-Calais.* Musée des beaux-arts. Et galerie de l'ancienne poste. Jusqu'au 4 septembre.
- *Jean Dubuffet : Paysage du Pas-de-Calais, Gratte-Merluche et autres œuvres, 1962-1964.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

DOUAI
- *Donation Marie et Georges Delplanque.* Musée de la Chartreuse. Du 29 juin au 3 septembre.

DUNKERQUE
- *Trésors des musées du nord de la France : Le nord de la France, de Théodose à Charles Martel.* Musée des beaux-arts. Du 22 juin au 9 septembre.

GRAVELINES
- *Hommage à Frans Masereel.* Salles de la Poudrière, arsenal. Jusqu'au 5 août.

LILLE
- *700 000 ans de préhistoire dans le nord de la France.* Musée de l'hospice Comtesse. Jusqu'à la fin décembre.

SAINT-QUENTIN
- *Anciennes vues de villes du Palatinat et des bords du Rhin.* Musée Antoine-Lécuyer. Jusqu'au 23 juillet.

SAINT-VALERY
- *Plein vent : André, Buisseret, de Frayssinet, Colignon. etc.* Maison de l'oiseau. Du 1er juillet au 23 août.

TOURCOING
- *Architecture du centre-ville de Tourcoing : 1711-1984.* Musée. Jusqu'au 15 octobre.

PAYS DE LA LOIRE

ANGERS
- *Bonjour M. David.* Jusqu'au 13 juillet. *Angers : images d'histoire.* Du 27 juin au 30 décembre. Musée des beaux-arts.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE
- *Art espagnol actuel.* Abbaye de Fontevrault. Du 6 juillet au 2 septembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS
- *La France pittoresque. Découverte du passé national en France*

GUIDE DES 1 700 MUSÉES

De la préhistoire à la bande dessinée

VOICI le *guide rêvé pour les* partisans de vacances « culturelles », si l'on prend « culture » au sens large (et exact) du terme, avec tout l'éventail de *ses composantes réparties* dans les 1 700 *musées* du patrimoine français – car il ne s'agit dans ce répertoire recensé par Pierre Cabanne que des musées. Les arts plastiques y tiennent naturellement et *numériquement* la place d'honneur, mais tous les objets convoités par la curiosité y ont trouvé refuge, de la préhistoire (Les Eyzies, Tautavel, etc.) à la bande *dessinée (Angoulême). Six musées* pour le cheval, vingt pour l'automobile, deux pour les biberons, sept pour les fromages, douze pour les papillons (dont une ferme d'élevage à Villers-en-Bois dans les Deux-Sèvres), dix-huit pour les poupées, six pour Jeanne d'Arc, quatorze pour Napoléon entre mille autres.

Ces collections sont faciles à repérer grâce à un index thématique. D'autres index concernent les artistes et hommes célèbres, les villes à *musées qu'on peut* ainsi situer dans les cartes qui *divisent* la France en six régions. L'amateur n'a plus qu'à établir son itinéraire, sur place ou au long cours.

Rien ne manque à cette nomenclature, ni les renseignements d'ordre pratique (heures et *jours d'ouverture, numéros de téléphone) ni le recensement* succinct des collections. Pourtant ce n'est pas une seule énumération. Pierre Cabanne s'est entouré des meilleurs spécialistes, qui ont rédigé tour à tour les *notices traitant* de tous les aspects de la muséologie, voire des anecdoctes, telle l'histoire rocambolesque du vol du Diamant Rose. Les appréciations des œuvres, parfois subjectives, *se traduisent avant* tout par des étoiles, comme dans le guide Michelin, et par des caractères gras pour les noms des artistes les plus représentatifs. Enfin quatre-vingts pages hors texte *d'illustrations en couleurs offrent* en avant-goût au lecteur le musée (imaginaire) des musées.

J.-M. D.

★ *Un volume de 520 pages,* relié, aux éditions Bordas. 149 F.

FORMES

Franzheim

Elizabeth Franzheim, de temps à autre, troque la palette et *toutes ses ressources pour l'encre* de Chine, avec laquelle elle a dû se familiariser il y a longtemps lorsque, séduite par la calligraphie extrême-orientale, elle avait *« plus ou moins essayé d'apprendre* à écrire le chinois », comme elle l'a elle-même déclaré. D'où l'élégance de ces élans gestuels où s'exprime dans tous ses *états, passionnés ou rêveurs,* la sensibilité de l'artiste américaine. Si mes préférences vont à ces encres *dépouillées, loin de moi l'idée de sous-estimer les autres* compositions d'Elizabeth Franzheim, qu'elles soient abstraites, construites avec la même vigueur que les grandes huiles naguère *admirées, ou qu'elles laissent resurgir le réel qui a présidé à leur* élaboration, par exemple les porches ouvrant sur d'autres espaces. *Partout et toujours,* c'est *sa vie intime dûment traduite* en langage plastique qu'Elizabeth Franzheim projette sur la toile ou sur le papier (1).

Presas

Dans ses toutes récentes peintures, *Leopoldo Presas nous offre une flamboyante série de variations* sur le port de La Boca, à Buenos-Aires, espèce de « mouroir », pour ne pas dire cimetière – en partie du moins – des bateaux en fin de carrière. *Quel tremplin idéal pour un peintre soucieux de se séparer de la* réalité immédiate, que le tohu-bohu flottant des coques, des poupes, des ancres, des chaînes, des superstructures, de tout un *bric-à-brac maritime ! Presas en a fait autre chose,* en quelque sorte *une féerie contrôlée.* C'est la juxtaposition multicolore de véritables émaux cloisonnés : assurément c'est bien l'éclat de *l'émail qui anime ces coloris en leurs coruscants accords dont* la virulence (parfois) ne détruit pas l'harmonie (2).

Salzmann

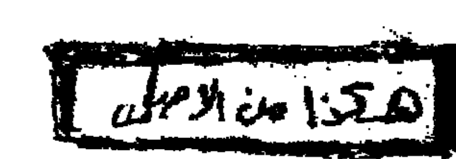
C'est au prix d'un patient tête-à-tête, si l'on peut dire, avec New-York que Gottfried Salzmann est parvenu à arracher sa *profonde identité à ce monstre* d'acier et de béton. Avec l'instrument le plus frêle, le matériau le plus fluide, maniés d'une main magistrale, l'aquarelliste *fait surgir quarante* visions *différentes, presque* toujours inattendues, d'une cité riche en contrastes. A la violence des enseignes publicitaires s'opposent *les eaux grises et bleues de l'Hudson,* à la *forêt des gratte-ciel* redécouverte par le ci-devant peintre des arbres le spectacle misérabiliste de *New York Poubelle,* aux vues panoramiques *les successions de façades lépreuses.* Et cette Huitième Avenue merveilleusement saisie en contre-plongée. Un New-York de rêve sur lequel flottent les Stars and Stripes *déployés à perte de* vue. Ce macrocosme, *rendu encore plus grand par le microcosme* des formats, est réalisé par un vrai miniaturiste qui réussit le miracle de parvenir à l'exactitude dans le flou (3).

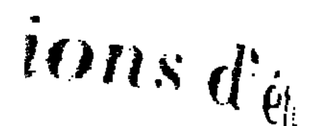
JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi.

(2) Galerie Bellechasse, 10, rue Bellechasse.

(3) Atelier Lambert, 62, rue La Boétie.





à travers la France

au XIXe siècle. Musée national des Deux-Victoires. Jusqu'au 24 septembre.

NANTES
– *Autour de Michel Ragon*. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre.
– *Joseph Stany Gauthier, 1883-1969. Créateur des musées du château*. Musée du château, tour du Fer à cheval. Jusqu'au 28 octobre.

LA ROCHE-SUR-YON
– *Boyd Webb, François Plouy, photographies. Carlo Perugini, peintures*. Musée municipal. Du 26 juin au 1er septembre.

SAINTE-SUZANNE
– *Louis Travert*. Château. Jusqu'au 10 septembre.
– *Poids et mesures dans la vie quotidienne*. Musée de l'Auditoire. Jusqu'au 16 septembre.

NORMANDIE-BRETAGNE

BREST
– *Charles Estienne. Une idée de nature*. Musée des beaux-arts. Du 27 juin au 8 octobre.

CAEN
– *Riopelle*. Musée des beaux-arts, hôtel d'Escoville. Jusqu'au 15 juillet.
– *Sempé. Rétrospective*. Théâtre municipal. Jusqu'au 30 septembre.

DIEPPE
– *Orages désirés*. Jusqu'au 31 août. *Horsfield*. Jusqu'au 30 septembre. Château-musée.

GAILLON
– *L'univers magique de Wakhevitch. Décors et costumes*. Château. Jusqu'au 16 septembre.

LE HAVRE
– *Devade*. Musée des beaux-arts André-Malraux. Jusqu'au 10 septembre.
– *Henry Moore*. Maison de la culture. Jusqu'au 22 juillet.
– *Tapisseries contemporaines de Lettonie*. Prieuré de Graville. Jusqu'au 23 septembre.

HONFLEUR
– *Cappiello, caricatures et affiches*. Musée Eugène-Boudin. Du 7 juillet au 24 septembre.
– *Salon des artistes honfleurais*. Du 14 juillet au 31 août.

JOUY-SUR-EURE
– *IIe Biennale européenne de sculpture de Normandie*. Centre d'art contemporain. Jusqu'au 2 septembre.

LE PETIT-COURONNE
– *Un certain M. de Corneille*. Maison des champs de P. Corneille. Jusqu'au 4 novembre.

PONT-AVEN
– *Roderic O'Connor*. Musée. Du 30 juin au 30 septembre.

RENNES
– *Gravures d'Adolphe Beaufrère*. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 septembre.

ROUEN
– *Choix de dessins français du XVIIe siècle. Collection du musée*. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 7 octobre.
– *La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684*. Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.

SAINT-MALO
– *La découverte du monde : Cartographes et cosmographes, du XVIe au début du XVIIIe siècle*. Musée-château. Jusqu'au 16 septembre.
– *Jacques Cartier, le pilote du pays du Canada*. Musée, chapelle Saint-Sauveur. Jusqu'au 1er octobre.

VASCŒUIL
– *Jean Lurçat*. Château. Du 8 juillet au 11 novembre.

VERNON
– *Dentelles contemporaines*. Musée A.-G. Poulain. Du 23 juin au 30 septembre.

POITOU-CHARENTES AQUITAINE

BAYONNE
– *Acquisitions 1983 : terres cuites du XVIIIe siècle*. Musée Bonnat. En permanence.

BIRON (Dordogne)
– *Lumière et sons 84*. Château. Du 23 juin au 22 septembre.

BORDEAUX
– *50 ans d'art espagnol, 1880-1936*. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.
– *Légendes – Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. Cy Twombly. Œuvres 1973-1983*. CAPC, entrepôt Lainé. Jusqu'au 9 septembre.

CADILLAC
– *Histoires de sculpture*. Château des ducs d'Epernon. Jusqu'au 16 septembre.

LA ROCHELLE
– *Artistes, architectes, artistes*. Galerie des beaux-arts de la chapelle du lycée Fromentin. Du 23 juin au 22 juillet.
– *Jean-Pierre Pincemin. Peintures et sculptures récentes*. Maison de la culture. Jusqu'au 20 juillet.

POITIERS
– *Camille Claudel, rétrospective*. Musée Sainte-Croix. Du 26 juin au 16 septembre.

SAINTES
– *Saintes à la recherche de ses dieux*. Musée de l'Echevinade. Jusqu'au 30 juillet.

CENTRE-LIMOUSIN AUVERGNE

AUBUSSON
– *Tapisseries et œuvres textiles, de 1884 à nos jours*. Musée de la tapisserie. Du 2 juillet au 30 septembre.

CHARTRES
– *Francis Limerat. Œuvres de 1971 à 1984*. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 juillet.

CHATEAUROUX
– *Alain Kirili. Sculptures en terre cuite et dessins*. Centre d'art contemporain. Jusqu'au 4 août.
– *Sculpture en France*. Couvent des Cordeliers et musée Bertrand. Jusqu'au 31 août.

FELLETIN
– *Michel Tourlière. Tapisseries*. Château. Du 24 juin au 16 septembre.

LIMOGES
– *Biennale internationale de l'art et de l'émail*. Au Verdurier. Du 2 juillet au 31 août.

ORLÉANS
– *Dürer et son temps. Gravures du musée d'Orléans*. Jusqu'au 30 septembre.
– *La peinture française au Museum of Art de La Nouvelle-Orléans*. Jusqu'au 15 septembre. Musée des beaux-arts.

LA SAUNIÈRE
– *Jean-Pierre Tanguy*. Château. Du 23 juin au 30 septembre.

TOURS
– *Temps de l'art – art du temps. Peintres italiens contemporains*. Château. Jusqu'au 15 août.

VALENÇAY
– *Le château des Tuileries*. Du 28 juin au 31 août. *Cayo, peintures*. Du 17 juillet au 8 août. Château.

VICHY
– *Second Empire et thermalisme*. Grand casino. Du 8 juillet au 15 août.

LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

ALBI
– *Siméon et les flamants roses : jeune sculpture européenne*. (1re partie). Centre culturel de l'Albigeois. Du 3 au 31 juillet.

ALÈS
– *Premiers paysans de la France méditerranéenne*. Musée du Colombier. Du 10 juillet au 15 septembre.

BEAULIEU-EN-ROUERGUE
– *Jean-Jacques Saignes. Vingt-cinq ans de recherches*. Abbaye. Du 23 juin au 10 septembre.

CARCASSONNE
– *Gabriel Couderc*. Musée des beaux-arts. Juillet-août.
– *Bengt Lindström. Un expressionnisme non figuratif venu du Nord*. Salle des Chevaliers. Juillet-août.

CASES-DE-PÈNE
– *Jules Olitsky*. Château de Jau. Eté.

CÉRET
– *Jean-Michel Folon. Cinquante-sept gravures*. Musée d'art moderne. Juillet-août.

MOSTRA-DEL-LARZAC
– *Abstraction au carré*. Relais de poste sur la RN 9. Du 14 juillet au 15 septembre.

MONTAUBAN
– *Dado, un signe des temps*. Musée Ingres. Du 28 juin au 30 septembre.
– *Aspects de la vie quotidienne à Montauban, à la fin du Moyen Age*. Museum d'histoire naturelle. Du 1er juillet au 31 août.

NIMES
– *Paul Klee. Œuvres de 1933 à 1940*. Musée des beaux-arts. Du 5 juillet au 24 septembre.

PERPIGNAN
– *Grau Garriga. Tapisseries, environnement*. Le Castillet. Musée Rigaud, Musée Puig. Jusqu'au 30 août.

TOULOUSE
– *Jacques-Henri Lartigue. Photographies*. Ancien réfectoire des Jacobins. Jusqu'à fin août.
– *Eugène Trutat*. Galerie municipale du Château-d'eau. Du 18 juillet à fin août.

VALENCE-SUR-BAISE
– *La peinture en langue d'oc, de 1700 à 1735*. Abbaye de Flaran. Du 1er juillet au 30 septembre.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
– *Dédale 84. Deuxième Biennale des métiers d'art*. Du 7 juillet au 19 août. *Travaux des créateurs-résidents : A. Adjemian, sculptures. G. Cotte, photographies. A. Cohen, textes et dessins*. Juillet-août. Chartreuse.

CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE

BRAUX-SAINTE-COHIÈRE
– *L'art contemporain en Champagne-Ardenne. Les jacobins allemands, 1792-1798*. Château. Du 30 juin au 3 septembre.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
– *Images imaginées. Douze photographes contemporains et la pensée de G. Bachelard*. Musée Rimbaud. Jusqu'au 31 juillet.

CHATEL-SUR-MOSELLE
– *Le vitrail en Lorraine, du XIIe au XXe siècle*. Celliers de l'Arsenal. Du 24 juin au 29 juillet.

HARQUE
– *L'architecture des fêtes du roi Stanislas par Emmanuel Here, 1704-1755*. Château. Jusqu'au 15 octobre.

LANGRES
– *Diderot et la critique de salon, 1759-1781*. Musée du Breuil de Saint-Germain. Jusqu'au 15 septembre.

METZ
– *Friedlander. Gravures récentes*. Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 30 juillet.

NANCY
– *Le vitrail en Lorraine, du Moyen Age au vingtième siècle*. Musée lorrain, chapelle des Cordeliers. Du 10 août au 30 septembre.

PONT-A-MOUSSON
– *Images de prémontrés*. Du 1er juillet au 30 septembre. *Parcours italien : neuf plasticiens*. Du 9 juillet au 25 août. Centre culturel de l'abbaye des prémontrés.

REIMS
– *Chercher l'homme*. Ecole régionale des beaux-arts. Jusqu'au 15 juillet.

TROYES
– *Formes, matériaux, éléments*. Association Passages. Du 5 juillet au 11 août.

ALSACE-FRANCHE-COMTÉ

ARC-ET-SENANS
– *L'hologramme*. Salines royales. Juillet-août.

COLMAR
– *Jean Bazaine*. Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 2 septembre.

MULHOUSE
– *Le zoo, hier et aujourd'hui*. Musée historique. Du 10 juillet au 15 septembre.
– *Germinations II*. Grand gymnase universitaire. Du 17 juillet au 20 août.

ORNANS
– *Visages, visages*. Musée départemental G.-Courbet. Jusqu'au 28 octobre.

STRASBOURG
– *Strasbourg à l'affiche, 1890-1930*. Musée historique. Jusqu'au 16 septembre.
– *Faïences populaires lorraines en usage en Alsace*. Musée alsacien. Jusqu'au 25 novembre.
– *Mini-textiles*. Musée d'art moderne, ancienne Douane. Du 29 juin au 31 août.

SELECTION

CINÉMA

« Underfire » de Roger Spottiswoode

Le métier de « newsman » (reporter ou photographe), sa morale boulimique, confrontés aux réalités d'une Amérique centrale qui secoue la dictature. Une admirable reconstruction, en fait la chute du somozisme, avec un tour romanesque qui donne à l'aventure son piment.

Hitchcock anglais et américain

Indispensable de comparer le rapport entre *deux classiques de* l'époque anglaise du « maître du suspense » *(les Trente-Neuf Marches, Une femme disparaît)* et deux classiques américains *(Fenêtre sur cour, Mais qui a tué Harry ?)*. Ici, le trait plus léger, l'humour plus britannique, là le triomphe d'une sorte d'expressionnisme cinématographique.

« La Déesse » de Satyajit Ray

Un des premiers Ray, sélectionné à Cannes en 1960. Portrait d'une famille rurale au Bengale au siècle dernier. L'interpénétration du drame bourgeois et d'une culture millénaire.

— ET AUSSI : *la Plage du désir*, de Ruy Guerra (au bord du canular) ; *West Side Story*, de Robert Wise et Jerome Robbins (un classique) ; *Il était une fois l'Amérique*, de Sergio Leone (le film miroir).

THÉATRE

« Le Journal de Sally Mara » au Lucernaire

Nez pointu, œil perçant, voix coupante, toute en angles, en rires tranchants, en humour incisif, en éclats de gaieté impitoyables, c'est Sally Mara/Stéphanie Loïk, la petite sœur perverse de Zazie.

— ET AUSSI : *le Prince de Hombourg*, à l'Odéon. Histoire d'un fou qui refusait la raison d'Etat. Dérision et violence. *Wielopole, Wielopole*, au Théâtre de Paris. Poussière des souvenirs sur un village d'enfance. Détresse et dérision.

MUSIQUE

La Fête

Pour la troisième fois, la Fête de la *musique célébrera* l'arrivée de l'été le 21 juin, en France, *mais aussi en Belgique*, au Luxembourg et jusqu'à Hambourg et au Portugal. Toutes les radios et télévisions s'y associent, et les musiques militaires, et les grandes institutions musicales (Orchestre de Paris, IRCAM, etc.), mais l'on espère surtout qu'une nouvelle fois les musiciens descendront dans la rue tout au long de cette journée (rens. « Allô, Fête de la musique », (1) 260-39-39).

Mais la Fête de la musique, ce sont aussi les festivals, dont beaucoup prennent le départ ces jours-ci : ainsi celui de *La Rochelle* (22 juin-7 juillet), consacré à la musique contemporaine, à la danse et au cinéma, particulièrement riche cette année, avec quarante créations et vingt-trois œuvres de référence (rens. (46) 41-03-35) ; les Fêtes musicales de *la Grange de Meslay*, où l'on entendra l'intégrale des *Quatuors* de Beethoven dans ce cadre enchanteur, avec aussi le maître des lieux Sviatoslav Richter (du 22 juin au 1er juillet ; rens. (47) 05-58-08) ; le Festival « Bach et compagnie » de *Toulouse*, qui rassemblera des œuvres de Bach, de ses prédécesseurs et de ceux qui se sont inspirés de lui, avec des musiciens tels que Pinnock, Leonhardt, Kuijken, Isoir, Plasson (du 23 juin au 1er juillet ; rens. (61) 22-22-07) ; celui de *Colmar*, avec Karl Münchinger et son célèbre orchestre, dans Bach, Vivaldi, Schubert et bien d'autres (du 27 juin au 1er juillet ; rens. (89) 41-29-82).

Il y aura bien d'autres événements à ne pas manquer, tels les concerts de Ranki, du Melos Quartett et de Michel Portal à *Nohant* (22-23 juin), ou le nouveau *Tannhäuser* de l'Opéra dans des décors de Vasarely (à partir du 26 juin).

DANSE

Le Ballet Cullberg au Théâtre de la Ville

Birgit Cullberg, aujourd'hui âgée de soixante et onze ans, a créé une forme de danse suédoise contemporaine. Son fils, Mat Ek, continue son œuvre et la renouvelle avec des créations puissantes et insolites comme sa lecture « moderne » de *Giselle* (située dans un univers psychiatrique) et une version du *Sacre du printemps* à la japonaise.

Murray Louis Dance Company au Centre Georges-Pompidou

Création de *Terre de Pug*, évocation d'un personnage et d'une société à mi-chemin entre la science-fiction et la BD. Musique de Nikolaïs. Avec la participation du centre chorégraphique de Rennes.

— *ET AUSSI : Carolyn Carlson* au Théâtre de la Ville (en *soliste à 18 h 30 pour danser Blue Lady) ; Cycle de danse* au Théâtre de la Bastille : *Elsa Wolliaston* (danse contemporaine africaine) ; *Yves Musard* (une mobilité entre les Etats-Unis et la France) ; *le Ballet Bougarabou* au Carré Silvia-Monfort (danses traditionnelles du Sénégal) ; *le Ballet du Nicaragua* à l'UNESCO (vendredi 22 juin à 18 h 30) ; *le Four solaire* au Théâtre de Poitiers (création de *Trompe-Cœur*, d'après Balthus) ; *Une nuit blanche du cinéma expérimental et de la danse* à la cinémathèque, Palais de Chaillot (où se rejoignent dans une même dynamique deux microcosmes en expansion : le 23 juin de 21 h 15 à l'aube).

PORTRAIT

Paris, Sienne, Louxor, Toulouse

Pierre de Fenoyl, le photographe buissonnier

IL est né le 14 juillet 1945, dans un village entre Lyon et Saint-Etienne : Sainte-Foy-l'Argentière, en Forez. C'était un jour de fête, on buvait du champagne, la mère a accouché de son neuvième enfant, saoûle et dans une salve de cent un coups de canon. Les ancêtres du petit Pierre étaient passés par l'Ethiopie, avant de s'installer à Lyon, pour lui donner ses très drus cheveux noirs solidement frisés sur son front bas et la pâleur olivâtre de sa peau.

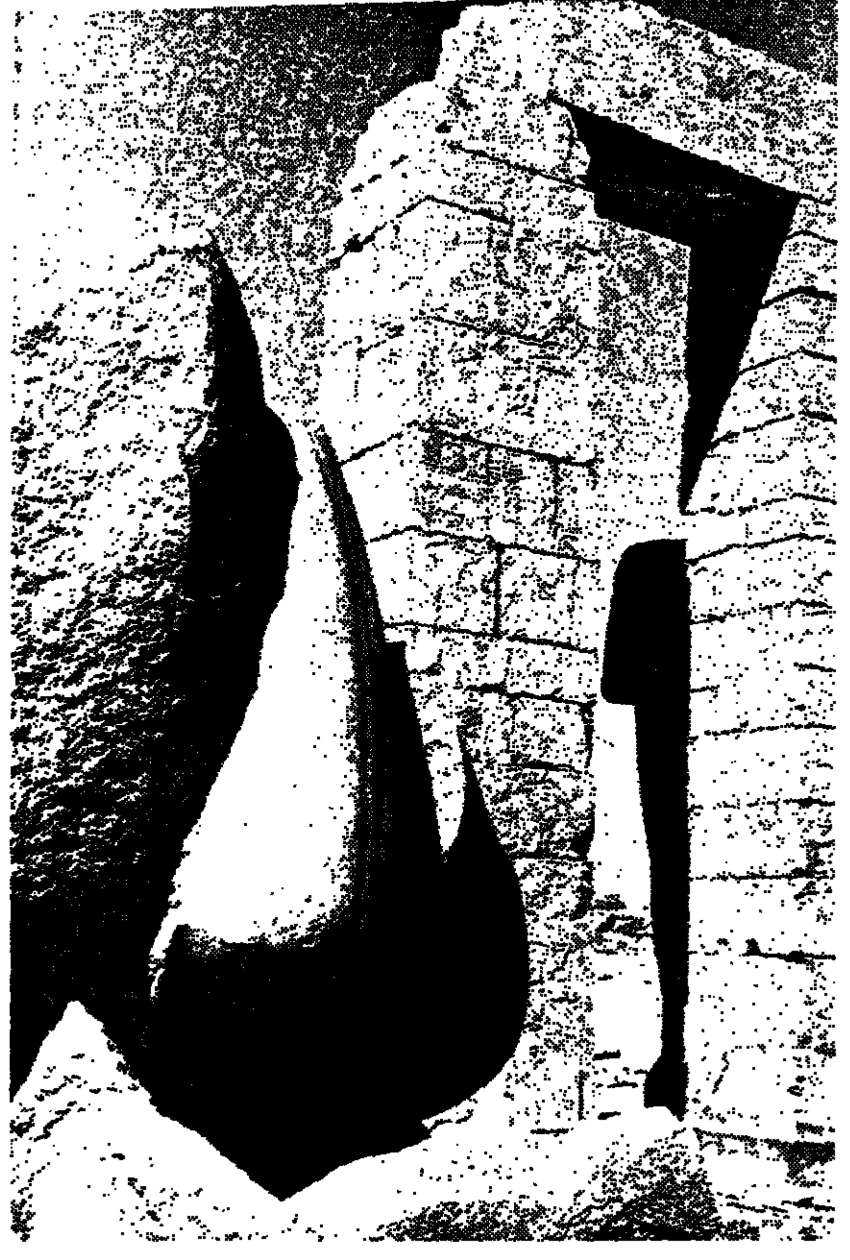
A l'âge du premier souvenir, vers quatre ans, le petit Pierre se retrouve en Corse, où son père est fonctionnaire. A l'école, déjà, il ne comprend pas grand-chose : surtout il ne comprend pas, quand on joue, pourquoi il faut s'arrêter pour passer à des choses sérieuses, et aussi, un peu moins souvent, pourquoi il faut abandonner le travail pour aller flâner. Ces turbulences de l'esprit, qui remettent en question l'organisation même de l'apprentissage, l'amènent au pied d'un arbre, où on le laisse des après-midi entiers, attaché à une grande corde, pour réfléchir en paix sur son sort.

Le père est républicain, lubie bien étrange à l'issue de la seconde guerre mondiale : il est encore dans la Révolution française, il vit avec un siècle et demi de retard. Le petit Pierre trouve ça ridicule ; le grand Pierre regrettera sa méchanceté et son incompréhension d'enfant, il trouvera touchante, au contraire, *« cette fixation sur la passé ou sur l'avenir qui amène certains hommes à tout filtrer à travers leur passion. Souvent c'était inutile, mais ça permettait d'avoir une exigence par rapport à l'extérieur. Je ne vois plus cet attachement comme une chose passéiste, mais comme une source pour retrouver des forces »*.

Les douze enfants vivent en dehors des villes, dans de grandes belles maisons toujours pourries. Le petit Pierre ne comprend décidément pas l'intérêt d'apprendre, il rapporte des carnets lamentables, il fait l'école buissonnière. Dans la ville de Vannes, il invente un parcours à travers les plus petites rues des plus petits quartiers où il ne pourra rencontrer ni parents ni professeurs. Il marche en direction de la mer, vers le golfe du Morbihan. Adulte, il se souviendra des couleurs grises de cette région. Il s'apercevra qu'il fait encore cela, dans son travail de photographe, *« tout quitter et marcher : je ne fais que partir. Ce n'est pas une errance, et ce n'est pas forcément une aventure, mais je me mets en dehors »*.

C'est le père Trousseau, un jésuite, qui l'a initié à la photographie, il a onze ans. Il n'y a pas de magazine chez lui : dans tous les journaux qu'il peut choper, il découpe ses photos préférées qu'il cache dans des boîtes. Il veut être photographe : *« Une espérance un peu confuse, une attirance qui se rattachait à la mode. C'était l'époque du grand-reporter qui porte des trench-coats. »*

A la maison, son aspiration n'est guère comprise : est-ce que les révolutionnaires perdaient leur temps à prendre des photos ? A quinze ans, il fait une fugue, en juin, juste après les classes, et un joli raccourci lui met un habit rouge : le voilà groom au Plazza-Athénée. Trois mois plus tard, dans un ascenseur, un monsieur laisse tomber une boîte pleine de photos, le groom se baisse pour les ramasser. L'homme est Louis Dalmas, de l'agence... Dalmas. Pierre le flambeur assure qu'il est photographe. Il n'a pas d'appareil, il n'a jamais pris une photo, tant pis, il ira rendre visite au grand Dalmas dans son agence. Le monsieur n'est pas dupe, mais il l'engage tout de suite, comme photographe.



Louxor Mardi 7 février 1984 14 heures.

Dalmas est la première grosse agence ; à l'époque, le staff comprend soixante-dix photographes, dont le débutant Depardon qui « planque » Brigitte Bardot. Mais là encore Pierre le fier n'est pas content : *« Très rapidement, j'ai été déçu par la manière de pratiquer la photographie, par la qualité des gens et des images. Obéir au doigt et à l'œil m'était impossible, pas vraiment par rébellion, plutôt par un refus inconscient de cet usage de la photographie. »* Pierre le lymphatique voit les photographes d'agence comme une armée de mercenaires, il décide d'être l'anti-mercenaire.

Il entre comme vendeur de photos à l'agence Holmès-Lebel. La vieille demoiselle Lebel, qui représente le portraitiste Yousuf Karsh, lui fait découvrir l'histoire de la photographie. Il n'imaginait même pas son existence : *« Je m'aperçois que tout le parcours que j'ai eu dans la photographie correspond à un très long développement. Chaque fois que j'aurais pu la quitter, il s'est trouvé un signe qui m'y ramenait, et chaque fois un signe plus fort que le précédent. Ce lent développement à l'intérieur de moi-même était lié au refus de pratiquer une photographie professionnelle.*

Aux antipodes du reportage

« Quand, ensuite, j'ai dirigé les archives de Magnum, j'ai rencontré la personne qui les avait fondées, M. Ringard, et qui lui aussi m'a tout de suite orienté, secrètement, vers l'histoire de la photographie. Il vivait cette histoire comme une mémoire, et à l'intérieur de Magnum cela représentait une espèce de morale photographique que le groupe avait tendance à laisser partir, à oublier. »

« J'ai fait tellement de choses, dans ce milieu, pour y participer sans y participer... » Après les archives de Magnum, Pierre l'instable se tourne vers l'édition, la publicité, la presse. Il a vingt-cinq ans en 1970. Il monte la première galerie de photos Rencontre, et regroupe des photographes isolés, Le Querrec, Dityvon, Franck, Kalvar dans une agence qu'il nomme Vu et qui va former le noyau de Viva. Mais à l'époque on ne vend pas de tirages de collection, la galerie s'effondre et il abandonne l'agence. Comme tout le monde, il part vivre à New-York un an et demi.

C'est le début du grand marché de la photo : il découvre les photos mises en scène de Duane Michals, de Les Krims et rêve de les introduire en France. Ce type de photo anti-naturaliste, aux antipodes du reportage, le séduit : *« Au fur et à mesure que j'essayais pour moi-même de tendre vers une photographie dont il n'y avait pas de réceptacle ni de fonction, j'ai eu la chance de trouver devant moi des portes qui s'ouvraient. Plus je l'interrogeais, plus elle me dévoilait d'horizons ; je me suis rendu compte qu'elle recélait une magie que je n'avais pas soupçonnée, mais que cette attirance invisible n'était pas un hasard dans ma vie, que j'avais toujours eu ce caractère photographique, que j'avais été à la fois négatif et positif dans toutes mes actions. »*

En 1975, Michel Guy, qui est alors secrétaire d'Etat à la culture, et le premier de cette fonction à vouloir reconnaître la photographie, se tourne vers Pierre de Fenoyl pour créer une Fondation de la photographie. Pierre le rêveur voit grand : un grand musée de la photo, à Paris ; mais, à peine créée, la nouvelle direction du ministère décide de décentraliser la Fondation à Lyon.

Les crédits ne sont pas aussi importants que ceux qui avaient été annoncés, la lenteur administrative paralyse les actions ; bureaucrate (presque) malgré lui, il quitte la Fondation, mais se retrouve responsable de la photographie au Centre Georges-Pompidou : *« Quand je suis entré dans ce système, s'est posé à moi un cas de conscience vis-à-vis de la photographie : soit la servir en y laissant ses plumes, soit la servir en l'aimant quotidiennement et en l'approfondissant pour soi personnellement. Je connaissais bien l'histoire de la photographie avant d'entrer au ministère, mais très vite je me suis aperçu que je m'éloignais de cette source qui m'avait alimenté. A partir de là, quand j'ai aussi compris que les circonstances étaient trop difficiles pour faire aboutir des projets de qualité, je me suis décidé à servir la photographie pour mon propre épanouissement. »*

Pierre de Fenoyl, une fois de plus, quitte son « état » : à Beaubourg, il a promu des photographes comme Yves Guillot, Tom Drahos ; il a ruiné son budget en concevant un « album photographique » somptueux, édité par le Centre, qui lui sert de carte de visite en Amérique, où il se retire un an pour tirer lui-même ses premières photos prises à Paris. Un regard nonchalant, plié à la simplicité classique, qui au long des promenades laisse filer le temps et capte les moindres apparitions, presque invisibles, comme des évocations.

Dans un deuxième album, Pierre de Fenoyl veut regrouper une collection d'anonymes. Le Centre le refuse ; au bout d'un an de discussions l'album finit par paraître chez Hachette : il n'y aura pas de troisième volume. Une fille est née, Aliette, et son père la préserve, comme une plaque vierge, des plus minuscules poussières : *« C'est ma plus belle création »*, dit-il : il commence à l'élever dans la hantise des microbes. Pourtant, il l'emmène, avec sa femme, au début d'un printemps, dans une maison en Toscane, pour quatre mois. Il apprend à marcher, à regarder, à s'évader.

Au début, il ne sait pas : il marche trop vite, sans direction, il se perd, et après il doit trouver une cabine téléphonique pour appeler à la rescousse. Maintenant, il sait : marcher plus lentement, en balisant sa perdition, être capable de marcher des kilomètres à la recherche de l'apparition, comme un écho renvoyé par le paysage, qui va l'éblouir dans une adéquation au millimètre près entre la lumière et la position de son regard. *« J'ai mis trois ans à acquérir une pratique photographique,* dit-il. *La boucle n'est pas encore bouclée, mais les deux aspirations se sont rejointes ; avoir un regard buissonnier et pouvoir en vivre. »*

Ses photos sur Paris avaient été montrées à la Galerie de France, en 1981, dans une exposition collective ; un an plus tard, il leur adjoint son travail « italien » dans une exposition individuelle à la galerie Texbraun. Les fantômes s'assoient sur des canapés crevés, la campagne bruisse de présences aussi transparentes que l'air.

Fin 1983, Pierre, le beau parleur, réussit à décrocher une bourse du Centre national de la photographie pour aller faire un travail en Egypte. Il part avec sa petite famille s'établir à Louxor. Comme en Toscane, il dispose de quatre mois. Les deux premiers mois, il ne prend aucune photo ; comme pour un repérage, il visite les temples avec sa femme et sa fille.

Les deux derniers mois, il y retourne, seul, et photographie les signes qui ont eu le temps de faire un chemin dans sa mémoire : *« J'ai l'impression d'être tout seul sur une route qui est celle du temps et de la photographie. Je me retrouve avec une œuvre qui est prévue, mais que je ne dévoilerai qu'au fur et à mesure. C'est une histoire du temps, et c'est le temps de toute une vie. C'est pour ça que j'ai commencé par l'Égypte, en hommage à la première civilisation de l'image, comme un pèlerinage aux sources de la lumière et du temps. C'était un problème vital de se dire : je suis devant une pierre, est-ce que je la regarde vraiment, et quelle preuve pour moi-même je peux en sortir ? Quand je travaillais, je sentais un dialogue avec l'artiste qui avait sculpté il y a trois mille ans en fonction de la lumière. Et, grâce à la lumière, une concordance d'esprit pouvait s'établir dans le temps. »*

Ce sont ces photographies d'Égypte qui sont exposées aujourd'hui dans la salle d'animation, au rez-de-chaussée du Centre Georges-Pompidou. Les grands tirages noir et blanc, non titrés, ne portent qu'une indication de temps, jour et heure.

Le cheminement généalogique

Pour leur auteur, la première salle est un hommage à la chambre noire : telle photo hachurée en trois parties, prise derrière un grillage, est comme le film photographique, son minuscule triangle noir en haut à droite est *« le petit oiseau qui va sortir »* ; telle autre photo est comme une plaque photographique parcheminée ; tel profil est la figure de proue du noir et blanc ; la figurine de telle fresque représente Horus, le dieu du regard, tandis que ce visage de femme, martelé par les Comptes, est invisible à l'œil nu et ne se révèle que par la photographie. Il s'agit davantage d'un travail – presque scientifique – sur la photographie que d'un reportage sur l'Égypte.

« C'est un peu, toute proportion gardée, explique Pierre de Fenoyl, *le même mouvement que celui de* la Recherche du temps perdu : *le chemin que je veux parcourir se terminera probablement par des images électroniques ou de synthèse. C'est tout un parcours de mémoire collective ou individuelle qui fait que j'ai envie, à travers le paysage, de poursuivre par la Grèce, Rome et l'Asie avant que toute cette mémoire ne disparaisse »*. Par cette filière, il espère aussi retracer son cheminement généalogique.

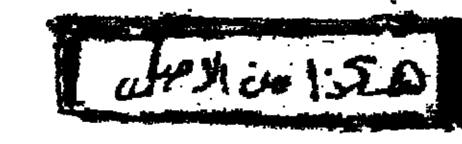
Jusque-là, trop impressionné peut-être par le saint suaire, il n'a pas photographié de visages, mais sa fille a grandi, et quand elle aura un âge où il pourra tenir une conversation d'adulte avec elle, il la photographiera. Ensuite, il photographiera les éléments, le feu, l'eau, la glace. Il terminera par le désert et le pôle Nord : *« L'œuvre est conçue, il me reste à la réaliser. »*

Il y a trois ans, Pierre de Fenoyl rêvait d'un château où il aurait installé sa famille ainsi que des machines de phototypie sur lesquelles il aurait tiré ses propres livres et invité des amis photographes à faire de même. L'édition photographique est en train de s'éteindre en France ; Fenoyl déteste le petit format, il déteste l'offset ; il a préféré, pour son catalogue, tiré en phototypie, quinze planches détachables grand format. Il n'y aura pas de château, mais une grande maison près de Toulouse, où il s'apprête à transformer les deux dernières machines de phototypie qui ont survécu en France, et qu'il vient de racheter.

La mission photographique de la DATAR lui a commandé un travail sur le paysage. Il a vendu son appartement parisien pour se remettre en route. *« L'invention de la photographie,* dit-il, *n'est pas assez regardée comme un signe des temps. Plus je me plonge sous son fait symbolique et plus je découvre. Sa magie remet en cause le fait de savoir si la photographie est un art ou pas. C'est une question tout à fait oubliée et ce n'est évidemment pas un art pour moi. Ou plutôt c'est un art de réception, et non un art d'extraction comme celui du peintre ou de l'écrivain qui doit extraire quelque chose de lui-même pour découvrir. Le photographe n'invente rien, il reçoit. Ce hasard photographique dépasse les photographes, toujours obligés d'attendre ce qui va être révélé et, à partir de là, de reconnaître la chose ou de ne pas la reconnaître. »*

HERVÉ GUIBERT.

★ « L'Egypte de Pierre de Fenoyl », salle d'animation du Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 15 juillet. Catalogue 100 F.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à *16 h et 19 h* ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) : *lundi et jeudi, 17 h*, galeries contemporaines.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 20 août.

PIERRE DE FENOYL. Jusqu'au 15 juillet.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1er octobre.

ANDRE GELPKE : Photographies. Jusqu'au 24 juin.

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

BPI

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

POLITIQUE/FICTION. Jusqu'au 10 septembre.

DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants Piazza. Jusqu'au 1er octobre.

Musées

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower *(261-54-10)*. Sauf *mardi*, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; sam. : 12 F. *Jusqu'au 25 juin.*

LA RIME ET LA RAISON. *Les collections Ménil (Houston-New-York)*. Grand-Palais. Entrée place Clemenceau. *(Voir ci-dessus.) Jusqu'au 30 juillet.*

TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGERIA. *Grand Palais (voir ci-dessus).* Entrée : 12 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 23 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

TAPISSERIES DES XVIe ET XVIIIe SIÈCLES. Petit Palais, avenue Winston Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 40. Entrée 9 F Jusqu'au 25 août.

LES FASTES DE LA TAPISSERIE - XVe/XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h 30 à 19 h. Entrée : 12 F, jusqu'au 3 juillet.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

DESSIN ET SCIENCES. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 septembre.

IMAGES DE LA MONTAGNE. De l'artiste cartographe à l'ordinateur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juillet et du 26 août au 30 septembre.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 juin.

IMAGES ET PROFILS DES PEINTRES AUTOUR DU JAZZ. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 30 juin.

SANDRO CHIA. Peintures 1976-1984. – **ANSELM KIEFER.** Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 juin.

BERNARD LAGNEAU. Architectures *fugitives*. Musée des *enfants* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 19 août.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, 1863-1936. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 juillet.

LOUIS BOILLY, 1761-1845. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-12). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1er juillet.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

TIM, QUARANTE ANS DE POLITIQUES. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. *Musée de la publicité, 18, rue de* Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la *SEITA*, 12, rue Sarcouf (555-91-50). Sauf dimanche *et jours fériés*, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE A PAUL DELAROCHE. Musée hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). *Sauf mardi, de 14 h. à 18 h.* Entrée : 8 F ; Dim. : 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

HOMMAGE A ELSA SCHIAPARELLI, 1895-1973. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin août.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC - ROUSSILLON - L'ARCHITECTURE ET L'EAU. *Musée* des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.

OBJETS ET MONDES. Présentation *des acquisitions récentes. Musée de* l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). *Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au* 18 août.

MUSIQUE DES PEUPLES DU **MONDE.** Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au *29 juillet.*

Centres culturels

CHARLES ESTIENNE et l'art à Paris, 1945-1966. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 2 septembre.

GUSTAV KLIMT, OSKAR **KOKOSCHKA, EGON SCHIELE.** Hôtel *de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 12 août.*

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. *Le musée d'art moderne de* **Liège, 1950-1984.** Centre culturel Wallonie-Bruxelles, *127-129*, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à *19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.*

LENNART RODHE. Peintures, gravures, tapisseries. Jusqu'au 11 juillet. – **Ruben HELEANDER.** Peintures. Jusqu'au 13 juillet. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de *14 h à 18 h.*

WHY HOUSTON, WHY ? L'architecture de Houston. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h. Sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 7 juillet.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 septembre.

ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 juillet.

CARTE BLANCHE A DENISE RENÉ. Aventure géométrique et cinétique. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 28 juillet.

LE PAYSAGE CANADIEN. Collection Firestone. **PAYSAGES ET FLEURS DU QUÉBEC.** Petits formats de W.A. Smirnoff. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

PLACES ET VILLES DANS LE TERRITOIRE DE VENISE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78).

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

BEAUX-ARTS 84 : Dessins. Ateliers de l'Ensba. Ecole des Beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

LE LABYRINTHE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Architecture, sculpture, archisculpture, peinture, installations. Fondation C. Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Sauf sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

LE PREMIER CINQUIÈME : œuvres de Fokas, Golfinos, Kottis, Nicogion, etc. *Ambassade de Grèce, 6, place de Mexico* (553-89-99).

YVARAL. Portraits de *Bolivar* – **RAFAEL GOMEZ LOPEZ.** Dessins sur *Bolivar* – *MANUEL PEREZ. Constructivisme et couleur.* Ambassade du Venezuela, *11*, rue Copernic. *Sauf* sam. et dim., de 10 h. à 14 h. Jusqu'au 6 juillet.

AUTOUR DE JUAN RULFO. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail *(549-16-26). Jusqu'au 30 juillet.*

JAN HUSARIK. Salons Air France, 15, *square Max-Hymans*. Jusqu'au 30 juin.

DREISS, HOF, LEIBOVICI, PINCAS, RENZI. *Pages de carnet. BIMC Galerie*, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de *15 h à 19 h*. Jusqu'au 30 juin.

J. RENUCCI-WAKHEVITCH. Maquettes, costumes de théâtre. **AANIK HOWA GENDROT.** Ikebana. **SYLVAL.** Sculpture « objets ». Adac, 21, rue Saint-*Paul* (277-96-26). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 juillet.

BRODERIES CLASSIQUES ET ANCIENNES DE CORÉE. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 juillet.

Galeries

UN ART AUTRE/UN AUTRE ART. *Les années 50 (1945-1955).* Jusqu'au 28 juillet. – **ÉTIENNE MARTIN.** *Jusqu'au 30 juin.* Galerie Arcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

LES MAITRES FLAMANDS DES **XVIe ET XVIIe SIÈCLES.** Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 7 juillet.

LE DESSIN EN COULEURS. Aquarelles, gouaches, pastels de 1720 à 1830. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 13 juillet.

VILLON – GROMAIRE. Gravures, dessins, aquarelles. Galerie J.-P.-Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 3 juillet.

SCULPTURES ITALIENNES. Anselmo, Fabro, Kounellis, Manzoni, Merz, Pascali. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

EUGÈNE BOUDIN, 1824-1898 – MAITRES DES XIXe et XXe SIÈCLES. Œuvres majeures. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

BRAM ET GEER VAN VELDE. Galerie P. Trigano, 4, bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

BRAM VAN VELDE, peintures 1923-1930. **HENRY MOORE.** Mystère de la *gravure. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de* Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 juillet.

TRANS-AVANT-GARDE : Chia, Clemente, Cucchi, de Maria, Paladino. Galerie *Antiope, 10, rue de Budé (354-61-02).* Jusqu'au 30 juin.

DE HAMILTON A SUTHERLAND, un regard sur la gravure en Angleterre. *Galerie James Mayor, 34, rue Mazarine* (326-60-34). Jusqu'au 30 juin.

DESSINS. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au *11 juillet.*

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. ***SOL LEWITT.*** Sculptures 1964-1974. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg et impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

HANNE LAURIDSEN. WILLEM DE KOONING. Œuvres sur papier. Galerie Gerry Salant, 19, rue Guénégaud (325-71-98). Jusqu'au 15 juillet.

8 + 8. ECHANGE D'ART CONTEMPORAIN, Tokyo-Paris : Koji Enokura. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 13 juillet – **Kousai Hori.** Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46) – **Isashi Indo.** *Galerie Eric Fabre*, 3, rue du Pont de Lodi (325-43-63) – **Kawamata.** Galerie *Farideh Cadot, 77, rue des Archives* (278-08-36) – **Yoshihisa Kitatsuji.** Galerie *Kriel-Raymond, 50, rue Mazarine* – **Matsuzawa.** Jusqu'au 15 juillet – **Imamura.** *Jusqu'au 31 juillet. Galerie ABCD, 30, rue* de Lisbonne (563-36-06) – **Kyoji Takubo.** Galerie Beaubourg, 23, *rue* du Renard (271-20-50) – **Masaaki Yamada.** Galerie D. René, 196, boulevrd Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 13 juillet.

VINCENT BARRÉ. Sculptures. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). *Jusqu'au 17 juillet.*

ELLA BERGMANN. Dessins et collages *1917-1965. Galerie Zabriskie*, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 7 juillet.

ALEXANDRE BONNIER. Figures, *portraits et auto-portraits.* Galerie NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 juin.

BURDZELIAN. Galerie Isy Brachot, 35, *rue Guénégaud (354-22-40)*. Jusqu'au 12 juillet.

MICHAEL BUTHE. *Galerie Bama*, 40, rue Quincampoix (277-38-87). *Jusqu'au 30 juin.*

COLETTE. Galerie des Femmes, 74, *rue de Seine* (329-50-75).

ROBERT COUTURIER. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 30 juin.

DESTARAC. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-*08-62). Jusqu'au 29 juin.*

DOUCET. Œuvres sur papier. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 30 juin.

MARTINE DUBILE. Peintures. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 28 juillet.

ROBERT DROULERS. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 5 juillet.

RAOUL DUFY. Peintures, aquarelles, plumes, crayons. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-39-45). Jusqu'au 27 juin.

JOSKO ETEROVIC. Œuvres récentes. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90). Jusqu'à fin juin.

ELIZABETH FRANZHEIM. Encres de Chine. Galerie d'art international, 12, rue Jean Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 30 juin.

FUSARO. Artfrance, 36, avenue Matignon (359-17-89). Jusqu'au 30 juin.

ALBERTO GIACOMETTI. *Plâtres* peints. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue *du Bac* (222-12-59). *Apartir du 22 Juin.*

JEAN GOURMELIN. Agence TWA, 101, avenue des Champs-Elysées (723-54-33). Jusqu'au 2 juillet.

GUYOMARD. Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (562-23-34). Jusqu'au 30 juin.

GYO. *Galerie, 96, rue Quincampoix.* Jusqu'au 7 juillet.

HAMER. *Huile et pastel.* Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). *Jusqu'au 7 juillet.*

JEAN HELION. Peintures des années 40. *Galerie K. Flinker*, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

HENEIN. Œuvres récentes sur papyrus. Galerie Faris, 50, rue de l'Université *(544-29-48)*. Jusqu'au 30 juin.

STEPHANE HERBLIN. Sculpture. Galerie Breteau, 76, rue bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 31 juillet.

GUILINE KIM. Œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 juin. – Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

OLIVIER LEGRAND. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 7 juillet.

MARKUS LUPERTZ. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

MATTA. Point d'appui. galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07) Jusqu'au 12 juillet.

JOAN MITCHELL. La Grande Vallée. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 15 juillet.

RODRIGO MOYNIHAN. Peintures et gravures. Galerie C.-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juin.

KENNETH NOLAND. In Paris, 1984. Galerie de France, 52, *rue* de la *Verrerie* (274-38-00). Jusqu'au 29 juillet.

VERA PAGAVA. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie Darial, 22, rue de Beaune *(261-20-63). Jusqu'au 14 juillet.*

QUENTIN QUINT. Peintures 1978-*1981. Galerie J.-Spiess, 4, avenue de Messine* (256-06-41). Jusqu'au 13 juillet.

EDDA RENOUF. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

PHILIPPE ROMAN. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

RUBALCAVA. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 7 juillet.

PIERRE SZEKELY. Estampes et sculptures. Atelier des Maîtres, 31, rue Yves-Toudic (208-85-01). Jusqu'au 4 juillet.

TAL-COAT. Peintures. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 28 juillet.

ROLAND TOPOR. Le manifeste de l'auto-école. Galerie G.-Brownstone, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'à la mi-juillet.



CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 20 JUIN

15 h, Cinéma américain : le Cœur de l'humanité, de A.-J. Holubar ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1984 : le Dernier Jeu, de J. Lindstrom ; 21 h : Variety, de B. Gordon.

JEUDI 21 JUIN

15 h, Cinéma américain : Lure of the circus, de J.-P. Gowan ; 19 h, Quinzaine des éalisateurs, Cannes 1984 : Revanche, de N. Vergitsis ; 21 h : les Héritiers, de W. Bannert.

VENDREDI 22 JUIN

15 h, Cinéma américain : la Caravane, de L. Hillyer ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1984 : *Old Enough*, de M. Silver ; 21 h : le Petit Soldat, de J.-L. Godard.

SAMEDI 23 JUIN

15 h, Cinéma américain : le Secret des abîmes, de I. Willat ; 17 h : le Bois de bouleaux, de A. Wajda ; 19 h : les Bostoniennes, de J. Ivory ; 21 h 15 : La cinémathèque de la danse (nuit du cinéma expérimental et de la danse).

DIMANCHE 24 JUIN

15 h, Cinéma américain : Confession, de B. Braken ; 17 h : l'Équipée sauvage, de L. Benedek ; 19 h : la Passion de Jeanne d'Arc, de C.T. Dreyer ; 21 h : les Damnés, de J. Losey.

LUNDI 25 JUIN

Relâche.

MARDI 26 JUIN

15 h, Cinéma américain : *The Toll Gate* ; 19 h : Et l'acier fut trempé, de M. Donskoï ; 21 h : les Hommes de la mer, de J. Ford.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 20 JUIN

15 h : The Sentimental Bloke, de R. Longford ; 17 h : le Brave et la Belle, de B. Boetticher ; *19 h* : l'Épée de *Monte-Cristo*, de P. Karlson.

JEUDI 21 JUIN

15 h : Piccadilly, de E.-A. Dupont ; 17 h : *Un certain M. Jo*, de R. Jolivet ; 19 h : la Escondida, de R. Gavaldon.

VENDREDI 22 JUIN

15 h, It (le Coup de foudre), de Cl. Badger ; 17 h : les Indomptables de Colditz, de G. Hamilton ; 19 h : Les espions s'amusent, de J. von Sternberg.

SAMEDI 23 JUIN

15 h, Sa Majesté la femme, de H. Hawks ; 17 h : le Quarante et unième, de G. Tchoukraï ; 19 h : la Dame du vendredi, de H. Hawks ; 21 h : Walking down Broadway, de E. von Stroheim.

DIMANCHE 24 JUIN

15 h : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 17 h : l'Empire du soleil, de E. *Gras et M. Graveri* ; *19 h* : les Évadés de la nuit, de R. Rossellini ; 21 h : les Jeunes Filles de San Frediano, de V. Zurlini.

LUNDI 25 JUIN

15 h : Anne de Boleyn, de E. Lubitsch ; 17 h : Elisa, de R. Richebé ; 19 h : l'Enjôleuse, de L. Baumel.

MARDI 26 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL *(Fr.-It.)* : *Studio de la Harpe, 5e* (634-25-52).

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount *Odéon*, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, *13e* (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA *BELLE CAPTIVE* *(Fr.)* : *Denfert* (h. sp.), 14e (321-41-01).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Odéon, 6e* (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; *Gaumont Champs-Elysées*, 8e (359-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, *15e (554-46-85).*

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). *V.f.* : *Rex*, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, *8e* (359-15-71) ; *UGC Boulevard*, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LES COPAINS D'ABORD *(A., v.o.)* : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE *(Indien, v.o.)* : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, *6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e* (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE DERNIER TESTAMENT *(A., v.o.)* : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, *6e* (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-*André-des-Arts, 6e (326-48-18).*

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Paramount-Montparnasse*, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

EMMANUELLE IV (Int. – 18 ans) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ETE DU BAC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount *Montparnasse*, 13e (329-90-10) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, *5e* (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e* (271-52-36) ; UGC *Biarritz*, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, *6e (633-10-82).*

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FOOTLOOSE (A., *v.o.*) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88).

GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LOCAL HERO *(Brit., v.o.)* : *14-Juillet* Parnasse, 6e (326-58-00).

LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – *V.f.* : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à *Films*, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont *Halles*, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Athéna*, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Saint-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; *Quintette*, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet *Bastille*, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES FILMS NOUVEAUX

APPELEZ-MOI BRUCE, film américain d'Eliot Hong, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BONJOUR LES VACANCES, *film* américain de Harold Ramis, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Georges V, 8e *(562-41-46)* ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR, film américain de Hall Bartlett, v.o., Georges V, 8e (562-*41-46)* ; *Lumière*, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-*84-50)* ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Images, 18e *(522-47-94).*

LA FRANCE INTERDITE (**), film français de J.-P. Himbrohoris, *J.-P. Garnier, G. Delannoy* ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LIQUID SKY (**), *film* américain de Slava Tsukerman, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

MARIA CHAPDELAINE, film canadien de Gilles Carle, UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Danton*, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79)* ; Trois Murat, 16e (651-99-75).

MISSISSIPPI BLUES, film franco-*américain* de B. Tavernier et R. Parrish, Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-*36-14)* ; Boîte à *films*, 17e (622-44-21) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'ALLUMEUSE, film américain de *Boaz Davidson*, v.o., *UGC Ermitage*, 8e (359-15-71) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *UGC Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount *Montmartre*, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DERNIER HIVER, film israélien de Riki Shelack, v.o., Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC *Danton*, 6e (329-42-62) ; *UGC Champs Élysées*, 8e (359-12-15) ; v.f., UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).

UNE FILLE POUR GREGORY, film anglais de Bill Forsyth, v.o., Forum Orient Express, *1er* (233-42-26) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; Les Images, 17e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VOLEUR DE FEUILLES, film français de Pierre Trabaud, Movies les Halles, 1er (620-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Lumière, *9e* (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

RUE CASES NÈGRES *(Fr.)* : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; *le Retour du Jedi* ; *Escurial*, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic *Luxembourg, 6e (633-97-77).*

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e *(633-63-20).*

TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN *(Fr.)* : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon*, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; *Secrétan, 19e (241-77-99).*

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Un jour au cirque ; jeu. : les Marx au grand magasin ; ven. : Monkey Business ; sam. : Plumes de cheval ; *dim.* : Une nuit à l'Opéra ; *lun.* : Chercheurs d'or ; mar. : Explorateurs en folie.

LES CHEFS-D'ŒUVRES DE LA R.K.O. (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), mer. : *Panique à l'hôtel* ; jeu. : Ça commence à Vera-Cruz ; ven. : Le démon s'éveille la nuit ; sam. : Mr and Mrs Smith ; dim. : Adieu ma jolie ; lun. : les Indomptables ; mar. : Stromboli.

CARL DREYER : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19). Tlj. : Vampyr ; Gertrud ; la Passion de Jeanne d'Arc ; Ordet ; Jour de colère.

FESTIVAL DOMINIQUE DELOUCHE : Marais, 4e (278-47-86) : mer., lun. : le Spectre de la danse ; jeu., mar. : la Voix humaine ; ven. : 24 heures de la vie *d'une femme* ; *sam.* : *l'Homme* de désir ; dim. : Divine.

LA GALAXIE MÉLIÈS : Studio 43, 9e (770-63-40) : mer., jeu., lun. : la Nuit fantastique ; mer. : Melies humoriste ; mer., dim. : *Correction Please* ; jeu. : les Merveilleux Hommes à la manivelle/Méliès réaliste ; ven. : Une invention diabolique ; ven., dim. : Melies contes de fées et opéra ; ven., dim., lun. : *la* Kermesse héroïque ; *sam., dim.* : l'Ange ; sam., lun. : Melies et ses contemporains ; sam., dim. : Melies, le grand Melies père et fils ; sam. : Melies décorateur/le Baron de Crac.

GRANDE SAGA DU CINEMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), sam., dim., lun., mer. : la Guerre des étoiles ; L'*empire contre-attaque* ; le retour du Jedi ; sam., dim. : la Malédiction ; Damien ; la Malédiction finale ; lun., mar. : la Nuit des masques ; Halloween II ; Haloween III ; jeu., ven. : la Planète des singes ; le Secret de la planète des singes ; la Bataille de la planète des singes.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), ven., sam., dim., *lun.*, mar. : le Septième Sceau ; tlj. (sauf ven.) : les Fraises sauvages.

CYCLE JEAN COCTEAU : Bonaparte, 6e (326-12-12), ven. : le Sang d'*un* poète ; sam. : le Testament d'Orphée ; sam., dim. : l'Eternel retour ; mer. : la Belle et la Bête ; dim. : Orphée.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), ven., mar. : le Mécano de la General ; mer., dim. : Fiancées en folie ; sam. : les Lois de l'hospitalité ; jeu., lun. : Steamboat Bill junior.

PROMOTION DU CINÉMA STUDIO 28, 18e (606-36-07) : mer. : les Fauves ; jeu. : l'Impératrice rouge ; ven. : Vent de sable ; sam. : Local Hero ; dim., mar. : Osterman week-end.

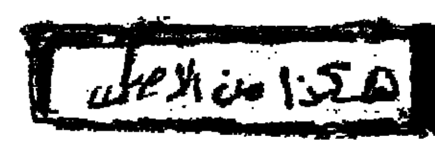
LES AS DU MAC-MAHON (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Une corde pour te pendre ; jeu. : Tempête à Washington ; ven. : The Servant ; sam. : Carmen Jones ; dim. : *Tempête à* Washington ; lun. : Cape et poignard ; mar. : le Garçon aux cheveux verts.

ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), tlj. : l'Amour *l'après-midi* ; *tlj. sauf* ven. : la Femme de l'aviateur ; mer., sam., dim., lun. : Perceval le Gallois.

FESTIVAL C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., dim. : Cria cuervos ; jeu. : Anna et les loups ; ven. : Elisa Vida Mia ; Vivre vite.

SEMAINE D'UN CINÉMA ITALIEN *(v.o.)* : Imagine, 12e (356-19-39) : mer. : Maggio – Jimmi Tic, Harry Padd e la Meta – Storie di Ieri Vita di Oggi – Boogie – *Garybaldy Blues* – Perche – Testadura ; jeu. : Chi Aspetta Chi ? – Bande Giovanile – Ritratto di un Piccolo Spacciatore – Vite di Ballatoio ; ven. : Francesca – Non Voglio Morire – Valette, Anatomia di un *Quartiere* – l'Albergo Verdi – la Danza del Quotidiano ; sam. : Rock – Psycho Killer – Othello – Grottesto.

FESTIVAL TRUFFAUT-DOINEL Logos : 5e (354-42-34), mer., dim. : les Quatre *Cents* Coups ; jeu., lun. : Baisers volés ; ven., mar. : Domicile conjugal ; sam. : l'Amour en fuite.



CINEMA

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 17e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V. f. Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

EMMANUELLE (Fr.) (**). Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'EXTRAVAGANT M. RUGGLES (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (h. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LAURA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MESRINE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT (It., v.o.): Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 15e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROCKY III (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30).

LE TAMBOUR, (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

WEEK-END (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20 + Sam. 0 h 30.

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), jeud., ven. lun. 18 h 30, mar. 22 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), ven. à mar., 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LA CITE DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNEE (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h, sam. 18 h 15.

COUP DE TORCHON (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), jeu., sam., 20 h., mar. 22 h 15.

COUP DE GRACE (All., v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mer. à mar., 16 h 20, dim. 22 h.

CREEPSHOW (*) (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu., ven., 14 h.

DEEP END (Brit., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu., sam., lun., 22 h 15.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), ven., 18 h 30, mar. 20 h 30.

LES DIABOLIQUES (Fr.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

FEMMES ENTRE ELLES (It., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38), 18 h en sem.

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), jeu., ven. 17 h 30, sam. 22 h., dim. 20 h, mar. 17 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15 + St-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 20 h 15.

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.). Grand Pavois, 15e (554-46-85), dim. 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), t. l. j. (sauf dim.) 20 h + sam., dim. 15 h 30.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 10 + ven. 0 h 30.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), jeu. à mar., 17 h 30.

PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 15 h 45.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h + Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer. 21 h 30, lun. 19 h 15.

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mer. 18 h 30, jeu. 21 h., sam., lun. 21 h 30.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 40.

PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 35.

RADIO-ON (Ang., v.o.), Movies, 1er (260-43-99), 12 h 10, sam. 24 h.

LE RIDEAU CRAMOISI (A., v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 20 h 30.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 15.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 11 h 30, lun. 13 h 45.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Brooks), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) Républic Cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu., ven., lun. 18 h, sam., dim. 14 h.

ZARDOZ (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 18 h 15, ven. 22 h, sam. 23 h 15.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA MOUCHE ET LE PANTIN, Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h 30, Dim. 15 h (20).

TAGIKI NO, Parc du Champ de Mars. Les 20, 21, 22, 23 à 21 h.

LE PETIT MAITRE CORRIGE, Montreuil, Studio Théâtre (858-65-33), à 21 h, Dim. 17 h (20).

SEULS, LES REQUINS... Vincennes, Th. D. Sorano (374-81-16). Les 21, 22, 23 à 21 h.

SCAPINO FANTASMIA, Espace 88.5 (523-43-56). Les 22, 23, 24, 26 à 21 h ; le 24 à 16 h 30 et 21 h.

CHACUN POUR MOI, Gaîté Montparnasse (322-16-18), 21 h (26).

LE GRAND RIVAGE, Pré catelan, *21 h 15 (26 au 30)*

HORS PARIS

ARLES. L'Esclave des papes, par le Théâtre du Campagnol et de la Carriera, mise en scène de Jean-Claude Penchenat, au « Mas vert », du 22 au 30 juin, puis à Villeneuve-lès-Avignon, Martigues, Sarlat (Rens. 537-07-81).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), le 25 à 19 h 30 : Soirée Stravinski (Concerto pour violon (G. Balanchine) ; le Sacre du printemps (P. Taylor) ; Danses concertantes (K. Macmillan) ; Symphonie en trois mouvements (N. Christe) ; dir. musicale : *H. Fiorato-Cl. Schnitzler.*

SALLE FAVART (296-06-11), les 22 et 26 à 19 h 30 : Manon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 20 à 14 h 30 : Cinna ; le 23, à 14 h : les 20, 22, 24, 25, à 20 h 30 : Ivanov ; les 21, 23, 26, à 20 h 30 : le 24 à 14 h 30 : *Rue de la Folie-Courteline.*

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : le 21 à 20 h : Hommage J. Cortazar. A partir du 22 juin, relâche annuelle du théâtre.

ODEON (325-70-32), les 20, 23 à 15 h : le 25 à 18 h 30 et 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc ; les 20, 21, 22, 26 à 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.

SALLE ROGER-BLIN (325-70-32), (Lun.) : les 20, 21, 22, 23, 24, 26 à 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

TEP (364-80-80), les 20, 21 (dern.) à 20 h 30 : le Grain magique ; Hall : les 20, 21 (Dern.) à 21 h : la Boîte à frissons. Relâche annuelle à partir du 22 juin. Le 21 à 22 h, le 23 à 17 h (Dern) ; Autosatisfaction (spectacle donné dans un parking du XXe. Se renseigner au 363-72-20).

PETIT TEP (364-80-80) : relâche annuelle.

BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.) Débats-conférences-musée : le 21 à 18 h 30 La modernité : conséquences ; le 22 à 18 h 30 : De Kooning ; une solitude unique ; le 25 à 19 h : autour de F. T. Marinetti ; les 22 et 25 à 21 h : Phoné 2 ; *Concerts-animations* : le 20 à 12 h 30 : Musique au Centre. Concert classique *(Quatuor Tatrai)* ; le 21 à 15 h : Espace libre : fête de la musique ; le 23 à 18 h : Concert de jazz (Eléctronic Duo) ; Cinéma-vidéo : les 20, 21, 22, 23, 24, 25 à 13 h : Konarak, de G. Luneau ; la Légende inachevée, de R. Faurous-Palacio ; à 16 h : Maso et Miso vont en bateau, réal. les Insoumises ; 19 h : le Village foudroyé, de J. Rouch ; les 20, 21, 22, 23, 24 à 15 h : Hommage à la sculpture (Réalité A, de Jacobsen ; le Mouvement, P. Hulten ; *Une leçon de géométrie plane*, de P. Bury et C. Prévost : de Takis, W. Anderson ; Tinguely, machines inutiles, de C. Vilardebo) ; les 20, 21, 22, 23, 24 à 18 h : Dominique Willoughby ; Théâtre-danse : le 20 à 15 h : Cycle Les images racontent, les auteurs vous rencontrent : N. Claveloux présente ses illustrations de la « Métamorphose » de Kafka ; le 21 à 21 h, le 24 à 15 h et 19 h : les Contes de Franz ; les 20, 22, 25 à 18 h 30 et 20 h 30 ; les 23, 24 à 16 h et 20 h 30 : Murray Louis et Gigi Caciuleanu ; Discothèque : à l'occasion de la fête de la musique : le 21, journée portes ouvertes (programme « surprise »).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 21 à 20 h 30 : Concert gratuit (dans le cadre de la Journée de la musique). Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; les 22, 23 à 20 h 30 ; le 24 à 18 h : Carmina Burana.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (Lun.), les 20, 21, 22, 23, 26 à 20 h 30, le 24 à 14 h 30 : Ballet Cullberg ; les 21, 22, 23, 26 à 18 h 30 : Carolyn Carlson.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (Lun.), les 20, 21, 22, 23, 26 à 20 h 30, le 24 à 16 h : les Ballets Bougarabou (chants et danses du Sénégal) ; Concert : les 24 et 25 à 20 h 30, Musique oblique joue : Mozart, Strauss, Stravinski.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D.), 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Sade, Français, encore un effort.

ARTS-HERBERTOT (387-23-23) (D. soir, J.), 21 h, dim., mar. 15 h : le Nouveau Testament ; ven. 18 h 30 : la Vie ordinaire.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : jeu., ven. : *le Malentendu* ; mer. : les Bonnes ; mar., sam. : l'Amour en visite à l'école des veuves.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim. *18 h 30 : Démons.*

CALYPSO (227-25-95), (D., L.), 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : Monet ou la Passion de la réalité (dern. le 24).

CC DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), le 20, à *20 h 45 : Hymnes à la nuit,* de Novalis.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Artemisia Absinthium ; *Galerie (D., L.),* 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : *Reviens dormir à l'Elysée.*

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), les 20, 21, 22 à *20 h 45* : Mangeront-ils ? ; le 23 à 17 h : le Mariage forcé ; les 23, 26 à 20 h 45 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

CONFLUENCES (555-10-04), mer., jeu., ven. 21 h 15 : le Banc.

COUR DE LA MAIRIE DU VIIIe (294-08-08), le 20 à 15 h : le Médecin malgré lui.

DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), 21 h, dim. à 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) : 22 h : le Prince (dern. le 22).

18 THÉATRE (226-47-47) (D. soir), *20 h 30 : les Sincères - le Legs (dern. le 24).*

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.). 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D. soir, L.), 21 h., dim., *16 h : l'Eternel amoureux.*

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.). 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I. 12 h 30 : Tranche de conte ; 18 h 30 : *Nuit et jour* ; *20 h 30 : Sensualité* ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi (à partir du 26).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : *Who's afraid of Virginia Woolf ?*

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Terrain vague.

HOTEL DES MONNAIES, *21 h 15* : Antigone (dern. le 23).

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

JARDIN SHAKESPEARE *(264-91-49),* 20 h 30 : Twelfth Night (dern. le 24).

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I. 18 h 30 : *la Mort vivante* ; *20 h 15* : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. *II. 18 h 30 : la Voix humaine* ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), *20 h 45,* dim. *15 h : les Œufs de l'autruche.*

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-65), les 20, 21, 23, 25, 26 à 20 h 45 ; le 24 à 17 h : Un homme véritablement sans qualité.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), les 25, 26 à 21 h : Théâtre Jayu de Séoul.

MARIE-STUART *(508-17-80) (D., L.)* . 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), *21 h 15,* sam. *18 h 15* et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTMARTRE, Parvis de l'église Saint-Pierre (277-19-90) (D. soir), *21 h, dim. 17 h* : Souvenirs aux fenêtres.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h, sam. *18 h* : Exercices de style. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe (dern. le 23).

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DU CHAMP DE MARS, le 26 à *20 h* : Ondaiko, Tambours.

PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), 17 h : Gros René écolier ; 18 h : Cocr'Œdiporphée (dern. le 26).

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h 45 : la Polka *du spleen.*

POCHE (548-92-97) (D.), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. *II. (D),* 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. L.), 20 h 45, sam. 17 h : le Pain dur.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, *L.*), *20 h 45, dim. 15 h* : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), mer., ven., dim., mar., 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) (S., D.), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de *mademoiselle* d'Escarbasse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, *L.*), 21 h, dim. 15 h 30 : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. Ven, sam. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73) (D., *L.*, mar.), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL *(373-47-84),* (D.), 21 h, sam. 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR *(346-91-93),* I. les 20, 21 à 20 h 30 : les Enfants de Zombi. – II. les 20, 21 à 20 h 30 : Concerto en ré majeur pour une reine.

THÉATRE DE PARIS, grande salle (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Wielopole Wielopole.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (S., D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 15 h : Fando et lis.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) *(D.),* 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS *(233-09-92)* (D., L.), *20 h 45,* sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) *(D.)*, I. *20 h 15 :* Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; *II. 20 h 15 :* Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Mains basses *sur* la ville ; *22 h 15* : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent *toutes.*

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : la Vie du gars qui naît (dern. le 25). 21 h 30 : la Gauchère contrariée ; 22 h 30 : Théâtre de poche.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), *18 h : Britannicus* ; *21 h 30 : Moi je craque,* mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), jeu., ven., sam., à 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L. *Mar.*), *20 h 30 : Les orties ne poussent* que dans le fossé.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) *(D., L.),* 20 h 45 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 21 h 30 : le Céleri jaune ; 22 h 30 : Phèdre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Peritelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les *pédales.*

En région parisienne

CHAMPEAUX, *Collégiale,* le 23 à 21 h : Chœur Sipan-Komitas de Paris, dir. : G. Aprikian.

CHANTILLY, Jeu de Paume, le 23 à 21 h : Chorale Atlanta Boy Choir (Porpora, Bach, *Martini...*), le 26 à 21 h : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Charpentier, Rameau, Campra...).

CHARENTON, Grand Théâtre musical (368-55-81), le 20 à 20 h : Little Bob Story, Frontpace, Cargocult.

CHATILLON, *Parc H, le 23 à 18 h* : les Rois fainéants, profession reporter, Scorbut.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 23 à 14 h : Festival rock.

COLOMBES, Cadran (260-49-87), le 22 à 21 h : les Ablettes, Ricky Amigos.

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 23 à 15 h : Festival reggae.

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 22 à 21 h : F.-R. Duchable, G. Causse (Shumann, Brahms, Beethoven).

FONTENAY-LE-FLEURY CC (460-20-65), le 21 à 21 h : Fête de la musique.

GRIGNY, Place H.-Barbusse, le 21 à 18 h : B. Madelin, Lapsus ; 19 h 30 : Tonton Serge et son jazz primitif.

IVRY-SUR-SEINE, *Eglise* St-Pierre-St-Paul, le 26 à 21 h : Chorale de la *MJC*, dir. : *J.-P.* Baget (Buxtehude, Pergolèse, Carissimi).

MARNE-LA-VALLÉE, Parc de Noisiel (005-29-52), les 20, 21 à 21 h 30 : Echo d'écorce.

MEUDON, Chapiteau des Tréteaux de France (626-41-20) le 20 à 21 h : Étoile et Solistes de l'Opéra de Paris.

MONTREUIL, CC J.-Lurçat (287-50-08), le 22 à 20 h 30 : B. Michel Trio.

MONTMORENCY, Chapelle *N.-D.* de la Compassion, le 25 à 21 h : B. Bahurel (Beethoven, Mozart, Chopin).

MONTROUGE, Salle Polyvalente (655-88-91), le 26 à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Église St-Joseph, le 21 à 21 h : Chorale de la MJC (Buxtehude, Pergolèse, *Carissimi*).

NANTERRE, MJC (721-74-09) (D soir) 20 h 30 : Festival jeune théâtre (dern. le 24).

PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 23 à *19 h* : Point Gamma.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), *le* 22 à 20 h 30 : Dom Juan.

LE RAINCY, Eglise Notre-Dame (304-42-00), le 24 à 17 h : Ensemble les Musiciens du Louvre, les Saqueboutiers de Toulouse, dir. : M. Minkowski (Mozart).

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le *24 à 17 h 30 : Harmonic Choir de New-*York, dir. : D. Hykes.

SAINT-DENIS, Festival (243-30-97), Basilique, le 20 à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, chœurs de l'Opéra du Rhin, dir. : Th. Guschlbauer (Mozart) ; Eglise St-Pierre, le 21 à *20 h 30 : Quintette à vent de Lille* (Ravel, Rameau, Ligeti...) ; Maison de la *Légion* d'Honneur. Ensemble vocal D. Hykes ; Th. G. Philipe, le 23 à 21 h : Harmonic Choir, dir. : D. Hykes ; *Basilique,* le 26 à 20 h 30 : Chor. de Stuttgart, Orchestre de Ludwigsbourg, dir. : W. Gonnenwein (Strauss, Verdi).

VERSAILLES, XXIe Festival (950-71-18), *Péristyle du Grand Trianon,* les 21, 23, 25, 26, 27 à 21 h 30 : le Cid, Andromaque ; *Opéra Royal, le 21 à 21 h :* Kiri te Kanawa, J. Constable (Haendel, Mozart).

VILLE-D'AVRAY, Château (750-44-28), le 20, à 21 h : Atelier musique de Ville d'Avray, dir. : *J.L.* Petit (d'Indy) le 21 à 18 h : M. Bouvet, M. Rousseau-Renault (d'Indy) ; 21 h : Quator Parennin, M. Mercier (d'Indy).

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-*81-16) le 20 à 21 h : Conte à clowns,* les 24, 25, 26 à 21 h : Création ; chez IVT (365-63-63), les 21, 22, 23 à 21 h, le 24 à 15 h : Ednom.

Grands spectacles

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-01), 20 h 30 : 6 juin 1944 (à partir du 25).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 20

Salle Gaveau, 20 h 30 : A.-M. Mirande, M.-Th. de Chaunde.

Eglise St-Etienne du Mont, 21 h : Ensemble Bonu (Mozart, Vivaldi, Bach...).

Eglise St-Louis en l'Isle, *21 h* : Chœur Varenne, Académie Baroque Musicalis, dir. : A. Barth (Haendel).

Agora-Sèvres, 20 h 30 : G. Privat, A. Seve (Brahms, Chopin, Weber).

Lucernaire, 19 h *45* : M.-Cl. Chevalier, X. Gelivet, B. Allemane (Tisné, Calmel, Lee).

Ranelagh, 21 h : Orchestre de chambre de Paris, dir. : P. Duvanchelle (Bach, Barber, Leclair).

Crypte Sainte-Agnès, 21 h : A. Devoraine, R. Martin, E. La Toison, B. Montgrenier, J. Lacroux, P. Loriot (Bach, Haëndel, Mozart).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Gratien (Bach, Walton, Giuliani).

Eglise Saint-Ambroise, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris rive droite, dir. : M. *Podolak* (Gounod, Vivaldi, Beethoven).

Théâtre du Rond-Point, 20 h : J. Gottlieg.

Le Trou noir, 34, rue Nationale, 21 h : « Musique sans nom » : J. Hubaut.

JEUDI 21

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : M. et Ch. Chanel (Couperin, Rameau, *Bach*).

Lucernaire, 20 h 30 : voir le 20.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : voir le 20.

Bibliothèque polonaise, 20 h 30 : M. Wladkowski (Chopin, Szymanowski, Perkowski).

Salle Pleyel, 19 h : Orchestre des concerts Lamoureux (Mozart).

Eglise Saint-Merry, 20 h 30 : Fête de la musique.

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Couvent de l'Association, 20 h 45 : J. Kauffmann Bach, Haëndel, Gigout).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Orchestre de Marly, dir. : H. Rasquier-Ulrych (Bach, Vivaldi, Mozart).

Cour du Palais-Royal, 17 h 45 : Orchestre d'harmonie de la police national, dir. : P. Bigot ; 21 h 30 : Orchestre des gardiens de la paix, dir. : Cl. Pichereau (Berlioz, Verdi, *Kodaly*).

Place Boieldieu, 19 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Brahms, Poulenc, Mozart).

La Sirène de Paris (331-70-26) : Marches, valses, polkas, de J. Strauss.

Le Trou noir, 34, rue Nationale, 21 h : voir le 20.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, récital de guitare ; à 18 h 30 : L. Wander Borght et P.-P Rudolph (Bach, Giuliani, Mendelsohn) ; à 21 h : Yoshi Iwanaga (Cimarosa, Giuliani, Bach, Rodrigo).

VENDREDI 22

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : M. Decoust (Zbar).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : *F. Leitner* (Hartmann, Mozart, Beethoven).

Lucernaire, 20 h 30 : T. Marmor, Ch. *Maynad (Mozart,* Schubert, Brahms).

Eglise Saint-Michaël, 20 h 30 : J. Vagny, G. et Ch. Andranian (Mozart, Schubert, Poulenc).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : Ri. Pérrot (Bach, *Albioni*, Haëndel).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h, 18 h 45 et 21 h : A ri Antiqua de Paris.

Cour du Palais-Royal, 20 h 30 : Orchestre des universités, dir. : D. Hazan (Rossini, *Haydn, Mozart*) ; *22 h : Orchestre en violon d'Ingres,* dir. : Cl. Charpentier (Mendelssohn, *Mozart, Bach*).

SAMEDI 23

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 22.

Lucernaire, 20 h 30 : T. Marmor, P. Van Der Linden (Mozart, Schubert).

Radio-France, *Grand Auditorium,* 17 h : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : *Y. Prin* (Kagel, Schuller, Prin).

Cour du Palais-Royal, 21 h 15 : Orchestre national de France, dir. : E. Krivine (Elgar, Borodine, Bizet).

UNESCO, *20 h 30* : S. Blanc. A. Ruiz Pipo (Manalt, Grieg, Beethoven).

Eglise St-Merri, 21 h : Chorale de chambre de la cathédrale de Stockholm, dir. : Ch. L. Jenggren (Brahms, Verdi, Powell).

Eglise St-Georges, 20 h 30 : A. Shaw, R. Gowman *(Schumann, Strauss, Barber).*

Notre-Dame, 14 h : The Young Presbyterian Singers.

Théâtre du Rond-Point, 20 h : B. Cook, W. Harpel.

DIMANCHE 24

Notre-Dame, *14 h 30 : Atlanta Boy Choir,* dir. : F. Wolfe (Bach, Britten, Davidson).

Th. La Bruyère, 11 h : Ensemble La Bruyère (Beethoven).

Eglise Saint-Merry, *16 h* : Chorale du Conservatoire de musique de Slavenger, dir. : V. Pettersen (Hovland, Grieg, Duruflé).

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : P. et R. Fontanarosa, O. Charlier, B. Pasquier, J. Dupouy, R. Pidoux (Brahms).

Th. des Champs-Elysées, *20 h 30 : Solistes* de l'Orchestre de Paris (Mozart).

Eglise St-Louis-des-Invalides, 17 h : Chœur et Orchestre de Dusseldorf, dir. : M. Ducker (Bruckner).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : B. Mathonnet-Chaval (Brahms, Bach, Franck).

Eglise américaine, 11 h : Kentucky Church Choir.

Conciergerie, 18 h 30 : Orchestre sympho-

MUSIQUE

nique des jeunes du Michigan (Gershwin, Dukas, Brahms).

Kiosque du Jardin du Luxembourg, de 14 h à 19 h : Orchestres de variétés des PTT; d'accordéon de Paris; chorale La Lyr de Montmartre.

LUNDI 23

Eglise de la Madeleine, 15 h : Greater Chicago Youth Chorale.

Lucernaire, 21 h : C. Minojosa, I. Villey (musique de la Renaissance).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 22.

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Fischer-Dieskau, A. Brendel (Schubert).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Th. du Rond-Point, 20 h : B. Cook.

Th. A.-Bernard, 20 h 30 : le Quatuor Marchand (Schumann, Braillard, Debussy).

MARDI 26

Lucernaire, 21 h : voir le 25.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Libre Parcours Voix.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Conservatoire du dixième arrondissement.

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : F. Knaeps, S. Kleber-Besson (Dowland, Campion, Johnson).

Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Bach).

Eglise St-Georges, 20 h 30 : Ch. Penicaud (Pénicaud).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine, dir. : J. Havard de la Montagne (Bach, Delalande, Haëndel).

Centre Bosendorfer, 20 h 30 : A. Mikami, Y. Hirota (Mozart, Schubert, Fukushima).

Th. du Rond-Point, 20 h : voir le 20.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12) (D., L.), 23 h : F. Chassagnite, O. Johnson, D. Lemerle, A. Mattei.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CC SUEDOIS (271-82-20), le 26 à 20 h 30 : Krakus.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 20, 21 à 22 h 30 : S. Kassoya; le 25 à 20 h : Tremplin de la Chapelle.

CITHEA (357-99-26), 20 h, le 20 : Albert Sa; le 22 : Burial Party; le 23 : Quasar; le 25 : J.-P. Chelle.

DUNOIS (584-72-00), le 21 à 20 h : Fête de la musique; 20 h 30 : le 22 : M. Villaroel, B. Auger, Cl. Mouton, B. Tocanne; le 23 : M. et F. Villaroel, M. Pizzaro; le 24 : M. Villaroel, Cl. Mouton; le 25 : P. Texier, D. Mabay, M. Villaroel, Cl. Mouton, J.-P. Malley.

L'ÉCUME (542-71-16), le 24 à 21 h : J.-P. Caron; le 25 à 21 h : Cum jazz trio, à 22 h : le 20 : A. Dubreuil, F.-A. Moermans; le 21 : CAO; le 22, 23 : S. Domancich, A. Ballester; le 25 : Bonaguer, Sigand, Simondin.

ESPACE BALARD le 22 à 20 h : J. Cliff, le 26 à 21 h : King Sunny ade, Black Uhuru.

FORUM (297-53-47), le 21 à 20 h 30 Kit-[illegible] L. Saliot, 22 h 30 : Solaz.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 20 : E. Lockaw Davis, J. Griffin quintet, le 21 : Slyde, S. Perrotin, le 22, 23 : Dave Holland quintet, les 25, 26 : G. Adams/Don Pullen Quartet, A. Shepp.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), le 24 à 20 h : M. Davis.

PHILONE (776-44-26), les 20, 21, 22, 23 à 22 h 30 : Wasgo Wasgo.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Watergate Seven + One; Jeu : Blue doctors; Ven : High society jazz; Sam : Prysmic jazz quintet; Dim : Hot Antic jazz Band; Mar : Cl. Bolling.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Chet Baker trio.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 20, 21, 26 : Cl. Luter; les 22, 23 : Cardif Dixieland Jazz Band.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : [illegible] l'Opéra de Paris.

TROIS MAILLETZ (354-00-79) : mer., jeu., ven., sam. 21 h : [illegible]

TWENTY ONE (260-40-51), jeu., ven., sam., 21 h : [illegible]

Opérettes

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., sam. 15 h : Pleins feux sur Offenbach.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Mam'zelle Nitouche.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE [illegible] 20 h 30 : Barbe bleue.

OLYMPIA (742-25-49) : le 26 à 20 h 30 : l'Opérette avec [illegible]

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12) [illegible] 20 h 30, dim. 15 h : [illegible]

CASINO DE PARIS (874-26-22), les 23, 25 à 20 h, le 24 à 15 h et 20 h 30 : [illegible]

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 25 à 20 h 30 : [illegible]

CITHEA [illegible]

L'ÉCUME [illegible]

ELDORADO [illegible] Paco El Lobo.

GOLESTAN (542-78-41), à 20 h 30 : Musique traditionnelle iranienne-turque [illegible]

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Quilapayun (dern. le 24).

PALAIS DES GLACES [illegible]

PARC FLORAL DE PARIS [illegible] Nuit de la Saint-Jean.

PLACE DE LA DÉFENSE, le 21 à 21 h : Fête de la musique; le 25 à 12 h : Fête des fanfares.

PLACE DU TROCADÉRO, le 21 à 20 h 30 : Tropicadero.

RANELAGH (288-64-44), le 25 à 21 h : Hootenanny; le 26 à 21 h : R. Bleu.

LA TANIÈRE (337-74-39), mer., jeu., ven., sam. 21 h : 23 mai 1969, un train s'arrête... Chansons d'amour mises ou rêvées d'un gardien de phare.

THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : La Villette en chansons.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), (D., L.), à 21 h : De Broadway à Hollywood; le 25, à 21 h : Hommage à Cyd Charisse.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/Caratini/Beytelman; 24 h : Mariana.

La danse

A. DEJAZET (887-97-34), le 24 à 19 h : El Hadi Cherifa; les 25, 26 à 14 h 30 : Puzzlasept-Puzzlastuces.

ATELIER DES QUINZE-VINGT (586-83-23), les 21, 22 à 21 h : Compagnie multitude.

BASTILLE (357-42-14), (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : One Step Beyond; 21 h : Obsolète Paul II (dern. le 23); le 26 à 21 h : Tanaka Min. – Port de l'Arsenal (D. soir, L.), 21 h, dim. 18 h 30 : Démons.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), mer., ven. 20 h 30, dim. 16 h : Corps et graphie à géométrie variable (dern. le 24).

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 24 à 17 h 30 : Bharata Natyam, Kathakali.

SOLEIL D'OR (543-50-12), le 22 à 20 h 45 : Bharata Natyam; le 23, à 20 h 45 : Kuchipudi.

TH. DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30, dim. 15 h : Ballets Jazz d'art.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

THÉÂTRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont (D., rel. except. les 21 et 25), 21 h 30 : Lucchi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais (D.), 20 h 30 : L'enfant de la haute mer; 22 h : La répétition dans la forêt.

CONCERT

Eglise Saint-Merri, le 22 à 21 h 15 : Misa Criolla; le 26 à 21 h 15 : E. Lamaudier.

Hôtel d'Aumont, le 25 à 21 h 15 : H. Delavault, Y. Pris (Villa-Lobos, Barber, Weill...).

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles (D., L.), 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, les 25, 26 à 20 h 30 : Chassées X.

Jardins de l'Hôtel de Marle (Mar.), 21 h : le Voyage de Poeyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, les 21, 26 à 19 h : Combien coûte le fer ?; le 20 à 19 h 30 : Quoi de neuf docteur... ?; le 20 à 20 h 30, le 22 à 19 h 30 : les Ailes dans le dos; le 25 à 19 h 30 : Gabriela Barrenechea; le 22 à 20 h 30 : le Véritable combat entre Carême et Carnaval; le 25 à 20 h 30 : Trafalmador.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

Mantes, Collégiale Sainte-Anne de Gassicourt, le 20 à partir de 18 h : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy (Rameau, Devienne, Bernier).

Ville d'Avray, château et église, le 21 à partir de 18 h : atelier de musique de Ville d'Avray, dir. : J.-L. Petit (d'Indy).

Fontainebleau, dans plusieurs points de la ville, le 21 à partir de 17 h : Fête de la musique.

Charenton-le-Pont, église Saint-Pierre et château, le 22 à partir de 18 h 30 : Ensemble instrumental Audonia, dir. : M. Boruziac (Pergolèse, Haendel, Mozart).

Paris, parc de la Bronze et église Saint-Germain de Charonne, le 23 à partir de 19 h : Orchestre pro arte de Paris, dir. : R.P. Chouteau (Strauss, Charpentier, Bach...).

Nogent-sur-Marne, place de la mairie, le 23 à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, dir. : B. Thomas (Vivaldi, Haendel, Rameau...).

Lagny, château de Ferrières, château de Guermantes, église de Lagny, le 24 à partir de 15 h : Orchestre pro arte de Paris, dir. : R.P. Chouteau (Mendelssohn, Dvorak, Paganini...).

Courances, château et église, le 24 à partir de 15 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic, dir. : A. Stajic (Bach, Tartini, Mozart...).

Paris, église des Invalides, le 26 à 21 h : Petits chanteurs d'Asnières, dir. : F. Wolfe, Orchestre de chambre B. Thomas (Gounod, Britten, Vivaldi).

FESTIVAL INTERNATIONAL
DE FRANCE

CONCERTS

Chapiteau pelouse de Reuilly, le 20 à 20 h 30 : Mosalini, Beytelman, Caratini; 22 h : Capon, Galliano, Macé; 24 h : K. Clarke, Valera, Galas.

Eglise des Billettes, le 21 à 21 h 30 : Mélodies et polyphonies du VIe au XIIIe siècle, le 22 à 18 h : A. Kremski; le 23 à 18 h : A. Queffelec (Bach, Beethoven, Chopin).

DANSE

Chapiteau pelouse de Reuilly, le 22 à 21 h 30 : Etoiles de l'Opéra de Paris.

THÉÂTRE

Chapiteau pelouse de Reuilly, le 23 à 21 h 30 : le Dialogue des Carmélites.

La Fête de la musique à Paris

Nous donnons ici, par arrondissements, la liste des concerts parisiens le jour de la Fête de la musique, le 21 juin. A signaler la présence des organistes. Ils sont au nombre de cent pour Paris et l'Ile-de-France.

I. – *TMP* : Orchestre de Paris, *dir. Barenboïm (20 h 30)*; *église Saint-Roch* : Chorale de Mannheim (20 h 30); *jardins du Palais Royal* : solistes, police nationale et gardiens de la paix (16 h 30); *parvis de Saint-Germain-l'Auxerrois* : M.-A. Estrella (20 heures).

II. – *Place de la Bourse* et *place de l'Opéra* : rock; *place Boieldieu* : Groupe vocal de France et École d'art lyrique de l'Opéra de Paris (19 h 30).

III. – *Square du Temple* : Orchestre des PTT (20 h 30); *Saint-Nicolas-des-Champs* : œuvres du dix-septième siècle (18 heures).

IV. – *Notre-Dame* (20 h 30), *Saint-Gervais* (18 h 30), *Saint-Louis-en-l'Ile* (18 h 30), *Saint-Merri, Saint-Paul* (18 h 30), *Saint-Paul–Saint-Louis* (18 h 30) : orgue; *Café de la Mule* : art lyrique (21 heures); *IRCAM* : vidéo (15 heures), concert (17 heures, 20 heures, 22 heures); *Piazza Beaubourg* : animation; *25, boulevard Beaumarchais* : exposition magasins Beuscher (15 heures); *les Billettes* : Petits Chanteurs de Paris (17 heures); *pont de Saint-Louis* : chorale d'enfants (20 h 30); *square Jean-XXIII* : Petits Chanteurs de Saint-Laurent (19 heures).

V. – *25, rue Pierre-Nicole* : solistes (20 heures).

VI. – *Saint-Sulpice* : orgue (19 h 30)).

VII. – *Gare d'Orsay* : création N. Frize (21 heures); *hôpital Laënnec* : les Haricots rouges, un trio baroque, un groupe antillais (17 h 30); *Champ de Mars* : Ensemble Cantarel (22 h 30); *square Boucicaut* : musique mexicaine (20 heures); *Direction de la musique, 53, rue Saint-Dominique* : la Chapelle royale, dir. Herreweghe (17 heures); *Institut des jeunes aveugles, 56 boulevard des Invalides* : orchestre de Marly et solistes (21 heures); *Invalides* : garde républicaine (20 heures); *Saint-François-Xavier* (18 h 30)), *Filles de la Charité, Sainte-Clotilde, Saint-Thomas-d'Aquin* (18 heures) : orgue.

VIII. – *Salle Gaveau* : École Beuscher (20 h 30); *11, rue Berryer* : jazz (18 heures).

IX. – *Place Gustave-Toudouze* : animation (13 h 30); *passage des Panoramas* : chorale (17 heures); *square d'Anvers* : gardiens de la paix; *Notre-Dame de Lorette* : orgue (18 heures).

X. – *Jardin Villemin* : comédie musicale, Trio à cordes de Paris, guitare (20 h 30); *hôpital Lariboisière* : cuivres, musique de chambre (14 h 30)); *Conservatoire* : journée Ballif (14 h 30); *Eldorado* : rock.

XI. – *Rue de Lappe* : accordéon; *place de la République* : Chorale populaire de Paris (20 heures).

XII. – *Square Trousseau* : piano et clarinette (19 heures); *pelouse de Reuilly* : rock (18 heures); *gare de Lyon* : jazz (toute la journée); *place de la Bastille* : Hagen, Delavault, Eischer (21 heures); *jardins de l'Arsenal* : Orchestre de l'Opéra de Paris (18 h 30); *parc de Vincennes* : Ensemble orchestral de Paris (20 heures); *Notre-Dame de Bercy* (18 heures); *Immaculée Conception* : orgue.

XIII. – *Square Blanqui* : Harmonie municipale (20 h 30); *Sainte-Anne de la Maison-Blanche, Notre-Dame de la Gare* : orgue (18 heures).

XIV. – *Rue Boissonnade* : percussions; *Maison du Portugal* : musique ancienne (22 h 30); *parc Montsouris* : fanfare (20 h 30); *Fondation Deutsch de la Meurthe* : Offenbach (20 h 30); *Église réformée de Paris* (18 h 30), *église Saint-Pierre de Montrouge* (18 heures) : orgue.

XV. – *Place du Commerce* : Ensemble Cantarel (21 h 15); *14, rue de Nanteuil* : Amérique latine (20 h 30); *Carré Silvia-Monfort* : Sénégal (20 h 30); *Saint-Léon* : orgue (18 heures).

XVI. – *Saint-Georges* : sonates, récitals (20 heures).

XVII. – *Musée Henner* : classique (20 h 30); *Saint-Joseph des Epinettes* : orgue (20 h 45).

XVIII. – *Hôtel Partuiset* : animation (14 heures); *Square de Clignancourt* : philharmonie (20 h 30); *6, rue Cortot* : Satie (11 h 15-21 h 15); *Saint-Jean de Montmartre* : orgue et carillon.

XIX. – *Place des Fêtes* : bal folk (20 heures); *Pré-Saint-Gervais* : classique et folklore (18 heures); *Buttes-Chaumont* : orchestre SNCF (20 h 30); *Eglise luthérienne* : orgue (18 heures).

XX. – *Notre-Dame-des-Otages* : orgue et divers (18 heures).

APRÈS LA DÉMISSION DE M. FAIVRE D'ARCIER

Quel avenir pour le Festival d'Avignon ?

La démission de Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival d'Avignon et de son équipe (*le Monde* du 20 juin), n'est pas une surprise, non plus que les raisons invoquées – une raison entraînant l'autre : manque de soutien moral, incertitude financière.

Ce qui surprend et gêne n'est pas tant la démission que la date choisie. On l'attendait soit au moment où « l'incertitude financière » a obligé l'équipe de direction à réduire son programme, soit en fin de Festival. Bernard Faivre d'Arcier a préféré le jour où il devait officialiser l'accord verbal pris avec le maire (RPR), M. Jean-Pierre Roux, de prolonger de deux ans son mandat.

« *Cette solution avait notre accord,* dit M. Jacques Renard, conseiller technique au ministère de la culture. *Nous regrettons le départ de M. Faivre d'Arcier, qui a été un bon directeur. Nous maintiendrons notre aide – elle a quadruplé en trois ans – si le Festival maintient sa vocation nationale et internationale, ses perspectives de création théâtrale. Mais sans vouloir défendre les élus régionaux et départementaux, nous pensons que faire un amalgame entre les attitudes des différents partenaires n'est pas juste. Les difficultés ont des origines, des causes différentes, elles doivent faire l'objet de traitements différents.* » Il semble que le ministère y ait déjà songé.

Michel Lecat, responsable des relations publiques et des services de presse – il appartenait à l'ancienne équipe – regrette que Bernard Faivre d'Acier n'ait pas su, comme son prédécesseur, Paul Puaux, se tenir à l'écart des conflits de politique locale. C'est manière de parler. Le rapport de forces n'était pas le même. Henri Duffaut (PS) était député et maire, Paul Puaux était le successeur normal de Jean Vilar. Et les raisons qu'il a données de sa démission en 1980 – fatigue, lassitude – n'expliquent rien. Mais il avait attendu les derniers jours du festival.

« *Je suis étonné de la date choisie, c'est un mauvais coup pour les spectacles et les créateurs,* dit Michel Guy, conseiller de M. Roux et vice-président délégué au conseil d'administration du Festival, qui se réunit le 5 juillet à 14 heures pour désigner officiellement le prochain directeur. « *En tout cas, ce ne sera pas moi* », affirme Michel Guy, *ce n'est pas mon affaire, et ce ne sera pas un homme à moi, son indépendance sera aussi grande que celle de Bernard Faivre d'Arcier* ».

Bernard Faivre d'Arcier n'a pas envie, après avoir réussi à renouveler l'image du Festival tout en lui gardant son prestige, de jouer plus longtemps les cobayes et les boucs émissaires. Les attaques de la presse régionale sont rudes; c'est presque une tradition chez une partie des Avignonnais de rejeter violemment le Festival.

Le Festival n'est pas fait pour eux, c'est vrai, mais pour et surtout « par » les milliers de spectateurs, les centaines de journalistes venus de la France entière et de l'étranger, et pour qui « Avignon » reste l'événement. Le changement de cap vers des ambitions locales n'est pas à craindre, mais le prochain directeur (1) aura à affronter les mêmes problèmes. Ce ne sont pas seulement ceux du Festival.

Des structures anachroniques

La force du Festival, les raisons de sa longévité, viennent de ce qu'il a toujours su donner une image assez exacte des activités artistiques. Jusqu'au milieu des années 70, le théâtre s'est énormément développé, enrichi en talents. Le Festival est devenu quelque chose d'énorme : des centaines de spectacles sur quatre semaines, y compris théâtre musical, dansé, cinéma... On raisonne encore comme si le théâtre purement dramatique était en pleine euphorie créatrice. Et c'est faux, pour des quantités de raisons. Toute l'organisation, dont on déplore depuis des années les structures anachroniques, est à revoir. « *Nous y réfléchissons* », dit-on au ministère. L'austérité va peut-être accélérer la réflexion. C'est la danse qui aujourd'hui invente; on assiste aux premiers balbutiements des arts technologiques, et si France-Culture a quasiment supprimé le financement du théâtre musical, il faut bien dire que, en ce domaine, on stagne au creux de la vague.

Les artistes cherchent comment *faire du théâtre et où. Les productions* coûtent de plus en plus cher. Les représentations à Avignon aussi. Les créations se font plus rares. On reprend des spectacles déjà montés. Les spectateurs, qui n'ont pas eu l'occasion de voir chez eux les Shakespeare par le Théâtre du Soleil, emplissent la cour d'honneur. Mais alors, le Festival n'est plus une stimulation pour le public ni pour les artistes. C'est une étape de tournées, un grand rassemblement.

*Pour aller plus loin, il faudrait tel*lement d'argent que c'est impensable, même en trouvant des sponsors particulièrement désintéressés. Il faudrait renverser la conception du Festival, diminuer sa durée, diminuer la place du théâtre, de toute façon gonflée par rapport aux centres d'intérêt révélés pendant l'année. Il faut choisir entre le catalogue de ce qui se fait en France et ailleurs et les exigences de la création au sens strict. Allier les deux est une utopie

La question que devra résoudre le prochain, comme l'actuel, comme le *précédent directeur, c'est* : faut-il maintenir le Festival d'Avignon tel qu'il est ?

COLETTE GODARD.

(1) Il semble qu'Alain Crombecque ait toutes les chances d'être proposé au conseil d'administration. Actuellement membre de l'équipe du Théâtre des Amandiers, il avait remplacé M. Michel Guy à la tête du Festival d'automne, en 1974, quand celui-ci était devenu secrétaire d'État à la Culture.

Témoignage

LE GÉOGRAPHE PIERRE BIROT

Après la mort de Pierre Birot (le Monde *du 7 juin), les enseignants de l'UER de géographie de Paris-Sorbonne et les membres du laboratoire de géographie LA 141 du CNRS nous ont adressé le témoignage suivant :*

Né à Meudon le 16 juin 1909, Pierre Birot était une figure de premier plan de l'École géographique française. Son rayonnement dépassait largement le cercle de ses nombreux élèves et collaborateurs. Nul ne restait indifférent à sa pensée rigoureuse, avide de vérité, mais aussi bondissante et imaginative, d'autant qu'il était profondément tolérant et courtois. Sa carrière est précoce : agrégé d'histoire et géographie à vingt et un ans, il est distingué par Emmanuel de Martonne, dont il fut en 1931 le premier assistant de géographie en Sorbonne. Sa thèse sur *la Morphologie des Pyrénées-Orientales franco-espagnoles (1937)* lui fait affronter des problèmes cruciaux d'interprétation des reliefs (complexité méditerranéenne, mobilité tectonique, comportement des calcaires et des granites) qui seront autant d'axes de recherches très féconds, pour lui-même comme pour tous ses disciples.

Après la guerre, Pierre Birot enseigne au Portugal (1945), puis suit une carrière professorale (Dijon, Strasbourg, Lille) qui le mène en Sorbonne en 1953. Le professeur a fasciné des générations d'étudiants, pour lesquels il n'a cessé de produire des ouvrages de référence (notamment *Morphologie structurale, Précis de géographie physique générale, les Formations végétales du globe, Les régions naturelles du globe*). Le chercheur a fait beaucoup de terrain autour du globe, tout en prenant le temps de la réflexion méthodologique (depuis les *Essais sur quelques problèmes de morphologie générale*, en 1946, jusqu'aux *Processus d'érosion à la surface des continents*, en 1981) et en montant un important laboratoire de géographie physique, qui a été associé au CNRS. Son œuvre scientifique a été couronnée par la médaille d'argent du CNRS.

Pierre Birot était membre de nombreuses sociétés françaises et étrangères (notamment l'académie Léopoldine et l'Académie des sciences de Barcelone); il était docteur *honoris causa* de l'université de Lisbonne.

LETTRES

LE PHILOSOPHE MICHEL FOUCAULT EST HOSPITALISÉ

M. Michel Foucault a été hospitalisé à la clinique des maladies du système nerveux de l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière. Le professeur Castaigne et le docteur Sauron indiquent que cette hospitalisation a pour objet de procéder à « *des examens complémentaires nécessités par son état et dont la mise en œuvre se poursuit* ».

*Le docteur Sauron est chef de ser*vice de réanimation et de soins intensifs de la clinique, ce qui donne une indication sur la gravité de l'état de M. Foucault.

La vente Sérusier à l'Opéra-Comique

1 350 000 F POUR UNE AQUARELLE DE CÉZANNE

Une aquarelle de Cézanne, *Arbres au jas de Bouffan* – du nom de la propriété familiale du peintre à Aix-en-Provence, – a été vendue 1 350 000 F, lors de la vente aux enchères qui s'est tenue mardi 19 juin à l'Opéra-Comique, au cours de la dispersion de la succession Paul Sérusier, conduite par Me Tajan.

Pendant la même vente, une toile de Lacombe a atteint 270 000 F, un tableau d'Emile Bernard 215 000 F, un dessin de Filiger 68 000 F, et un fusain de Angrand 80 000 F.



COMMUNICATION

Le pouvoir à la rencontre de l'opinion publique

(Suite de la première page.)

Hommes et femmes de gauche se sentent et se veulent radicalement différents de leurs adversaires. « *Nous émergeons d'une population qui est loin d'être bourgeoise*, dit aujourd'hui Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée de la famille, de la population et des travailleurs immigrés. *Nous n'avons donc pas le langage policé et convenu auquel étaient habitués les Français et les journalistes. C'est un discours plus abrupt. Dans un premier temps, il a désorienté.* »

A l'automne de 1981, vingt-cinq ministres répondent à un questionnaire en vue du premier colloque international sur la persuasion sociale, qui a lieu en décembre (1). M. Patrick Moulin, à l'époque l'un des responsables de Bernard Krief Communication, analyse les réponses. Parmi les raisons qui expliquent le manque d'intérêt pour les techniques modernes de communication, on relève : 1. La certitude d'être les meilleurs, d'avoir la vérité et donc la capacité naturelle à convaincre ; on parle de « *péché d'orgueil* ». 2. Une haute idée de la politique *(« nous ne sommes pas des marchands de lessive »)* ; 3. Une répulsion pour les méthodes du septennat précédent, pour tout ce qui pourrait s'apparenter au « *gadget* » ou à la « *manipulation* ».

L'opinion publique n'est pas mieux préparée que les nouveaux gouvernants. Mai 81, c'est l'électrochoc. Le soulagement d'être passé à l'acte, mais en même temps l'insidieuse interrogation : « *et si on s'était trompé ?* ». Certains, au pouvoir, ne sont pas libres de penser que, depuis, les actes, les projets, les intentions du gouvernement, sont constamment interprétés. Comme les stations d'un chemin de croix insupportable pour une partie de l'opinion.

Peu importe. L'état de grâce est là, on fonce, sans trop se préoccuper de savoir si les réformes « passent. » On applique le programme. C'est aussi le temps de la parole, de l'art de « *gouverner autrement* » (*le Monde* du 20 avril 1982). Le ministre de l'intérieur et celui de la justice peuvent débattre sur la place publique de leurs divergences. Les cafouillages, les contradictions internes sont mis, à juste titre, sur le compte de l'apprentissage du pouvoir...

Mais l'opinion a de la peine à trouver une cohérence dans tout cela. Quand arrive le changement de cap, la rigueur, elle, s'y perd encore plus. Un responsable d'une chaîne de télévision met les point sur les « i » : « *Mauroy devait vendre « Youpi la gauche, demain on rase gratis »... On a changé ensuite radicalement de discours, mais ça ne peut pas « marcher » pas avec le même homme. C'est un vieux principe de communication* ». Pourtant la nouvelle politique socialiste est mieux acceptée. Peut-être parce que les accents barristes de serrage de vis résonnent comme autant d'airs connus. Dans ce rôle, le ministre de l'économie et des finances excelle et le président de la République fait une entrée remarquée à la télévision dans le club très fermé des professeurs d'économie. « *Seule la gauche pouvait accomplir cette révolution culturelle : rapprocher les Français de l'économie et en particulier de l'entreprise* », remarque-t-on rue de Rivoli. Confirmation chez les capitaines d'industrie : « *Le gouvernement a énormément fait pour l'image de l'entreprise, nous en sentons déjà les résultats* », confie un directeur d'IBM-France.

Pas le même univers

Alors, pourquoi cette baisse de popularité, cette impression de chaque jour que le courant passe de moins en moins bien ? Pour les ministres socialistes que nous avons interrogés, le constat est unanime : « *les médias sont contre nous* ». Entendons par là la plus grande partie de la presse écrite et des radios, locales ou nationales – la télévision étant jugée avec moins de sévérité mais n'étant en rien considérée comme une alliée. « *Entre les anciens dirigeants et l'idéologie des médias, il y a symbiose, accord intellectuel profond*, explique M. Jack Lang, ministre de la culture. *Nous au contraire, nous n'appartenons pas au même univers. Les médias, c'est l'immédiateté et la frivolité ; nous, c'est la durée, la réalisation, le travail en profondeur* ». Il ajoute, confiant : « *Nous finirons par faire gagner la vérité.* » Un proche du président de la République confirme l'analyse : « *Le pouvoir polititique n'est pas seul, il y a des dizaines d'autres pouvoirs. Ceux-ci nous considèrent comme une greffe. Les remettre en cause, c'est la révolution.* »

Une « *écrasante supériorité de forces du côté de l'opposition* », estime un ministre qui note que, si les journaux de droite attaquent quotidiennement à boulets rouges, ceux réputés à gauche « *tirent très peu sur la droite, au mieux s'abstiennent de contester le gouvernement* ». La dimension critique du travail journalistique et du rôle des médias dans une société démocratique n'est pas ignorée. On déplore surtout les « *mauvais journalistes* » qui « *ne vérifient pas leurs informations* », et l'impossibilité pour le gouvernement d'exercer véritablement un droit de réponse. Agacement traditionnel du pouvoir. M. Denis Baudouin, ancien attaché de presse de Georges Pompidou, actuellement chargé de la communication à la mairie de Paris, raconte : « *Un jour Pompidou m'a dit :* « Alors, vos journalistes, vous ne les tenez pas ! » *Je lui ai répondu : « La presse, monsieur le Président, c'est comme la tapisserie de Pénélope. Il faut toujours recommencer.* »

Journalistes persifleurs et journaux en campagne sont les alliés idéaux d'une opposition dont la virulence est à la mesure du dépit. Plusieurs débats – école, sécurité, presse... – ont été impossibles à mener correctement devant l'opinion : les slogans passionnels tiennent lieu d'arguments. « *Certains messages ne peuvent passer, car personne ne veut les entendre* », déplore un responsable de la communication dans un ministère. M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, estime que les journaux jouent un rôle majeur : « *A partir du moment où on lance une réforme*, constate-t-il, *les critiques négatives de la presse empêchent qu'elle soit considérée* a priori *comme intéressante. C'est ainsi que des projets positifs explosent entre nos mains.* » L'opposition, elle, découvre les délices de sa situation. Face aux embarras du pouvoir, les slogans de l'ancien président (« *les déçus du socialisme* », « *le socialisme, ça ne marche pas* ») font mouche.

Désertion idéologique

Circonstance aggravante : le gouvernement ne peut guère compter sur le soutien de sa majorité. Les communistes critiques ouvertement la nouvelle politique. Les militants socialistes, déçus eux aussi par la rigueur, maugréent. En haut lieu, on reconnaît que le parti socialiste est démobilisé et que le pouvoir manque ainsi d'un relais d'opinion capital. Les déplacements des ministres « sur le terrain », aussi nombreux soient-ils, ne remplacent pas l'action des centaines de milliers de personnes qui se sont mis peu ou prou en congé de parti depuis le soir de la victoire. Il ests vrai que la campagne por les élections européennes a montré que le PS dispose toujours d'une capacité de mobilisation.

Volonté politique ou impuissance ? La majorité n'a pas pu ou pas su allumer les contre-feux aux entreprises de M. Robert Hersant, le patron de la SOCPRESSE, si ce n'est pas son projet de loi, de portée générale et qui demandera du temps pour être appliqué. Pas plus qu'elle ne veut franchement se battre sur le terrain des radios « libres » (2). L'opposition a moins de scrupules. M. Édouard Guibert, directeur de l'information sur FR 3 pendant deux ans et demi et ancien militant syndical, parle crûment d'une « *désertion idéologique* » de la gauche, récupérée par l'autre camp sur le thème des libertés...

Ces handicaps sont d'autant plus pesants que la gauche et le gouvernement veulent être didactiques. « *C'est contradictoire avec les pratiques des médias*, estime M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication et ancien journaliste. *L'information passe, pas l'explication. Les journalistes considèrent que c'est leur rôle. En théorie, ils n'ont pas tort. Dans la pratique, ils ne le font pas toujours...* » Cette analyse revient souvent chez nos interlocuteurs. On ajoute aussi qu'il est très difficile de mettre en perspective, pour l'opinion, l'action du gouvernement depuis trois ans, qu'il est impossible actuellement de « vendre » un bilan de réformes impressionnant. Toujours l'immédiateté...

Ce qui semble admis par tous, à l'intérieur du gouvernement comme à l'extérieur, c'est que la communication sera d'autant plus facile avec l'opinion que la politique sera claire et cohérente. « *Vendre est un bien grand mot*, estime M. Baudouin. *Si la politique n'est pas claire, on ne peut pas la rendre plus claire.* » « *Avec une prime à ceux qui savent* « parler vrai » : *le peuple a un instinct viscéral du vrai*, explique M. Michel Le Net, président de l'Institut de la communication sociale. *Valéry Giscard d'Estaing ne parvenait pas à vendre du social, parce que ça ne collait pas à sa politique, à sa personne.* » Cohérence, clarté, sincérité. C'est ce qui a amené M. François Mitterrand, en mars 1983, à nommer un porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, devenu, depuis, l'une des vedettes du petit écran.

YVES AGNÈS.

Prochain article :

LE PRÉSIDENT MONTE AU CRÉNEAU

(1) Un symposium international sur la communication gouvernementale aura lieu les 6 et 7 décembre à Paris, au Sénat. Il est organisé par l'Institut de la communication sociale (ICOS, 26, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. : 548-81-73).

(2) Voir l'interview du secrétaire national du P.S. à la culture, M. Jean-Jack Queyranne, dans *le Monde* du 1er juin.

LA COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES DE COMMUNICATION AUDIOVISUELLE A ÉTÉ INSTALLÉE OFFICIELLEMENT

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a installé, vendredi 15 juin, la commission consultative pour les services de communication audiovisuelle de vidéographie. Instituée par un décret du 17 janvier (*Journal officiel* du 28 janvier), cette commission, présidée par un conseiller d'Etat, M. Pierre Huet, est composée de dix-sept membres qui seront chargés de se prononcer sur les demandes d'autorisations pour l'offre de services télématiques. Il s'agit aussi bien des services interactifs du réseau Télétel accessibles par le terminal Minitel que distribuent en ce moment les PTT aux usagers du téléphone, que des services diffusés grâce au système Antiope, nécessitant un décodeur adjoint au téléviseur.

La loi sur la communication audiovisuelle de juillet 1982 prévoit, en effet, que la fourniture de tels services doit faire l'objet d'une autorisation jusqu'en janvier 1986 ; un régime qui cédera le pas à une simple procédure de « déclaration » au-delà de cette date (articles 77 et 78 de la loi).

La commission Huet, où l'on retrouve des représentants du Parlement, des collectivités locales, de la presse écrite, des syndicats, d'organisations de consommateurs, aux côtés des pouvoirs publics, devrait jouer ainsi un rôle comparable à celui de la commission que préside M. Jean-Michel Galabert, chargée de donner un avis sur les demandes d'autorisation pour la création de radios locales. On attend aussi de cette commission qu'elle établisse une jurisprudence et une déontologie des pratiques d'échanges sur réseau.

COMMUNICATION

GROUPE LAROUSSE DEVIENT LE DEUXIÈME ENSEMBLE ÉDITORIAL FRANÇAIS

Groupe Larousse, deuxième groupe d'édition français qui associe la librairie Larousse et la librairie Nathan, vient d'être constitué, *conformément à ce qu'avait annoncé* à la fin de 1983 M. Christian Brégou, PDG de la Compagnie européenne de publication (CEP), lors de la prise de participation de la CEP dans la librairie Larousse (*le Monde* du 15 décembre 1983).

Le capital de Groupe Larousse est de 92 122 000 F, répartis entre 369 488 actions de 250 F valeur nominale assorties d'une prime d'émission de 780 F par action. Le total de fonds propres s'élève à 380 millions de francs. *Ce capital se divise ainsi :* la CEP détient 48 % des actions; les personnes physiques (famille Larousse) 25 %; plusieurs compagnies financières et banques 11 % – parmi elles on remarque la Compagnie financière de Suez, le Crédit commercial de France, la Compagnie financière Barclays, la banque Neuflize-Schlumberger-Mallet, les deux dernières notamment ayant une position forte sur le marché international sur lequel Groupe Larousse *veut intensifier son action* –; enfin de nombreuses sociétés de portefeuilles et fonds commun de placement détiennent 16 % du capital.

M. Brégou assure la présidence-direction générale de Groupe Larousse dont M. Bruno Rohmer est nommé directeur général.

Le holding Groupe Larousse a désormais des participations majoritaires dans la librairie Larousse, ses filiales françaises et étrangères ainsi que dans la librairie Nathan et ses filiales (notamment Jeux Nathan et VIFI International).

La CEP estime qu'« *à la suite de ces opérations* » elle « *devrait réaliser en 1984, avec sa filiale Groupe Larousse, un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 500 millions de francs* ».

PLUSIEURS SYNDICATS RÉCLAMENT LE MAINTIEN DE L'AGENCE CENTRALE PARISIENNE DE PRESSE

L'ensemble des sections des syndicats de journalistes (SNJ, FO, CGT, CGC) de l'Agence centrale parisienne de presse (ACP), de Reuter, la branche parisienne du syndicat britannique NUJ (*National Union of Journalists*) et la majorité du service français d'Associated Press ont appelé à un arrêt de travail le 20 juin de 12 h 30 à 13 h 30. Ils expriment ainsi « *leurs plus vives inquiétudes quant au sort de l'ACP, son existence et l'emploi de ses personnels* » (*le Monde* du 9 juin), au moment où le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (SNPQR) doit se prononcer sur l'engagement des éditeurs de journaux de province envers l'ACP (le *27 juin*, les actionnaires *statueront* sur la dissolution ou la survie de l'agence).

La Fédération des travailleurs de l'information, du livre, de l'audiovisuel et de la culture CFDT, la Fédération de l'éducation nationale et l'Association syndicale professionnelle des journalistes parlementaires estiment, de leur côté, que le maintien de l'ACP est nécessaire pour préserver le pluralisme de la presse. La Ligue des droits de l'homme partage ce point de vue et « *espère que la profession tout entière ne restera pas insensible* » au danger que représenterait la disparition de l'ACP.

● *Restructuration du capital de Télé-Monte-Carlo.* – Europe 1-Images et son *Communication* va céder 10 % des parts qu'elle détient dans la Société spéciale d'entreprise (SSE) – qui gère l'exploitation de Télé-Monte-Carlo (TMC) à Radio-Monte-Carlo (RMC). Au terme de ce rééquilibrage, les deux stations périphériques se retrouveront à égalité dans le capital de la SSE avec 30 % des actions chacune, la principauté monégasque en détenant 40 %. Cette restructuration – décidée dans la perspective de l'ouverture, à la rentrée, des émissions de TMC à une zone d'écoute plus large allant jusqu'à Toulon et Marseille – devrait être suivie d'un remaniement *analogue* du capital dans la régie « extra-locale » de TMC *chargée de gérer* la publicité dans la région niçoise. Une autre régie, associant Publicis et *le Provençal*, s'occupera de la publicité de la zone marseillaise.

● *Manifestation d'ouvriers du Livre chez les éditeurs.* – Plusieurs dizaines de membres de la Chambre syndicale typographique parisienne (Livre CGT) ont occupé, mardi 19 juin, pendant près d'une heure, les locaux du Syndicat national de l'édition à Paris. Ils entendaient ainsi attirer l'attention sur « *l'implantation d'ateliers de photocomposition dans les maisons d'édition, sans qu'il soit discuté du statut du personnel ouvrier ni du problème de la saisie de textes* ».

L'AUDIENCE DE LA RADIOTÉLÉVISION

● Antenne 2 et RTL toujours en tête
● Progression des radios libres

La suprématie d'Antenne 2 et le succès d'audience des radios locales privées se confirment, alors que l'écoute générale des radios a plutôt fléchi. *Telle est la tendance de la dernière vague de sondage réalisée* (du 10 avril au 14 mai) par le Centre d'études des supports de publicité (CESP).

Antenne 2 conserve, en ce qui concerne la télévision, sa position de *leader* avec *55,8 %* en audience cumulée (contre 62,4 % au précédent sondage, en janvier dernier, et 52,4 % à même époque en 1983). A 2 dépasse également TF 1 pour la durée d'écoute journalière, avec 106 minutes en moyenne (soit plus 15 minutes en un an). TF 1 pour sa part redescend à 46,5 % d'audience en moyenne (49,4 % en janvier, 47,5 % l'an dernier) et perd 9 minutes en durée d'écoute. Cependant, TF 1 conserve la suprématie le dimanche ainsi qu'au journal de 13 heures (Yves Mourousi) en semaine.

FR 3 se redresse légèrement, avec 32,2 % d'audience cumulée contre 31,6 % l'an dernier (mais 33,2 % en janvier). Enfin, l'audience globale de la *télévision* est en légère hausse depuis un an (78,7 % contre 77,4 %).

Côté radio, si la hiérarchie est respectée, avec RTL en tête à 23,6 % (contre 29,5 % en janvier et 24,5 % il y a un an) et Europe 1 ensuite (17,6 % contre 19,8 % en janvier et 18,3 % en avril-mai 1983), France-Inter enregistre un nouveau et important fléchissement (13,5 % contre 15 % en janvier et 15,4 % il y a un an), alors que RMC (7,8 % contre 7 % en janvier et 8,5 % il y a un an) ne se redresse pas sensiblement. Mais par rapport au printemps 1983, le phénomène marquant reste la progression des « *autres stations-radios libres* », dont l'audience cumulée atteint 21,8 % (contre 19,6 % l'an dernier).

LA LOI SUR LA PRESSE

Libres opinions

Un siècle de retard

par DENIS PERIER-DAVILLE (*)

UN journal, un patron de presse, cela existe. Une rédaction, ça *n'existe pas. Ou du moins il serait éminemment dangereux de* reconnaître son existence. Le journaliste, on veut bien admettre qu'il est nécessaire dans une publication, mais à condition de ne le concevoir que comme isolé, et donc impuissant. Des journalistes formant une équipe ayant sa personnalité propre, c'est l'abomination : pour tout dire le soviet.

Une telle mentalité n'est pas celle du temps de Charles X mais celle existant en l'an de grâce 1984. Aussi bien d'ailleurs à droite qu'à gauche, aussi bien dans la majorité que dans l'opposition. On *avait pu penser que cette sainte alliance avait pris fin lorsque le* gouvernement a déposé son projet de loi sur la presse écrite qui, dans *son article 13, utilise pour la première fois dans un texte législatif le* vocable jusqu'alors frappé d'interdit : « *équipe rédactionnelle* ».

Après un moment d'espoir, il a fallu déchanter. Cet article ne constituait nullement une reconnaissance légale, mais tout simplement l'affirmation que dans un quotidien, la rédaction devait comporter un nombre suffisant de journalistes pour confectionner le journal. Depuis, tout au long de la discussion parlementaire, l'ensemble de la classe politique rivalise dans l'hypocrisie. Le gouvernement et sa majorité veulent à toute force persuader les journalistes *qu'ils ont enfin obtenu une reconnaissance légale promise depuis la* Libération, alors qu'en réalité le législateur se refuse à prendre ses *responsabilités sur ce point essentiel.*

L'opposition s'est, certes, fait un malin plaisir, aussi bien à l'Assemblée qu'au Sénat, de souligner l'attitude équivoque de la majorité sur cette question. Elle a essayé de faire croire aux organisations de journalistes qu'elle approuvait leur position et qu'elles avaient son soutien. La réalité fut toute différente. Bien loin d'appuyer cette cause, le Sénat – où l'opposition est majoritaire –, sans autre état d'âme... supprima purement et simplement l'article 13.

Que demande notre Fédération ? Simplement que soit ajoutée la *précision suivante : « L'équipe rédactionnelle désigne librement l'organe chargé de la représenter. »* C'est presque mot pour mot *reprendre les termes de la loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884 : « Les syndicats ou les associations professionnelles pourront se constituer librement... »*

Ainsi complété, l'article 13 n'aurait réellement rien de révolutionnaire. Il se contenterait de combler, dans la presse, un siècle de retard.

(*) Secrétaire général de la Fédération française des sociétés de journalistes.

● *Un nouveau directeur pour Radio-Mayenne.* – M. Edmond-Louis Simoneau, ancien responsable de l'information de Radio-Berry, radio locale de Radio-France, vient d'être nommé directeur de Radio-Mayenne. Il remplacera M. Renaud Lafargue devenu responsable de Radio-Isère.

[Né le 15 Décembre 1942, M. Simoneau entre à l'ORTF en 1968. Il a occupé par la suite de nombreuses fonctions pour Radio-France et FR 3, à l'étranger (Djibouti, la Réunion et la Guyane) et en province (Bourges et Châteauroux).]

● *Première bourse « Jean-d'Arcy ».* – La première bourse Jean-d'Arcy, créée par TF 1 en avril 1984 (*le Monde* du 18 avril), a été attribuée à Catherine Nayl, qui vient de terminer ses études de journalisme au Centre d'études littéraire et scientifiques appliquées (CELSA) de Neuilly. L'épreuve finale, au terme de laquelle elle a été sélectionnée, consistait en un reportage, *réalisé en une matinée dans des conditions journalistiques réelles, et en une interview de la* même personnalité par les trois candidats encore en lice (ici Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité). La bourse permettra à Catherine Nayl d'effectuer pendant trois mois un stage de journalisme rémunéré.

Le budget de l'audiovisuel

M. JACQUES POMONTI (INA) INQUIET POUR LA CRÉATION

La création audiovisuelle passe, décidément, des moments difficiles en France. M. Jacques Pomonti, PDG de l'Institut national de la communication *audiovisuelle* (INA) et président de l'association des employeurs des sociétés du service public de l'audiovisuel, en a fourni, mardi 19 juin, un témoignage supplémentaire.

Pour illustrer les conséquences d'une rigueur qui, semble-t-il, n'épargne pas les chaînes de télévision et les organismes satellites tels que l'INA ou la Société française de production, M. Pomonti a cité, au cours d'une conférence de presse, l'exemple d'un projet mené conjointement avec TF 1 qui a dû être *abandonné. Il s'agit d'une soirée* « spécial Diderot » de deux heures trois *quarts, dont le tournage devait* commencer à l'automne. Étant donné l'âpreté des *discussions* engagées avec les services du ministère des finances (partisan d'un gel de la redevance) et, partant, la perspective d'un exercice budgétaire encore plus acrobatique l'an prochain que dans le passé, la « une » renonce à investir les deux tiers des 5,5 millions de francs que devait coûter cette production. Seule, l'INA ne peut relever le gant.

Mais elle le fera sans doute avec Antenne 2. Deux soirées « spéciales » étaient en effet prévues avec la deuxième chaîne. Le projet Diderot étant déjà très avancé, c'est une autre émission de variétés qui ne sera pas faite.

Si les conditions financières de la création ne devaient pas « *s'éclaircir* », a déclaré M. Pomonti, « *d'autres déboires sont encore à redouter* ».

Mercredi 20 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 25 En eurovision : football.
Championnat d'Europe des nations : RFA-Espagne en direct du Parc des Princes et Portugal-Roumanie en différé de Nantes.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Téléfilm : la Digue.
De J. Labrune, avec C. Boisson, M. Garel, R. Blanche...
Un téléfilm à part qui tranche avec les productions télévisées habituelles, un huis clos dramatique, imaginé à partir d'un mélodrame : la crise d'une jeune femme aux prises avec la famille, une ambiance infernale dans une maison-blockhaus du bord de la mer. Belles images violentes.
22 h 10 Magazine : Moi... je.
De Bernard Bouthier.
Lettres au président ; Les rois de la sape ; Overdanse ; Machines détournées, images retrouvées ; L'homme-bus.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : Sortie interdite.
De Daniel Boulanger et Patty Villiers, avec G. Blain, M. Noël, P. Chesnais...
L'histoire d'une amitié étrange entre un flic et des clochards. Une intrigue – qui oscille souvent entre le réel et l'imaginaire – servie par de très bons comédiens.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Football.
Championnat d'Europe des nations (résumé).
22 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et piano, *de César Franck, interprétée par Aldo Ciccolini au piano et Jean-Pierre Wallez au violon.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD
17 h 10 Mon ami Guignol.
17 h 25 Jazz aux Argentières.
18 h 5 Série : La porteuse de pain.
18 h 30 Vie régionale.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du Régent.
19 h 50 Il y a de la pub dans l'air.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : Angers, musiques du XX[e] siècle, (œuvres de Bach, Leibowitz et P. Fenelon, par l'Orch. philharmonique des Pays de la Loire, dir. H. Luig).
22 h 30 Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *le Roi malgré lui*, de Chabrier, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. C. Dutoit, sol. B. Gardet, violon, E. Hendricks, I. Garcinsanz...
23 h Les soirées de France-Musique : Walter Gieseking en public (1943-1948) ; œuvres de Beethoven, Brahms, Pfitzner ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 21 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
11 h 50 Le rendez-vous d'Annik.
12 h 15 Télé-foot 1.
12 h 30 A tout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Les pieds en vacances.
14 h Série : Los Angeles années 30.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
15 h 30 Quarté en direct de Chantilly.
16 h 55 Images d'histoire.
Emission de G. Gouley.
L'offensive de la Somme.
17 h 25 Le village dans les nuages.
Paltok ne veut rien faire ; Souristory ; Le hérisson.
17 h 45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Clip Jockey.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emission régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Fête de la musique : Tropicadero.
En direct du Palais de Chaillot.
Musiques de tous les continents : salsa, reggae, spectacle de break-dance et de smurf, tout ce qu'il y a de plus « in » cette année.
21 h 15 Contre-enquêtes.
Emission d'A. Hoang.
Histoire de Fernand, le mari de Jeanne ; les deux printemps de Mathilde ; Attention chaussée dangereuse ; le Pain maudit ; Lettre de Bruno.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Appartement.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous (avec M. Grisolia, R. Mazoyer, T. de Beauce et F. Trystram).
14 h 55 Téléfilm : Miroir, miroir.
Trois femmes, un ancien mannequin, une femme au foyer et une veuve face à la chirurgie esthétique.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
Les fêtes du taureau en Camargue.
17 h 35 Récré A2.
Pic, Pic, Pic ; Mes mains ont la parole ; Le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
Sénat et Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Le fond du problème.
D'après Graham Greene, réal. M. Leto.
21 h 40 Soirée spéciale : Musiques au chœur.
D'Ève Ruggieri.
Spécial Fête de la musique, avec l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. E. Krivine, en direct du Grand Palais (œuvres de Verdi, Ravel, Berlioz, Borodine et Beethoven).
23 h 10 Journal.
23 h 20 Les enfants du rock : spécial Michael Jackson.
Emission de P. Manœuvre.
Avec notamment trois clips « historiques » : Billie Jean, Beat it, Thriller.
0 h 10 Cinéma : Tout, tout de suite (The Harder they come).
Film jamaïcain de P. Henzel (1972), avec J. Cliff, J. Bartley, C. Bradshaw, D. Hartman, B. Kean, (v. o. sous-titrée).
Un jeune campagnard vient à Kingstown, avec l'ambition d'être un chanteur célèbre. Mêlé à des mauvais garçons, exploité par des trafiquants de drogue, il se rebelle. Réalisme social, humour, lyrisme, musique typique. Un film pour découvrir la Jamaïque, son peuple, sa culture.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Fêtes de la musique 1984.
En direct des Invalides : concert donné par les principales formations de la garde républicaine.
20 h 35 Cinéma sans visa : Sodome et Gomorrhe.
Film américain de R. Aldrich (1961), avec S. Granger, P. Angeli, S. Baker, A. Aimée, R. Podesta, C. Mori.
Loth, chef des Hébreux, s'installe avec son peuple sur un territoire de la reine de Sodome, aide celle-ci contre les Elamites, et succombe, un moment, à la tentation du pouvoir. Film biblique à grand spectacle, se terminant sur la destruction, longtemps attendue, des deux villes maudites. Aldrick s'est égaré dans cette production internationale, à laquelle Sergio Leone participa, sans s'entendre avec lui.
23 h 5 Journal.
23 h 35 Cinéma : Bastien, Bastienne.
Film français de M. Andrieu (1978), avec J. Berto, A. Prucnal, O. Demazis, B. Bruno, E. Prat, S. Dambrine, M. Lacaille.
En 1916, dans une propriété campagnarde dont la guerre se rapproche, trois jeunes garçons montent un petit opéra d'enfance de Mozart. Auprès d'eux, leurs mères et les servantes se détestent. Film d'auteur aux images raffinées, poétiques, opposant le monde des femmes seules à celui de la pré-adolescence. A la musique de Mozart répond l'écho des canons.

PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Faites de la musique.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du Régent.
19 h 50 Il y a de la pub dans l'air.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Europe-tiers-monde : la naissance du jour.
8 h Les chemins de la connaissance : heurs et malheurs du cochon ; à 8 h 33, Poétique de Lautréamont ; à 8 h 50, Au bord des étangs.
9 h 5 Matinée de la littérature.
10 h 30 Le cri du homard.
10 h 50 Musique : Angers, musiques du vingtième siècle : *Ensemble Yonin* No *Kai (Tokyo) – et à 14 h 50.*
12 h 5 Agora.
12 h 45 *Panorama* *: littérature et beaux-arts.*
13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : « le Sourire du chat », de François Maspero.
16 h 3 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, la politique des radios européennes en matière de création; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Une journée dans la vie de Sonia Rykiel; à 18 h 22, Intime conviction.
18 h 30 Feuilleton : « A la dure ».
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'infection en milieu chirurgical.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Désiré », de D. Lemahieu.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : *Friedrich Gulda* ; œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Debussy, Schubert
7 h 10 *Actualité du disque.*
9 h 5 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le *matin des musiciens* : *Gustav* Mahler *avant* Vienne : œuvres de Mahler, Rubinstein, Franchetti, Bruneau, Bruckner, Berlioz, Brahms.
11 h Concert (en direct de Vienne) : œuvres de Mozart, Beethoven, Offenbach par l'Orchestre symphonique de l'ORTF, dir. H. Hollreiser et I. Zagrosek ; à 11 h 50, Entracte ; à 12 h 5, suite du concert : œuvres de Tchaïkovski, Verdi, Puccini, Wagner.
13 h 32 Opérette-magazine.
14 h 2 Repères contemporains : Marc Bleuse.
15 h Atelier de la musique : Académie d'été au Mozarteum de Salzbourg 1983 - Cours d'Elizabeth Schwartzkopf, de Rita Streich.
18 h 5 L'imprévu : Spécial « Fête de la musique ».
19 h Le temps du jazz : Feuilleton « Le jazz en France » ; Intermède : Le Bloc-notes.
20 h Fête de la musique : *L'imprévu* ; à 21 h, Concert de jazz (en direct de Toulouse) : Improvisations sur des airs de Massenet, Mozart, Wagner, Verdi, Bizet, Puccini, Schumann, par M. Solal, Z. Fleischer, A. Hervé, H. Sellin, La Velle, D. Humair, M. Benita ; à 23 h 10, *L'imprévu (suite)* ; à 24 h, *Programme musical.*

ÉDUCATION

LA PRÉPARATION DE LA MANIFESTATION POUR

Les organisateurs attendent plus d'un million de personnes

« Nous n'avons jamais établi de stratégie en fonction de la politique, a déclaré, mardi 19 juin, devant la presse, le chanoine Paul Guiberteau, *le vote de dimanche dernier ne change rien à nos objectifs et à nos perspectives. »* Comme le montre un sondage de la SOFRES (*le Monde* du 19 juin), a ajouté le secrétaire général de l'enseignement catholique, des parents d'élèves de l'enseignement public votent à droite et des parents du privé votent à gauche : *« Il n'y a donc pas une école de droite et une école de gauche. »*

Le chanoine Guiberteau présentait, avec les autres responsables de l'enseignement catholique, l'organisation de la manifestation du 24 juin à Paris pour l'école privée. Le but est, avant l'examen du texte au Sénat, de *« protester contre les aspects ambigus et inacceptables de la loi »*, les *« conditions de son vote »* à l'Assemblée nationale, ses *« amendements pernicieux »*. Il est aussi *« d'exiger des modifications substantielles pour maintenir en France les conditions d'un véritable pluralisme scolaire et de prendre date devant l'opinion et avec elle »*.

Les organisateurs affirment attendre d'un million à un million et demi de manifestants. Mardi matin, le président de l'UNAPEL, M. Pierre Daniel, a été reçu au ministère de l'intérieur par M. Gaston Defferre. L'autorisation a été donnée pour les parcours. Il y aura quatre points de départ et un point d'arrivée : la Bastille.

Quatre cortèges

La manifestation s'écoulera « en continu ». Deux cortèges partiront le matin vers 9 heures, l'un de la gare Saint-Lazare vers la République, puis vers la Bastille, l'autre des gares de Lyon et d'Austerlitz vers la place d'Italie, puis vers les Gobelins et la Bastille. Deux autres se mettront en route vers 13 heures : le premier, des gares du Nord et de l'Est vers la République ; le second, de la gare Montparnasse vers les Gobelins. Il n'y aura pas de discours sur une estrade mais un « chemin sonore » qui accompagnera la marche des manifestants : les messages enregistrés seront diffusés sur les parcours par des haut-parleurs. C'est vraisemblablement sous cette forme d'un message sonore que participeront les évêques.

La mise au point des itinéraires n'a pas été sans difficultés. Les dirigeants de l'enseignement catholique souhaitaient défiler sur les Champs-Élysées. Le refus des autorités en a tellement mécontenté certains que les Bretons en particulier ont menacé de... boycotter la manifestation. Puis d'autres souhaits ont été formulés par les organisateurs : la porte Maillot, entre autres. Les « contre-propositions » des pouvoirs publics expédiaient la manifestation au-delà des portes de Paris. Ce que l'enseignement catholique a catégoriquement refusé. L'éventualité d'une manifestation non autorisée a fait le reste.

La dispersion constituera une manœuvre délicate. Les manifestants devront, à partir de la place de la Bastille, où ils ne stationneront pas, regagner les six mille autocars prévus, parqués sur les boulevards des Maréchaux, les trains de banlieue ou réguliers et les cent cinquante trains supplémentaires que la SNCF a mis à leur disposition en utilisant au maximum sa capacité de transport et de stockage, sans oublier les voitures particulières garées à la périphérie. 300 kilos de tickets de métro seront utilisés. Un système informatisé gérera la capacité d'hébergement pour les manifestants venus de loin et qui auront approché la capitale la veille. Certains seront logés jusqu'à Orléans.

Les organisateurs ne cachent pas qu'ils prennent très au sérieux des risques de débordements. Il est évident qu'avec une foule d'une telle ampleur prévisible, habituellement disciplinée mais peu familière d'incidents qui ne nécessiteraient pas un grand nombre d'acteurs pour être spectaculaires et impressionnants, les réactions sont, elles, totalement imprévisibles. Vingt à vingt-cinq mille membres du service d'ordre — appartenant tous à l'enseignement catholique, assurent les organisateurs, — mille quatre cents médecins, deux cents secouristes, encadreront les manifestants. M. Pierre Daniel a lancé un appel à tous les participants : *« Des incidents graves seraient immédiatement exploités contre le but de la manifestation. (...) Certains éléments extérieurs à l'enseignement catholique et poursuivant d'autres fins chercheront inévitablement à créer de tels incidents. Seuls la discipline la plus absolue et le sang-froid devant les provocations peuvent les éviter. »*

La place des élus

A toutes fins utiles, une assurance a été contractée pour couvrir la responsabilité civile des organisateurs et des participants en groupes, l'individuelle accident pour le service d'ordre et le service de santé et la détérioration du matériel de sonorisation. Le montant de la prime approche les 700 000 francs... et les organisateurs ont prévenu que seuls les manifestants censés relever d'un établissement scolaire seront couverts.

Quant aux dérapages politiques, les responsables de l'enseignement catholique s'en sont prémunis par quelques précautions. Les élus ne seront pas autorisés à prendre la parole. Ils devront défiler avec les écoles de leur région d'origine. Mais ceux de Paris, M. Chirac en tête, ne manqueront pas de se regrouper.

Chaque région ou académie a pu éditer son affiche. L'Île-de-France a tout de même été priée de remplacer le graphisme d'un poing frappant sur la table par un poing portant un crayon. Une seule affiche nationale jalonnera les parcours sur le thème *« L'école libre vivra »*. Dix-huit slogans ont été sélectionnés : *Négociations/du bidon », « Pays libre/école libre », « Fonds publics/nos impôts »* etc. Quatre couplets ont été troussés sur les airs de Cadet-Rousselle, Frère Jacques, le P'tit Quinquin et Nabucco. Il n'en faudra pas moins pour scander cette marche, dont le budget annoncé atteint 2 millions de francs et qui se dévidera, dit-on, sous les yeux et les caméras de sept cents journalistes, et trois cents techniciens...

CHARLES VIAL.

DES APPELS DE PLUSIEURS ORGANISATIONS

Plusieurs organisations s'associent à la manifestation du 24 juin :

● **La CFTC** appelle *« toutes ses organisations »* à prendre contact avec les comités régionaux responsables *« afin d'exprimer massivement la volonté populaire et d'amener le gouvernement à comprendre qu'il se trompe de siècle en remettant en cause un pluralisme qui est une garantie de liberté »*.

● **La Fédération nationale des écoles privées laïques sous contrat participera au rassemblement** *« aux côtés de l'enseignement catholique, étant donné la parfaite adéquation de leurs positions en ce qui concerne le libre choix de l'école »*.

● **La Confédération générale des cadres (CGC)** *« sera présente pour affirmer son attachement à un principe intangible : la liberté de l'enseignement, et dire non à l'étatisation des écoles, des maîtres et des enfants »*.

● **L'Association des écrivains catholiques** présidée par M. Maurice Schumann, et **l'Association française des journalistes catholiques**, par M. Alain Guichard, participeront pour *« protester contre une réforme qui ferait disparaître à terme le caractère spécifique des établissements privés et en particulier celui des écoles catholiques »*.

La Confédération des syndicats libres (CSL) appelle tous ses militants à participer *« massivement, sous les couleurs de la CSL, à toutes les manifestations organisées dans le pays dimanche 24 juin »*.

● **Un collectif de parents d'élèves d'écoles publiques et privées de Paris** appelle les Français à manifester, *« au-delà des querelles de politiciens »*, pour proclamer l'attachement des parents au libre choix de l'école et à se regrouper sous la banderole *« Nous avons voté à gauche en 1981 pour les libertés : l'école libre vivra »*.

Le train de Montbrison

De notre envoyé spécial

Montbrison. — Le chef de gare de Montbrison (Loire) lisse sa moustache d'excitation. Dimanche 24 juin au matin, il donnera le signal d'un train exceptionnel, celui des pèlerins de l'école catholique qui doivent défiler ce jour-là à Paris. Le coup de sifflet est prévu pour 4 heures 35, une heure à laquelle sa casquette reste habituellement au vestiaire, puisque, aucun convoi régulier ne circule la nuit sur cette ligne secondaire. Mais plus de quatre cents voyageurs se sont inscrits pour le périple. Il a donc fallu organiser le service en conséquence, mobiliser trois agents de circulation et autant de gardes-barrières.

Mme Yvonne Plat, présidente de l'association des parents d'élèves de l'institution de La Madeleine, est ravie des services de la SNCF. Responsable de la préparation de la manifestation du 24 pour Montbrison, elle a rapidement obtenu la formation d'un train spécial d'une dizaine de wagons qui drainera l'essentiel des protestataires des monts du Forez vers la capitale et les ramènera la nuit suivante, à 1 heure 27 exactement si tout va bien. Un détail contrarie néanmoins les organisateurs de ce voyage : l'argent des parents va servir à *« renflouer la SNCF »* et non à consolider l'école privée. *« Nous ferons au moins un heureux au gouvernement,* ironisent-ils. *C'est Fiterman. »* Moyennant une réduction tarifaire de 55 %, chaque Montbrisonnais paiera 175 F son voyage à Paris, mais une péréquation a été instituée pour permettre aux familles démunies de se joindre au cortège. Quelque deux cents sympathisants empêchés ont versé leur obole à la caisse commune. Au total, avec les voitures particulières et les « anciens », qui ont préféré le TGV, la sous-préfecture de la Loire, 13 600 habitants, déléguera plus de cinq cents manifestants, presque autant que pour le rassemblement régional de l'école privée à Lyon l'hiver dernier.

Depuis que la communauté scolaire catholique de Montbrison a décidé d'annuler sa fête annuelle pour monter à Paris, le téléphone de Mme Plat ne tient pas en place. Le plan MOBAPEL, qui permet de joindre en cascade tous les parents au bout du fil, a bien fonctionné. Des circulaires ont été distribuées aux enfants dans les écoles, et les inscriptions n'ont pas tardé à affluer. Dans les rues paisibles de la petite cité, les affiches de l'UNAPEL ont recouvert celles des élections européennes encore toutes fraîches. Montbrison, *« la ville aux volets clos »*, qui a donné 49 % de ses voix à Simone Veil et 11,41 % à Jean-Marie Le Pen le 17 juin, n'a pas pour autant perdu sa sérénité. L'enseignement privé scolarise un tiers de ses sept mille élèves, proportion largement supérieure à la moyenne nationale, et vit en bonne intelligence avec le secteur public. Le lycée d'Etat, vieux de douze ans seulement, a été construit en dehors du centre historique où sont regroupés l'essentiel des établissements privés de la ville. Le collège catholique Victor de Laprade, anciennement petit séminaire, recrute la moitié de ses élèves dans les écoles communales. Et son directeur, M. Francis Malot, qui participera au cortège parisien, se félicite des bonnes relations entretenues avec ses collègues du public. *« A lire les journaux, nous vivons à couteaux tirés,* s'étonne-t-il. *C'est absolument faux. »*

Soucieuse de préserver ce paysage d'apparente paix scolaire, la municipalité d'opposition, plébiscitée en 1983, n'a fait aucun geste pour aider les manifestants de l'école privée. Mais rien non plus pour les retenir. Le docteur Guy Poirieux, maire et conseiller général, refuse aujourd'hui toute étiquette alors qu'il avait arboré un temps celle de l'UDF, après mai 81. *« La querelle scolaire est artificielle et déplacée,* répète-t-il. *Le problème ne se pose pas à Montbrison. »* Le 24 à Paris, il défilera peut-être mais sans son écharpe tricolore, comme à la manifestation de Lyon. *« En tant que citoyen,* assure le docteur Poirieux, *sinon ce serait un abus de confiance. »* Son épouse, vice-présidente de l'APEL du lycée privé Montalembert, appartient à l'équipe locale d'organisation pour Paris.

Dernières consignes

Lundi soir, les dernières consignes ont été données aux responsables par Mme Plat, promue chef de train : le service d'ordre recrutera un manifestant sur dix-neuf et les médecins défileront en blouses blanches pour être repérables. *« Il faudra bien dire aux bonnes sœurs de ne pas s'égarer,* a rappelé un participant. *On les perd toujours ! »* Les parents eux-mêmes ne sont pas des habitués du pavé parisien et ont commencé depuis peu l'apprentissage de la rue, mais la capitale ne leur fait pas peur. *« M. Mauroy nous a trompés,* explique Mme Plat. *Nous avions prévenu. Paris était programmé bien avant les élections européennes et nous y serions partis par n'importe quel moyen car nous refusons de mettre le doigt dans l'engrenage qu'on nous tend. »* Le revers électoral du gouvernement devrait peser : *« Jusqu'à samedi, on espérait deux millions et demi de manifestants,* estime Mme Poirieux. *Avec les élections, on en attend cinq cent mille de plus. »*

Le contexte politique du défilé de dimanche inquiète pourtant quelques professeurs invités à s'y joindre. Telle enseignante de l'école de la Madeleine n'ira pas à Paris *« parce que le débat a été trop loin »* ; tel autre du collège de Laprade n'a *« pas envie de défiler à côté de l'extrême droite »*. Mme Marguerite Rouillard, professeur d'espagnol dans le même établissement, qui a déjà *« fait Lyon »*, craint que *« Paris ne soit pas si bon enfant »*. Elle aime l'école où elle enseigne depuis douze ans et défend le libre choix des parents mais estime que l'enseignement privé *« a déjà montré sa force tout l'hiver »*.

Le noyau dur des enseignants, les adhérents du SNEC-CFTC en particulier, majoritaire à Montbrison, n'éprouve pas ce genre d'inquiétude. Pour eux, le projet de loi voté à l'Assemblée *« veut supprimer l'enseignement libre et fait éclater des équipes pédagogiques soudées »*. Dès lors, ils ont tout fait pour libérer leur journée du 24 juin. A moins d'être retenus par un baptême, un mariage ou des petits enfants à garder, ils suivront la consigne prosaïque de leur syndicat pour une manifestation *« digne et non violente »* au cours de laquelle *« aucune personne ne sera prise à partie nominativement »*. *« Nous ferons tout pour qu'elle ne dégénère pas »*, affirme un militant. Dimanche à l'aube, ils prendront le même train que ce collègue de La Madeleine, non syndiqué qui avoue avoir été *« tenté de voter Le Pen parce qu'il défend les écoles privées »* et cette autre plus âgée qui compare les dangers de la manifestation à ceux qu'affrontaient les résistants...

PHILIPPE BERNARD.

ÉDUCATION

L'ÉCOLE PRIVÉE

L'ABSENCE DES ÉVÊQUES

Les organisateurs ne nous attendent pas dans la rue

estime Mgr Vilnet

C'est quasiment sûr. Il n'y aura pas d'évêques dans les rues de Paris le 24 juin, à moins d'un revirement de dernière heure du conseil permanent de l'épiscopat, réuni à Paris depuis le 18 juin.

Le dilemme devant lequel se *trouve l'épiscopat est bien réel. Les* évêques sont condamnés à passer sous les fourches caudines car, quoi qu'ils choisissent, ils seront incompris par une partie de leurs fidèles. *S'ils vont à la manifestation, ils cau*tionneront une démarche dont la tournure politique a pris une nouvelle dimension depuis la victoire de la droite aux élections européennes. S'ils ne vont pas à la manifestation, ils seront accusés de « lâcher » l'enseignement catholique par les défenseurs les plus intransigeants de celui-ci.

Cela explique la valse-hésitation à laquelle nous avons assisté, ainsi que les prises de position pour le moins dissonnantes au sein de l'épiscopat. Jusqu'à ces derniers jours, il y eut plusieurs thèses en présence. D'abord, celle de la liberté pour tout évêque d'accompagner ses ouailles à la capitale ; ensuite, celle de faire représenter la hiérarchie catholique par son président, Mgr Jean Vilnet, par l'archevêque de Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger, et par le président de la commission scolaire, Mgr Jean Honoré ; enfin, celle de limiter la présence épiscopale à ce dernier.

Pas de croisade

D'autres évêques ont justifié leur absence à l'avance, en invoquant des engagements antérieurs – telle la Fête du peuple de Dieu organisée le 24 juin à Ecoublay (Seine-et-Marne) par l'évêque de Meaux, Mgr Louis Kuehn, et son auxiliaire, Mgr Yves Bescond. Seul Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, avait dit clairement, lors d'une interview publiée par *le Nouvel Observateur* début juin, pourquoi il refusait de manifester à Paris : *« Je regretterais que l'Eglise soit associée à cette récupération politique et qu'elle aliène sa liberté. C'est pour cela que je m'abstiendrai d'y aller. »*

D'où les hésitations des évêques lorsqu'ils étaient interrogés sur leur intention d'assister ou non à la manifestation. Le cardinal Lustiger nous a déclaré qu'il voulait garder son *« entière liberté d'appréciation »* quant à sa participation ; Mgr Vilnet, dans une interview à *Témoignage chrétien* publiée le 18 juin, a dit : *« A l'heure où je parle, rien n'indique qu'il faille que j'aille à Paris »* ; et Mgr Honoré, parlant de la manifestation dans *le Figaro* du 18 juin, s'exprime ainsi : *« Ce n'est pas d'une insurrection contre le pouvoir qu'il s'agit. Nous ne viendrons pas pour casser des vitres, mais pour enlever des verrous. »*

Cette prise de position, nous a confié Mgr Gaillot, lui a valu un courrier volumineux et critique. *« Les gens se sont montrés plus agressifs que lorsque j'ai affirmé mon désaccord avec le texte épiscopal « Gagner la paix »*, dit-il aujourd'hui. *C'est pourquoi je ne suis toujours pas favorable à la grande manifestation parisienne. Elle serait une déclaration de guerre. »*

Mgr Vilnet abonde dans le même sens lorsqu'il dit : *« Il ne peut y avoir indéfiniment de croisade de part et d'autre. »* Et il semble que ce souci d'apaisement de la part du président de la Conférence épiscopale l'ait emporté au sein du conseil permanent, qui rendra publique sa décision finale le 21 juin. Dans son discours d'ouverture, Mgr Vilnet a fait remarquer : *« Les organisateurs de la manifestation ne nous attendent pas dans la rue. »*

En réalité, tout a été fait pour rendre la présence des évêques inutile. Le défilé du 24 juin sera permanent, à partir de quatre points stratégiques (*Montparnasse, Saint-Lazare*, les gares du Nord et de l'Est et la place d'Italie), pour converger sur la Bastille. Sans points fixes, ni arrêts, ni chefs de file, ni estrades, ni discours, la manifestation – qui doit se dérouler dans la dignité et le calme – prendra la forme pour ainsi dire d'une liturgie de contestation. Des slogans et des messages seront diffusés par haut-parleur, ainsi qu'une déclaration épiscopale, que le conseil permanent est en train de mettre au point.

La *« non-présence physique »* des évêques, *assure Mgr Vilnet*, ne signifie nullement qu'ils se désintéressent de la manifestation. D'où l'importance de leur déclaration.

ALAIN WOODROW.

M. CHIRAC DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE S'OPPOSER A TOUTE « MANŒUVRE »

M. Jacques Chirac, *« en sa qualité de maire de Paris »*, demande au gouvernement de veiller *« avec une vigueur sans défaut »* à ce que la manifestation du 24 juin *« ne soit troublée par aucune manœuvre, aucune diversion d'où qu'elle vienne »*.

Il appelle les Français à y venir *« nombreux »*, espérant *« voir le Parlement modifier le projet de loi voté par l'Assemblée nationale et renoncer à ses dispositions les plus contraires aux libertés »*. M. Chirac demande néanmoins *« à chacun de faire taire ses préférences idéologiques ou politiques »*. *« Il s'agira dimanche*, conclut-il, *d'une manifestation nationale, pas d'une manifestation partisane »*.

VOILE

TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

A Fauconnier la « victoire » à Poupon les « honneurs de la ligne »

« Yvon Fauconnier (trimaran *Umupro Jardin) est le vainqueur de la Transatlantique »*, tandis que le trimaran *Fleury-Michon*, de Philippe Poupon, a les *« honneurs de la ligne »* ! La décision du comité de course du Royal Western Yacht Club of England n'a pas fini de faire parler d'elle, dans les tavernes de *Newport et les bistrots des ports bre*tons. La voile utilise, dans certaines compétitions, les handicaps de jauge pour égaliser les chances des bateaux. Mais c'est la première fois qu'un navigateur, arrivé dix heures trente minutes après le premier, se voit déclaré vainqueur après soustraction de son temps des seize heures passées à proximité d'un bateau naufragé.

A peine arrivé à Newport, Philippe Poupon avait été le premier à juger *« formidable »* l'attitude de *« son excellent copain »* lors du chavirage de Philippe Jeantot (catamaran *Crédit agricole*, mais il devait ensuite déclarer : *« Je me considère comme vainqueur »*. Favori pour beaucoup de cette transat avec son trimaran très léger (moins de 5 tonnes) et surtout très performant dans les conditions de navigation auprès rencontrées sur la presque totalité du parcours, Yvon Fauconnier n'avait pas hésité à attendre l'organisation des secours avant de reprendre sa route. Il aurait été injuste de lui faire perdre ses chances pour ce noble comportement de marin. Ce n'est pas la pre*mière fois que cela se produit. Dans* la Route du rhum, Olivier Moussy avait aussi secouru un concurrent en difficulté, mais les organisateurs de la course l'avaient fait figurer hors classement. En revanche, dans le Tour du monde en solitaire, Jacques De Roux et Tony Lush avaient été « bonifiés » du temps passé à secourir des naufragés.

Il n'en est pas moins vrai que l'arrivée a quelque peu été faussée par les conditions météorologiques. Avant de toucher à nouveau du vent pour les toutes dernières heures de course, les quatre concurrents de tête, Philippe Poupon, Marc Pajot (catamaran *Elf-Aquitaine)*, Eric Tabarly (trimaran à hydrofoils *Paul-Ricard)* et le Britannique Peter Philipps (trimaran *Travacrest Seaway)* sont restés pratiquement encalminés pendant deux jours à *proximité de Newport. Dans le* même temps, Yvon Fauconnier pouvait filer à plus de 10 nœuds pour fondre sur eux.

Pour le vainqueur de la transat 1984, âgé de quarante ans, c'est une belle revanche sur le mauvais sort. Huit ans plus tôt, il avait dû abandonner à proximité de Terre-Neuve, bras droit cassé par un retour de manivelle de treuil, alors qu'il se trouvait en deuxième position derrière Alain Colas. Mais les conditions particulières de dénouement ne peuvent laisser que des regrets aux deux *principaux protagonistes*. A Yvon Fauconnier, dont la victoire sera toujours accompagnée de réserves, mais surtout à Philippe Poupon, qui avait apporté la preuve de ses exceptionnelles qualités de régatier et de sa résistance, pour s'imposer sur le fil à ses prestigieux rivaux. Le seul point incontestable *est que les deux navigateurs – ainsi* que les huit autres concurrents arrivés à Newport après eux – ont amélioré l'ancien record de la traversée d'est en ouest, qui était détenu par l'Américain Phil Weld, vainqueur de l'édition 1980.

EMPLOI, LA REPONSE DE:

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Ayant bâti sa notoriété sur la fabrication d'instruments électroniques permettant le test, la mesure et l'analyse. Avec un catalogue de 6400 produits, le secteur d'activité «mesure» représente toujours 30% de son chiffre d'affaires. Son activité s'exerce aussi dans l'électronique médicale, l'analyse chimique et les composants (deux domaines essentiels: diodes et transistors/hyperfréquences et l'opto-électronique).Dans les années soixante, le groupe Hewlett-Packard fait une entrée logique dans l'informatique, secteur où il figure aujourd'hui comme l'un des grands (7ème rang mondial des constructeurs d'informatique).

Cette diversification se double à l'heure actuelle d'un engagement délibéré dans la micro-informatique. Hewlett-Packard a défini les nouvelles orientations de produits, de fabrication et de marketing qui lui permettent de répondre aux besoins spécifiques de ce nouveau marché.

Dans cette stratégie, Hewlett-Packard France tient une place essentielle. Grâce au doublement de sa capacité de production, l'usine de Grenoble assure depuis août 1983 la fabrication du HP 150, le premier micro-ordinateur à écran tactile, pour l'ensemble du marché européen. Plus déterminant, Grenoble assume aussi la responsabilité de la recherche et du développement de terminaux et de protocoles de communication : les éléments fondamentaux pour l'ordinateur de demain.

Une croissance assurée par des produits de haute technologie, la recherche développement considérée comme la clé du futur, HP France est bien à l'image de la société Hewlett-Packard.

HEWLETT-PACKARD en chiffres

- siège Palo Alto (Californie)
- effectifs: 76000 personnes
- bénéfices nets en 1983: 432 millions de dollars
- consacre 10% de son chiffre d'affaires à la recherche/développement, soit en 1983: 493 millions de dollars.

Hewlett-Packard Europe :
- présent dans 12 pays dont 5 unités de production (France, Allemagne, Angleterre).

Hewlett-Packard France :
- chiffre d'affaires
- une progression annuelle de 25,6%
- 1983: 2393 millions de francs
- part réalisée à l'exportation: 856 millions de francs
- effectifs: 2500 personnes
- production (Grenoble): 1000
- établissement commercial: 1500
- les étapes:
- 1963: création d'HP France: une unité de vente assure la commercialisation de tous les équipements de mesure HP
- 1971: implantation d'une usine à Grenoble: elle produit les HP 2100 (le premier ordinateur à mémoire à semi-conducteur) : c'est la première unité de production informatique hors des Etats-Unis.
- 1983: Grenoble est responsable de la production européenne du micro-ordinateur à écran tactile, le HP 150.

Carrières

Travailler chez Hewlett-Packard, c'est travailler dans de petites unités autonomes où chacun connaît exactement les répercussions de son travail. Hewlett-Packard mène cette politique de décentralisation systématique tant au niveau commercial qu'au niveau de la production. Un exemple? Les activités industrielles et technologiques de Grenoble se répartissent ainsi :
- ordinateurs personnels,
- réseaux de communication,
- marketing informatique,
- centre de supports informatiques pour l'Europe.

Chacune de ces divisions assume la responsabilité totale d'une ligne de produits, depuis sa conception jusqu'à la définition de sa politique de marketing.

Encourager l'initiative individuelle fonde aussi un autre choix: la direction par objectifs. Chaque année, tout membre du personnel, quel que soit son niveau de responsabilité, négocie ses propres objectifs de travail, en parfaite connaissance des objectifs de l'ensemble du groupe.

Cette volonté de responsabilisation traduit le dynamisme d'une entreprise dont la moyenne d'âge est de 32 ans. Les jeunes diplômés représentent 30% des effectifs recrutés chaque année. Qui sont-ils? Des informaticiens, des électroniciens pour la plupart, mais ils sont aussi ingénieurs chimistes, mécaniciens, physiciens ou encore diplômés d'une école de gestion. Tous doivent pouvoir faire leurs preuves immédiatement dans un poste opérationnel. Par ailleurs les perspectives de promotion interne s'ouvrent à eux; à la base de cette promotion: l'initiative, les talents, les réalisations reconnues. Une carrière peut aussi profiter de la présence de Hewlett-Packard dans 49 pays. C'est pourquoi, Hewlett-Packard travaille à la constitution d'une banque de données qui centralisera les appels d'offre au niveau européen. On aura bien sûr accès à cette information depuis n'importe quel terminal.

Pourquoi privilégier le mouvement d'une fonction à l'autre, d'un pays à l'autre, d'un domaine d'activité à l'autre? Pour Hewlett-Packard, la réponse est simple. La polyvalence qui résulte d'une telle mobilité constitue non seulement un enrichissement pour l'individu mais c'est aussi un atout pour une société. Le préserver suppose la conduite d'une politique de formation ambitieuse.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions de francs).

FF	1979	1980	1981	1982	1983
Total	732	1 067	1 450	2 000	2 393

CA RÉALISÉ EN FRANCE 1983: 1537 — CHIFFRE A L'EXPORT 1983: 856

CROISSANCE DES EFFECTIFS HP FRANCE

	1979	1980	1981	1982	1983
Total	1 323	1 563	1 822	2 092	2 315

ÉTABLISST COMMERCIAL 1983: 1335 — ÉTABLISST INDUSTRIEL 1983: 980

Rythme moyen d'embauche 15 %.

L'événement

Hewlett-Packard s'est porté acquéreur d'un terrain de 59 hectares situé à l'Isle d'Abeau (au Sud de Lyon).

A l'horizon 85/86, Hewlett-Packard prévoit l'implantation d'un centre de production sur ce terrain. La nouvelle unité sera chargée de la fabrication de matériel informatique et électronique. Il s'agirait de créer à cette occasion une unité complémentaire de Grenoble. Elle serait structurée selon les mêmes principes: de petites divisions centrées autour des fonctions de recherche/développement, de production et de marketing.

Une première tranche de bâtiments de 6000 m² sera construite en 85/86.

La société envisage la construction d'un troisième bâtiment à Grenoble.

Ces investissements effectués en France résultent d'une double volonté, poursuivre une intégration dans le tissu économique français et mener une stratégie industrielle à long terme. Une telle stratégie ne crée pas seulement des emplois, elle en préserve l'évolution.

Perspectives

Avec une progression annuelle de 15% de ses effectifs, Hewlett-Packard apporte une contribution notoire à la création d'emplois hautement qualifiés. Un exemple? En 1983, la société a engagé plus de 200 ingénieurs et cadres commerciaux soit 8% des effectifs de Hewlett-Packard France. De telles créations d'emplois doivent se poursuivre grâce à la présence de la société dans des domaines d'activités particulièrement porteurs. Qu'on en juge! L'informatique occupe aujourd'hui le 8e rang mondial au classement des entreprises industrielles.

D'ici la fin de la décennie, elle devrait atteindre le 4e rang pour devenir la deuxième industrie à la fin du siècle.

Le chiffre d'affaires global de cette industrie doublera d'ici 1987, réalisé à 84% sur les seuls marchés de la mini et de la micro-informatique à usage professionnel.

Hewlett - Packard entend prendre une part significative de ces marchés et dispose pour cela d'un certain nombre d'atouts.

Sur ces marchés, les performances technologiques ne suffisent plus, le défi actuel c'est de produire au plus faible coût. En quatre ans, l'usine de Grenoble a réduit d'un quart ses coûts de production. Dans le même temps, la diminution du nombre des composants utilisés augmentait la fiabilité des produits. Aujourd'hui, une large automatisation de la fabrication, grâce à des produits Hewlett-Packard, augmente encore la productivité de cette unité.

Autre impératif de marché: préserver l'investissement informatique d'un client.

13000 systèmes HP 3000 fonctionnent aujourd'hui, les premières versions des logiciels de base (livrées en 1974) sont toujours compatibles avec les plus récentes.

Ce choix de la compatibilité a motivé deux décisions :
- l'utilisation du système d'exploitation MS-DOS pour les ordinateurs personnels,
- l'implantation du système d'exploitation UNIX sur les séries HP 9800 et HP 9000.

Hewlett-Packard mène cette politique jusqu'à inclure des matériels de marques différentes au réseau de productivité qu'elle propose.

Avec 10% de son chiffre d'affaires consacré à la recherche et au développement de nouveaux produits, Hewlett-Packard se donne aussi les moyens d'une réponse rapide aux demandes actuelles et futures de son marché.

Moi, je...

Robert G., 30 ans, ingénieur commercial depuis un an chez Hewlett-Packard parle de son métier:

«Le plus important, c'est d'établir une véritable relation avec des clients. Cette relation va peut-être se poursuivre trois mois, six mois ou deux ans, le temps de la mise en place d'un projet.

Le métier de nos clients ce n'est pas l'informatique. Si l'on veut leur donner l'envie de travailler avec nous, il faut leur tenir le langage de leur métier. De plus en plus, nos interlocuteurs ne sont pas des spécialistes. On leur parle souvent de bureautique, de mini-informatique... Ce qui les intéresse, c'est de résoudre un problème concret qui se pose à eux: la gestion de la production par exemple.

Ce problème, complexe, il faut avant tout le comprendre, l'analyser. A ce stade, l'ingénieur commercial doit savoir faire appel à une autre personne de chez Hewlett-Packard si cela s'avère utile. Cela peut être en l'occurence un consultant en gestion. En faisant intervenir les bonnes personnes au bon moment, il joue en quelque sorte le rôle d'un chef d'orchestre entre différentes compétences. Hewlett-Packard présente la particularité de faire une offre très large de solutions.

Cela veut dire mille façons de résoudre un problème. Là intervient le talent de l'ingénieur commercial : savoir exploiter au mieux cette palette. On bénéficie chez Hewlett-Packard d'une très grande marge de manoeuvre pour personaliser son travail. Cette liberté, avec tout ce que cela comprend de risques et d'enrichissements, permet de mieux faire face à l'imprévisibilité d'une situation. Elle permet aussi une écoute plus précise et plus réelle d'un besoin».

Pour une politique de formation

Hewlett-Packard consacre 6% de la masse salariale à la formation interne. Dans une société qui ne cesse de progresser sur le plan technologique, où la croissance est rapide, un tel effort s'avère indispensable. Les techniques changent. Il faut sans cesse améliorer des compétences, rechercher de nouvelles méthodes de travail. Dans cette optique, en 1983, 1000 collaborateurs de la société ont suivi 15 séminaires permanents dans des disciplines aussi différentes que la gestion des ressources, le management ou bien encore les techniques de communication.

Conduire une politique de formation active, c'est aussi donner à des jeunes l'accès à la réalité d'une entreprise.

Hewlett-Packard a toujours accueilli de nombreux stagiaires; en 1983, ils étaient 117 soit 5% des effectifs de Hewlett-Packard France. Issus d'écoles d'ingénieurs ou d'écoles de gestion, ces stagiaires sont venus réaliser dans la société un projet concret, en électronique ou en informatique. Pour Hewlett-Packard, ces stages représentent la première étape idéale vers un emploi dans la société.

Sa mission de formation, la société entend la mener en liaison avec l'université comme en témoigne le contrat passé avec l'IUT de Cachan. Ce contrat prévoit la formation complémentaire d'étudiants en électronique: enseignement théorique à l'IUT de Cachan, stages pratiques chez Hewlett-Packard. Cette double formation, sanctionnée par un diplôme d'Université (Cadre Technico-Commercial) peut déboucher sur un emploi dans la société. Quatre diplômes ont déjà été décernés en 1983; cette année devrait voir la sortie d'une deuxième promotion de douze élèves.

D'autres exemples de cette collaboration? Des ingénieurs de la société animent régulièrement des cours et des séminaires à l'ENSERG, ESIEA, ESC Lyon...

Par ailleurs, Hewlett-Packard accueille volontiers les enseignants souhaitant effectuer une année sabatique dans un laboratoire de recherche.

Partager la croissance

Hewlett-Packard souhaite faire de chacun de ses salariés un partenaire. Trois modes d'intéressement viennent concrétiser cette volonté.

- Le plan «Achat d'actions».

L'accès à l'actionnariat se fait dans des conditions particulièrement intéressantes. Tout employé peut acheter une action de la société à 75% de sa valeur. Chez Hewlett-Packard France, 70% du personnel est actionnaire!

Cette création interne d'actions contribue très fortement à la politique d'autofinancement sur laquelle la société base son expansion. Le personnel détient en effet 30% du capital.

- Le partage des bénéfices.

12% des bénéfices mondiaux (avant impôts) sont redistribués chaque semestre.

Ce système d'intéressement concerne tout membre du personnel après six mois de présence.

- Les salaires.

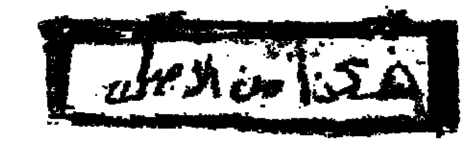
Ils sont considérés comme de bons salaires, parmi les plus élevés dans le domaine de l'électronique. Leur augmentation résulte des performances réalisées sur les objectifs qu'un salarié a lui-même contribué à déterminer.

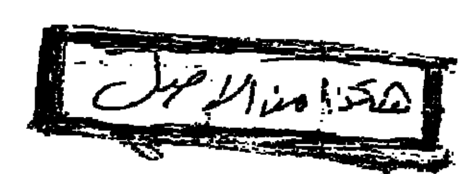
Etre à la pointe de l'innovation sociale, c'est aussi :
- introduire les horaires flexibles dès 1972,
- mettre en place quarante cercles de qualité,
- rechercher une amélioration constante des conditions de travail en portant une attention toute particulière au cadre de vie professionnelle,
- réduction du temps de travail à 36 h 40.

D'une manière générale, l'espace est conçu de manière à encourager la simplicité des relations et éviter les marques de statut. Tous les bâtiments permettent par ailleurs l'accueil des handicapés moteurs.









ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le la mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeunes officiers

Tournant de carrière

Un Groupe International de conseil spécialisé dans la gestion des ressources humaines : recrutement, sélection, évaluation de personnel en poste, développement, vous propose de devenir CONSULTANTS.

VOUS ETES DE JEUNES OFFICIERS : 30 - 35 ans.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- une formation complète en France et à l'étranger, un développement individuel sérieux et systématique,
- un climat de travail jeune, efficace et professionnel,
- une rémunération élevée et stimulante.

Vous êtes intéressés : adressez C.V., photo, sous référence MU 410 à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène Flachat - 75017 PARIS, où vous rencontrerez les consultants qui de vive voix vous décriront le contenu de leur poste.

Mercuri Urval

MEDIA BA

STÉ PHOTOCOMPOSITION PHOTOGRAVURE
pour faire face à l'extension de son marché
recherche

COMMERCIAL

– Expérience exigée.
– Dynamique.
– Sens du contact.

Adr. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à : TOPEDIX
7, cité Paradis, 75010 Paris.

ENTREPRISE ALFRED HERLICQ & FILS département lignes H.T. et T.H.T. (ÉTUDES ET TRAVAUX) recherche :

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou expérience de moins de 5 ans. B. connaiss. de l'anglais appréc. Ecr. Ets Alfred HERLICQ & FILS Département Lignes, 72, rue Gabriel-Péri, 92120 MONTROUGE.

Nous sommes un Important Groupe d'Assurances Notre Directeur Administratif et Informatique recherche :

Le Responsable des Services Généraux

Il prendra en charge :
- l'entretien et la gestion administrative des immeubles d'exploitation
- la gestion des achats
- les restaurants d'entreprise
- l'imprimerie intégrée....

De formation supérieure ingénieur, vous avez au moins 35 ans et une première expérience significative de la fonction.

Une bonne connaissance des télécommunications serait un atout supplémentaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à N. 4005 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

SOLVAY

SOLVAY se place, avec un chiffre d'affaires de 30 milliards de Francs, parmi les grands groupes chimiques internationaux.

SOLVAY France c'est 10800 personnes dans des sociétés de tailles diverses implantées sur tout le territoire.

INGENIEUR TELECOM

NOUS ALLONS VOUS CONFIER UN GRAND PROJET TELEMATIQUE

Souhaitant développer une communication plus efficace, notre ***Direction Informatique*** crée un ***Département Techniques Nouvelles*** en introduisant la **Bureautique** et la **Télématique.** C'est ce dernier projet que nous souhaitons vous confier.

L'homme qui conduira son développement sera responsable de l'étude, la spécification, la sélection des moyens à mettre en oeuvre (réseaux publics et privés, autocommutateurs, concentrateurs) ainsi que de l'ensemble des moyens nécessaires aux communications informatiques.

Conscients de ce que cela représente en hommes et en moyens, *nous ne laissons rien au hasard : 30 systèmes informatiques dont* IBM 4341, 20 systèmes HP 3000 et 600 terminaux.

C'est un Ingénieur SUP TELECOM, SUPELEC option TELECOM, IEG, ou ENSEEIHT ayant déjà une expérience d'au moins 2 ans dans la réalisation d'applications très techniques ou de participation à un projet semblable.

Disponible géographiquement pour assurer les liaisons *avec nos sociétés françaises et européennes,* il l'est aussi intellectuellement pour s'adapter aux *techniques connexes.*
Poste basé à Paris 8ème.

Envoyez CV, photo et prétentions, sous réf. 896 M à notre Conseil ALPHA CDI 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème
Filiale d'une grande Banque Française
recherche

Assistant administratif change

GRADE III-IV
Back Office - Contrôle comptable
Déclarations Banque de France - DGDDI

Aptitudes comptables confirmées.

Bonnes connaissances des procédures comptables du **Service Change.**

Poste évolutif.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite à RECOR (Département Recrutement bancaire et financier),

RECOR 37 rue d'Amsterdam 75008 Paris.

SOURCES

CONTROLE de GESTION et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Nous sommes une société d'édition et de vente de documentation en commerce international, en expansion (effectif 60, C.A. 40 M. ; produit : « le MOCI ».

Notre politique de développement exige l'intégration d'un collaborateur directement rattaché au D.G., en position fonctionnelle, pour assurer le contrôle de gestion, conduire le renouvellement et l'extension du système *informatique de vente par correspondance et de* gestion, étudier tout projet informatique à l'intention des services opérationnels.

Une bonne formation de base en comptabilité-gestion-informatique, type Sup. de Co avec *options comptabilité et* informatique, est demandée, ainsi qu'une première expérience en P.M.E.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessaire maîtrise conceptuelle de l'outil informatique.

Lieu de travail : PARIS-16e. Avantage sociaux.

Merci d'adresser immédiatement C.V., photo et prétentions à :
M. le Directeur, S.E.D.E.C., 20, rue Hamelin, 75116 PARIS.

Société de produits chimiques recherche pour son siège PARIS

CHEF DE DÉPARTEMENT

Produits chimiques pour l'industrie TEXTILE.
– *Formation Grande Ecole.*
– Expérience industrielle 5 à 10 ans.

ROLE :
– Animation du réseau commercial France et étranger ;
– *développement* des ventes des marges présentes et futures du département ;
– liaison avec les autres services de l'entreprise : production - recherche,...

Anglais indispensable.
Envoyez C.V. et prétentions s/réf. 8.881 à
PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

CHAINE DE MAGASINS recrute

CHEF DE SERVICE GESTION

Votre fonction :
— Vous aurez à vous assurer que les coefficients multiplicateurs de chaque famille de produits correspondent aux objectifs de marge de la Société.
— Vous suivrez les engagements d'achats par rapport au budget prévu.
— *Vous travaillerez à la détermination des quantités à acheter* par famille en départ de saison.
— Vous analyserez les ventes de chaque article grâce à la gestion unitaire afin de déterminer les réassortiments à faire pour la saison en cours.
— Vous attirerez l'attention des services d'achats et de vente sur les produits à trop faible rotation.
— Vous déterminerez, pour les produits permanents, les stocks optima.

Votre profil :
— *Vous êtes diplômé d'une école* de commerce ou de gestion.
— Vous avez travaillé dans les services achats d'une entreprise de distribution.
— Vous êtes tout-à-fait familiarisé avec l'informatique.
— Vous avez un très bon esprit d'analyse et de synthèse, un excellent contact humain et au minimum 30 ans.

D'intéressantes perspectives d'avenir dans notre Groupe seront offertes ultérieurement à *des candidats* de valeur.

Votre lieu de travail sera situé à PARIS.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions s / réf. 11576 à **PIERRE LICHAU S.A.,** BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

emplois régionaux

MARKETING INTERNATIONAL

FABRICANT FRANCAIS, nous distribuons nos produits à travers nos filiales : F - EU - GB - D - B, et notre réseau international de 30 agents.
SPECIALISTE MONDIAL DE LA CHALEUR DIRIGEE, notre développement nous amène à créer le poste :

ETUDES ET PRODUITS NOUVEAUX

Candidat au FORT POTENTIEL, débutant ou confirmé, rattaché au Directeur Choix *Technologiques et Recherche,* le MARKETING "PRODUITS INDUSTRIELS" vous attire.

Travaillant sur nos marchés tant FRANCAIS qu'ETRANGERS, vous serez chargé des études qualitatives et quantitatives, des axes de positionnement, des lancements de produits nouveaux dans le domaine de l'ELEVAGE et de l'INDUSTRIE.

Aller sur le terrain, partir à l'ETRANGER assez régulièrement n'est pas un obstacle pour vous. Bien sûr, vous parlez ANGLAIS et vous êtes prêt à résider en *BOURGOGNE à DIJON.*

Adresser lettre manuscrite - C.V. - photo et salaire actuel à notre conseil sous réf. 1466.

RESULTATS • CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy · BP 1388 · 21051 DIJON Cedex

P.A.I.O. D'AUXERRE RECHERCHE CONSEILLER (E)
Tit. : dipl. 2e, ou 1er cycle univ. socio. ou psy. soc., ou DEFA ou D.E., éduc. spéc.
Notions d'économie + *motivation*
Envoyer lettre M. + C.V. détaillé avant le 27-6-84 au *B.I.J.Y., 70, rue du pont,* 89000 AUXERRE.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE région ROUENNAISE recherche

ASSISTANTE

DÉPARTEMENT ACHAT
Bilingue anglais, expér. 5 ans, poste similaire souhaitée.
Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 11.578 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui tr.

IUT de TOURS
Biologie appliquée
recrute octobre 1984

AGRÉGÉ OU CERTIFIE TITULAIRE « SCIENCES NATURELLES »

pour travaux pratiques et *stages terrain*
écologie continentale et marine, possib. recherche.
Tél. (47) 54-32-32 p. 04 ou 24.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT

QUARTIER DÉFENSE

recherche

AUDITEUR INTERNE

(haute maîtrise)
30 ans minimum
pour contrôle succursales FRANCE
Expérience d'un poste similaire indispensable

Adresser C.V. et prétentions sous nº 22.034, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

Groupe de jeunes-experts-comptables ÉTOILE, rech.

ASSISTANT

Niveau certificat supérieur. Diplôme enseignement supérieur *apprécié, expér.* 2 ans, minim. pr révision, assistance et conseil auprès PME-PMI, sous *la* responsabilité directe d'un expert-comptable.
Adr. C.V. à C.E.A., 10, rue Pergolèse, 75116 PARIS.

VILLE BANLIEUE SUD 40.000 habitants

RECHERCHE

1 ATTACHÉ COMMUNAL

POUR SES SERVICES TECHNIQUES

Ayant la responsabilité des études de marchés et de la comptabilité.
Expér. en ce domaine souhaitée.
Envoyer les candidatures.
Ecr. s/nº 8.070 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Le Centre d'Informations financières organise un stage pour recruter à Paris ou Versailles
DES CONSEILLERS COMMERCIAUX *(H. F.)*
● Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
● Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.
Tél. : 500-24-03, p. 42.

Le Mouvement anti-apartheid recherche un objecteur pour *son secrétariat national. Le* travail comporte différents aspects : gestion du mouvement, animation des campagnes, prise en charge des dossiers *(sport, relations France-Afrique* du Sud, syndicats, répression, etc.). Un bon niveau d'anglais est indispensable. Si vous êtes intéressé par ce travail, envoyez dès maintenant votre c.v. accompagné d'une lettre exposant vos raisons pour postuler au *MAA*, au 46, rue de Vaugirard, 75006 PARIS. *N'hésitez pas à nous appeler au* 770-29-09 pour avoir plus de renseignements sur le poste.

LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE-MALADIE DE LYON

recherche :

UN PROGRAMMEUR SYSTÈME EXPÉRIMENTÉ SUR MATÉRIEL I.B.M.

L'ENTREPRISE UTILISE :
– 2 *ordinateurs* 360-148 et 4341 (DOS-VSE, CICS, DL 1,) et 100 terminaux type 3270 à distance.
– Une *série* de *mini-ordinateurs* « série 1 » répartis dans l'agglomération lyonnaise.

Le candidat retenu aura notamment la responsabilité de la *mise en place* et de la gestion du réseau de transmissions entre les mini-ordinateurs et l'atelier central.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae complet, ainsi que la photocopie des diplômes, sont à adresser, dans les plus brefs délais, à Monsieur le Directeur de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de Lyon, 102, rue Masséna, 69471, Lyon Cedex.

Important Établissement Industriel de l'État Région Ouest Littoral
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Informatique/Électronique
éventuellement débutant, libéré obligations militaires
pour création d'un centre de simulation de systèmes
et de traitement d'images. Travail d'équipe.
Tâches de conception en relation avec l'Industrie.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et photographie à : Direction des *Constructions* et *Armes Navales* de BREST/Groupe d'Etudes Sous-Marines de l'Atlantique, 29240 BREST NAVAL.

Ingénieurs électronique support technique

180.000 F

Matériel informatique - Cet important groupe international fabrique un matériel périphérique informatique de haute technicité. Pour faire face au développement rapide de ses ventes que sa position de leader a généré, il recherche deux ingénieurs support technique. Au sein de la direction commerciale, ils seront plus particulièrement chargés de rédiger l'ensemble de la documentation technique, d'assurer les démonstrations sur les salons internationaux et de développer l'argumentation technique en appui de la force de vente auprès d'une clientèle constituée de fabricants de matériel informatique et de distributeurs O.E.M. Les personnes que nous recherchons, ingénieurs diplômés en électronique, auront de bonnes connaissances en informatique (type système), valorisées par une expérience dans un secteur similaire. La pratique courante de la langue anglaise est indispensable. Pour ces postes, basés en région parisienne, la rémunération, de l'ordre de 180.000 francs annuels, sera essentiellement fonction de l'expérience des candidats recrutés. Ecrire à M. FABRE en précisant la référence A/T7036M.



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE NATIONALISÉE

recherche pour son
CENTRE D'ESSAIS ET DE RECHERCHES
A LA PLAINE-SAINT-DENIS

UN INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE DÉBUTANT

Connaissances sérieuses en micro-électronique, informatique industrielle, Basic, Pascal, pour étude, développement et installation d'ensembles de mesures ou de régulation sur processus physico-chimiques.

Envoyer lettre avec curriculum vitae, photo sous nº 290.651 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Constructeur américain d'informatique implanté à Paris Ouest, recherche

Ingénieurs logiciel UNIX, langage C

Il prendra en charge, les relations techniques avant et après-vente auprès de nos clients.

2 à 3 années d'expérience sont souhaitées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1682M à SOURCES 16 rue J.J. Rousseau - 75001 Paris, qui transmettra

---

CHERCHONS

VENDEURS/SES PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE

Travail temps partiel de 9 h à 12 h ou 12 h à 16 h ou 16 h à 20 h.
Fichier clientèle existante.
Se présenter de 10 à 11 h
PUBLITEL
16, rue des Grands-Augustins Paris 6e, métro Saint-Michel ou tél. pour R.-V. 634-16-16.

CILAS
Alcatel

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS (300 personnes - CA de 130 millions de Francs) spécialisée dans la conception et la réalisation de matériels d'optronique, recrute pour son service commercial « applications militaires »

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT

30 ans minimum, de formation scientifique, ayant connaissance des industriels européens de l'armement.
Anglais courant.
Déplacements fréquents.

Adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à Mme SUSINI
Chef du Personnel de CILAS
Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS

Prof. Maths et/ou physique motivé pour travail pédagogique sérieux auprès d'élèves sportifs. Temps partiel. M. ACKERMANN, 18, rue Paul-Bert, 94160 ST-MANDÉ.

Ville de Neuilly-sur-Marne

recrute

INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

POUR SON SERVICE ÉCONOMIES D'ÉNERGIE CHAUFFAGE ÉCLAIRAGE PUBLIC

En plus des connaissances techniques, le candidat devra faire preuve d'aptitude à la gestion financière et à la direction.

Recrutement selon les conditions statutaires.

Envoyer lettre et CV à Monsieur le Député-Maire de Neuilly-sur-Marne.

Etablissement enseignement supérieur commercial privé recherche pour rentrée 1984

- **1 PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ**

Pour assurer préparation CPECF (12 heures hebdomadaires).

- **1 PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE**
- **1 PROFESSEUR RESPONSABLE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE**

Expérience entreprise et enseignement nécessaire. Poste plein temps.

- **DES PROFESS. DE STATISTIQUES MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES A LA GESTION INFORMATIQUE**

Adr. C.V. avec photo et prét. à : M. Christian REGNIER Directeur Ecole Des Cadres, 70, Galerie-des-Damiers, La Défense 1, 92400 COURBEVOIE.

Rech. d'urgence :

PRINCIPAL COPROPRIÉTÉ

Secteurs activités : St-Denis, Epinay, Enghien, Montmorency. Tél. pr R.V. : 821-02-70.

CENTRE DE RÉINSERTION PR HOMMES EN DIFFICULTÉS recherche pour 1 remplacem. de 2 mois du 15 JUILLET AU 15 SEPT.

2 ÉDUCATEURS (trices)

Centre Paul-Besson, ETAMPES 91 Tél. : 494-50-36.

B.O.G.
78, CHAMPS-ÉLYSÉES
recrute pour
U.S.A. ET PARIS
plusieurs
INGÉNIEURS
LOGICIEL
ayant expérience
TELECOM
Tél. : 359-17-88, p. 420.

Impte Sté de conditionnement des eaux recherche

MICRO-BIOLOGISTE

-mérite débutant DUT ou BTS.
— Homme de préférence.
— Nombreux déplacements.
Ecrire avec CV s/réf. 8977 à P. Lichau SA BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

secrétaires

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE région ROUENNAISE recherche

SECRÉTAIRE

SERVICE EXPORT
bilingue anglais, expérience 3 ans commerce international souhaitée.
Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 11.579 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui tr.

capitaux propositions commerciales

— Industrie pétrolière terrestre/offshore recherchons représentation pour l'Inde

Société indienne bien établie serait désireuse de représenter fabricants réputés de matériel et produits pour cette industrie, ainsi que sociétés de service pour l'industrie pétrolière on/offshore.
Considérable expérience dans ce domaine + excellents contacts avec agences pétrolières gouvernementales.
Ecr. s/nº 6.637 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ENTREPRISE IMPORTANTE EUROPÉENNE AVEC PRODUCTION DES BOITES

recherche

AGENCES EN FRANCE

Entreprises qui travaillent déjà avec succès dans ce secteur seront préférées.

Veuillez envoyer votre offre sous référence 290848 M
RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Rech. PARTENAIRE env. 40 ans, disp. capital 200 à 300 000 F. Dynamique et gestionnaire pour évolution petite SA., implantée Bretagne sur créneau porteur.
Ecrire sous le nº T 13 177 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 32 ans, FRANÇAISE, formation juriste (D.E.S.), parfaite connaissance langue anglaise (vocabulaire commercial, juridique, bancaire) notions espagnol, allemand recherche poste à responsabilités. Ecr. s/nº 8.057 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 24 a., lic. LEA angl.-esp., permis de cond., cherche travx juill.-août. Tél. : 237-31-71.

---

25 ans, 4 ans théâtre, 2 ans commerce international et tourisme. Imaginatif, exp. négociation, anglais courant, rech. poste communication, promotion secteur médias, spectacle. Ecr. s/nº 3.529 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans, 4 ans d'expérience publicité recrutement, sens des contacts, goût commercial, cherche situation stable. Ecrire M. M. RANDOUX, 8, rue Letort, 75018 PARIS.

DIPLOMÉ NOTAIRE

H. 35 ans, études sup. + 10 ans, expérience notariale. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 8.077 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme 40 ans, actuellement responsable d'un « Service Gestion » au sein de départ. immobilier d'un organisme bancaire ch. poste similaire à Paris (préf. proche gare St-Lazare). Ecr. s/nº 075 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Très urgent J.F. 27 a., maît. de lettres. Anglais, exp. presse, édit. (lectrice rewriste), ch. emploi corresp. évent. mi-temps. Ecr. s/nº 6.636 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Age 37 ans, CADRE TECHNIQUE, BAT coord. chantier. BET 15 ans exp. 1 an exp. étranger. Anglais, cherche place stable. Etudierai toutes propositions. Ecr. s/nº 6.628 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FILLE 17 ANS cherche emploi de bureau Paris ou Meaux. Tél. : 001-06-77.

ASSISTANTE DE DIRECTION, 35 ans, BTS, anglais, expérience secrétariat classique + 10 ans cinéma, vidéo, publicité. Libre de suite. Nicole Brasseur, 21, av. Hoche, 75008 PARIS. Tél. : 563-84-33.

J.H. études sup., bonne présentation, cherche juillet et/ou août place chauffeur direction sur R.P. + évent. courts déplacements prov. Tél. (3) 973-14-11 ma. a.m., ven. mat.

Chef cuisine français, 41 ans, breton origine, marié 2 enfants, 12-14 ans. Ch. poste permanent, logement indispensable ménage, France voire étranger. Ecrire M. Schemitt. BP 89 13382 MARSEILLE, Cedex 13.

Informaticien, Chef de projet, maîtr. informatique + IAE, 10 ans d'exp. IBM 43 XX T.P. (UFO-VESAM). Connais. micro-ordinateur. Rech. poste équivalent, région Paris si poss. Ecrire sous le nº T 066 610 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JH 24 a., libéré OM., maîtrise de gestion Dauphine, cherche 1er emploi dans gestion financière sur Paris et banl. Sud et Est. Téléphone : 597-36-91.

Rech. mission d'organisation et de développement commercial du 03-07 au 06-09 84, écrire BP 19 — 78400 CHATOU.

formation professionnelle

FORMATION ACCÉLÉRÉE. sténodactylo informat., math. traitement texte, juil. 84. CEA 51, r. Amsterdam, Paris-8e Tél. 874-20-99 - 280-00-49.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 - 09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

GSA Club-break 80
Bon état, vert métal., prééquipé radio appuie-tête, dégivrage et essuie-glace arrière. 75.000 km sous argus.
Tél. 246-72-23, poste 2890
Domicile. 491-87-86.

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend 505 STI gris fumé métallisé. 21.000 km mai 83 T.O automatique jantes alliage, sièges cuir beige. 70.000 F. 233-06-15, p. 53.

de 12 à 16 C.V.

518 août 83, mod. 84 14.000 km, delpha, métal. vernis, radio, cl. teintées. 82.000 F.
OULICI. 545-67-07, p. 411 920-56-53, après 18 h.

boxes - parking

Rue Mazarine — 75006 Paris vend parking 130 000 F. Tél. : 950-11-60 entre 14 et 17 h.

BANQUE INTERNATIONALE
Siège PARIS
recherche

ANALYSTE DE CREDIT

(niveau cadre)

POUR SON DÉPARTEMENT DU CRÉDIT

FONCTION :

Analyse des dossiers de crédit avant présentation au Comité de Crédit. Cette analyse portera tant sur l'appréciation financière de l'entreprise que sur le montage technique des opérations proposées.

PROFIL :

Diplômé de l'enseignement supérieur ayant une bonne formation bancaire (deux ans environ), acquise de préférence dans le Département International d'une banque. Excellente connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 8.024 à *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPRIMERIE DYNAMIQUE
renforce son équipe de COMMERCIAUX sur Paris

recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Formation ou expérience graphique exigée.
Rémunération motivante avec intéressement aux résultats.

Ecrire sous nº T 066.524 M - RÉGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

Mo SAINT-PAUL
LOFT, 90 m². Px : 530 000 F
Tél. : 272-40-19.

CŒUR DE PARIS, zone piétonne, vaste 2 p., cuis., dche à aménager, plein soleil. 420 000 F. Crédit 100 % possible COGEFIM. 347-57-07.

CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTICULIER
Nombreuses surfaces à rénover. Tél. 236-53-52.

MARAIS LUXE imm. 17e s., s/jard. fleuri. SÉJOUR + 2 CHBRES. 307-31-62 matin.

5e arrdt

Métro SAINT-MARCEL
Bon immeuble ravalé, 2e étage, dressing, chauffage central individuel. PRIX INTÉRESSANT, 180, rue Jeanne-d'Arc (angle 41, bd St-Marcel). Mercredi, jeudi 14 h 30 à 17 heures.

Pr. Mo AUSTERLITZ, studio cuis., bains, chf. centr., asc. urgent. Tél. 634-13-18.

RUE DES ÉCOLES
Très beau studio tout confort, 32 m², rez-de-chaussée. GARBI 567-22-88.

6e arrdt

LUXEMBOURG
Grand studio avec balcon sur jardin, calme et ensoleillé, comprenant entrée, living, cuisine, salle de bains, dressing-room, cave. Immeuble de standing. 500.000 F au plus offrant. T. 586-79-21 le mat. ap. 10 h.

31, RUE DE SEINE
PARTHENA RÉNOVE
bel immeuble du 18e siècle.
Séjour + 2 chambres, 85 m² 1.550.000 F.
Séjour + 2 ou 3 ch. 125 m² 2.100.000 F.
115 m² à aménager, beau volume, 2.100.000 F.
TÉL. : 522-17-75.

7e arrdt

EXCEPTIONNEL
pr. QUAI VOLTAIRE s/cour-jdin, hôtel part. XVIIIe, lux. duplex. 160 m² V.L296-59-52.

R. BARBET-DE-JOUY
Dans HOTEL PART. NAPOLÉON III 2 compt. récept., 2 ch., 180 m², 2 park. Px élevé justif. DORESSAY. 624-93-33.

INVALIDES
Gd STUDIO récent luxe vue soleil. 705-61-91.

TOURVILLE 180 m²
Soleil, caractère. 703-32-44.

Mo VANEAU, appartement 2 P., s. de bains, cuis., balc., 55 m². 272-40-19.

EXCEPTIONNEL
POUR ESTHÈTE, rue de GRENELLE, magnifique loft 220 m² sur patio
A 13. : 296-59-59.
ou 380-49-30.

Métro VANEAU
Appt 2 p., s. de bns, cuis., balcon., 55 m², 272-40-19.

9e arrdt

RUE LE PELETIER
Angle Victoire, imm. p. de taille, 5 P., tt cft 134 m² + balc. Occupé, dame 83 ans. 282-03-50.

12e arrdt

Mo Daumesnil, imm. récent, gd 2 p., tt cft + balcon, park., s/sol, except. 470.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

13e arrdt

GOBELINS ravalé, 2 P. tt cft, calme. Px 260.000 F, 325-97-16.

TOLBIAC 2 P. entrée, cuis., bains, refait nf, imm. pierre. 260.000 F, 526-89-04.

GOBELINS
Part. vd 2 pces, 28 m², état neuf. (3) 954-14-56.

15e arrdt

CAMBRONNE
40 m², 2 p., cuis., w.-c., à rénover. BEL IMM. 350.000 F. GARBI 567-22-88.

BIR-HAKEIM 5 p., parfait état, chambres sur jardin, loggia. T. 633-29-17, 577-38-38.

16e arrdt

IÉNA RÉCENT, STUDIO 2 PIÈCES tt cft. Px 387.000 F, 325-97-16.

PRÈS VICTOR-HUGO
Pptaire vend dans immeuble Pierre de Taille, 2/3 pièces libres et 2, 3, 4, 5 P. occupées. RCI : 766-12-21.

Pptaire vd dans imm. neuf, Calme, sol. JAMAIS HABITÉ SÉJ. + 2CHBRES. Sanitaires luxueux, cuisine équipée. Prix : 1.300.000 F. 14, r. Jouvenet. Téléphone : 504-81-47.

17e arrdt

BATIGNOLLES
PROGRAMME NF DE QUALITÉ RESTENT 6 APPTS avec park. Livraison 11/84 s/pl. ts les jours 14 h/18 h y compris dimanche. 226-26-60. 67, pl. Dr-Félix-Lobligeois.

PLACE MALESHERBES
SUPERBE pierre de taille STUDIO + MEZZANINE
340.000 F. Exclusif. 766-03-18.

BROCHANT, 2 PCES, tt cft à rénover, URGENT
Téléphone : 634-13-18.

18e arrdt

RUE LEPIC
Pptaire vd 3 P. 71 m² occupé dame 81 ans. 282-03-50.

SQUARE CARPEAUX
Dans imm. p. de taille 1900, pptaire vend 3 P., tt cft, 73 m² + balc. Occupé dame seule. 282-03-50.

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaire léger, calme, clair, sur place, mercredi, jeudi, vendredi 10 h à 14 h, 6, rue Coustou, 18e.

MONTMARTRE
de bel imm. 40 m² imp., cuis., bains, 3e ét., 4 fenêtres s/rue, VUE SUPERBE, 330.000 F. Ce jour et dem. 14-19 h. 7, r. des Trois-Frères, 503-12-13.

Mairie XVIIIe, imm. p.d.t., 3 pièces, tout cft. Exceptionnel. 299.000 F. Immo Marcadet. Tél. : 252-01-82.

19e arrdt

Vd b. 2 p., 50 m², imm. 77, gar., jdin privé 90 m² Paris-19e, 520.000, 208-60-76 m. ou s.

20e arrdt

Pr. NATION, 2 pces, entrée, cuis., bains, chf. centr. à rafraîchir. A SAISIR. 634-13-18.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY CHÉZY
Luxueux immeuble bien gardé, duplex, living, 4 chambres, 4 bains, jardin 230 m², terrasse 34 m², studio, box 3 voit., prix élevé. BURON 296-58-88.

94 Val-de-Marne

ST-MAURICE, près R.E.R. et bois, magn. 4 p. en duplex avec terrasse 70 m² sans vis-à-vis, 2 park., gd stand. 347-57-07.

Province

SAINT-TROPEZ
CHAPELLE SAINTE-ANNE
studio à 2 pièces.
Luxe, terrasse, jardin.
Tél. : 502-13-43.

Etranger

ESPAGNE - COSTA BRAVA
Appartement dans village ROSAS, 70 m², grand séjour deux chambres. Libre de suite 180.000 F. Tél. 362-77-41.

appartements achats

JE RECHERCHE
à la demande de clients sérieux et solvables, appartements terrasses, maisons jardins classiques ou originaux.
Estimation gratuite préalable à toute vente.
Serge KAYSER.
329-60-60.

Recherche 1 à 2 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Achèterai studio ou 2 pièces, même à rénover 8e, 17e, 16e et Neuilly-sur-Seine.
Ecrire sous le no T 66.567 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Quartier St-Georges bon IXe pptaire loue directement bel appt 6 grandes pièces 180 m² env., tt cft. à rafraîchir, excellent standing 2e étage, ascenseur, 9.000 F mensuel + charges. Professions libérales acceptées. Proposer candidature et référence par lettre. Écr. s/no 3.531 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

93 SEVRAN pav. 6 p., 20 mn Châtelet RER, loyer 4.200 F + charges. T. 383-60-70.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel mutés IMPORT. SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS et VILLAS ttes tailles. Même loyer élevé Paris et environs. 503-37-00, p. 240.

Cadre cherche appartement 100 m² ou plus loyer modéré Paris centre si possible. Direct. propriétaire, Mo Maurel. 555-91-71, p. 40-91, H. B.

URGENT. Collaborateur du journal recherche appartement centre de Paris 3-4 p., 100 m². Si poss. av. 30 juin. Tél. 277-40-37 ou 705-68-18 (journée).

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. loyer garanti. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Prof. ch. pour son fils chambre (750-1500) (20) 72-29-83. Agences s'abstenir, merci !.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, PARIS-8e
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
TÉL. : 562-78-99.

immeubles

PARIS BD MAGENTA
Imm. de rapport 916 m² utiles
2 appartements libres
3 700 000 F
J.-M. LEVET. 225-12-03.

Vd IMMEUBLE CCIAL
1.050 m² sur grd bd. prox. périphérique, porte Châtillon, comprenant bât. d'exploitation avec cour, magasin, vitrine et bureaux, appt à l'étage.
Ecrire sous le no T 066.572 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

GAGNY-CHESNAY. Part. vend pavillon jumelé, cause départ retraite. Transp. SNCF, RATP. R.-de-ch. : entrée, w.-c., cuisine, séjour 32 m², cheminée. 1er ét. : 3 ch., s. de bns, w.-c., grenier. Le tout sur sous-sol poss. 2 voit., cave, jardin 244 m² environ. Tél. : 332-93-08. Prix : 460.000 F.

Mo ANTONY CENTRE
Propriété 6/7 p. sur 1.000 m² de terrain, prestation exceptionnelle. 1.800.000 F.
Tél. : 547-62-82.

villas

NOISY-LE-GRAND
15 km Paris par autoroute bordure Marne, dans site protégé, villa récente 130 m² au sol + 1er étage + combles en partie aménagés (double living) + 4 chambres) + cave 50 m² + terrasse, terrain boisé 3 750 m². Direct propriétaire. 329-58-85.

maisons de campagne

MORVAN. Part. vend s/ 2.000 m² clos maison 5 p., cft. à 250 km de Paris, 20 km autoroute (16) 86-84-61-84.

360.000 F
Dans charmant village du Médoc, 20 km de Montalivet
TRÈS BELLE MAISON DE 120 m²
de plain-pied + 5.000 m² DE TERRAIN PLANTÉ. Tt confort, parfait état. Rens. 16 (56) 41-83-23 16 (1) 551-94-45. 17, rue du Palais-de-Justice, 33340 LESPARRE.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES-8e
266-32-35, spécialiste, 44 ans d'expérience, étude gratuite discrète, rente INDEXÉE.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Étude gratuite discrète.

Bourg-la-Reine, pav. 4 P., jardin, calme, occupé femme 76 ans, 80.000 + 4.000 F. Viagers Cruz. 266-19-00.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

terrains



Part. vd GRANCAMP-LES-BAINS (14), sans intermédiaire, terrain de 740 m², vue port et plage, toute viabilité. Prix 110.000 F à débattre. Tél. : 757-18-96.

domaines

CANADA. Région Montréal, ÉTABLISSEMENT HORTICOLE (4 serres en vitre) 1/2 ha + fermé 25 ha + pavillon actuellement en exploitation. Henry K. Madler 514-2942187.

Vignoble de 22 hectares (55 acres)
sur la côte centrale de la Californie, avec charmante maison victorienne, flanc de coteau avec 4 chambres et piscine. Chardonnay, Merlot, Zinfandel mûrs, primés. Beau terrain flanc de coteau, dans la région de 22 autres vignobles, sur la route du Château-d'Hearts et à l'ouest de l'autoroute 101. Excellents bénéfices financiers et fiscaux. Vente par propriétaire. U.S. 860,000 $. Affaire en vins à part aussi disponible. En vente actuellement au Japon
au Canada
et aux U.S.A.
Rt. 2 Box 40
Templeton, California 93465
Téléphone : (805) 434-1247.

chalets

Chalet SAPAL Saint-Vincent (72), 200 km de Paris, 3 ch., séjour, cuis., w.-c., douche, s/sol, garage + cave, terrain 3.600 m², meublé, 200.000 F. Quilici 545-67-07 p. 411, 920-56-53 après 18 heures.

échanges

Rech. pers. seule ou couple pour tâches ménagères 20 h/sem. env. A partir sept. en échange : gd 2 p., garage, jardin, prox. Melun. Tél. (6) 063-49-55 après 18 h 30.

propriétés

Moulin restauré, proximité océan (Pornic Loire-Atlantique). Séj., 4 chbres, cuisine aménagée, s. de bains, dépendances (chbre, garage, cave), dans parc aménagé de 2.500 m², 850.000 F. Tél. : (40) 21-74-19 heures des repas.

20 km de Bourgueil, 37 km de Tours, à vendre dans petite ville de Touraine, belle maison récente : gde salle de séjour avec cheminée, 2 s. de b., 7 chambres, cuis. amén., gd garage (2 voitures) cave. Sur parc 5.500 m² avec possibilités tennis. 750.000 F.
Mo LECORNEC, notaire à Savigné, 37340. Tél. (47) 24-60-03.

IMPORTANTE BERGERIE avec 2 ha, vue splendide. Maison de berger habitable. Maître Talut-Couderc notaire, 34510 FLORENSAC.
Intermédiaire s'abstenir.

Vends 30 minutes de la mer, 30 minutes de Montpellier ensemble unique. Importante propriété en parfait état : château des XVIIe et XVIIIe siècles. Monument historique, demeure historique, belle architecture noble, chapelle, importants bâtiments d'exploitation, caves, vastes dépendances, parc, jardins à la française, bois, vignes jeunes sur fils, terres irriguées pour primeurs, asperges, horticulture. Total 72 hectares d'un seul tenant.
Me TALUT-COUDERC
notaire, 345100 FLORENSAC.
Intermédiaire s'abstenir.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

Domiciliation secrétariat bureaux meublés
Ecr. s/no 3.497 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Location courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

SIÈGE SOCIAL
RÉDACTION D'ACTES
TÉLEX ts SERVICES BURX
AGECO 294-23-93
(STATIONNEMENT AISÉ).

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

RER GENTILLY
150 m². 9.000 F
RER DÉFENSE
200 m², 10.000
275 m² + 10 PKGS. 12.000
502-13-43.

locaux industriels

BATIMENTS INDUSTRIALISÉS COMMENT PAYER MOINS CHER
Les Etablissements PRIVE commercialisent directement les bâtiments industrialisés (80 m² et +) de leur fabrication. Cette vente directe permettra à l'acheteur de réaliser de notables économies aux conditions suivantes :
- S'occuper lui-même du chantier ;
- Faire réaliser une dalle en béton par un maçon ;
- Faire son affaire du montage ou accepter une facturation séparée pour le montage.

Les bâtiments peuvent servir d'entrepôts ou d'ateliers, et, avec aménagement, de magasins et même de bureaux.
Adresser demande à PRIVE S.A., B.P. 30, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX sous référence 52.
Téléph. : 375-94-00 poste 52.

locaux commerciaux

Ventes

18e ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair, sur place mercredi, jeudi, vendredi 10 h à 14 h, 6, rue Coustou, 18e.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE
HOTEL VILLAGE DE VACANCES AUX CARAIBES
Situé à Saint-Martin Antilles françaises dép. Guadeloupe O.M. opération rentable, 60 chambres. Bord d'une baie exceptionnelle. Plage sable blanc. Beaucoup de possibilités pour agrandir. Tous permis. Profitez des avantages du statut fiscal. Informations : P.O. Box 14597, Coral Gables. Florida 33114 (305) 854 – 2415 ou à Saint-Maartin, 011 – 5995 – 2963.

l'agenda du Monde

Ameublement

FABRICANT
de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC.
Bibliothèques, séjours, chbres, etc. Meubles de style en merisier massif, cirés, à la main réalisés de une hte qualité de fabric. de pure trad. artisanale.
ATELIERS FAURE
252, r. de Belleville, 75008 Paris 202-50-27, face Mo Télégraphe.

Animaux

CHIOTS TERRE-NEUVE
lib. suite, Lof. tatoués, vaccinés, 3.500 F (20)36-58-38.

Antiquités

PARTICULIER 77 vend
TABLE DE FERME 1800
260 × 80. TIROIR CENTRAL
PRIX : 7.000 F.
ARMOIRE LOUIS-PHILIPPE
MERISIER
H. : 235. cm P. 58
L. : 1,30. Prix : 6.500 F.
LIT A ROULEAUX L.-PHIL.
merisier. 180 × 110
1.800 F. Tél. 402-10-73.

Achat Livres

HENRI-LAFFITTE
achat comptant de LIVRES. 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT
BEAUX BIJOUX ANCIENS
et
DÉBRIS OR, OR DENTAIRE.
OBJETS D'ART. BIBELOTS.
HORLOGERIE. LETTRES
ET TIMBRES-POSTE.
TÉL. : 227-40-54 +
14, boulevard Courcelles.
Métro Villiers.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. Ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER - 225-47-77.
35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Brocantes

Foire à la brocante
(95) SAINT-PRIX
Dimanche 24 juin
Vieux village

Stages tennis

VAL-de-LOIRE et CEVENNES stages 6 j. JUIN à SEPTEMBRE tous niveaux, pr petits groupes (enf., adol., mixtes). LE CLUB VERT (6) 903-50-90.

Jeunes

GRDES VACANCES Yonne « Les Lutins » 6/12 ans. poney, poter., vie fam. Pet. effect. 3/5 ans : 30 % remise. Juin. Tél. : (86) 66-05-52.

Accessoires Auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
- Housse, auto-radio.
- Alarmes et système antivol.
- Pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot.
- Amortisseurs KONI.
- Peintures au kilo.

SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013. 331-73-56.

Enseignement

FORMATION SUPÉRIEURE DE PROTHÉSISTES DENTAIRES
Etablissements MIXTES assurant une formation de PROTHÉSISTE DENTAIRE de haut niveau
- Cycle normal d'étude de 3 ans.
- Cycle complémentaire de spécialisation d'un an (préparation BP-BM).
- Niveau d'entrée 1re sans limite supérieure.

2 ÉTABLISSEMENTS
IFOSUPD. PARIS, 7, passage Delessert, 75010 PARIS, T. (1) 245-77-47
IFOSUPD. AIX, 3, RUE A.-LEFEVRE, 13100 AIX, Tél. (42) 27-85-21.

Ecole pédagogie Montessori (association loi 1901) dispose ENCORE DE QUELQUES PLACES MATERNELLE ET PRIMAIRE cité Rougemont, Paris-9e. 246-84-08 de 9 h à 12 h.

Fourrures

FOURREUR
Economisez jusqu'à **50 %** sur le prix d'achat de votre fourrure
GARDE – 20 %
Téléphone : 805-02-30.

Cours

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, toute dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£16.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire : REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme. Boullon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel (3) 959.26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Parfumerie

VÉRONÈSE PARFUMS
- Soins du visage.
- Soins du buste.
- Maquillage personnalisé.
- Epilation.
- Manucure.
- Teinture des cils.
- Bronzage U.V.A.

Nombreux cadeaux.
20 % DE REMISE
362 ter, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.
TÉL. : 828-98-74.
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h 15.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
79 F/m²
Téléphone : 658-81-12.

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris.
Prix entrepôt.
Pose assurée. 757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE OUTRE-MER. 359-76-98.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry. 94800 VILLEJUIF. Téléphone : (1) 726-99-63-(1) 638-34-14.

Maroquinerie

VENTE au PRIX de GROS
SACS, BAGAGES, CADEAUX VISCONTI, 5, r. M.-le Comte, 272-16-88, métro Rambuteau.

Vacances - Tourisme - Loisirs

73 Montchanin-les-Coches, 1400 m en bordure parc de la Vanoise, prox. piscine, tennis, part. loue 2 pcs cuis., s. de bns, équipement complet 5/6 pers., balc. expos. sud-ouest, libre juillet, sept. Tél. 238-19-80 h. bur. ou 903-63-89, apr. 20 h.

COTE BLEUE
Port - Plage
dans village
MAISON TOUT CONFORT entièrement équipée pour 5 personnes
3 chambres, 2 bains
Prix pour 15 jours
Juillet : 4.000 F.
Août : 5.000 F.
Tél. (75) 59-71-70
après 21 heures.

CORSE CALVI, Villa 140 m² terrasse, vue sur mer montagne + parc pour 6 pers. Tél. 16 (1) 361-43-70, soir.

Part. loue sept. 4.000 F/mois 6.000 F juil.-août, gde villa meub. 4 km mer, Côte-Bleue (13) sur 3 ha. boisé. Tél. (42) 80-97-18 ou tél. (42) 81-35-17.

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE
HOTEL SOL-PARK ★★★
SANT-JULIA. Tél. 41043
vue panoramique, terrasse park., situation tranquille prix pension complète 140 F.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

SOLEIL A MÉRIBEL (SAVOIE 73). STUDIOS 4 PERSONNES A PARTIR DE 295.000 F. CRÉDIT 100 %. Au cœur du plus grand domaine skiable du monde, aux pieds des remontées, avec tous les équipements sportifs possibles été comme hiver, dans un chalet, des studios 4 personnes. (Exceptionnel, à comparer...). Téléphon. à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A COLLIOURE (PYRÉNÉES-ORIENT. 66). APPART. 4/5 PERS. 2 SEM. EN AVRIL. PRIX : 26.500 F. 320 jours de plein soleil par an. Face à la mer. Vue sur le port. (Exceptionnel, à comparer...). Téléphon. à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A MEJANNES (GARD 30). CHALETS 4 PERS. + TERRAINS A PARTIR DE 99.500 F. Crédit 100 %. Dans les Cévennes, station verte de 3.800 ha, immense base de plein air aux nombreux équipements sportifs (exceptionnel à comparer...). Téléphon. à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL EN CORSE (20). STUDIOS 4 PERSONNES. A PARTIR DE 150.000 F. CRÉDIT 100 %. Au bord de l'eau, au pied d'un vieux village génois, près de Calvi, les Marines de Corbara. (Exceptionnel, à comparer...). Téléphon. à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A LA COLMIANE 1500 (ALPES-MARITIMES 06) STUDIOS 4 PERSONNES A PARTIR 150.000 F. CRÉDIT 100 %. A 1 heure de la Promenade des Anglais, une vraie station de montagne (sports d'hiv., sports d'été) au milieu d'un parc naturel (Mercantour). (Exceptionnel, à comparer...). Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

Loue été comme hiver, chambres et studios meublés à 1,2 km de la mer. Téléphone : (16-93) 49-50-88.

BIARRITZ chambre, w.-c., douche, meublé, 1.950 F août. Tél. : (6) 904-27-57.

VILLA à louer à Bages-d'Aud, petit village de pêcheurs occitan à 5 mn de Narbonne. Tél. (68) 42-39-26 ap. 16 h.

ROUSSILLON à 30 km du Festival d'Avignon. Juillet, belle maison ancienne, très calme, grand jardin 5 personnes. Tél 656-81-92 ap. 19 h 30.

LISBONNE (PORTUGAL)
Loue juill., août dans palais classé 18e s., gd appt lux., terrain, vue mer.
Tél. : (19) 351-1-67-36-45.

A louer LISBONNE août, sept., 4 pces meublé avec terr, 5 m de la plage.
Tél. au 507-19-21 le soir.

GORDES LUBERON
L'Agence Mathieu vous propose des locations saisonnières propriétés, villas avec piscines. Tél. : (90) 72-01-75.

LUBERON, loue ferme + piscine. Août. 6 personnes. Tél. : (90) 71-92-92 H. B.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– Rebecca GILLARD
et Bernard GUIBERT

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité, le jeudi 14 juin 1984.

Paris, rue Saint-Jacques.

– M. et Mme André CORBASSON,
Le docteur Marc ZAZZO et Mme,

font part du mariage de leurs enfants

Anne-Sophie et Vincent,

le samedi 23 juin 1984, à Paris.

11, rue de la Ferme, Neuilly.
1, rue de Belgrade, Paris-7e.



Décès

– On nous prie d'annoncer la mort subite, à Châtelguyon (63), de

M. Arthur BEL AYCHE,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 juin 1984, à 16 heures, au cimetière intercommunal de Clamart.

De la part de

Ses enfants
Janine Bel Ayche,
Paul Bel Ayche et Mme,
Michel Auffret et Mme,
née Annie Bel Ayche

et Mme Prochasson,

Ses petits-enfants,
Arthur Bel Ayche,
Jean-Maurice Bel Ayche et Mme,
Dominique Auffret et Mme,

Ses arrière-petites-filles,
Rebecca et Aurore Bel Ayche,
Yanessa Auffret,

Ses parents et alliés.

92130 Issy-les-Moulineaux,
59, boulevard Gallieni.

– Mme le docteur Eliette Belot,
Mme le docteur Pascale Fourcade,
Alain Fourcade,
Lola et Manon,
Mme Marielle Crespin,
Le docteur Marcel Crespin,
Renaud, Thomas et Nicolas,
M. et Mme les docteurs Frédérique et Alain Birenbaum,
Lætitia et Aurélie,
Les familles parentes, alliées,
Tous ses amis,
Le personnel de la clinique Mirabeau à Eaubonne (95),

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre BELOT,
président
de la Fédération des médecins
de France,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 18 juin à Lannet (24).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt (95), le vendredi 22 juin, à 11 heures.

La famille recevra les condoléances à la mairie de Saint-Leu-la-Forêt à partir de 9 h 30.

– La Fédération des médecins de France
a la douleur de faire part du décès de son président

Pierre BELOT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 18 juin à Lannet (24).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt (95), le vendredi 22 juin, à 11 heures.

(Lire page 38.)

– Mme Max Blond,
née Weiser,
ses enfants et petits-enfants,
Tous les parents, alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté

Max BLOND,

survenu à Nice le 17 juin 1984, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 juin 1984.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Colline,
181, route de Saint-Antoine,
06200 Nice.

– Mme Paul Chapellat,
Marie-Dominique et Claude-Maréchal,
Anne Chappelat,
Pierre-Emmanuel, Céline et Edith,
Mme veuve Jean Cintas,
M. et Mme Pierre Chapellat
et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Cintas
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Cintas
et leurs enfants,
Les familles Chapellat-Cintas,
Parents et alliés,

invitent à partager leur peine et leur espérance à l'occasion de la mort de

Paul CHAPELLAT.

La messe des obsèques sera célébrée vendredi 22 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons peuvent être adressés au CCFD, 4, rue Jean-LaNtier, 75001 Paris. CCP 47-00 P Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Félix-Faure, 75015 Paris.

– Sauveterre fait part, avec regret, du décès subit de leur collègue et ami,

Paul CHAPELLAT,
survenu le 15 juin.
11, rue LiAncourt, 75014 Paris.

– Vichy. Mascara. Saïda.

Mme Eskinazi Suzanne,
M. et Mme Klifa Robert
et leurs enfants,
M. et Mme Touboul Roger,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dayan Georges
et leurs enfants,
Les familles Eskinazi, Darmon, Benichou, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Nessim ESKINAZI,
ancien combattant 1914-1918,

survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 16 juin 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Raymond Fabius,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Fernand Fabius,
M. et Mme Pierre Fabius,
M. et Mme André Fabius,
leurs enfants et petits-enfants,

font part avec tristesse du décès de

M. Emmanuel FABIUS,

engagé volontaire en août 1914,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle.

survenu à Paris, le 7 juin 1984, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– Mme Maurice Loury,
François et Martine,
ses enfants,
Sophie, Jérôme, Mathieu, Chloé, Marion,
ses petits-enfants,
Sa sœur et ses proches parents,

ont la douleur de faire part du décès, le samedi 16 juin 1984, dans sa soixante-dix-septième année, de

Maurice LOURY,
ingénieur docteur EPCI.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 19 juin 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1956, avenue Salengro,
92370 Chaville.

– Henri Moullier,
son mari,
Philippe, Bertrand et Thomas,
ses fils,
Marie-Claude Drogou,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri MOULLIER,
née Naïc Drogou.

Ils associent à leur peine le souvenir de ses parents,

Louise DROGOU
et le
commandant François DROGOU,
compagnon de la Libération.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin, à 15 heures, en l'église de Durfort (Gard).

5, rue Freycinet, 75116 Paris.

– Le docteur Benjamin Parizot,
M. Just Rabain,
Le docteur et Mme Jean-François Rabain
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Jamin
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Rabain
et leurs enfants,
Le docteur Didier Rabain,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille, épouse, mère et grand-mère,

Mme Just RABAIN,
née Marie-Antoinette Parizot,

survenu le 8 juin 1984, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 13 juin 1984.

6, villa Catherine,
92270 Bois-Colombes.
5, avenue Franco-Russe,
75007 Paris.

– Mme Jacques Walch,
son épouse,
M. et Mme Pierre Weber
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Walch
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,

Mme Henri Pagezy,
Mme Robert Merlin,
Mme Robert Mercier,
ses sœurs,
Mme Henri Walch,
M. et Mme Pierre Belugou,
Mlle Viviane Belugou,
ses belles-sœurs et son beau-frère,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques WALCH,
ingénieur des Mines,
ancien directeur délégué
aux Houillères du Nord
et du Pas-de-Calais,
ancien trésorier
de la Fédération protestante de France,
ancien membre
du conseil d'administration
et du comité de rédaction
du journal *Réforme*,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 10 juin 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu à Bruyères (Vosges) dans l'intimité.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 27 juin, à 18 h 30, à la Maison fraternelle, 37, rue Tournefort, 75005 Paris.

– Mme Nicole Wisniewski,
son épouse,
Marc et Laurence,
ses enfants,
Ghislaine,
sa belle-fille,
Sa famille et ses alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Zyskind WISNIEWSKI,

survenu subitement le 5 juin 1984, à Tel-Aviv (Israël), à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 juin, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Roger COLIN,
ingénieur-docteur IEMN,

survenue le 20 juin 1982, un souvenir est demandé à ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part de son fils Jean-Paul Colin.

Avrigney, 70150 Marnay.

– Il y a un an, disparaissait

Daniel SAGOT.

Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connu et estimé, pour qu'il reste vivant dans notre esprit et dans notre cœur.

47800 Miramont.

Messes anniversaires

– Une messe anniversaire pour

l'abbé Pierre DUBEN,
aumônier national
des centres de jeunes inadaptés,
aumônier général des stalags,

sera célébrée, le vendredi 29 juin à 12 heures, à la chapelle du Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007 Paris. Tous ses amis sont invités à participer ou à s'unir à notre prière.

Communications diverses

– Le bureau de l'Association des anciens de Saint-Martin-de-France invite ses membres à se réunir,

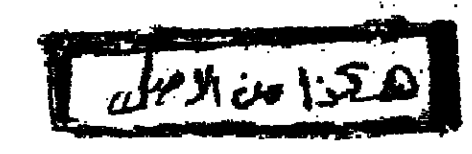
le dimanche 24 juin 1984, à 13 heures,

à l'angle des rues de Maubeuge et de Dunkerque (côté rue de Maubeuge) et participer à la manifestation avec le Père Dujardin et ses collaborateurs pour la liberté de choix de l'enseignement.











Le Monde

économie



COMMERCE EXTÉRIEUR

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Les échanges ont été excédentaires en mai

Le commerce extérieur de la France a enregistré un excédent en mai, le premier depuis le mois de décembre 1983. En chiffres bruts, ce surplus a représenté 849 millions de francs (– 403 millions en avril dernier ; 7,17 milliards en mai 1983). Les importations ont atteint 73 515 millions (+ 5,5 % en un mois ; + 11,2 % en un an), et les exportations 74 364 millions de francs (+ 7,4 % en un mois ; + 26,2 % en un an). Le taux de couverture s'est établi à 100,2 % contre respectivement 99,4 % et 89,2 %.

Après correction des variations saisonnières, l'excédent de mai a représenté 83 millions de francs (– 4,41 milliards en avril : – 6,92 milliards en mai 1983). Les importations ont atteint 73 O17 millions (+ 3,7 % en un mois : + 12,6 % en un an), et les exportations 73 100 millions (+ 10,7 % en un mois + 26,2 % en un an). Le taux de couverture s'est établi à 100,1 % contre respectivement 93,7 % et 89,3 %.

Pour les cinq premiers mois de 1984, le solde négatif des échanges représente 17,2 milliards de francs contre 34,4 milliards de janvier à mai 1983. Dans son commentaire le ministère du commerce extérieur souligne : *« Les quatre premiers mois de l'année se sont écartés de la tendance à l'amélioration sous l'effet d'aléas énergétiques et agricoles, puis de la baisse de l'excédent industriel enregistrée en avril. Au-delà des fluctuations au mois le mois, les résultats enregistrés en mai confirment la persistance de la tendance au redressement progressif de nos échanges. Ils manifestent la capacité de notre économie à poursuivre son adaptation à l'évolution du commerce mondial. »*

⁂

Le résultat de mai est-il à son tour un accident, favorable cette fois ? Faute des documents qui, traditionnellement, accompagnent les chiffres du commerce extérieur et qui parviennent depuis un certain temps avec quelque retard, il n'est guère possible de faire un commentaire élaboré. Le redressement de la balance des échanges s'inscrit bien dans la logique de la rigueur. Mais l'équilibre et, si possible, un excédent du commerce des marchandises, qui est nécessaire pour permettre à la France de rembourser sa dette extérieure sans emprunter à nouveau, sont encore aléatoires. Pour les cinq premiers mois de 1984, le déficit représente en moyenne 3,4 milliards de francs, ce qui correspondrait à un solde négatif pour l'année d'environ de 41 milliards de francs. Il apparaît donc nécessaire pour les pouvoirs publics de continuer dans la voie, difficile économiquement et politiquement, qui a été imposée par les faits.

M. B.

FINANCES

La Tanzanie cède pour partie aux exigences du FMI

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Le Fonds monétaire international (FMI) n'a pas *« changé sa manière de faire »*, ainsi que M. Julius Nyerere, le chef de l'Etat tanzanien, l'y avait invité, et c'est ce dernier qui, en définitive, a dû se soumettre, pour partie, aux *« exigences »* de cette organisation financière.

En dévaluant le shilling tanzanien de 25,9 % par rapport au dollar (sa parité avait déjà été abaissée de 20 % en juin 1983), puis en présentant un budget de rigueur pour 1984-1985, qui prévoit notamment une réduction des dépenses publiques et la suppression des subventions aux engrais et, surtout, à la farine de maïs, nourriture de base de la population, les autorités de Dar-Es-Salaam ont fait plus qu'un geste en direction du FMI, avec lequel elles sont en négociation depuis cinq ans.

Le *« programme d'ajustement structurel »* que le gouvernement avait présenté en juin 1982 pour les trois exercices budgétaires à venir partait de l'hypothèse que la Banque mondiale et le FMI apporteraient un concours de 440 millions de dollars. Ces fonds ne furent pas débloqués, les responsables tanzaniens refusant d'engager une remise en ordre économique en profondeur dont ils redoutaient les conséquences sociopolitiques ; en clair, les effets sur la stabilité du régime.

L'an dernier, le gouvernement tanzanien avait jeté les bases d'une politique agricole plus pragmatique. La nouvelle dévaluation du shilling, accompagnée d'une augmentation des prix à la production, devrait favoriser la relance des cultures d'exportation, comme le thé, le tabac, le café et le coton, dont le pays tire les trois quarts de ses devises.

Trois autres « succès »

Ce train de mesures économiques, contre lequel les autorités de Zanzibar ont protesté pour ne pas en avoir été tenues informées, porte la marque de M. Salim Ahmed Salim, le nouveau premier ministre qui a succédé, en avril 1984, à M. Edward Sokoine, mort dans un accident de voiture. Ancien ministre des affaires étrangères, le chef du gouvernement, qui a longtemps fréquenté les couloirs des Nations unies, a une image d'homme ouvert et pragmatique, apte à inspirer confiance aux bailleurs de fonds étrangers qui devront venir au secours d'un pays au bord de la ruine.

Le FMI a remporté trois autres « succès » en Afrique de l'Est. Suivant ses recommandations, le gouvernement zambien a récemment augmenté, de manière substantielle, les prix agricoles. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une réorientation et d'une diversification de l'économie d'un pays qui tire 90 % de ses revenus du cuivre, dont le cours s'est effondré de 60 % au cours de la dernière décennie. De son côté, le gouvernement mozambicain a décidé d'engager des négociations pour obtenir son adhésion à la Banque mondiale et au FMI. Afin de préparer le terrain, les autorités de Maputo ont commencé à « désocialiser » quelque peu leur économie chancelante et, notamment, à préparer un code des investissements pour favoriser le flux de capitaux étrangers.

En revanche, la Somalie, que le FMI citait en exemple, a récemment refusé de s'engager plus avant sur la voie tracée par cette organisation financière. En contrepartie d'un nouveau prêt, le Fonds exigeait, semble-t-il, une dévaluation de 60 % du shilling somalien, une réduction de moitié des dépenses militaires et un sérieux « dégraissage » du personnel des entreprises d'Etat. Le porte-parole du gouvernement de Mogadiscio a indiqué que *« ces mesures ne seraient pas bénéfiques au développement économique du pays et seraient lourdes à supporter pour la population »*. Relation de cause à effet ? Début juin, le ministre des finances et le gouverneur de la Banque centrale ont été démis de leurs fonctions.

L'Ouganda, lui aussi considéré comme un *« bon élève »* du FMI et dont le montant des prêts s'élève, à ce jour, à 345 millions de dollars, principalement sous forme d'aide à la balance des paiements, vient de refuser de *« démanteler »* Uganda-Airlines. L'organisation financière reproche, en effet, à celle-ci de *« dévorer »* des devises sans en produire aucune. Le gouvernement de Kampala a néanmoins retorqué qu'*« un Etat souverain se devait de posséder une compagnie aérienne à ses couleurs »*.

J. d. B.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4625	8,4650	+ 35	+ 65	+ 70	+ 110	+ 65	+ 170
$ can.	6,5085	6,5125	+ 15	+ 55	+ 35	+ 85	+ 30	+ 120
Yen (100)	3,6320	3,6350	+ 180	+ 200	+ 350	+ 380	+ 1090	+ 1140
DM	3,0725	3,0745	+ 160	+ 180	+ 330	+ 360	+ 950	+ 1010
Florin	2,7250	2,7275	+ 130	+ 150	+ 270	+ 290	+ 800	+ 850
F.B. (100)	15,0800	15,0900	+ 60	+ 150	+ 120	+ 250	+ 170	+ 475
F.S.	3,6975	3,7005	+ 240	+ 270	+ 480	+ 515	+ 1510	+ 1580
L (1 000)	4,9775	4,9815	– 150	– 110	– 280	– 230	– 890	– 790
£	11,6525	11,6625	+ 310	+ 370	+ 570	+ 640	+ 1600	+ 1780

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 7/16	11 13/16	11 5/16	11 11/16	11 1/2	11 3/4	12 1/8	12 3/8
DM	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 3/4	5 5/8	5 7/8	6	6 1/4
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6 1/8	6	6 1/4	6 3/8	6 5/8
F.B. (100)	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	12	12 1/2
F.S.	2 1/4	2 3/4	4 1/8	4 3/8	4 1/8	4 3/8	4 1/4	4 1/2
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	14 3/4	15 1/4	15	15 1/2	16	16 1/2
£	8 1/4	8 3/4	8 3/4	9	9	9 1/4	9 5/8	9 7/8
F. franç.	11 3/4	12 1/4	12	12 1/4	12 1/4	12 1/2	13	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES CAISSES D'ÉPARGNE LANCENT LEUR PREMIER EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les Caisses d'épargne (réseau de l'Ecureuil) ont lancé leur premier emprunt obligataire, d'un montant de 1,3 milliard de francs à taux fixe de 13,80 %. Cet emprunt a pratiquement été placé en deux jours, dans les guichets des Caisses de toute la France. Au Centre national des Caisses d'épargne (CENCEP), M. Jean-Pierre Thiolon, administrateur unique, a déclaré que cet *« événement »* (c'est la première fois que les Caisses placent un emprunt obligataire pour leur propre compte) concrétise un souhait exprimé depuis longtemps et qu'il témoigne, à quelques jours de l'anniversaire de la loi du 1er juillet 1983 portant réforme des Caisses, du *« redéploiement »* du réseau.

Il a souligné le changement du comportement des épargnants, qui se traduit par un sens plus aigu de la rentabilité, la recherche d'une épargne *« affectée »* à un but précis (au détriment d'une épargne générale de précaution), une meilleure connaissance des produits et, donc, une aptitude plus grande à opérer des choix et des arbitrages entre diverses formules d'épargne et de placements eux-mêmes plus sophistiqués.

Dans cette optique, les Caisses, qui n'ont pas *« subi »* cette évolution, mais, au dire de M. Thiolon, l'ont accompagnée de façon très *« volontariste »*, doivent diversifier leurs ressources, afin de pouvoir notamment satisfaire les besoins de leur clientèle en matière de prêts personnels et de prêts au logement. La baisse relative de la collecte des Caisses, au niveau des livrets A et surtout à celui des bons à cinq ans, pénalisés par la nouvelle fiscalité, les incite à recourir, maintenant, à l'épargne longue. Dans l'avenir, les Caisses lanceront donc des emprunts obligataires à intervalles réguliers.

SOCIAL

CONTRAIREMENT AUX APPARENCES

Le chômage a progressé en mai

Annoncés précipitamment, *au moment même* où s'achevait la campagne pour les élections européennes, le 15 juin au soir, les chiffres mensuels du chômage ont provoqué la surprise. *A la fin du mois de mai*, contrairement à ce qui s'était produit les six mois précédents, les statistiques révélaient, en effet, une stagnation, en données corrigées (*le Monde* daté 18-19 juin), puisque le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE était de 2 295 000 contre 2 296 400 à la fin avril.

Faute de pouvoir se référer aux documents habituels, fournis par le ministère de l'emploi, il était difficile d'aller au-delà de ce simple constat.

Aujourd'hui, à l'examen des données chiffrées, on y voit plus clair et il apparaît de façon presque évidente que la stabilité observée est fortuite *voir sans* signification. La raison, aussi technique que simple, tient dans la brutale augmentation des *« demandes d'emploi placées ou annulées »*, selon la terminologie officielle, et qui correspont en fait à une sortie des listes des chômeurs enregistrés. Ce chiffre, qui s'élève à 313 463 en données brutes, a progressé de 55 859 par rapport au mois d'avril, enregistrait ainsi un bond de 21,7 % en un mois et de 16,6 % en un an.

Parmi ces disparitions des statistiques du chômage, sont comptabilisées différentes catégories d'anciens demandeurs d'emploi qui ont repris une activité (*+ 19,6 %* en un mois, + 18,2 % en un an), qui sont entrés en stage (+ 33,6 % en un an), qui ont été pris en charge par la Sécurité sociale (*+ 20,5 % en un mois*, + 19,3 % en un an), ou incorporés au service national, par exemple. Viennent ensuite, dans cette même rubrique, les cas d'« annulations sur inventaire » (*+ 32,8 % en un mois*, + 7 % en un an), et surtout, l'important bataillon des chômeurs radiés pour *« absence au contrôle ou non réponse à convocation »* constitue *des situations individuelles les plus* hétéroclites, allant de l'omission, par le chômeur, de l'annonce d'une reprise d'activité, ou l'abandon pur et simple de ses droits, au décès, en passant par l'erreur administrative, la cause fortuite ou la transmission de renseignements incomplets qui entraîne automatiquement la radiation.

Cette catégorie « fourre-tout », dans laquelle les services de l'ANPE eux-mêmes ont du mal à se retrouver, subit également le contrecoup *de la mise* en place de l'*informatique* dans les agences locales pour l'emploi avec le système GIDE. Déjà, en novembre 1983, il avait fallu réintégrer parmi les demandeurs d'emploi 15 000 chômeurs des départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, qui avaient été radiés par erreur au mois d'octobre précédent (*le Monde* daté 18-19 *décembre* 1983).

Il semble que le même phénomène se poursuive avec l'informatisation progressive de l'ANPE, et que les chiffres du mois de mai en aient été affectés après, sans doute, ceux d'avril. *En effet*, on constate que 111 871 personnes ont été radiées, soit 28 304 de plus qu'en avril, ce qui représente une hausse de *33,9 % en un mois et de 32,8 % en* un an. Cette progression considérable s'expliquerait par la faiblesse du chiffre des radiations intervenues en avril – 83 567, – alors que, depuis deux ans environ, *il* oscille chaque *mois entre* 90 000 *et* 100 000, si l'on excepte la poussée jusqu'à 122 000 radiations, intervenue en décembre 1983.

« Annulations sur inventaire »

Cette donnée, confirmée par l'augmentation subite des *« annulations sur inventaire »* (5 124), amène à considérer que 33 428 chômeurs de plus qu'en avril ont été retirés des listes et qu'un tel mouvement a eu pour effet de stopper l'augmentation du chômage en cours de mois. Si l'on ajoute à cette observation que le rythme de progression *du chômage en mars* et avril, autour de 50 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, avait paru un peu fort – les experts estimant que la pente devait plutôt être de l'ordre de 30 000 par mois, – la stagnation de mai viendrait corriger des aberrations statistiques antérieures. Sur les trois derniers mois, on retrouverait, *en fait*, *ce qui est considéré* comme une évolution *« normale »* et le mois de mai auraqit donc vu, dans ces conditions, le marché du travail se détériorer à l'image d'avril ou de *mars*.

Certes, pour être juste, la comparaison soit s'établir sur des chiffres en données brutes. Mais, même dans cette hypothèse, on s'aperçoit que la baisse du chômage de 3 % *en un* mois, en données brutes, représente 67 300 chômeurs de moins qu'en avril alors que, depuis le début de l'année – toujours en données brutes – *le niveau était demeuré* pratiquement stable. Le raisonnement demeurait donc valable et le serait d'ailleurs d'autant plus que tous les autres indicateurs habituels en données corrigées *ou en données* brutes n'enregistrent aucune modification de tendance, voire, marquent une accentuation.

Ainsi en est-il du flux des licenciements économiques (+ 27 % en un *an*), de la *progression* des « premières entrées » pour les jeunes (+ 21 %) et des reprises d'activité pour les femmes (+ 17,2 %) ou de la montée, de plus en *plus* inquiétante, du nombre de journées de chômage partiel indemnisées qui s'élevaient à 1 606 300 en mai contre 1,5 million en avril (+ 7 % en un mois, + 40,1 % en un an). *Parallèlement*, l'*ancienneté moyenne* dans le chômage atteignait trois cent vingt-six jours, soit douze jours de plus que le mois précédent, tandis que le volume des *offres d'emploi non satisfaites ou* enregistrées en cours de mois demeurait désespérément faible avec, respectivement, 43 500 et 30 500 en données corrigées.

Une fois de plus on constate donc que l'évolution *du chômage ne peut* s'apprécier que sur une période relativement longues et que les chiffres du solde mensuel peuvent masquer des tendances fort divergentes. Une *raison de plus pour manier et utiliser* ces statistiques avec prudence.

ALAIN LEBAUBE.

Le club Droit et Démocratie dénonce la montée du racisme en France

Sur le thème « Une France pluriculturelle », un colloque *organisé* par le club *Droit et démocratie* a réuni plusieurs dizaines de juristes, de sociologues et de travailleurs sociaux les 15 et 16 juin au Palais de justice de Paris, en présence de *Mme Georgina Dufoix*, secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, venue exprimer sa *« solidarité »*. Ces assises ont été marquées par les interventions de MM. Jacques Ribs, conseiller d'Etat, président de Droit et démocratie, Gaston Maurice, président honoraire, Christian N'Guyen, directeur adjoint du cabinet *de Mme Dufoix*, la romancière et cinéaste Assia Djebar, l'architecte Bernard Huet, MM. Jean-Claude Fouque, vice-président du tribunal de grande instance de Nanterre, et Paul Bouchet, président du Fonds d'action sociale des immigrés, ancien bâtonnier du barreau de Lyon, qui a fait la synthèse des débats.

Les orateurs ont souligné les lacunes et les imprécisions de la législation, qui sont souvent à la base des difficultés administratives et judiciaires des travailleurs étrangers et de leurs familles, notamment lors de l'exécution de procédures d'expulsion entamées avant le 10 mai 1981. Souvent, ont-ils noté, le parquet *n'est pas au courant* des nouveaux textes, et l'étranger qui se présente devant le tribunal a grand besoin d'être défendu.

Estimant *qu'il* faut *« repenser le logement des immigrés »* comme un corollaire au logement social de l'ensemble de la population, M. Bernard Huet a dénoncé très vivement l'opération de rénovation de la Goutte-d'Or, *qui vise, selon lui*, à rejeter vers la banlieue une communauté étrangère qui avait sa culture, sa vie propre, sa convivialité particulière, *« comme autrefois les Bretons ou les Auvergnats de Paris »*. Plus largement, les participants se sont inquiétés de la montée du racisme et de la xénophobie en France : un sujet d'actualité au moment où M. Le Pen s'apprêtait à recueillir plus de 10 % des voix aux élections européennes...

Dans une motion finale, le club *Droit et Démocratie* rappelle que la véritable menace contre l'identité nationale *« a toujours été le fait de l'intolérance, qui nie les différences ethniques, religieuses ou autres »*. *En conséquence*, il *souhaite* une meilleure information du grand public, une participation accrue des représentants de l'immigration aux organismes publics et au réseau associatif, ainsi que *« l'application effective du principe d'égalité en justice »*. Enfin, le colloque souhaite que la France reste *« fidèle à son idéal »* en tant que *« pays des droits de l'homme »*. – J. B.

A partir du 22 juin

NOUVEAUX MOUVEMENTS DE GRÈVE A LA SNCF

La Fédération générale autonome des agents de conduite de la SNCF (qui représente le quart de ces 21 000 agents) a annoncé le 19 juin qu'elle avait déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures, commençant le 22 juin à 12 heures. Les cheminots autonomes exigent que *« l'application de l'ordonnance sur les trente-cinq heures se concrétise par du véritable temps libre, c'est-à-dire par des repos supplémentaires »*.

D'après la direction de la SNCF, un groupe de travail chargé de discuter de l'application de la réduction du temps de travail devait se réunir le 20 juin. Le même jour, le conseil d'administration de la SNCF devait débattre du problème du statut du personnel de la restauration ferroviaire et des voitures-lits. Ces salariés (3 000 environ) estiment, en effet, que la création, en avril dernier, d'une société anonyme où collaborent la SNCF et les sociétés gestionnaires de la restauration remet en cause le statut de la profession, appliqué depuis 1936.

Ils se sont mis en grève le 19 et le 20 juin à l'appel des organisations syndicales CFDT, CGT, FO, CGC et FMC (*Fédération maîtrise et cadres*).

LA MORT DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS DE FRANCE

Du refus de la convention à son soutien

Avec la mort du docteur Pierre Bélot, président de la Fédération des médecins de France (FMF), deuxième organisation nationale de praticiens, depuis sa fondation, décédé accidentellement dans sa *propriété de Lannet (Dordogne)*, le lundi 18 juin, à l'âge de soixante-trois ans, disparaît un des principaux acteurs des discussions entre les syndicats médicaux et la Sécurité sociale depuis plus de quinze ans. Dans les négociations régulières avec les caisses, les contacts discrets avec les différents partenaires, gouvernementaux, syndicaux ou patronaux, *cet homme réservé*, presque secret, avait trouvé son terrain. Il a ainsi joué un rôle de premier plan dans l'évolution de la corporation médicale.

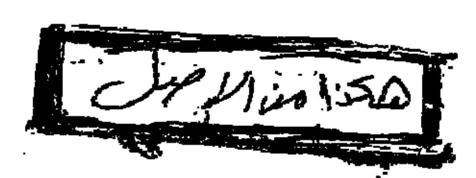
Il a notamment été l'acteur d'un retournement qui a vu la FMF, à l'origine opposée à la politique conventionnelle, telle du moins qu'elle avait *été définie* en 1960, en devenir finalement le plus ferme soutien et l'interlocuteur habituel, sinon préférentiel, pour les responsables de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés. Un paradoxe pour cet homme qui paraissait incarner la *médecine* libérale traditionnelle à laquelle il était attaché.

Président du Syndicat départemental des médecins de Seine-et-Oise en 1960, il *fit partie des* responsables syndicaux, une dizaine au départ – de la région parisienne, de la région Rhône-Alpes et du Centre-Loire – qui quittèrent la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) au début de 1961, après les « décrets Bacon » qui généralisaient le conventionnement des médecins : *ils refusaient le principe du conventionnement individuel* et surtout les limitations apportées à la liberté pour le médecin de fixer ses honoraires. S'il n'était pas apparu au premier plan au moment de la rupture, le docteur Bélot fut cependant le fondateur, en 1963, de l'organisation rivale, l'*Union syndicale* des médecins de France, puis de la Fédération des médecins de France en 1968, implantée dans une quarantaine de départements : il en a été depuis l'incarnation.

A partir de 1971, la FMF devait se rallier à la convention – devenue nationale et non plus signée par les syndicats départementaux ; à la même date, elle devint une des organisations *représentatives* habilitées à négocier cette convention. En 1975, le docteur Bélot prit le risque de signer la nouvelle convention malgré les dispositions prévoyant la possibilité *de réaliser des expériences* d'autres formes d'exercice médical que la médecine libérale : aucune en fait ne fut lancée. En 1976 aussi, la *FMF* signa seule l'avenant sur les tarifs. Le docteur Bélot, qui avait été généraliste pendant quinze ans, puis gynécologue, avant de devenir propriétaire d'une clinique pour personnes âgées, avait pu *le faire* accepter à ses adhérents : ceux-ci plus « homogènes » que la clientèle de la CSMF étaient moins touchés par l'accroissement du nombre des médecins. Il avait aussi pris conscience que la médecine libérale gagnait à faire la « part du feu ».

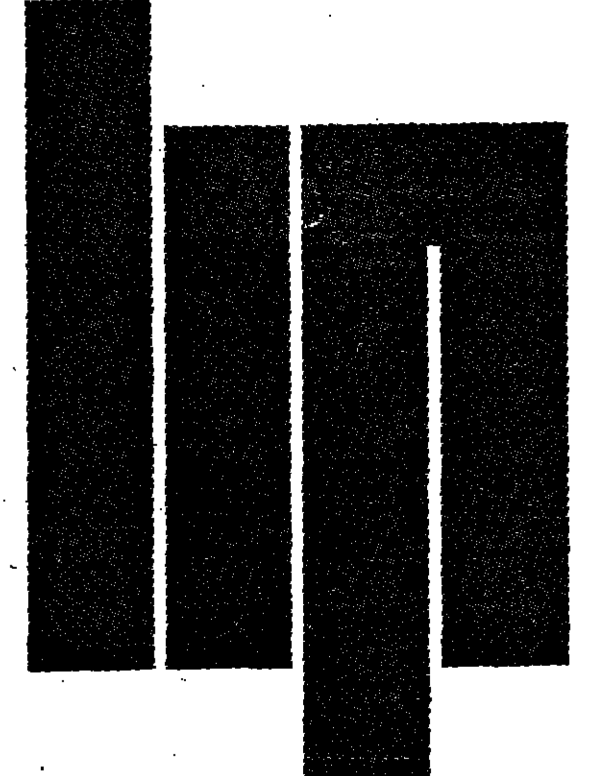
Mais c'est la convention de 1980 – à laquelle la *CSMF* ne devait se rallier qu'au bout de plusieurs mois et après un conflit ouvert et un changement de président – qui devait donner raison au président de la FMF. *En créant un « deuxième secteur »* de médecins conventionnés, mais pouvant fixer librement leurs honoraires, elle a réalisé, pour au moins une partie du corps médical, ce que souhaitaient les opposants de 1960. Ultime succès : la FMF a vu dernièrement son souci de ne pas voir la rémunération des médecins *limitée trop strictement par la Sécu*rité sociale partagé par une grande partie de la CSMF.

GUY HERZLICH.



Pendant plus de 100 ans,
LIP a été
la première marque française,
créant, innovant,
dominant, portant très haut
le goût, l'esprit d'invention
que nous avons,
nous français.
LIP doit rester vivante,
sérieuse mais enthousiaste,
à l'image
de certaines entreprises
de notre pays
qui savent se battre
magistralement et gagner.
Parce que je suis fils,
petit-fils et arrière petit-fils
d'horloger
et que j'ai réussi
mon premier match en devenant
l'un des leaders de la montre,
j'ai décidé de redonner à LIP
tout l'élan,
le modernisme, la force
et le prestige qui s'attachent
à son nom.
LIP, je le sais
et je le sens,
bat toujours au cœur
des français.
Aujourd'hui,
je m'engage à ce que,
chez les horlogers-bijoutiers,
LIP retrouve sa place,
la première.

Jacques Bouhélier
Responsable de LIP.



TOP DEPART

BAZAINEGERMON

AFFAIRES

Course contre la montre pour tenter de sauver Creusot-Loire

Alors que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Creusot-Loire s'est tenue le 20 juin. Les discussions semblent n'avoir guère avancé entre les pouvoirs publics et les dirigeants de l'entreprise en difficulté.

La semaine dernière, M. Fabius affirmait vouloir ne faire *« aucune déclaration qui puisse nuire à une possible solution »*. Depuis lors, dans les cabinets ministériels, la réponse officielle à toute interrogation est : *« On travaille »*.

En fait, les pouvoirs publics n'ont pas changé d'analyse. Dès lors que Schneider estime ne rien pouvoir faire pour renflouer sa filiale, il faut trouver un moyen d'apporter des fonds propres à Creusot-Loire par l'intermédiaire de ses actionnaires, quitte à modifier la répartition du capital. Ils cherchent donc, à partir du schéma de la prise de contrôle envisagée par la Compagnie financière de Suez (*le Monde* daté 17-18 juin), à entrer dans l'actionnariat en amont de Creusot-Loire, dans l'une des sociétés qui permettent d'avoir un certain contrôle sur le groupe (la SPEP, Jeumont Industrie, Schneider SA, etc.). Le problème est sans doute de trouver une nouvelle formule qui donne à chacun la possibilité de *« sauver la face »*.

Apparemment, ces réflexions n'ont pas abouti puisque chez Schneider, à vingt-quatre heures de la décision du tribunal de commerce de Paris (ce dernier parlait le 18 juin d'*« ultime examen de l'affaire le 21 juin »*), on affirmait n'avoir reçu *« aucune nouvelle proposition »*.

Cela n'empêche pas M. Billardon député (PS) de Saône-et-Loire (et élu du Creusot) et vice-président de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée nationale, de rester optimiste quant à une éventuelle solution. M. Billardon, qui reconnaît que le gouvernement a eu *« une approche différente selon les dossiers »* industriels traités ces derniers mois, s'est félicité le 19 juin que *« les pouvoirs publics n'aient pas cédé »*. Il y voit la possibilité d'une clarification du rôle de l'Etat vis-à-vis des entreprises en difficulté. Au cours de l'assemblée générale de Creusot-Loire, où l'on comptait plus de journalistes que de porteurs de parts, les petits actionnaires ont principalement dénoncé le caractère politique de ce dossier et la volonté du gouvernement actuel de *« faire payer les riches »*. M. Pineau-Valencienne, le PDG de Creusot-Loire, a par ailleurs affirmé que M. Tricot, le président de la commission des opérations de bourse, avait été convoqué par le directeur de cabinet de M. Fabius, M. Schweitzer, pour obtenir de la COB une action judiciaire contre lui.

B. D.

DANS LE SECTEUR DES SERVICES INFORMATIQUES

GSI lance une banque de données macroéconomiques françaises

GSI-Eco, filiale de la Société générale de services informatiques (GSI), elle-même partie prenante du groupe CGE, lance le 20 juin deux banques de données macroéconomiques : Data-Eco et Prev-Eco.

C'est en 1982 que le ministère de l'industrie et l'INSEE lançaient conjointement en appel d'offres en vue de constituer un « pôle » français dans ce secteur. A l'époque, il fallait choisir entre deux stratégies pour faire face à la domination mondiales des compagnies américaines, en particulier de Data Resources Inc. (DRI) et de Chase Econometries. Une domination qui pose un problème politique majeur. Comment définir de façon autonome une politique macroéconomique s'il faut aller chercher les données de base à Washington ?

Les pouvoirs publics pouvaient : soit favoriser la diffusion par les fabricants de données (INSEE, Banque de France, etc.), stratégie dite « d'intégration avale » ; soit regrouper les forces autour d'une société dont le service informatique est le métier. Pour éviter les tentatives désordonnées qui, comme dans le secteur juridique, risquent de mener au gaspillage, la faveur fut donnée à la constitution d'un seul « pôle ».

GSI, qui a remporté l'appel d'offres, a donc créé une filiale spécialisée, GSI-Eco, dont la Banque de France et l'INSEE ont pris chacun 5 % du capital. Cette société a signé ensuite des accords d'exclusivité avec plusieurs « créateurs » de données : l'INSEE, la Banque de France, l'OCDE, le FMI, la CEE et la société japonaise Nikko Research.

Ces données regroupées dans Data-Eco sont « travaillées » avec un logiciel approprié pour être présentées sous des formes simples, accessibles à distance par le truchement de n'importe quel terminal informatique ou par Minitel. Prev-Eco propose en sus des prévisions originales (présentées en partie par « le Monde de l'économie » tous les trois mois).

La stratégie du pôle unique a néanmoins été abandonnée *de facto*, puisque une autre société, la Compagnie internationale des services informatiques (CISI), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, a racheté la société américaine Wharton, en mars 1983, pour diffuser ses données macro-économiques.

E.L.B.

US STEEL DÉPOSE UNE PLAINTE ANTIDUMPING CONTRE DES SIDÉRURGISTES SUD-CORÉENS

La société sidérurgique américaine US Steel a décidé d'introduire une plainte pour dumping contre quatre producteurs d'acier sud-coréens qui, selon elle, vendent sur le marché américain de l'acier roulé à froid et de l'acier de construction à des prix inférieurs à leur coût de production. D'après M. David Roderick, président d'US Steel, le gouvernement sud-coréen subventionne pour plus de 15 % du prix de ces produits. *« Au cours des quatre premiers mois de 1984*, ajoute M. Roderick, *les exportations d'acier sud-coréen sur le marché américain ont augmenté de 150 % par rapport à la même période de 1983. »*

Il semble que les maîtres de forges n'aient pas l'intention d'attendre la décision de M. Reagan, prévue pour septembre, pour savoir si les aciers étrangers (25,2 % du marché américain) feront l'objet de quotas ou de mesures financières (*le Monde* du 18 juin). L'offensive est déjà lancée.

M. CHAVANCE REFUSERAIT LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CGE

M. Pierre Chavance aurait refusé de prendre la direction générale de la Compagnie générale d'électricité. Directeur général adjoint du groupe, directeur général de l'une des deux principales filiales, CIT-Alcatel, M. Chavance s'était vu proposer le poste de « numéro deux » de la CGE à l'occasion de la nomination de M. Georges Pebereau à la présidence (*le Monde* du 14 juin). Il semble toutefois que le champ des responsabilités qui auraient été confiées à M. Chavance ait été jugé par ce dernier trop restrictif, ce qui l'aurait amené à décliner la proposition qui lui était faite. M. Chavance pourrait également abandonner la direction générale de CIT-Alcatel.

● **Alcan ne pourrait pas reprendre le secteur aluminium d'Atlantic Richfield.** – La division antitrust du département de la justice américaine s'est opposée, le 19 juin, à l'achat par Alcan des activités aluminium d'Atlantic Richfield. Cet achat atteindrait une valeur comprise entre 700 millions et 1 milliard de dollars. Une telle acquisition constituerait une violation des textes qui interdisent les achats risquant d'entraîner une position de monopole ou une réduction substantielle de la concurrence. De nouvelles dispositions prises par les deux firmes pourraient cependant obtenir l'approbation du département de la justice. – (AFP.)

DANS UN CLIMAT PLUS DIFFICILE EN 1983

Des résultats convenables pour le Crédit agricole

La Caisse nationale du Crédit agricole a obtenu, en 1983, des résultats *« convenables »*, mais le climat devient plus difficile, et le *« contexte s'appesantit »*, a déclaré M. Jacques Bonnot, directeur général de cet organisme, qui a relevé, pour la première fois, un ralentissement de la demande de prêts émanant des agriculteurs.

Certes, pour la « banque verte », sa part de marché dans la collecte des liquidités et de l'épargne a très légèrement progressé, passant de 16,4 % à 16,7 % d'une année sur l'autre. Elle a effectué un très beau score dans le lancement des CODEVI, obtenant 12,3 milliards de francs dans le dernier trimestre 1983, avec 1 900 000 comptes et près de 30 % du marché, au premier rang national.

En revanche, la progression des crédits s'est nettement ralentie, l'encours n'augmentant que de 12 %, contre 15 % les années précédentes. Cet encours, qui atteint 428,5 milliards de francs, se décompose de la façon suivante : 42 % pour le secteur agricole (30 % pour l'agriculture et 12 % pour l'agro-alimentaire), 40 % pour le logement et 18 % pour les activités diverses et infrastructures rurales. Pour M. Bonnot, il y a là une manifestation claire de la décélaration de l'inflation, des contraintes de l'encadrement du crédit, durci en cours d'année, et, enfin, d'une relative stagnation de la demande dans les secteurs traditionnels, notamment l'agriculture, qui traduit une baisse de rentabilité des exploitations. Le phénomène reflète, également, les inquiétudes des exploitants sur l'évolution de la politique communautaire.

Quant au logement, en dépit d'une conjoncture maussade, la part du Crédit agricole a augmenté, les crédits accordés enregistrant une augmentation 9 % à 33,4 milliards de francs, soit 35,6 % des crédits bancaires accordés à ce secteur. Les résultats sont *« convenables »*, sans plus. En 1982, ils avaient fléchi de 20,7 % pour l'ensemble du réseau, revenant à 1,14 milliard de francs. En 1983, certes, ils augmentent de 41,8 % à 1,6 milliard de francs après 2,6 milliards de francs d'impôts, mais cette progression est liée à l'adoption d'un régime transitaire de provision, et, en 1984, ils devraient revenir à un niveau proche du régime antérieur.

La rentabilité de la « banque verte » diminue, car ses ressources sont plus onéreuses : le compte à vue et les comptes sur livrets sont ponctionnés au profit des CODEVI et de livrets d'épargne populaire, dont les dépôts échappent, pour une bonne part, au Crédit agricole, ou bien, sont « affectés » à des emplois bien déterminés. La reprise de l'épargne logement n'arrange rien, puisque cette ressource est onéreuse pour l'établissement émetteur, en raison essentiellement de prêts obligataires consentis à taux réduit en fin de contrat.

F.R.

CONJONCTURE

1985, SELON LES INSTITUTS DE CONJONCTURE

La rigueur restera de rigueur

Quelles sont les perspectives économiques françaises pour 1985 ? Huit des principaux instituts de conjoncture privés (1) ont répondu à cette question, mardi 19 juin, à l'invitation de l'Association française des économistes d'entreprise (AFEDE). Les perspectives définies par ces huit instituts convergent pour placer à nouveau 1985 sous le signe de la rigueur.

Tous ces instituts prévoient une légère *croissance* (entre + 1 % et + 1,7 %), ce qui ne permettrait pas d'éviter une nouvelle poussée du *chômage* : celui-ci concernerait, fin 1985, quelque 2,7 millions de personnes.

Les *prix de détail* progresseraient de 5,3 % à 6,8 % en moyenne, après avoir augmenté de 6 % à 7 %, selon ces instituts, en 1984. Le *pouvoir d'achat* des ménages devrait croître légèrement en 1985 (entre 0 % et + 0,9 %), après un recul en 1983 (– 0,3 %) et une stagnation en 1984 (+ 0,1 % selon les estimations).

En revanche, les instituts ne sont pas d'accord sur le redressement des échanges extérieurs. Pour la moitié d'entre eux, la balance des paiements courants serait excédentaire, fin 1985, de 2 à 12 milliards de francs. Pour l'autre moitié, elle serait déficitaire de 9 à 35 milliards de francs. Ces écarts importants s'expliquent en partie par les hypothèses retenues.

Ainsi, GAMA, qui prévoit le plus fort déficit, pense que le cours du dollar sera de 8,30 F et que le prix du baril de pétrole atteindra 31 dollars, tandis que le Centre d'observation économique de l'Office français des conjonctures économiques, le plus optimiste, ramènet le cours du dollar à 7,40 F ou 7,70 F et maintiennent le prix du baril de pétrole à son niveau actuel de 29 dollars.

(1) Ces huit instituts sont : Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE) ; Institut Wharton-CISI ; Centre d'observation économique de la Chambre de commerce de Paris ; GAMA ; Plus consultants ; Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises (IPECOde) ; Office français des conjonctures économiques (OFCE) ; GSI-Eco.

La décélération de l'augmentation du taux de salaire ouvrier se confirme

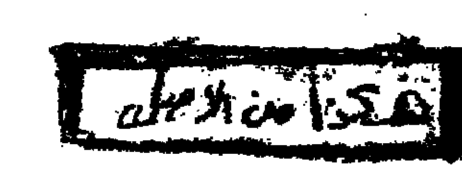
Avec + 1,5 % au premier trimestre 1984, le ralentissement de la hausse du taux de salaire horaire ouvrier a été confirmé par la publication, le 19 juin, de l'enquête trimestrielle du ministère des affaires sociales, après l'annonce des résultats provisoires (*le Monde* du 16 mai).

Cette augmentation, très faible, est à comparer aux hausses de 3,1 % du premier trimestre 1983, de 2,5 % au deuxième trimestre 1983 et de 1,9 % aux troisième et quatrième trimestres 1983. En un an, d'avril 1983 à avril 1984, la progression des salaires horaires ouvriers a été de 8,1 % contre 10,9 % l'année précédente et 9,8 % pour toute l'année 1983.

La décélération du taux de salaire horaire entraîne une baisse de pouvoir d'achat de 0,5 %, puisque les prix de détail ont progressé de 2 % au premier trimestre 1984 et de 8,6 % d'avril 1983 à avril 1984.

« Les ouvriers du niveau le plus bas ont connu au cours du trimestre une hausse plus faible (+ 1,2 %) », note le ministère, le SMIC était stable alors qu'il avait augmenté de 12,3 % en 1983.

Quant au taux du salaire mensuel des ouvriers, il a également augmenté de 1,5 % au premier trimestre 1984, et de 7,3 % sur un an, tandis que la durée hebdomadaire de travail passait de 39,2 heures en avril 1983 à 39 heures en janvier et avril 1984.



AGRICULTURE

« MIEUX PRODUIRE ET MIEUX VIVRE »

Les Jeunes Agriculteurs se réunissent à Besançon

C'est un congrès très important que va vivre le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) à Besançon, du 19 au 21 juin. Important pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il s'agit d'un congrès électif, ensuite en raison des questions qui agitent aujourd'hui l'agriculture, enfin parce que M. Michel Rocard y est très attendu, le jeudi 21 après-midi.

Congrès électif: le CNJA, on le sait, c'est la branche jeune du syndicalisme agricole. Les dirigeants nationaux de la FNSEA y ont fait presque tous leurs classes. Cette organisation a une règle d'or: à *trente-cinq ans, ses dirigeants doivent* céder la place. L'actuel président, M. Luc Guyau, Vendéen, est dans ce cas. Son successeur sera M. Michel Tesseydou, Cantalien, qui connaît sur le bout des doigts les problèmes de la montagne, à l'heure où le secrétaire d'Etat, M. René Souchon, du Cantal lui aussi (il est maire d'Aurillac), défend au Parlement un projet de loi sur la montagne très controversé par le monde agricole. Ce choix ne sera sans doute pas sans répercussion sur l'évolution de cet important dossier. Outre le *président, plus de la moitié du* conseil d'administration (41 membres) et du bureau national (15 membres) va être renouvelée. C'est une nouvelle génération qui accède massivement aux responsabilités syndicales nationales.

D'importantes questions: la mode, en Europe, on le sait, est aux quotas et aux réductions de production; deux perspectives que refuse le monde agricole dans son ensemble, et les jeunes encore plus. Presque tous se sont récemment installés, au prix d'un endettement dont le poids financier apparaîtrait démesuré dans tout autre secteur que l'agriculture. Leur seule chance de se maintenir, c'est ce modèle *« productiviste »* si contesté aujourd'hui et qu'ils ont le sentiment de ne pas avoir choisi. *« C'est la politique agricole commune qui nous a imposé ces schémas,* disent-ils à peu près unanimement, *et aujourd'hui c'est à nous que l'on veut faire porter le chapeau, alors qu'il s'agit de notre survie. »*

L'élargissement

Le discours de M. Michel Rocard : le ministre de l'agriculture n'a pas l'habitude de tourner autour du pot. A Besançon, il va être, bien sûr, question de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, dont il s'est toujours déclaré partisan. Or les régions méridionales *y* sont particulièrement opposées, et c'est dans ces régions que le syndicalisme agricole est traditionnellement *le plus proche du parti socialiste.* Ce paradoxe va donner beaucoup d'intérêt à la journée finale de Besançon, et il apparaît déjà que le ministre de l'agriculture devra faire preuve de tout son talent pour s'imposer auprès d'une foule de congressistes (six cents délégués environ) pour qui le « *chahut* » du ministre en exercice fait un peu partie du folklore.

Cela dit, le CNJA affirme vouloir conserver son image de marque de *« syndicalisme de proposition »* forgée au cours de ses dix-huit précédents congrès nationaux. D'où le titre du rapport d'orientation (qui sera présenté par M. Daniel Gremillet, un jeune Vosgien): *« Pour gagner demain, mieux produire et mieux vendre »* ; un rapport qui s'organise autour de trois idées: refuser l'image selon laquelle les agriculteurs *sont des irresponsables qui* produisent n'importe quoi, en n'importe quelle quantité, sans se soucier de ce qui se passera ensuite ; réfuter la notion de *« surproduction »* dans un monde qui vit dans plusieurs continents en état de pénurie alimentaire ; gagner enfin ce que Daniel Gremillet appelle la *« bataille de la valeur ajoutée »*, c'est-à-dire donner à l'agriculture un poids déterminant et un contrôle effectif dans les filières agro-alimentaires : *« Il est prouvé que jusqu'à présent les gains de productivité réalisés par l'agriculture ont profité essentiellement aux secteurs situés en aval. C'est une situation anormale et préjudiciable. Un développement de la politique contractuelle dans la filière agro-alimentaire devrait permettre de changer cette situation. »*

GEORGES CHATAIN.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Progression de 0,6 % des revenus.** – Les revenus des Américains ont progressé de 0,6 % en mai, soit au même rythme qu'en avril. Pour leur part, les dépenses de consommation ont augmenté de 1,1 %, contre 1,6 % en avril, le taux d'épargne étant ressorti à 5,2 %, contre 5,7 % en avril et 6,6 % en mars. – *(AFP.)*

RFA

● **Médiation dans le conflit de la métallurgie.** – Une procédure de médiation afin de régler le conflit *des trente-cinq heures dans la métallurgie* ouest-allemande a débuté ce mercredi 20 juin entre partenaires sociaux. Alors que la grève, qui a commencé le 14 mai, touche près de cinq cent mille personnes et paralyse pratiquement l'industrie automobile, patronat et syndicat ont accepté comme arbitre l'ancien ministre social-démocrate de la défense et syndicaliste, M. Georg Leber. Cependant, le patronat a étendu le lock- out dans la région de Francfort, comme il l'avait fait le 18 juin dans la région de Stuttgart. Cent vingt et un mille salariés sont maintenant lock-outés dans ces deux régions, alors que les adhérents de l'IG-Metall officiellement en grève ne sont que cinquante-huit mille. – *(AFP.)*

Social

● **Citroën signe la convention sur 3259 départs en préretraite.** – La société Citroën (45000 salariés) a signé, lundi 18 juin, avec M. Gabriel Mignot, délégué à l'emploi, la convention portant sur les départs en préretraite FNE (Fonds national de l'emploi) des salariés âgés entre cinquante-cinq ans et soixante ans. Sur les 6000 suppressions d'emplois annoncés début mars, 3144 personnes bénéficieront de cette mesure, ainsi que 115 ouvriers nonprofessionnels, qui ne partiront qu'en 1985. Les 3259 préretraites accordées concernent toutes les catégories de personnel.

Transports

● **Grève à Iberia.** – Les pilotes de la compagnie aérienne espagnole Iberia ont déclenché, le 19 juin, une grève indéfinie, qui a entraîné la suspension de seize vols internationaux et de cinquante et un vols sur les lignes intérieures, a-t-on appris, mardi, à l'aéroport de Madrid-Barajas. Le syndicat espagnol de pilotes de ligne (SEPLA) exige que la direction d'Iberia engage trente-quatre nouveaux pilotes et annule un ordre de mise en chômage technique de soixante commandants, indique-t-on de source syndicale. La compagnie Iberia, qui a mis sur pied un service minimum entre les aéroports espagnols, souligne qu'elle doit reporter à 1985 l'embauche de nouveaux pilotes, ses pertes s'étant élevées en 1983 à près de 30 milliards de pesetas (1,6 milliards de francs). – *(AFP.)*

● **Tunnel sous la Manche : le « oui, mais » de Londres.** – Le gouvernement britannique est favorable à la construction d'un tunnel sous la Manche, mais à condition qu'aucun financement ni aucune garantie financière ou commerciale ne soit exigé de lui, a indiqué le 19 juin aux Communes le ministre des transports, M. Nicholas Ridley. Le gouvernement estime, a-t-il ajouté, que ce projet est du ressort du secteur privé. Pour sa part, il n'est prêt qu'à donner des garanties politiques, à conclure les traités nécessaires avec la France et à apporter à la réglementation concernant la navigation maritime dans la Manche les changements qu'exigerait la mise en chantier de l'ouvrage. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

précision mécanique labinal

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires s'est réunie le 15 juin 1984 sous la présidence de M. Jean-Louis Cler.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Le chiffre d'affaires de la société, qui s'est élevé à 904,17 MF en augmentation de 9,54 %, reflète l'activité des divisions Aérospatiale électronique et Filtration dont la progression a été moindre que celle des autres divisions exercée dans les filiales.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Précision mécanique Labinal a atteint 2085 MF en 1983 contre 1781 MF en 1982, soit une progression de 17 % (+ 13 % à structure comparable en rétablissant le chiffre d'affaires 1982 de Microturbo sur une période de douze mois).

Le bénéfice net de la société Précision mécanique Labinal a été de 30,49 MF contre 27,94 MF en 1982.

Le bénéfice net consolidé ressort à 69,46 MF contre 47,78 MF en 1982, soit une progression apparente de 45,37 %, ramenée à 30 % si l'on rétablit les résultats antérieurs de Microturbo sur une période de douze mois.

La marge brute d'autofinancement consolidée s'est élevée à 155,3 MF, soit 7,45 % du chiffre d'affaires, contre 104,55 MF, soit 5,87 % du chiffre d'affaires en 1982.

L'amélioration des résultats du groupe Précision mécanique Labinal en 1983 a plusieurs causes :

- Activité soutenue des divisions Câblage automobile, Ralentisseurs et Microturbo (dont l'exercice s'est déroulé sur douze mois contre neuf pour le précédent) ;
- Allégement des frais financiers;
- Amélioration de la productivité.

Sous l'efet conjugué de la progression des résultats, de l'allégement des stocks et de l'augmentation des fonds propres résultant notamment de l'augmentation de capital, la situation financière, tant du groupe que de la société mère, s'est très sensiblement améliorée.

∴

Le bénéfice net de la société s'élevant à 30486303,79 F, il a été prélevé 1524315,19 F pour doter la réserve légale.

Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent de 13845428,29 F, le bénéfice distribuable ressort à 42807416,89 F.

L'assemblée a décidé les affectations suivantes :

– Dividende aux actionnaires	19432584,00 F
– Réserve de plus-value à long terme	3731280,46 F
– Réserve facultative	2000000,00 F
– Report à nouveau	17643552,43 F

Les actionnaires recevront ainsi un dividende de 12 F par action d'une valeur nominale de 100 F donnant droit à un avoir fiscal de 6 F, soit un revenu global de 18 F.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 2 juillet 1984 contre remise du coupon n° 2

∴

Dans son allocution, le président a fait le point sur les répercussions de la situatin actuelle de l'aéronautique et de l'automobile sur les activités de la société.

Les difficultés que traverse la construction aéronautique affectent évidemment les sociétés d'équipements. Précision mécanique Labinal a cependant jusqu'à maintenant été moins touchée que d'autres, grâce à son important département Câblage qui bénéficie de la complexité de plus en plus grande des avions. En outre, Microturbo continue à développer avec succès les applications de ses turboréacteurs sur des engins de diverses nationalités.

Malgré la conjoncture, la société poursuit ses études et la modernisation de ses moyens de production pour conserver sa capacité de concevoir et de produire, dans de bonnes conditions, les matériels de l'avenir.

Dans le domaine du câblage automobile, la croissance des équipements montés sur les véhicules contribue à maintenir une charge élevée des ateliers de production, et la politique d'exportation a le même effet.

La bonne image de marque de nos filtres automobiles permet de conserver notre position actuelle et d'envisager favorablement le développement des ventes à l'exportation.

Enfin, l'activité Ralentisseurs continue à progresser malgré le marasme du poids lourd et les difficultés techniques à surmonter.

∴

Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires à fin mai était en progression de 8,7 %.

La solidité du bilan de la société, les évolutions du chiffre d'affaires, permettent de penser que, malgré la situation de l'aéronautique, la société traversera d'une manière satisfaisante la difficile période actuelle et ce, notamment, grâce aux efforts à l'étranger.

∴

L'assemblée générale extraordinaire a renouvelé pour une période de cinq ans son autorisation au conseil d'administration d'augmenter sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, le capital social jusqu'à un montant maximal de 300000000 de francs.

Le Carnet des Entreprises

• TRUSTHOUSE FORTE

M. Rocco FORTE, président-directeur général de la Compagnie TRUSTHOUSE FORTE, vient de nommer le directeur général de l'hôtel Plaza-Athénée,

M. FRANCO COZZO,

président de l'hôtel George-V et de l'hôtel de la Trémoille. M. COZZO est donc responsable désormais de ces trois hôtels, ainsi que de la Blanchisserie Hôtelière.

• L'ORÉAL

M. MARC LADREIT DE LACHARRIÈRE

ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, entré à L'Oréal en 1976, directeur financier, directeur général de l'administration et des finances, vice-président et membre du comité de direction, à été nommé administrateur de L'Oréal lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 juin 1984.

M. LINDSAY OWEN-JONES

entré à L'Oréal en 1969, et successivement directeur des « Produits Public » en Belgique, directeur de la SCAD, directeur du marketing de la division France, directeur général de la SAIPO en Italie, puis président de COSMAIR Inc. aux Etats-Unis, a été nommé administrateur de L'Oréal lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 juin 1984.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphonez à : 770-85-33.



CHAMPAGNE MUMM

L'Assemblée générale ordinaire de G.-H. Mumm&Cie, réunie le 15 juin 1984 sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Elle a décidé, sur la proposition du Conseil d'administration, de distribuer à chacune des 828 545 actions composant le capital social un dividende de 16,50 F identique à celui de l'exercice précédent et comprenant l'impôt déjà versé au Trésor de 5,50 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 2 juillet 1984.

Au cours de sa réunion qui a suivi celle de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a décidé de coopter M. Jacques Descamps, actuellement Directeur général de G.-H. Mumm&Cie, comme administrateur de la société, en remplacement d'un administrateur démissionnaire, et de le nommer vice-Président.

SCGPM

L'activité hors taxes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 1983 est de 568 376 000 francs, contre 510 701 000 francs pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 11,30 %.

Cette activité dégage un résultat brut de 14 326 700 francs qui, après impôts, provisions et amortissements, se monte à 5 159 547,95 francs.

Le résultat brut, comparable à celui de l'exercice précédent, a permis de financer notre implantation au Congo en créant, en particulier avec l'Etat congolais, une société mixte de construction, la SEMICO, dans laquelle nous détenons 49 % du capital.

Cette prise de participation a fait l'objet d'une provision pour investissement à l'étranger de 2 450 000 francs correspondant à notre part de capital dans la SEMICO. De plus, il a été décidé de procéder à l'amortissement exceptionnel de tous les frais de prospection engagés durant l'exercice par notre service export, soit 2 932 000 francs.

Cet amortissement nous permettra de dégager des résultats à l'exportation, dès l'exercice 1984.

La continuité de la politique d'investissement tant en France, où 16 676 000 francs (plus de 13,80 %) ont été consacrés à la modernisation et au renouvellement des matériels et équipements, qu'à l'étranger, avec la réalisation de notre première implantation, montre le souci constant de notre société de rester une entreprise performante dans un secteur en pleine morosité.

Lors de sa dernière réunion du 14 mai, le conseil d'administration a pris connaissance de l'ensemble de ces résultats et perspectives et, après avoir insisté sur la nécessité de poursuivre le développement de notre activité export, a décidé la répartition suivante des résultats de l'exercice 1983 :

– distribution aux actionnaires d'un intérêt statuaire de 648 000 francs complété par un dividende de 1 080 000 francs, soit 16 francs plus l'avoir fiscal de 8 francs par action.

– répartition du reste, soit 3 431 547,95 francs dans les différentes réserves.

Ces décisions seront soumises à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 juin prochain.

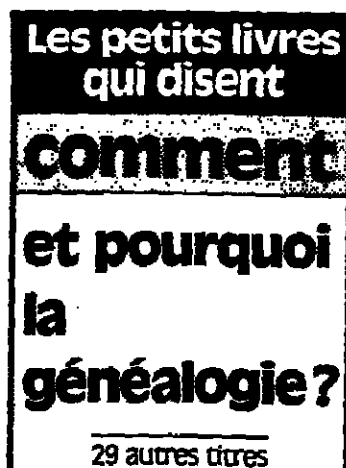
CESSATION DE GARANTIE

La Banque industrielle et mobilière privée, S.A., 22, rue Pasquier, 75383 Paris, Cedex 08, informe le public que la garantie financière qu'elle avait délivrée à la SARL Fulton « Voyages Gallia », 1, rue Fulton, 94210, La Varenne-Saint-Hilaire, cessera de produire effet trois jours après la publication du présent avis, conformément à l'article 20 du décret n° 77-363 du 28 mars 1977.

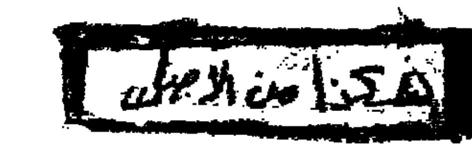
Cette garantie est intégralement reprise par l'Association professionnelle de solidarité des agences de voyages, dont le siège est 6, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris.

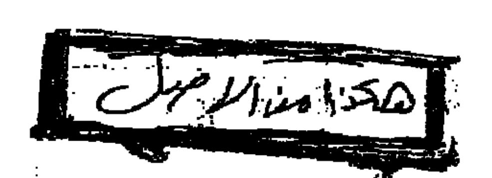
Les créances nées antérieurement à la date de la cessation de la garantie restent couvertes par la Banque industrielle et mobilière privée, à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, à l'adresse de la banque ci-dessus indiquée.

Il est précisé qu'il ne s'agit que de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la Société Fulton « Voyages Gallia ».











MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 juin

Léger accès de fièvre

Chaud, il faisait très chaud mardi à la Bourse de Paris et sur le groupe « C », le seul soumis aux attaques du soleil, les commis avaient déployé un parasol de couleur orange pour s'en protéger. « C'est pour mieux vendre L'Oréal », disaient les méchantes langues.

Dès l'ouverture, Avions Marcel Dassault donnait le signal de la reprise, que bien d'autres valeurs (CSF, BSN, Carrefour, Moulinex...) allaient suivre, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 1,7 % environ.

Dans leurs commentaires, les professionnels étaient unanimes : « la Bourse était mûre pour une reprise technique. Wall Street nous ayant devancé, les cours n'avaient plus qu'à remonter. » (CQFD). Reste à savoir maintenant ce que durera ce redressement. Première réflexion des boursiers : « Tout dépendra de Wall Street. » Certains sont sceptiques sur les meilleures dispositions de New-York. D'autres, en revanche, sont confiants, assurant qu'ils n'ont pas cessé d'acheter là-bas au creux de la vague et que maintenant toutes ces indications leur donnent à penser que cette hausse est la bonne.

La seconde réflexion entendue se rapporte au volume d'affaires. « Cette rapide remontée des cours s'est faite avec peu d'échanges, aussi peu qu'il y en avait eu la veille quand la baisse était au rendez-vous », disait-on, ce qui est un signe d'un manque de tonus. Autrement dit, l'effet de levier a joué, derechef, avec cette fois une offre dérisoire face à une demande un peu plus étoffée.

En baisse la veille au soir, l'or est remonté à Londres : 370,40 dollars l'once contre 367,90 dollars. A Paris, le lingot a regagné 1 150 F à 101 350 F et le napoléon 2 F à 628 F (après 627 F). (La devise-titre s'est traitée entre 9,66 F et 9,70 F contre 9,53 F et 9,73 F.)

NEW-YORK

Nouvelle avance

Succédant au net redressement constaté la veille lorsque le marché new-yorkais avait mis plus de 22 points à son actif, Wall Street a encore progressé mardi, l'indice Dow Jones concluant la séance sur un gain de 6,18 points, à 1 153,83, tandis que les échanges demeuraient étoffés : 89 millions d'actions, contre 94,9 millions lundi.

De l'avis général, les interventions des investisseurs institutionnels n'ont pas fondamentalement varié d'un jour à l'autre, signe que la clientèle particulière commence peut-être à broyer un peu moins de noir. A cet égard, la chute de 10,5 % des mises en chantier de logements constatée au mois de mai est considérée comme un facteur plutôt encourageant au regard des taux d'intérêt. Ces derniers ont d'ailleurs esquissé un timide mouvement de repli, et la publication de statistiques tendant à indiquer un ralentissement du rythme de la croissance économique, susceptible de contenir les pressions inflationnistes, sont autant d'éléments pris en compte par le marché.

Pour la seconde journée, IBM a repris un peu de hauteur, le titre, qui figure au troisième rang des valeurs les plus actives de la séance (à 102 5/8 points, plus un), derrière American Telephone et Interfirst, ayant semble-t-il entraîné un certain nombre d'autres valeurs américaines derrière lui. D'autres titres technologiques ont progressé, de même que des sociétés d'armement, des pharmaceutiques et des grands magasins.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 19 juin
Alcoa	32 1/2	33
A.T.T.	16 1/2	16 5/8
Boeing	43	43
Chase Manhattan Bank	38 1/8	38 1/2
Du Pont de Nemours	46	45 5/8
Eastman Kodak	67 7/8	68 3/8
Exxon	39 1/4	39 7/8
Ford	37	38 1/4
General Electric	53 3/8	53 5/8
General Foods	54 1/4	54 5/8
General Motors	63 7/8	63 5/8
Goodyear	24 3/4	25 1/4
I.B.M.	101 5/8	102 5/8
I.T.T.	32 7/8	32 7/8
Mobil Oil	26 1/4	26 3/8
Pfizer	32 7/8	33 5/8
Schlumberger	45 1/2	46 5/8
Texaco	33 3/8	33 3/8
U.A.L. Inc.	34 3/8	34 7/8
Union Carbide	51 1/8	50 7/8
U.S. Steel	25 3/4	25 7/8
Westinghouse	22 1/8	23 1/4
Xerox Corp.	36 7/8	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE SUEZ. – Le résultat net consolidé du groupe a plus que doublé en 1983, passant de 405 millions de francs à 1,05 milliard de francs, record historique. Le conseil d'administration du groupe Suez « *tient à souligner* » que les résultats 1983 constituent « *la meilleure réponse aux assertions selon lesquelles le groupe Suez aurait été fortement amoindri par la nationalisation* », précise un communiqué. Dans son rapport consacré aux banques nationalisées en 1982, le sénateur Maurice Blin a estimé, rappelle-t-on, que l'équilibre général du groupe Suez était aujourd'hui « *largement ébranlé* » et qu'il lui faudrait « *beaucoup d'obstination et d'ingéniosité pour reconstituer sa substance* ».

Le total du bilan consolidé ressort à 226 milliards de francs, contre 197 milliards de francs en 1982. Les crédits à la clientèle se sont élevés à 93 milliards de francs, contre 74 milliards de francs et les dépôts à 56 milliards de francs, contre 46 milliards de francs. Le produit net bancaire a progressé de 19 % pour atteindre 3,7 milliards de francs. Après prise en compte notamment des charges diverses et des provisions, qui totalisent 2,5 milliards de francs, contre 2,2 milliards de francs, le bénéfice d'exploitation des sociétés intégrées s'élève à 718 millions de francs, contre 486 millions de francs. Le bénéfice net courant s'établit à 709 millions de francs, contre 818 millions de francs. La part des résultats provenant de l'étranger est de 73,5 % pour les résultats courants et de 55 % pour le résultat consolidé.

BOURGEOIS. – C'est le 29 juin prochain que cette société fera son entrée à la Bourse de Lyon (second marché) sous l'égide de la Société lyonnaise de banque et de la charge d'agent de change Girardet au prix d'offre minimum de 125 F par action. Bourgeois SA dont le siège social est à Morbier, dans le Haut-Jura, est spécialisée dans la fabrication de montures de lunettes, de verres et de lentilles. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 101 millions de francs en 1983.

SMOBY. – Ce fabricant de jouets en plastique qui est apparu sur le second marché de la Bourse de Lyon en juin 1983 a réalisé au cours de l'exercice 1983-1984 à fin mars un chiffre d'affaires de 174,98 millions de francs, en augmentation de 24,5 % sur l'exercice précédent, le bénéfice net après impôt ressortant à 8,85 millions de francs (plus 41 %). Le dividende net a été porté de 6,10 F à 7 F par action.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	18 juin	19 juin
Valeurs françaises	107,8	109
Valeurs étrangères	85,6	87

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 juin	19 juin
Indice général	164,8	166,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 juin 11 1/2%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 juin	20 juin
1 dollar (en yens)	233,05	232,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 19/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1777	1780	1790	+ 0 73
3570	C.N.E. 3 %	3570	3585	3566	– 0 11
220	Accor	205	209	209	– 1 96
885	Europe n° 1	636	638	638	[illegible]
850	Facom	775	830	824	[illegible]
770	Fichet-bauche	740	745	745	[illegible]
194	Finextel	174 10	174	174 20	[illegible]
74	Goldfields	71 80	71 50	71 80	....
....	GdMetropolitain	43	44 40	44 40	+ 3 25
200	Harmony	204	203	202 10	– 0 93
35	Hitachi	33 75	34 46	34 90	+ 3 40
630	Hoechst Akt.	567	559	570	+ 2 33
79	Imp. Chemical	75	74 20	75	....
110	Inco. Limited	98 50	97 30	97 20	– 1 31
1060	IBM	962	986	988	+ 2 70
210	Toshiba Corp.	15 55	16 30	16 30	+ 4 82
765	Unilever	749	758	760	+ 1 46
625	Unit. Techn.	575	598	598	+ 4
1200	Vaal Reefs	1231	1231	1232	+ 0 08
575	West Deep	568	566	566	– 0 35
475	West Hold.	464 80	466	470	+ 1 11
370	Xerox Corp.	360	359	360	....
2 48	Zambia Corp.	2 20	2 20	2 21	+ 0 45
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 440	8 487	8 250	8 650
ECU	6 868	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	307 350	307 080	293	313
Belgique (100 F)	15 081	15 082	14 400	15 600
Pays Bas (100 fl.)	272 920	272 590	261	281
Danemark (100 krd)	83 860	83 820	78	87
Norvège (100 k)	108 140	108 480	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 632	11 676	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 725	7 744	6 600	8 800
Italie (1 000 lires)	4 961	4 980	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	369 530	370 350	360	381
Suède (100 krs)	104 020	104 330	99	106
Autriche (100 sch)	43 780	43 740	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 440	5 442	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 955	5 950	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 491	6 532	6 330	6 670
Japon (100 yens)	3 623	3 643	3 490	3 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/6
Or fin (kilo en barre)	100350	101400
Or fin (en lingot)	100200	101350
Pièce française (20 fr)	625	628
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	604	606
Pièce latine (20 fr)	584	589
Souverain	749	750
Pièce de 20 dollars	4105	4170
Pièce de 10 dollars	2015	2030
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	3905	3975
Pièce de 10 florins	612	615

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Message personnel pour Mme Berthe

Le Monde envoie, dans la mer de ses lecteurs, une bouteille contenant un message personnel pour une inconnue. Un message de remerciements pour lui faire savoir combien le sien nous a touchés. Il était ainsi rédigé :

Chers et lointains amis,

J'ai voulu vous adresser tous mes encouragements sous une double forme (verbale et... financière). Voici donc le montant d'un abonnement d'un an au Monde *: n'ayant plus la possibilité de lire votre journal tous les jours, je préfère continuer à l'acheter, par intermittence, dans un kiosque. L'adresse de « l'expéditeur » est donc tout à fait fantaisiste : n'en tenez pas compte !*

Vous parviendrez à doubler le cap des tempêtes, j'en suis certaine, comme tous vos fidèles lecteurs ! Croyez à toute ma sympathie. »

Le mandat joint de 1 080 F était expédié par Mme Berthe, censée avoir élu domicile 5, rue des Italiens, à Paris, c'est-à-dire notre adresse.

Nous avons reçu ces dernières semaines de nombreuses marques de soutien, souvent accompagnées d'un chèque. Nous avons répondu, personnellement, à chacun de ces amis fidèles et généreux. Pour Mme Berthe, qui se tient dans l'anonymat, nous n'avions pas d'autre moyen de la remercier que celui-ci : lui adresser un signe d'amitié par l'intermédiaire du journal.

Mme Berthe devient ainsi, pour nous, le symbole de tous ces lecteurs inconnus qui, comme elle, souhaitent que nous doublions le cap des tempêtes. *Le Monde*, qui a souvent navigué par forte mer, s'y emploie.

A bord, le 20 juin 1984.

A. L.

En Autriche

UN DIPLOMATE TURC EST TUÉ DANS UN ATTENTAT A VIENNE

L'attaché commercial turc en Autriche, M. Oczen Erdogan, cinquante ans, a été tué dans l'explosion de la voiture piégée survenue mercredi 20 juin devant l'ambassade de Turquie à Vienne, a-t-on appris de source policière.

Selon les renseignements obtenus auprès des enquêteurs, M. Erdogan est arrivé comme chaque matin à bord de sa voiture et s'est garé sur le parking réservé aux diplomates de l'ambassade après avoir été salué par le policier de service. C'est à ce moment que sa voiture a explosé.

Le policier de service et au moins deux passants ont été grièvement blessés. – *(AFP.)*

Sur le vif

Course au pouvoir

Ça fait plaisir cette victoire de Fauconnier dans la Transat. Ces seize heures perdues à secourir un copain en perdition et à lui tenir la main au milieu de l'océan, se les voir rendues à l'arrivée, être salué par un coup de canon, ça a de la gueule, ça ! Ça a de l'allure. Ce sens du fair play, – on devrait bien l'appliquer à la course au pouvoir. Non, mais réfléchissez : ça éviterait pas mal d'entourloupes, de coups bas, de fraudes, de crocs-en-jambe vicelards. Ça rehausserait un peu le niveau du débat politique. Il en a bien besoin. Surtout dans ce pays.

Imaginez un système de handicap qui enlèverait cinquante mille voix à Le Pen chaque fois qu'il se laisserait aller à débalérer contre les étrangers, à les rudoyer à leur dire : poussez-vous de là, qu'on s'y mette. Ce serait chouette, non ? En revanche, on donnerait un bonus à Marchais pour avoir créé son propre comité des droits de l'homme. Ça part d'un bon sentiment ! Et ça mérite d'être encouragé. Même si c'est un peu tardif, un peu poussif et pas très œcuménique.

Obligation à Chevènement de rendre deux cent mille voix le soir du résultat aux prochaines législatives. Motif : multiplie les fausses sorties du serpent ; n'arrête pas de tirer dans les pattes de Mitterrand ; dissimule mal un sentiment – très vilain celui-là – de jalousie ; manifeste le désir évident de secouer le cocotier et de prendre la tête de la boutique socialiste.

Bien sûr, on avantagerait un peu, pas trop, il ne faut rien exagérer, ce pauvre Rocard, si soumis, si gentil, si serviable et si lourdement handicapé, et depuis tant d'années, pour avoir essayé de faire – pauvre innocent ! – la course en solitaire.

Dans cette Transat-là, Chirac est nettement favorisé. Il est relativement jeune, il est fougueux. Il a été bien entraîné, il a même été poussin chez Marie-France Garaud. Pas de problème, il faut le charger. D'autant qu'il s'est très mal conduit quand il jouait au foot avec Giscard. Il a reçu un carton rouge. Il a filé un coup de tête mémorable à son ancien chef d'équipe. L'autre en est tombé raide.

Et Mitterrand ? Vous n'y pensez pas ! C'est l'arbitre.

CLAUDE SARRAUTE.

LE CHILI FAIT APPEL A L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS CONTRE LE PROTECTIONNISME DES ÉTATS-UNIS SUR LE CUIVRE

Le Chili vient de demander une réunion spéciale de la Commission économique de consultation et de négociation (CECON) de l'Organisation des États américains (OEA), le 26 juin, pour examiner l'éventuelle limitation de ses exportations de cuivre à destination des États-Unis, a-t-on appris le 20 juin à Santiago. La Commission américaine du commerce international, qui a exprimé, le 14 juin, un avis favorable à la demande de contingentement des importations de cuivre faites en janvier par les onze principaux producteurs de cuivre, doit se réunir, lundi 25 juin, pour élaborer des mesures en ce sens. Si ces mesures, qui doivent être soumises à l'approbation de M. Reagan, reprennent les termes de la demande des producteurs nord-américains, les importations de cuivre chilien aux États-Unis seront ramenées de 300 000 tonnes à 120 000 tonnes par an. Selon l'ambassadeur du Chili auprès de l'OEA, Mme Madariaga, l'éventuelle adoption de ces restrictions *« constituerait une violation grave des principes fondamentaux de la charte de l'Organisation »*. – *(AFP).*

Le numéro du « Monde » daté 20 juin 1984 a été tiré à 496 330 exemplaires

Le gouvernement français hésite à accorder l'asile politique aux quatre pirates de l'air iraniens

Les services de la police de l'air et des frontières ont entendu, le mardi 19 juin, les quatre Iraniens – trois officiers de marine et un fonctionnaire civil – qui se sont posés, le jour même, sur l'aéroport de Nice à bord d'un Fokker F-27, qu'ils avaient détourné le 15 juin (le Monde daté 17-18 juin et du 20 juin). Quatre autres Iraniens, qui se trouvaient à bord de l'appareil, ont demandé à être rapatriés.

Le préfet de police des Alpes-Maritimes, M. Etienne Ceccaldi, a déclaré, mardi, que l'asile politique ne serait pas accordé aux quatre dissidents. Cependant, on indiquait, au Quai d'Orsay, mercredi matin, que « la question [était] encore à l'étude ».

Le gouvernement français est *manifestement dans l'embarras*. La *morale et une tradition bien établie* auraient voulu que l'asile politique soit accordé aux quatre dissidents iraniens. En juillet 1981, deux personnalités politiques de premier plan, MM. Bani Sadr et Massoud Radjavi, avaient bénéficiées de ce droit, tout autant que six pirates de l'air qui avaient atterri à Paris deux ans plus tard. D'une manière générale, Paris a accueilli les états-majors de l'opposition iranienne dans toutes ses composantes, royaliste ou républicaine, de gauche ou de droite.

La France a payé cher sa générosité. Elle a dû rapatrier la plupart de ses ressortissants résidant en Iran, y compris plusieurs membres de son ambassade ; son contingent au Liban a subi de meurtriers attentats, *perpétrés par l'aile islamiste du mouvement* chiite.

Le *détournement du Fokker F-27* par quatre officiers pose au gouvernement français un double problème, politique et juridique. N'ont-ils pas violé la loi internationale en s'emparant par la force d'un avion militaire ? Peut-on considérer ces *transfuges comme des militants persécutés* pour leurs convictions politiques ? Leur accorder automatiquement l'asile politique créerait un dangereux précédent et contribuerait à multiplier les détournements d'avions pour des motivations qui ne seraient pas toujours justifiées.

Cinq Etats ont déjà refusé d'accueillir les passagers du Fokker F-27 : Bahreïn, l'Arabie Saoudite, *les Emirats arabes unis, l'Egypte et l'Italie. Aucun d'eux ne nourrit* pourtant une sympathie particulière pour le régime khomeiniste. Ils ont sans doute jugé trop périlleux pour leur sécurité de défier le gouvernement de Téhéran. Si la France devait agir autrement, il est probable que des mesures « de représailles » seraient prises contre ses intérêts ou ses citoyens – notamment au Liban –, à un moment où *ses relations avec l'Iran commencent à se détendre.*

On a relevé ces derniers mois que la presse de Téhéran avait mis en sourdine sa campagne contre le gouvernement de Paris, tandis que les responsables français, en particulier M. Cheysson, ménageaient manifestement la susceptibilité des dirigeants islamiques. Les négociations concernant la participation de l'Iran à EURODIF évoluent, semble-t-il, favorablement. *Les autorités françaises se montrent plus souples dans l'exécution de certains contrats de* fourniture, notamment de pièces de rechange destinées à l'armée iranienne. La République islamique n'exige plus que la France cesse son aide massive et multiforme à l'Irak.

C'est précisément la volonté de la France de suivre l'exemple d'autres puissances européennes, comme la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne et l'Italie, qui *ont su conserver de bonnes relations tant avec Bagdad qu'avec Téhéran.* Même si les États-Unis, désignés par l'Iran comme le *« grand satan »*, insistent sur leur *« neutralité »* dans la guerre du Golfe.

En toute vraisemblance, l'asile politique sera refusé aux quatre transfuges de l'armée iranienne. Mais ils ne seront sûrement pas extradés et pourront peut-être bénéficier du *« droit de séjourner »* en France. Il reste au Quai d'Orsay à *trouver la formule juridique qui lui permettrait de justifier une décision,* inspirée largement par des considérations politiques.

ÉRIC ROULEAU.

OUTRE BOUYGUES ET GTM ENTREPOSE

SPIE-Batignolles serait prêt à reprendre Technigaz, filiale d'AMREP

En marge de l'aspect judiciaire matérialisé par l'inculpation du président de la société AMREP et des deux commissaires aux comptes (*le Monde* du 20 juin), une lutte serrée s'est instaurée entre plusieurs « repreneurs » tentés par tel ou tel secteur d'activité de la troisième compagnie para-pétrolière mondiale. C'est ainsi que divers dossiers de *reprise ont été déposés* sur le bureau du tribunal de commerce, les syndics, nommés après la mise en règlement judiciaire, devant se prononcer à la fin de cette semaine.

C'est notamment le cas de la filiale Technigaz, société d'ingénierie spécialisée dans la cryogénie, le stockage et le transport de *gaz liquéfié, qui suscite* la convoitise d'au *moins trois grands groupes industriels* intéressés par cette entreprise qui a su, en vingt ans d'activité, affirmer un savoir-faire technologique mondialement reconnu. Celui-ci a permis la construction de quatorze méthaniers, une quinzaine de grands « réservoirs membrane », des systèmes pour le stockage d'énergie... *Technigaz, en outre, a signé un important contrat de 1 milliard de francs pour la construction*, en Corée du Sud, d'une station de stockage de gaz naturel liquéfié.

Ce contrat expliquerait l'intérêt que porte à Technigaz le groupe Bouygues, qui n'a pas renoncé à ses visées sur AMREP à travers certaines de ses filiales d'exploitation. Il n'est pas seul en course, la société GTM Entrepose et le groupe SPIE-Batignolles sont également sur les rangs. Les salariés sont favorables à une reprise par ce dernier groupe, qui possède déjà une activité de cette nature et propose une reprise – globale – de Technigaz.

FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR : 8,48 F

Sur le marché des changes, le dollar, initialement en nouvelle hausse à 2,7650 DM et plus de 8,49 F, a fléchi en dessous de 2,76 DM et 8,48 F en raison des déclarations des dirigeants du syndicat allemand IG-METALL, selon lesquelles ce syndicat serait disposé à accepter un compromis sur les trente-cinq heures. Du coup, le mark, s'il est remonté vis-à-vis du dollar, a baissé par rapport aux monnaies européennes, notamment à Paris (3,07 F), en raison des conséquences d'un accord éventuel sur la productivité des entreprises allemandes.